

SUPPLÉMENT

Le Monde
ÉCONOMIE

La crise divise
les Européens

EMPLOI



JEAN-PAUL PEULSIEV/REUTERS

VITROLLES

La défaite
des Mégret p. 10

ENTREPRISES

Le plan
du gouvernement
pour les PME p. 19

BRÉSIL

Lula largement en tête
au premier tour
de la présidentielle p. 4

UNIVERSITÉ

La réforme p. 11
et deux points de vue
sur la recherche p. 16

ANTIBIOTIQUES

Campagne contre la
surconsommation p. 12



SANDRA TEDDY/APP

SPORT

Peugeot champion du
monde des rallyes p. 23

CINÉMA

L'avenir de l'avance
sur recettes p. 29

PORTRAIT

Le tour du monde du
danseur et chorégraphe
Philippe Jamet p. 32

International.....	2	Entreprises.....	18
Union européenne...	6	Communication.....	20
France.....	8	Marchés.....	21
Société.....	11	Aujourd'hui.....	23
Carnet.....	13	Météorologie-Jeux...	27
Abonnements.....	13	Culture.....	29
Horizons.....	14	Radio-Télévision.....	33

ROUMANIE

Mémoire de dissidente

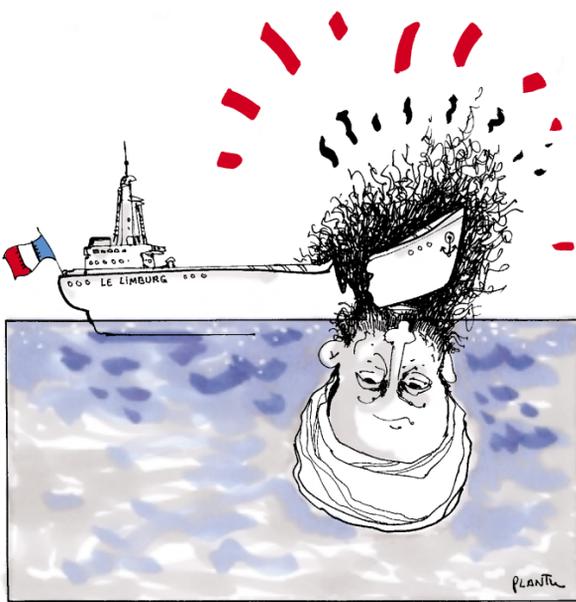


DANS SON dossier de la Securitate, Doina Cornea a trouvé les noms des amis qui l'ont trahie. Douleuruse recherche du passé.

Lire page 14

ALORS QUE le président George W. Bush devait réaffirmer, lundi soir 7 octobre, sa détermination à désarmer l'Irak, la France craint d'avoir été victime d'une attaque terroriste. Tout laisse penser que le pétrolier français *Limburg*, qui dérive en flammes au large des côtes yéménites, a été, dimanche matin, la cible d'un attentat. Une formidable explosion a produit un incendie et des voies d'eau dans sa double coque neuve lorsqu'une barge, apparemment bourrée d'explosifs, l'a accosté à trois milles nautiques du port d'Ash-Shir. Un membre de l'équipage, un Bulgare, est porté disparu, douze autres ont été blessés. Une équipe d'enquêteurs français est en route pour le Yémen.

La France avait déjà été la cible d'une attaque islamiste lorsque onze ingénieurs français de la construction navale et trois Pakistanais ont été tués dans un attentat à la voiture piégée, à Karachi, le 11 mai 2002.



PLANTU

Agression homophobe contre Delanoë

L'AGRESSION dont a été victime le maire de Paris, dans la nuit de samedi 5 au dimanche 6 octobre, a relancé le débat sur la sécurité des élus, de plus en plus exposés. Poignardé par un homme qui a expliqué ce geste par son hostilité aux politiques et aux homosexuels, Bertrand Delanoë a été opéré à l'hôpital de La Pitié-Salpêtrière à Paris. Le 27 mars 2002, huit élus de Nanterre avaient été tués en plein conseil municipal. Le 14 juillet, un homme avait tiré sur Jacques Chirac.



BERTRAND GUAN/APP

► L'agresseur explique qu'il n'aime pas les politiques et les homosexuels

► Succès populaire des fêtes de la Nuit blanche

Lire pages 8 et 9, éditorial page 16, Pierre Georges page 34

600 000 Britanniques ont disparu des statistiques

LONDRES
de notre correspondant

Les statisticiens britanniques n'en sont pas revenus. Ils ont eu beau compter et recompter les résultats du dernier recensement national, leurs ordinateurs ressortaient toujours le même chiffre : 58 789 184 personnes avaient bien été dénombrées au Royaume-Uni, ce jour-là (le 29 avril 2001). Près d'un million d'individus manquaient à l'appel par rapport à leurs estimations, fondées sur le recensement précédent, fait dix ans plus tôt. Même en tenant compte de la marge d'erreur qui avait sans doute entaché l'enquête de 1991, plus de 600 000 Britanniques avaient bel et bien pris congé des statistiques - et de leur pays. Les « disparus » étaient des hommes, âgés de 25 ans à 39 ans.

Qui sont-ils ? Où sont-ils ? Difficile de le savoir, car les registres des services d'émigration britanniques ne sont pas tenus avec assez de rigueur. Ils ne mentionnent pas avec précision les destinations de ceux qui quittent le royaume, ni la durée probable de leur absence. Mais les démographes sont formels : la Grande-Bretagne est le théâtre d'un mouvement nouveau et massif d'émigration d'hommes jeunes, la plupart ayant moins de 30 ans, pour des périodes souvent longues et vers des destinations souvent lointaines. Par exemple, 50 000 d'entre

eux arrivent chaque année en Australie, soit les deux tiers du quota d'immigrants acceptés par ce pays.

Ce phénomène a plusieurs explications. Les jeunes goûtent de plus en plus aux *gap years*, ces années de rupture qui, les études achevées, leur permettent de découvrir le monde. Le prince royal William a montré l'exemple, il y a deux ans, en travaillant comme volontaire au Chili et en s'entraînant à Belize avec les troupes d'élite de Sa Majesté. La législation sociale européenne autorise les jeunes à travailler dans les pays de l'UE. Les billets d'avion bon marché facilitent le nomadisme.

« La nature de l'émigration a changé, note un démographe, Richard Gregan. On ne part plus pour la vie, mais pour trouver un style de vie. On va travailler deux ans à Melbourne, un an à Hongkong, un an à Toronto. Ça fait très bien sur un CV. Puis on revient. » Certains de ces émigrés d'un genre nouveau ont obéi à un idéal. C'est le cas de Jamie Roberts, 28 ans, qu'un journaliste de *l'Independent* a retrouvé au Népal. Il était dans la pub, et s'est vite lassé de son job, axé sur l'argent et les objectifs de carrière. Il travaille maintenant dans un village, où, dit-il, « l'amitié et la famille » tiennent une place centrale. Loin d'Albion, Jamie n'est pas « disparu » pour tout le monde.

Jean-Pierre Langellier

POINT DE VUE

Au-delà de la troisième voie

par Bill Clinton

LA POLITIQUE est importante. Elle est importante pour les gens que vous représentez et, parce que nous vivons dans un monde interdépendant, ce que vous faites ici est important pour tous les habitants de la planète.

La perspective d'une communauté vraiment mondiale de gens travaillant ensemble en paix avec des responsabilités partagées pour un avenir partagé ne fut institutionnalisée qu'il y a un peu moins de soixante ans avec la création des Nations unies et l'élaboration de la Déclaration univer-

selle des droits de l'homme. Cette communauté est devenue vraiment réalisable à la chute du mur de Berlin en 1989.

L'histoire de la civilisation telle que nous la connaissons avec ses avancées et sa vie urbaine a un peu plus de six mille ans. L'être humain occupe la planète depuis cinquante mille à cent mille ans, selon la façon dont on interprète les documents.

Je dis cela pour commencer par une note d'optimisme. Le monde a toutes sortes de problèmes mais l'occasion de le réunir ne

s'est pas présentée depuis très longtemps.

Nous voici donc baignant dans les médias mondiaux de ce monde interdépendant avec ses frontières ouvertes, ses voyages faciles, ses migrations de masse, son accès universel à l'information et à la technologie.

Lire la suite page 16 et nos informations page 3

BILL CLINTON est ancien président des Etats-Unis.

L'Union européenne rassemblera 25 Etats, début 2004

LA COMMISSION européenne doit adopter, mercredi 9 octobre, le rapport qui recommande l'entrée de dix nouveaux pays : Pologne, Hongrie, République tchèque, Slovaquie, Estonie, Lettonie, Lituanie, Slovaquie, Chypre et Malte. Les négociations d'adhésion doivent s'achever au sommet de Copenhague, à la mi-décembre. Les traités seront signés au printemps 2003. L'adhésion interviendra début 2004.

Ce « big bang » qui fera passer l'Union de 15 à 25 membres est le fruit du volontarisme des capitales, qui plaident depuis des années pour un élargissement important. Mais les dix candidats ne sont pas tous au même niveau, et le rapport indique que la Pologne, dont la population dépasse celle des neuf autres pays réunis, est la lanterne rouge, suivie de Malte et de la Lettonie, qui essuient également de sévères critiques. En tête, Chypre et la Slovaquie sont presque prêts.

Lire pages 2 et 3

Lire page 6

PRÊT-A-PORTER

Les défilés printemps-été débordent d'optimisme



LES DÉFILÉS Alexander McQueen, Victor & Rolf, Hussein Chalayan (photo) ont été transformés en happenings débordant de couleurs, de formes et de matières inédites. Ils mettent la mode du printemps et de l'été 2003 sous le signe de la fête éclatante et onirique. Jean Paul Gaultier accentue la mode de la rue, pantalons taille très basse qui découvrent entièrement la culotte. Partout la palette de l'optimisme explose dans une ambiance euphorique et détonante.

Lire page 26

LOUIS ROEDERER
CHAMPAGNE

DE L'EXCEPTION LA REGLE

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. A CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

www.champagne-roederer.com

INTERNATIONAL
YÉMEN

«Aucune possibilité n'est exclue», a déclaré, lundi 7 octobre, Dominique de Villepin, ministre français des affaires étrangères, en commentant l'explosion du PÉTROLIER français, le *Limburg*, survenue la veille

au large du Yémen. Lundi matin, le navire était en perdition, dévasté par un incendie. Douze des vingt-cinq membres de son équipage ont été BLESSÉS et l'un d'eux, de nationalité bulgare, est porté disparu.

Paris devait dépêcher au Yémen une équipe d'enquêteurs. Le gouvernement yéménite a exclu un acte terroriste. Mais, selon un directeur de la société Euronav, l'armateur du navire, un ATTENTAT aurait provoqué

l'explosion du pétrolier. L'armateur fait état de TÉMOIGNAGES de membres de l'équipage qui auraient vu un petit bateau – peut-être chargé d'explosifs – approcher du tanker.

L'explosion du superpétrolier « Limburg » : la piste de l'attentat

Les autorités françaises se refusaient à confirmer, lundi 7 octobre, la thèse d'une action terroriste contre le navire français au large du Yémen. Mais plusieurs indices et témoignages laissent penser qu'une attaque aurait pu être menée contre le tanker, comme l'affirme son armateur

MALGRÉ un faisceau d'éléments semblant accréditer la piste terroriste, les autorités françaises refusaient de privilégier la thèse de l'attentat, lundi matin 7 octobre, un jour après l'explosion d'un pétrolier géant battant pavillon français, le *Limburg*, au large des côtes du Yémen. Alors que les témoignages de l'équipage ont décrit une petite embarcation s'approchant rapidement du flanc du superpétrolier juste avant l'explosion, Paris préfère la prudence en renvoyant aux futures conclusions de l'enquête diligentée par les autorités locales. «Aucune possibilité n'est exclue», a ainsi déclaré, lundi matin sur RTL, le ministre des affaires étrangères Dominique de Villepin.

Dès dimanche, pourtant, une enquête préliminaire a été confiée par la section antiterroriste du parquet de Paris aux services policiers compétents, la direction de la surveillance du territoire (DST) et la division nationale antiterroriste (DNAT). De source autorisée proche de l'enquête, on confie que les premières constatations sont troublantes : «Une très forte déflagration a provoqué une déchirure d'une dizaine de mètres de diamètre sur la coque extérieure, avec un effet de torsion des tôles vers l'intérieur de ce pétrolier flambant neuf.» Ces éléments devront toutefois être confirmés par les enquêteurs et les experts techniques. Hors du milieu de l'enquête judiciaire, une autre source autorisée estimait en effet,

lundi matin, que la «brèche» du *Limburg* pouvait avoir été causée par «une explosion intérieure».

«A notre sens, c'était un attentat, pas un accident», avait déclaré, dès dimanche en France, sur la base des témoignages de l'équipage, Jacques Moizan, directeur de la compagnie Euronav, qui arme ce pétrolier à double coque construit deux ans plus tôt. «Il faut s'imaginer la quantité d'énergie requise pour percer les deux cloisons», a-t-il ajouté. «Ce n'est qu'une hypothèse, mais une petite barge qui heurte un pétrolier d'une capacité de 500 000 tonnes de brut, c'est assez surprenant», a renchéri Alain Ferré, directeur administratif de l'armateur Euronav et de France Shipmanagement (la société gérant le navire).

Les déclarations des dirigeants d'Euronav se fondent sur leurs entretiens téléphoniques avec le commandant du *Limburg*, Hubert Ardillon, qui a raconté avoir vu une petite embarcation s'approcher à grande vitesse du bâtiment peu avant la déflagration. Composé de 25 marins (8 Français et 17 Bulgares), l'équipage a évité le drame (12 blessés et un marin bulgare disparu) en se jetant à l'eau.

L'ATTENTAT CONTRE LE « COLE »

Soucieux de se démarquer de sa réputation de pays refuge pour les islamistes d'Al-Qaïda, le gouvernement yéménite a exclu formellement, de son côté, la piste de l'attentat. Cité par l'agence officielle de

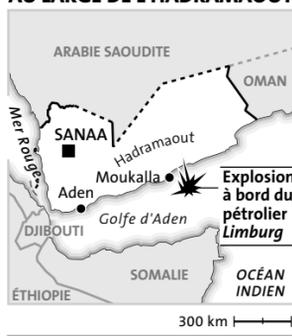


Une explosion s'est produite sur le pétrolier « Limburg », dimanche 6 octobre, alors qu'il se préparait à recevoir à son bord un pilote chargé de le guider vers le terminal pétrolier de Mina Al-Dabah (près de Moukalla), sur la côte de l'Hadramaout.

presse yéménite, Saba, un porte-parole gouvernemental a estimé que l'incident avait été «provoqué par une explosion dans l'un des réservoirs du navire».

Les autorités de Sanaa ont arrêté une centaine de personnes soupçonnées de terrorisme depuis un an. Elles veulent visiblement faire oublier l'attentat commis dans leurs eaux territoriales le 12 octobre 2000 : un canot bourré d'explosifs avait éventré un bâtiment militaire américain, la frégate lance-missiles *Cole*, dans le port d'Aden. Cet attentat (17 militaires américains tués) avait été attribué par Washing-

AU LARGE DE L'HADRAMAOUT



ton au groupe d'Oussama Ben Laden – originaire du Yémen –, tandis que Sanaa avait longtemps réfuté la thèse de l'attentat.

Dimanche matin, vers 8 heures locales, le *Limburg* se préparait à recevoir à son bord un pilote chargé de le guider vers le terminal pétrolier de Mina Al-Dabah (près de Moukalla), où il venait compléter son chargement de brut. Empruntant l'un des principales artères pétrolières maritimes de la planète, il était parti du port de Ra's Tannura (Arabie saoudite) avec la Malaisie pour destination finale. Au moment de l'explosion, il se trou-

vait à trois milles nautiques (environ 5 kilomètres) du terminal. Des voies d'eau et un gigantesque incendie se sont aussitôt déclarés. Le pilote yéménite chargé de guider le pétrolier est revenu à terre sain et sauf.

Après un échange téléphonique entre le président Jacques Chirac et son homologue yéménite, Ali Abdallah Saleh, dimanche en fin d'après-midi, l'envoi d'enquêteurs français au Yémen a été décidé. Lundi, des experts du Bureau enquêtes accidents (BEA) devaient s'envoler vers Sanaa.

Sur la base des premières informations, le vice-consul de France à Sanaa, Marcel Gonçalves, a alors déclaré, tout en faisant état d'informations contradictoires : «Le pétrolier a été percuté par une petite barge remplie d'explosifs». Le même jour, malgré les démentis gouvernementaux de Sanaa, le journal *Yémen Times* a cité une source yéménite au sein des autorités portuaires d'Al-Dabah, selon laquelle «la collision avec un objet ou une petite embarcation pouvait avoir été la cause de l'explosion». Le journal précise que des arrestations ont eu lieu dans cette région de l'Hadramaout, «renforçant l'éventualité d'un attentat».

Lundi matin, le bateau était toujours la proie d'un incendie et s'était rapproché des côtes du Golfe d'Aden, faisant redouter une catastrophe écologique.

Erich Inciyan

Une mise en garde de la marine américaine

Le 11 septembre, la marine des Etats-Unis avait averti – par l'intermédiaire de son bureau de liaison, à Bahreïn, avec les autorités maritimes dans le Golfe – que des attaques contre des pétroliers navigant dans la région étaient probablement à venir.

Cette mise en garde est intervenue à un mois du deuxième anniversaire de l'attentat, le 12 octobre 2000, contre la frégate américaine *Cole* au large d'Aden. A l'époque, un zodiac bourré d'explosifs avait été lancé contre le navire américain, provoquant la mort de 17 marins et faisant 38 blessés. Le réseau Al-Qaïda avait revendiqué la responsabilité de cet attentat. Des troupes américaines et allemandes sont aujourd'hui déployées à Djibouti aux côtés des Français.

Des tankers devenus cibles, un scénario-catastrophe pour les milieux maritimes

LONDRES
de notre correspondant

Depuis les attentats du 11 septembre 2001, une attaque terroriste contre un pétrolier géant du style du *Limburg* est la hantise de l'Organisation maritime internationale (OMI). Inquiète de la vulnérabilité des super-tankers, cette agence des Nations unies spécialisée dans la sécurité du transport maritime prépare de nouvelles législations internationales.

Lors de sa réunion plénière en décembre, l'organisation, basée à Londres, doit proposer une série de mesures pour renforcer la sécurité, en particulier des pétroliers : désignation d'un officier de sécurité pour les navires de plus de 500 tonnes, nomination d'un « Monsieur sécurité » dans les compagnies d'armateurs gestionnaires, création d'un passeport pour les gens de mer, installa-

tion de « boîtes noires » permettant l'identification par satellite, etc.

Ces mesures viendront s'ajouter à la Containers Security Initiative concernant les porte-conteneurs. Pour tenter de sécuriser le fret maritime sur les liaisons avec les Etats-Unis, Washington a récemment déployé des douaniers américains dans une douzaine de grands ports de conteneurs, européens et asiatiques, dont Le Havre, Rotterdam et Hongkong.

L'OPACITÉ DU SECTEUR MARITIME

De surcroît, l'administration Bush tente de percer l'opacité du secteur maritime. Des montages sophistiqués permettent de dissimuler l'identité réelle du propriétaire du navire ou de l'armateur. Les navires peuvent changer continuellement de nom ou de port d'attache. La forte réduction par les compagnies pétrolières de leur flotte propre en faveur

d'un affrètement de vaisseaux indépendants a multiplié les intermédiaires et les risques.

L'explosion du *Limburg*, qualifiée d'attentat par certains, constitue un sérieux revers pour le transport maritime, déjà frappé par la flambée des primes d'assurances depuis la destruction du World Trade Center et les menaces d'attaque américaine contre l'Irak. Les pétroliers qui assurent les liaisons entre le golfe Persique et les Etats-Unis ou l'Asie sont les premiers visés. Pour protéger les tankers, certains assureurs du Lloyd's exigent des suppléments pouvant atteindre 100 000 dollars par voyage.

Près des deux tiers du pétrole mondial sont transportés par voie maritime, «un moyen moins onéreux et plus efficace que l'acheminement par oléoduc», à en croire Intertanko, association regroupant les propriétaires indépendants de pétroliers. Son directeur géné-

ral, Peter Swift, veut pourtant minimiser la menace terroriste visant les pétroliers. «Nous opérons dans un environnement très sûr, affirme-t-il. Le transport du pétrole implique en effet des règles de sécurité draconiennes pour prévenir les incendies ou la pollution. Seuls les membres d'équipage ont accès aux tankers arrivés dans des docks spécifiques, protégés par des vigiles. A bord, les téléphones mobiles sont par exemple interdits.»

Tout en soutenant les nouvelles règles de sécurité, Intertanko redoute l'effet de la hausse des coûts de sécurité sur un secteur dont les marges bénéficiaires sont déjà très faibles. Les tarifs de transport sont au plus bas depuis 1995, en raison de la baisse de la demande pétrolière, résultat du ralentissement économique américain.

Marc Roche

Depuis un an, le Yémen intensifie sa guerre antiterroriste

Sous forte pression des Américains, opérations armées et arrestations se sont multipliées

DES PRESSIONS américaines accrues ont amené les autorités yéménites à accentuer, depuis un mois, la traque contre des militants ou sympathisants présumés d'Al-Qaïda. Le Yémen est le pays arabe qui a sans doute fourni les plus forts contingents de volontaires à l'Afghanistan, avant et après le retrait soviétique de ce pays. Ce pays de l'« Arabie heureuse », celui des ancêtres d'Oussama Ben Laden, a donc été considéré comme un lieu à hauts risques pour les intérêts occidentaux après le 11 septembre 2001.

Or, depuis un an, il n'y eut guère qu'une poignée d'explosions mineures à Sanaa, la capitale, visant d'ailleurs plus souvent des bâtiments officiels yéménites que des ambassades. L'une d'elles, contre des bureaux des forces de sécurité, fut revendiquée par un groupe qui s'est baptisé « Les sympathisants d'Al-Qaïda », pour demander la libération de 173 détenus suspects de liens terroristes et qui auraient été torturés.

Il est admis que ces quelques attaques furent provoquées par le soutien des autorités à la guerre antiterroriste américaine. La vigueur de ce soutien est dénoncée par une partie du Parlement yéménite, mais il reste insuffisant aux yeux de Washington.

En juillet, Amnesty International a dénoncé l'arrestation « arbitraire

de milliers de suspects, y compris d'adolescents, d'universitaires et de journalistes ». L'hiver dernier, le pouvoir avait lancé des opérations armées contre certains clans tribaux dans les régions reculées du pays, auprès desquels des membres d'Al-Qaïda, ou les quelque 200 membres supposés de l'organisation armée yéménite Al-Jihad al-Islami auraient trouvé refuge.

En juillet, de nouveaux bombardements de l'armée ont encore été signalés sur des zones tribales. Des postes de police y furent ensuite installés pour la première fois. Le 22 août, plus de 70 Yéménites ont été arrêtés à la sortie d'une mosquée, au sud de Sanaa, et la plupart relâchés peu après, dans le cadre d'une enquête sur l'explosion d'un engin dans un appartement de la capitale qui aurait abrité des terroristes.

En septembre, cinq Français d'origine maghrébine, âgés de 20 à 25 ans, ont été arrêtés dans le sud du pays pour « violation de la loi sur le séjour des étrangers », après être entrés dans le pays « pour faire des études dans des instituts non reconnus ou sans autorisation » – référence aux nombreuses écoles islamiques et islamistes que les autorités ont décidé de fermer ou de contrôler après le 11 septembre. Trois de ces Français ont été expulsés vendredi, entendus par la DST

à leur arrivée à Roissy et relâchés. Les deux autres attendraient de pouvoir payer leur billet d'avion. Le 21 septembre, enfin, deux suspects yéménites ont été tués dans un appartement pris d'assaut à Sanaa, et trois autres arrêtés.

Cette intensification de la traque antiterroriste au Yémen a suivi immédiatement l'annonce, par la chaîne américaine ABC citant des sources du renseignement, que

En juillet, Amnesty International a dénoncé l'arrestation « arbitraire de milliers de suspects »

Washington prépare une opération armée clandestine contre des « responsables d'Al-Qaïda qui ont trouvé refuge dans les zones tribales du Yémen », à partir de Djibouti. Plus de 800 militaires américains, dont un contingent de l'unité de commandos Delta, et une dizaine d'hélicoptères, y seraient arrivés à cette fin, selon ABC.

Des forces américaines avaient commencé à se déployer à Djibouti dès septembre 2001, dans l'éven-

tualité, disait-on alors, d'une attaque en Somalie. Le président de Djibouti a réaffirmé que son pays ne « servira jamais de base d'agression contre un pays de la région ». De hauts responsables yéménites faisaient savoir qu'ils s'opposaient à toute action militaire étrangère sur leur territoire, même si 150 militaires américains y sont présents. L'appui du Yémen à la guerre antiterroriste américaine se limite, ont-ils assuré, à des échanges de renseignements et à la formation de forces yéménites.

Cette coopération n'est pas sans nuages. Certains à Washington ont reproché aux Yéménites d'entraver le travail des enquêteurs américains envoyés sur place après l'attentat contre le destroyer américain *Cole*, lequel aurait pu bénéficier, localement, de complicités en haut lieu.

La marge de manœuvre du président Ali Abdallah Saleh s'est resserrée depuis les arrestations récentes de Yéménites membres présumés d'Al-Qaïda au Pakistan et aux Etats-Unis. L'explosion du pétrolier français le met en plus difficile posture encore. Après s'être appuyé sur les islamistes pour briser la rébellion des sudistes en 1994, il tentait depuis de marginaliser un courant profondément intégré à toutes les institutions du pays.

Sophie Shihab

[MBA ESCP-EAP]
IMM International Master's In Management
Global Executive MBA
> Un double diplôme, européen et américain

www.escp-eap.net

Purdue University
Tilburg University
ESCP-EAP
Central European University

• compatible avec une activité à plein temps
• 6 modules de 2 semaines répartis sur 2 ans
• rentrée 2003 : envoi des dossiers avant le 01.11.02

ESCP-EAP
Adrienne Burton-Lorite
Tél. : 01 49 23 27 91
E-mail : burton@escp-eap.net

ESCP-EAP
European School of Management
Learn everywhere. Manage anywhere.™

George W. Bush s'adresse à la nation au sujet d'une intervention en Irak

L'opinion américaine est favorable à une action militaire dans le cadre de l'ONU

WASHINGTON

de notre correspondant

Le discours que George W. Bush devait prononcer, lundi 7 octobre dans la soirée, à Cincinnati, dans l'Ohio, était destiné à galvaniser une opinion publique américaine certes convaincue du danger que représente l'Irak de Saddam Hussein, mais partagée sur la façon dont l'exécutif entend y faire face.

Samedi, dans le New Hampshire, où il est allé soutenir le candidat républicain pour le siège de sénateur en jeu lors des élections du 5 novembre, le président a donné un avant-goût des arguments qu'il devait développer lundi. Il a ajouté un élément nouveau, par rapport à son discours du 12 septembre à l'ONU, en expliquant que le régime en place en Irak « est coupable d'avoir déclenché deux guerres », contre l'Iran et contre le Koweït, et démontré qu'il était capable de « frapper sans prévenir ».

Dans son allocution hebdomadaire à la radio, M. Bush a présenté le même argument, en concluant : « Attendre, ne pas prendre de décision, ne pas agir ne sont pas des options possibles pour l'Amérique, car elles pourraient avoir pour conséquence une horreur soudaine et massive. »

Les sondages menés depuis deux semaines indiquent que les Américains sont majoritairement favorables à une offensive militaire, comportant l'engagement de troupes au sol, contre Saddam Hussein. Selon les instituts et la formulation de la question, la proportion de réponses positives varie entre 57 % et 68 %.

De façon inhabituelle, les pourcentages sont les mêmes chez les hommes et chez les femmes (à 2 points près dans l'enquête de Gallup), alors que, traditionnellement, l'écart est important lorsqu'il est question d'une guerre ou d'une opération militaire. Avant le début des opérations au Kosovo, la différence était de 10 points de pourcentage entre les hommes et les femmes favorables à cette action. Le fait qu'il en aille autrement, aujourd'hui, au sujet de l'Irak, s'explique par le lien que l'opinion établit entre les attentats du 11 septembre 2001 et le régime de Saddam Hussein.

Un peu plus de la moitié des Américains pensent que le dictateur irakien a été directement et personnellement impliqué dans les attaques sur New York et sur Washington.

L'administration de M. Bush n'a pas pu, jusqu'à maintenant, prouver que le régime irakien a participé, de quelque manière que ce soit, à ces attentats. Au cours des dernières semaines, l'équipe du président a affirmé que des dirigeants d'Al-Qaïda se trouvent actuellement en Irak et qu'une collaboration a existé



entre Bagdad et le réseau terroriste d'Oussama Ben Laden. Cependant, le rapport établi, dans l'opinion, entre l'Irak et le 11 septembre ne repose pas tant sur des faits établis que sur une assimilation entre le danger que représente Saddam Hussein et l'agression subie par les Etats-Unis il y a un peu plus d'un an. Les enquêtes des journaux, au travers d'entretiens menés dans tout le pays, montrent que le débat sur la guerre en Irak est largement conditionné par la conscience de la vulnérabilité de

Le débat sur la guerre en Irak est largement conditionné par la conscience de la vulnérabilité de l'Amérique

l'Amérique face à des ennemis prêts à tout pour lui porter des coups.

L'inquiétude liée au 11 septembre explique, d'ailleurs, que l'une des préoccupations du public, au sujet de la guerre contre Saddam Hussein, soit qu'elle puisse affaiblir la lutte contre le terrorisme. Ce souci, exprimé notamment par Bill Clinton, par Al Gore et par d'autres personnalités démocrates, n'est partagé, toutefois, que par moins du tiers des Américains, selon Gallup : la majorité d'entre eux pensent qu'une offensive contre Saddam Hussein n'aura pas de conséquences sur les efforts menés contre Ben Laden et contre le

terrorisme islamiste. La plupart d'entre eux s'attendent, en revanche, qu'une guerre en Irak ait pour conséquences des opérations terroristes, y compris aux Etats-Unis, ainsi qu'une déstabilisation de tout le Proche-Orient et une crise économique. Une majorité (54 % contre 42 %) s'attendent, en outre, à une guerre longue. Cela n'empêche pas les Américains d'être plus favorables à une guerre contre Saddam Hussein qu'ils ne l'étaient, il y a douze ans, au lendemain de l'invasion du Koweït par les troupes irakiennes.

Comme en 1990, en revanche, l'opinion souhaite que l'exécutif agisse dans le cadre de l'ONU. Faute d'accord de l'organisation internationale, 37 % seulement des Américains, selon Gallup, estiment que le président Bush devrait engager les Etats-Unis dans une action contre Saddam Hussein, et 58 % y sont hostiles. A une question différente, portant sur l'envoi de troupes au sol, 46 % des Américains s'y déclarent favorables avec l'accord de l'ONU, 37 % l'approuvent même sans cet accord, et 14 % y sont opposés dans tous les cas.

Si la tendance dominante est nette, elle ne va pas sans contradictions, qui expliquent, par exemple, que la grande majorité approuve la façon dont M. Bush gère la question irakienne, mais que près de la moitié des Américains pensent que le président n'a pas une politique claire. Ils souhaitent que le Congrès pose à l'exécutif davantage de questions qu'il ne l'a fait jusqu'à maintenant et qu'il ne lui donne en aucun cas un blanc-seing.

Patrick Jarreau

L'aviation irakienne, affaiblie mais toujours présente

Des Mig-25 ont survolé la zone d'interdiction aérienne dans le sud du pays

L'AVIATION de combat irakienne n'est pas aussi moribonde qu'on l'a imaginé et, peut-être, l'a-t-on enterrée trop vite. Donnée pour vieillotte et largement sous-équipée ou sous-entraînée, elle continue à se manifester, y compris dans les zones d'exclusion aérienne édictées par Washington et Londres, d'où ses avions sont en principe interdits de voler depuis 1991.

Certes, cette aviation irakienne se montre rarement. Mais elle est suffisamment présente dans le ciel pour que nul, à en juger par des confidences du chef d'état-major interarmées américain, le général Richard Myers, ne puisse prétendre que l'espace aérien irakien a été vidé de tout mouvement d'avions ou d'hélicoptères de Saddam Hussein. A l'exception de vols à caractère humanitaire, qui, eux, sont autorisés au cas par cas.

Dernier avatar connu, mais encore peu commenté : dans le sud du pays, le 24 septembre, trois Mig-25 ont survolé la zone en deçà du 33° parallèle, où patrouillent avions américains et britanniques pour empêcher Bagdad de s'en prendre aux populations chiites. Ces trois avions ont même pénétré profondément à l'intérieur de la zone, sans avoir été inquiétés par l'aviation américaine et britannique qui mobi-

lisent, pour la protéger, 150 appareils servis par 6 000 hommes.

Pour les neuf premiers mois de l'année, les avions de la coalition ont affronté 206 menaces irakiennes – radars activés et pièces anti-aériennes en alerte ou en action – quasiment autant que dans le nord du pays où 45 avions américains et britanniques, servis par 1 400 hommes, veillent à la protection des Kurdes au delà du 36° parallèle.

UN PIED DE NEZ

Mais, dans le sud, de surcroît, à sept reprises depuis le début de l'année, y compris l'incident du 24 septembre, des avions irakiens sont apparus, défiant les interdictions de survol dont Bagdad a toujours dénié la légitimité internationale.

C'est un pied de nez des pilotes de Saddam Hussein à l'encontre de la coalition. D'autant que, jusqu'à présent, les experts estimaient que l'aviation irakienne était hors d'état de mener la moindre action, même d'envergure limitée. Avec ses 30 000 hommes, l'armée de l'air irakienne est créditée de quelque 320 avions de combat, dont 40 à 50 % seraient hors service, faute d'entretien et de pièces de rechange, voire hors d'âge.

A s'en tenir aux seuls Mig-25, la moitié de ces appareils voués à l'in-

terception est supposée tenir l'air, sur une flotte d'une demi-douzaine au sein d'une panoplie – tous modèles confondus – de 180 avions de défense aérienne. Sans compter les 140 avions d'attaque.

Les équipages irakiens sont censés devoir se contenter de 60 à 120 heures de vol par an, selon les types d'appareils, quand la moyenne de l'OTAN se situe entre 180 et 220 heures. Il apparaîtrait même que les jeunes pilotes irakiens se satisfont aujourd'hui de 20 heures par an, façon de dire qu'ils sont loin de pouvoir prétendre être accoutumés à leurs « machines ».

Au vu de ces considérations, à quoi correspondent les vols de Mig-25 en question et d'où vient l'inquiétude des Américains ? De l'aptitude des pilotes irakiens – tels des kamikazes – à mener, en solo ou en formations réduites, des raids-suicides de pénétration à basse altitude contre des troupes au sol. L'efficacité de ces missions n'est pas garantie à l'avance. Mais l'Irak est supposé avoir gardé d'importants stocks de munitions aériennes ou de bombes à fragmentation qui, avec des charges chimiques ou biologiques, pourraient menacer un déploiement de la coalition.

Jacques Isnard

Les forces loyales au président Gbagbo ont engagé la bataille de Bouaké

Après avoir refusé la trêve négociée par des médiateurs ouest-africains, le chef de l'Etat ivoirien tente de réduire la rébellion par les armes

BOUAKÉ

de notre envoyé spécial

Chargé de négocier une sortie de crise, le « groupe de contact » de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cedeao) a quitté Abidjan, dimanche 6 octobre en fin de journée, sans avoir pu convaincre le président ivoirien, Laurent Gbagbo, de signer un cessez-le-feu avec les rebelles qui contrôlent le nord du pays.

La diplomatie ayant échoué, les armes se sont aussitôt mises à parler à Bouaké, la « capitale » des soldats rebelles, désormais prise dans un étau. Passée aux mains des mutins il y a quinze jours, la ville, située dans le centre du pays, a été prise en tenaille par les forces de l'armée régulière, qui a acheminé des renforts pour la reconquérir. Des mouvements de troupes régulières ont été signalés, de même que l'atterrissage, dimanche à Yamoussoukro – la capitale administrative, à une centaine de kilomètres au sud –, d'un avion-cargo immatriculé au Tadjikistan, qui aurait déchargé 3 tonnes de munitions et des mortiers de 80 mm.

L'armée s'approche de Bouaké par l'est. Dimanche, elle avait dépassé la position tenue par l'armée française, à seulement 5 kilomètres de la ville. En fin de journée, dans le centre de Bouaké, on pouvait entendre les échanges de tirs venant de l'est. Les rebelles, de leur côté, ont acheminé d'importants renforts en provenance du nord du pays et, en particulier, depuis Korhogo, à environ 100 kilomètres de la frontière avec le Burkina Faso.

La « bataille de Bouaké » a ainsi commencé. Dimanche, en milieu de journée, des tirs nourris avaient été entendus venant de la caserne de gendarmerie, située dans la partie sud de l'agglomération. Au même moment, des détonations plus sourdes étaient nettement audibles venant du sud-ouest. Des combats étaient effectivement signalés en direction de Sakassou, une sous-préfecture conquise par les rebelles, pratiquement sans combat, il y a une semaine. Au nord, en revanche, et au sud, sur l'axe principal reliant Bouaké à Yamoussoukro, le front est resté calme pendant la journée.

OPÉRATIONS DE RATISSAGE

Les tirs de dimanche, en partie d'armes lourdes, ont duré près de deux heures. Ils semblaient s'être terminés à l'avantage des rebelles, restés maîtres de la deuxième ville ivoirienne au prix de quelques blessés, selon des sources médicales. Dimanche soir, alors que les opérations de ratissage étaient entreprises dans le sud de la ville pour prévenir une éventuelle infiltration nocturne, le flou subsistait tant sur l'enchaînement des événements que sur le bilan militaire des opérations. Les mutins étaient dans l'incapacité de confirmer si Sakassou était tombée entre les mains des forces régulières.

En fait, une certaine confusion avait déjà régné tout au long de l'après-midi. Selon le capitaine Tuo Fozie, qui se présente comme le chef des militaires rebelles à Bouaké, des éléments de l'armée gouvernementale, venus de nuit par la brousse de la ville proche de Tiébissou, au sud, auraient attaqué par surprise Sakassou. Des gendarmes, de leur côté, auraient réussi à s'infiltrer dans Bouaké au cours de la nuit de samedi à dimanche, à la faveur d'une coupure d'électricité. Repérés le lendemain matin, la gendarmerie a été attaquée par les rebelles, qui affirment avoir fait près de 80 prisonniers. En fin de journée, le bâtiment a été pillé.

En fin d'après-midi, ces gendarmes présumés, des dizaines d'hommes en short et en sandales pour certains, en boubou pour d'autres, ont été transférés sous bonne garde dans les bâtiments du 3^e bataillon de l'armée ivoirienne, qui sert de quartier général aux rebelles. Le transfert, à pied, a duré près d'une heure. Il a été très pénible pour les prisonniers. Tout au long du parcours, ils ont dû subir les quolibets d'une foule hostile, tenue à l'écart à coups de rafa-

les d'armes automatiques tirées par les rebelles quand la pression devenait trop forte. Une frayeur douloureuse luisait dans les yeux de certains des « infiltrés ». D'autres faisaient le signe de la croix pendant que la foule hurlait : « Tuez-les !, Tuez-les ! »

L'offensive de dimanche de l'armée régulière a signé la fin des espoirs d'une trêve que les ministres africains de la Cedeao s'étaient efforcés de faire aboutir.

mique, ils ne cachaient pas leur agacement face à ce « contre-temps » qui a miné la crédibilité de leur médiation. Journée de dupes également pour les rebelles qui étaient restés à Bouaké l'arme au pied. Journée de dupes, enfin, pour les militaires français, positionnés à la sortie de Bouaké et qui devaient acheminer la délégation rebelle et assurer sa sécurité à Yamoussoukro.

Si le temps des armes est de

Paris presse Abidjan de signer la trêve

Après le refus du président Laurent Gbagbo de signer le cessez-le-feu qu'ils avaient négocié depuis jeudi dernier, les médiateurs ouest-africains ont quitté Abidjan, dimanche soir. « Nous sommes venus ici avec les meilleures intentions. Maintenant c'est le problème de la Côte d'Ivoire », a déclaré, visiblement agacé, le ministre ghanéen de la défense.

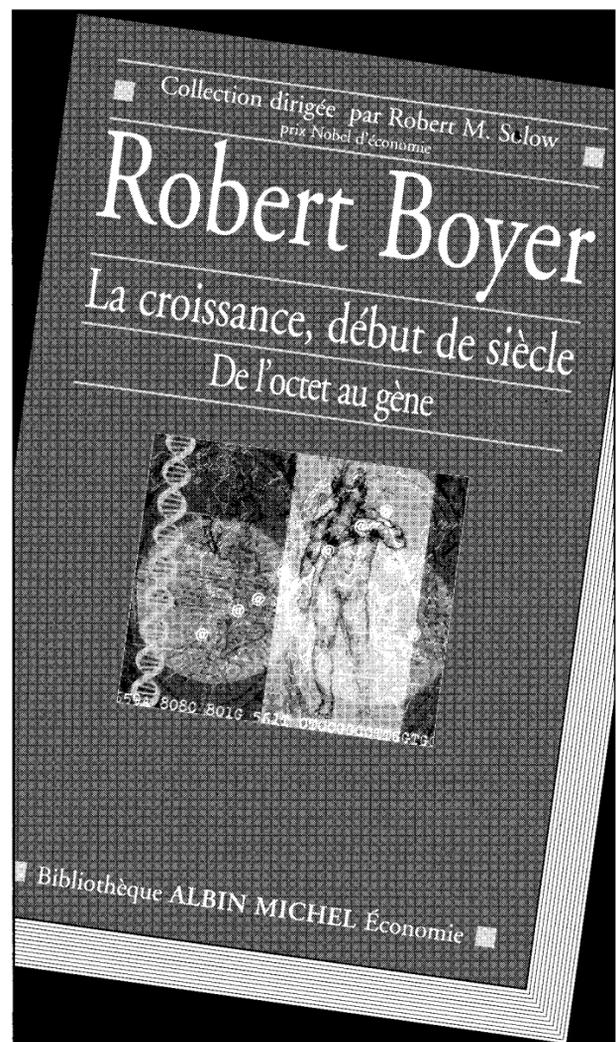
Lundi matin, sur RTL, le chef de la diplomatie française, Dominique de Villepin, a déclaré : « Il est important que Laurent Gbagbo signe l'accord, [car] nous pensons qu'il n'y a pas de solution militaire à la crise. » Il a ajouté que Paris était « inquiet de l'évolution de la situation », expliquant que celle-ci « exigeait le dialogue » entre le gouvernement et les forces rebelles qui contrôlent tout le nord du pays depuis le 19 septembre. Près de 20 000 ressortissants français vivant en Côte d'Ivoire, la France y a dépêché, en renfort aux 650 soldats « prépositionnés » en permanence sur une base à Abidjan, environ 350 militaires, qui se sont établis une « plate-forme » à Yamoussoukro et un « point d'appui » près de Bouaké. — (AFP)

« J'ai eu un rendez-vous téléphonique à 9 h 30 ce matin avec les négociateurs. Mon téléphone est resté silencieux », a constaté Tuo Fozie, dimanche soir.

Déjà, la journée de samedi avait été une journée de dupes pour tous les acteurs de la crise en Côte d'Ivoire. Ce fut le cas pour les représentants de la Cedeao, qui ont attendu en vain à l'aéroport de Yamoussoukro un document officiel d'Abidjan accédant à l'officier chargé de signer le cessez-le-feu au nom des autorités. A l'heure de retourner dans la capitale écono-

retour, chacun des camps s'efforce de mobiliser en sa faveur les civils. Alors que des « marches patriotiques », rassemblant parfois des centaines de milliers de personnes, se multiplient dans le Sud, contrôlé par le gouvernement, samedi à Bouaké, plusieurs dizaines de milliers de manifestants ont défilé dans le centre-ville. Les mots d'ordre étaient les mêmes que les jours précédents : « On ne veut pas Gbagbo », « L'armée française, dehors ! »

Jean-Pierre Tuquoy



AUTOPSIE DE LA « NOUVELLE ÉCONOMIE »

ALBIN MICHEL

Avec près de 47 % des voix, Lula manque de peu d'être élu au premier tour président du Brésil

Le candidat du Parti des travailleurs devra affronter, le 27 octobre, au second tour, son rival José Serra, arrivé deuxième avec 24 % des suffrages, dont le parti est un allié potentiel au Congrès

RIO DE JANEIRO

de notre correspondant

La victoire annoncée de Luis Inacio Lula da Silva est différée au dimanche 27 octobre. Selon les résultats partiels divulgués par le Tribunal supérieur électoral (TSE) et portant sur 84 % des électeurs inscrits, le candidat du Parti des travailleurs (PT) à l'élection présidentielle, dont le premier tour a eu lieu dimanche 6 octobre, recueillait avec une tendance au tassement, près de 47 % des suffrages exprimés. Son rival, José Serra, ancien ministre de la santé, réalisait, avec 24 % des voix, un score supérieur à celui que lui accordaient les derniers sondages.

La mission du dauphin désigné du président sortant, Fernando Henrique Cardoso, pour le second tour fixé dans trois semaines, paraît cependant d'autant plus impossible que les électeurs des candidats classés en troisième et quatrième position, respectivement l'ex-gouverneur de l'Etat de Rio, Anthony Garotinho (17 %), du Parti socialiste brésilien, et le centriste Ciro Gomes, ancien gouverneur de l'Etat du Ceara (12 %), devraient massivement reporter leurs suffrages sur le représentant de l'opposition.

17 % D'ABSTENTION

Seuls des « faits nouveaux » pourraient, d'après les commentateurs politiques sollicités par les chaînes de télévision, perturber les pronostics favorables à Lula.

Ces élections générales (législatives et des gouverneurs, en plus de la présidentielle) se sont déroulées sans incident notable. Bien que le vote soit, en théorie sous peine d'amende, obligatoire au Brésil, les abstentions (en recul sensible par rapport à 1998) ont quand même atteint 17 %.

Ce résultat est celui qui incommodait le plus, avant le verdict, les marchés financiers. En premier lieu, parce que le report de l'épilogue attendu – l'élection de Lula – hypothèque l'entrée en fonctions, avant l'ouverture de la prochaine législature prévue pour janvier 2003, du futur gouverneur de la Banque centrale du Brésil, dont la nomination doit être approuvée par le Sénat.

Alors que le real est la cible d'attaques spéculatives nourries par les risques croissants de défaut sur la dette publique, l'incertitude prolongée concernant le successeur d'Arminio Fraga, ex-gérant d'un fonds d'investissements du financier George Soros, ne peut, à l'évidence, qu'exacerber la nervosité des marchés. A partir de ce lundi, l'évolution du cours du dollar en reflétera les humeurs.



Le candidat du Parti des travailleurs (PT), Luis Inacio Lula da Silva, congratué ici par ses partisans après avoir voté dans son quartier de Sao Bernardo do Campo, près de Sao Paulo, dimanche 6 octobre, n'a pas réussi à l'emporter au premier tour de l'élection présidentielle au Brésil, mais il reste largement favori pour le second tour du 27 octobre.

L'autre implication négative découlant, pour les milieux d'affaires, du deuxième tour entre le candidat du PT et celui du gouvernement a trait aux coalitions susceptibles de composer une majorité présidentielle au Congrès, sans laquelle Lula serait réduit à l'impuissance.

Le PT et les petits partis de gauche ne rêvent pas même, malgré une percée notable au Sénat révélée par les résultats partiels, d'entamer la suprématie parlementaire actuellement exercée par les formations du centre et de la droite.

Or, après avoir pris soin d'alerter ses partisans sur la nécessité de négocier un accord de gouvernement, Lula va justement affronter maintenant le candidat du Parti de la social-démocratie brésilienne (PSDB), « l'allié potentiellement le plus naturel du PT », aux dires d'un dirigeant patronal. Avec tout le tact possible, s'il ne veut pas compromettre un projet d'alliance entre les deux partis.

Quelle stratégie va désormais

adopter José Serra dans le rôle du challenger n'ayant rien à perdre ? Les patrons de la Fédération des industries de l'Etat de Sao Paulo espèrent que le dernier round ne tournera pas à l'empoignade. Cette dérive est d'abord redoutée parce qu'elle aurait, en faisant le jeu des spéculateurs, des conséquences immédiates sur la santé précaire du real. A un autre niveau, elle mettrait tout simplement en danger, en cas de dégâts irréparables dans les relations entre le PT et le PSDB, la « gouvernabilité » du pays dans la perspective d'une victoire de Lula.

MONTÉE EN PUISSANCE DU PT

Pour ce qui est des élections annexes à la présidentielle, le PT confirme, sur la plupart des fronts, sa montée en puissance dans la foulée de l'envolée de son chef historique. A Sao Paulo, l'ancien guérillero maoïste, José Genoïno, a causé la plus grande surprise de ce scrutin en se qualifiant, aux dépens de Paulo Maluf, figure de la droite

populiste brésilienne depuis plus de quarante ans, pour le deuxième tour qui l'opposera au gouverneur Geraldo Alckmin, du PSDB.

Par ailleurs, les candidats du parti à la réélection étaient en passe de l'emporter dès le premier tour dans les Etats du Mato Grosso do Sul et d'Acre, tandis que celle de l'Amapa se trouvait en ballottage favorable. En revanche, dans le Rio Grande do Sul, Tarso Genro, ancien maire de Porto Alegre, n'est arrivé qu'en seconde position et risque de ce fait la défaite face à un outsider, Germano Rigotto, d'un parti centriste.

Les augures étaient également défavorables au PT à Rio, où la gouverneure noire, Benedita da Silva, postulante à sa propre succession, voyait fondre au fil du dépouillement ses espoirs de se maintenir en course face à Rosinha Garotinho, épouse d'Anthony Garotinho, le candidat à l'élection présidentielle.

Jean-Jacques Sévillia

Journée calme à Rio, côté plage, côté favelas

Aucun incident n'a entaché le vote dans la mégapole brésilienne

RIO DE JANEIRO

de notre envoyée spéciale

A Ipanema, en ce début de dimanche qui promet d'être ensoleillé, les familles commencent à déplier serviettes et pliants à la plage. Les rues s'animent en milieu de matinée. A chaque carrefour, des jeunes (et des moins jeunes) agitent des drapeaux et distribuent des prospectus. Des voitures couvertes de slogans passent en klaxonnant. Chaque lampadaire disparaît sous des nuées d'affiches où cohabitent la photo des candi-

dates et leur numéro. « Je suis émue parce que c'est la première fois que je vais voter en pensant que la gauche peut arriver au pouvoir », dit Tania Dias, professeur de littérature à l'université de Rio. Devant un bureau de vote, deux jeunes filles sont assises sur un drapeau du Parti des travailleurs (PT) largement déployé.

A Rocinha, l'une des plus grandes favelas de Rio, Orlando explique pourquoi il a voté Ciro Gomes. « Il n'y a que Lula pour qui je ne voterai jamais », dit-il. « Aujourd'hui, on a un président qui a fait des études et le pays a d'énormes difficultés. J'imagine les problèmes que nous aurions avec un type qui n'a aucune formation », ajoute-t-il. Les fois précédentes, Orlando a voté pour Fernando Henrique Cardoso et, s'il n'a pas soutenu son dauphin, José Serra, c'est parce que cela aurait été « la continuation du second mandat de FHC qui n'est pas bon ».

A Rocinha, où vivent plusieurs dizaines de milliers de personnes, les rues grouillent de monde mais il n'y a ni policiers, ni militaires. Le sol est jonché de milliers d'affichettes. Des enfants jouent par terre avec les épiluchures laissées par le marché du matin.

« C'EST SON TOUR »

Assise dans son échoppe, dans le petit marché de produits de contrebande, à l'entrée de la favela, Maria das Graças, immigrante du Nordeste, n'a jamais douté de son vote. « Les types de la mairie ont voulu nous expulser. Cette échoppe est mon gagne-pain depuis douze ans. Alors on a manifesté et la seule qui nous a aidés, c'est Liliam Sa, la candidate au Sénat de mon Eglise. C'est pour ça que je suis les orientations de mon pasteur : Garotinho comme président, Rosinha sa femme comme gouverneur et l'évêque » Crivella, comme sénateur ». Maria das Graças est une fidèle de l'Eglise universelle du Royaume de Dieu, (IURD), un mouvement d'obédience protestante néo-pentecôtiste. Adossé à un étal du marché aux

fruits et légumes de la place du Boiadeiro, Luciano, 20 ans, a choisi Lula comme président « parce qu'il a essayé plusieurs fois, c'est son tour et c'est un type qui s'occupe des pauvres et n'est pas d'accord avec les banquiers comme les autres ». Il vote aussi pour Rosinha « parce qu'elle va continuer la politique de son mari », ancien gouverneur de Rio.

A 17 heures, après la fermeture des bureaux de vote, en descendant de Santa Teresa, un quartier un peu bohème apprécié des intellectuels, des étudiants et des artistes, situé dans les collines qui surplombent le centre-ville, une rumeur annonce qu'à la place Cinelandia, un écran géant serait dressé pour suivre les résultats en direct.

Les gens s'y rendent lentement, mais il n'y a rien. Le bar l'Amarelinho est pris d'assaut. La plupart des clients portent des tee-shirts du PT. Des supporters arrivent de plus en plus nombreux, drapeaux roulés sous le bras. Le sigle du PT, une étoile à cinq branches à la Che Guevara se porte de toutes les manières : en boucles d'oreilles, au milieu des lunettes, tatoué sur le front.

Les gens se mettent en grappe autour des télévisions pour capter les flashes d'information. A chaque progression du PT, les clameurs s'élèvent. « Ole, ole, ole ole, Bene, Lula ! ». Les gens scandent « Brésil, urgent, Lula président ! ». On agite des fanions. On prend son portable pour partager un résultat avec un ami ailleurs dans la ville. Les sourires s'élargissent. Le brouhaha est assourdissant. L'excitation monte et à 20 heures, des feux d'artifice crépitent. Aux manifestations de joie provoquées par la montée du PT dans de nombreux Etats succède pourtant la déception du score de Lula. Chacun sait désormais qu'il ne passera pas au premier tour. A 21 h 30, les militants se dispersent. « Les gens travaillent demain », explique Geraldo.

Babette Stern

Dix Palestiniens tués dans la bande de Gaza

JÉRUSALEM. Au moins dix Palestiniens ont été tués par l'armée israélienne, dans la nuit du 6 au 7 octobre, lors d'une attaque lancée contre un quartier de la ville de Khan Younis, dans le sud de la bande de Gaza. Les blindés israéliens venaient du bloc de colonies israéliennes de Gush Katif, installées au cœur de l'étroit territoire. Ils ont investi dans la nuit le quartier Amal pour, selon un communiqué de l'Armée, « détruire des infrastructures terroristes dans [cette] place forte du Hamas », le Mouvement de la résistance islamique. Des activistes palestiniens mais aussi des civils ont été tués au cours des échanges de tirs qui ont suivi, selon des sources médicales palestiniennes. Plus tard dans la matinée, l'hôpital de Khan Younis a été la cible de tirs israéliens, selon des témoins palestiniens. Le bloc de colonies de Gush Katif est souvent visé par des tirs de mortiers palestiniens qui, jusqu'à présent, ont causé principalement des dégâts matériels. – (Corresp.)

Washington renoue le contact avec la Corée du Nord

TOKYO. Le secrétaire d'Etat américain adjoint, James Kelly, a achevé, samedi 5 octobre, des entretiens avec le numéro 2 du régime nord-coréen, Kim Yong-nam, président de l'Assemblée suprême du peuple. De tels contacts étaient suspendus depuis la visite en République populaire démocratique de Corée (RPDC), en octobre 2000, de l'ex-secrétaire d'Etat américaine Madeleine Albright. Mais Washington n'a pas cherché à donner de la publicité à la visite de M. Kelly. Ce laconisme manifeste l'irritation de la Maison Blanche, contrainte à faire un geste envers la Corée du Nord : la récente visite à Pyongyang du premier ministre japonais Junichiro Koizumi et la relance de la coopération entre les deux Corées ont placé Washington dans la position de devoir apparaître au moins faire preuve de bonne volonté envers l'un pays « diabolisé » par Washington. Les initiatives de Séoul et de Tokyo ont enclenché une dynamique de dialogue qui vise à circonvenir pacifiquement le risque représenté par la RPDC et qui apparaît de plus en plus comme un contrepoint à l'option militaire de George Bush. – (Corresp.)

Les pro-européens remportent les élections législatives en Lettonie

RIGA. Le tout nouveau parti de l'ancien gouverneur de la Banque centrale, Einars Repse, favorable à l'entrée de son pays dans l'Union européenne et dans l'OTAN, a gagné les élections législatives du 5 octobre en Lettonie. Avec un taux de participation de 72,49 %, le parti Nouvelle Ere de ce « Monsieur Propre » de 41 ans, très populaire, aura 26 des 100 sièges, mais 24 iront à la formation Pour les droits de l'homme dans une Lettonie unie, qui groupe trois partis de la minorité russo-phonie, représentant le tiers de la population. Ce regroupement est favorable à l'UE, mais demande un report de l'adhésion à l'OTAN. Il ne fera pas partie de la coalition gouvernementale, a indiqué, dimanche, un conseiller de M. Repse. – (AFP.)

DÉPÊCHES

■ **GÉORGIE** : à la veille d'un sommet de la CEI, qui se tient lundi 7 octobre en Moldavie, le président géorgien Edouard Chevardnadze a finalement extradé en Russie 5 des 13 combattants tchétchènes qui s'étaient réfugiés en Géorgie – où ils avaient été arrêtés le 25 août – et étaient réclamés depuis par la Russie. MM. Chevardnadze et Poutine ont semblé enterrer la hache de guerre, dimanche, en annonçant la création future de patrouilles communes de garde-frontières russes et géorgiennes le long de leur frontière commune. – (AFP, AP.)

■ **ALLEMAGNE** : quatre des cinq personnes interpellées, samedi 5 octobre, ont été libérées, dimanche, sans que les soupçons de menées terroristes pesant sur elles aient été confirmés, a annoncé le parquet fédéral allemand. Le cinquième suspect, un Algérien, reste en détention préventive pour infraction à permis de séjour. Le parquet fédéral avait confirmé, samedi, avoir ouvert une enquête contre plusieurs personnes qui se réunissaient dans un lieu de prière musulman, à Cottbus, dans l'est du pays. « Aucun projet concret d'attentat n'a pu être établi selon les éléments actuels de l'enquête », a annoncé, dimanche, le ministère public. – (Corresp.)

■ **GUATEMALA** : un ancien colonel été condamné, jeudi 3 octobre, à trente ans de réclusion pour avoir ordonné l'assassinat d'une anthropologue, en 1990, au Guatemala. Le colonel Juan Valencia, ex-membre de l'Etat-major de la présidence, était accusé d'avoir été le commanditaire de l'assassinat de l'anthropologue Mirna Mack, le 11 septembre 1990. Celle-ci avait été tuée alors qu'elle faisait une enquête sur les cas de personnes déplacées par la guerre civile qui sévissait alors au Guatemala. L'auteur matériel du crime, Noel de Jesus Beteta, membre des services de renseignements de l'armée, reconnu coupable, a été condamné en 1994 à 30 ans d'emprisonnement. – (AFP.)

■ **AUTRICHE** : le parti d'extrême droite FPÖ a perdu plus de la moitié de ses sièges dans les conseils municipaux de la province du Burgenland (sud-est), lors d'élections tenues dimanche 6 octobre. Le FPÖ (Parti libéral) n'a obtenu que 5,1 % des voix, contre 9,2 % lors des municipales de 1997 et il ne contrôle plus que 96 sièges sur 3 064 dans les conseils municipaux de la province, contre 203 auparavant. Avec 48,9 % des suffrages, en hausse de 3,8 points par rapport à 1997, le Parti social-démocrate (opposition) sort grand vainqueur du scrutin. Le Parti du peuple (ÖVP, conservateur, au pouvoir) recueille 43,2 % des voix, en hausse de 1,5 point sur 1997 tandis que les Verts (opposition) obtiennent 2,8 %, contre 3,9 %, il y a cinq ans. – (AFP.)

CORRESPONDANCE

Une lettre de Boris Berezovskii

A la suite de notre article intitulé « L'oligarque russe Boris Berezovskii soupçonné de "blanchiment aggravé" par la justice française » (Le Monde du 6 juillet), nous avons reçu de M. Berezovskii la mise au point suivante :

Vous publiez des informations particulièrement erronées, à tout le moins celles me concernant, aux termes desquelles je suis soupçonné de m'être livré à du blanchiment d'argent, notamment dans le cadre de détournements de fonds de la compagnie aérienne russe Aeroflot.

Je conteste de la manière la plus véhémente toute implication dans cette affaire. Les allégations retenues à mon encontre sont la repré-

se de contre-vérités majeures propagées pour me punir de l'opposition que je n'ai cessé de manifester à la politique du président Poutine, en particulier sur l'affreuse guerre en Tchétchénie.

Il n'y a qu'un fait de vrai : quand j'étais membre du Conseil de sécurité russe, j'ai en effet, à la demande de l'administration française, obtenu la libération du journaliste français Brice Fleutiaux, détenu en Tchétchénie. La libération de cet otage français a été obtenue sans aucun paiement. Contrairement à ce que vous prétendez, la mise en liberté de M. Fleutiaux ne m'a rien coûté, et je n'ai jamais dit ou fait dire que cela m'avait coûté « beaucoup d'argent ».

INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT

ISM

www.ism-mba.edu
FULLY ACCREDITED*

*Programmes accrédités aux USA & Europe, exclusivement pour cadres et dirigeants. Séminaires en anglais, avec professeurs américains, compatibles avec votre vie professionnelle. Profil des participants : 30-45 ans, 41 nationalités, diplômés Enseignement Supérieur, avec une moyenne de 10 années d'expérience professionnelle.

Admissions : janvier, avril, octobre.

MBA

Multicultural in International Management
MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION

■ "Part or full-time" sur 12 mois, 520 heures et thèse : Paris, New York, Tokyo

ieMBA

International Executive
MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION

■ "Part-time" sur 12 mois : 520 heures et thèse, plus 120 heures en option, 10 ou 15 séminaires intensifs à Paris et 1 ou 2 mois à New York, ou séminaires bimensuels à Paris

DBA

DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION

■ pour titulaires d'un MBA ou équivalent
■ "Part-time" sur 24 mois : séminaires mensuels intensifs et spécialisés à Paris. 320 heures et thèse

Ph. D

PHILOSOPHY DOCTORATE

■ Pour titulaire d'un Doctorate of Business Administration ou équivalent
■ "Part-time" sur 24 mois : Séminaires individuels et thèse

e-LEARNING : TOUS PROGRAMMES

International School of Management :
148, rue de Grenelle 75007 Paris
Tél. : + 33 1 45 51 09 09 - Fax : + 33 1 45 51 09 08
e-mail : info@ism-mba.edu - http://www.ism-mba.edu
Programmes gérés à New York par ISM, USA

ISM

Sept ans après la guerre, les partis nationalistes arrivent encore en tête aux élections en Bosnie

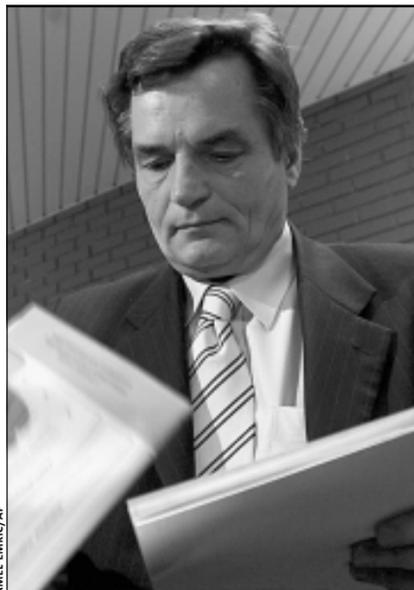
Le Musulman Sulejman Tihic (SDA), le Serbe Mirko Sarovic (SDS) et le Croate Dragan Covic (HDZ) ont été élus à la présidence collégiale. Le faible taux de participation a desservi les partisans du changement

IL FAUDRA attendre les résultats définitifs du scrutin du dimanche 6 octobre et de futures tractations politiques pour savoir qui va diriger la Bosnie-Herzégovine, aucun parti ne semblant être en mesure d'obtenir seul une majorité absolue, et les coalitions étant fragiles dans un pays aux institutions très complexes. Il était toutefois acquis, lundi, selon des résultats partiels, que les élections présidentielles, législatives et cantonales consacrent une nouvelle fois, sept ans après la fin de la guerre, la victoire des mouvements nationalistes.

Symboliquement, la présidence collégiale est d'ores et déjà gagnée par les trois candidats nationalistes, le Musulman Sulejman Tihic (Parti d'action démocratique, SDA), le Serbe Mirko Sarovic (Parti démocratique serbe, SDS) et le Croate Dragan Covic (Communauté démocratique croate, HDZ). Selon des résultats diffusés par les partis politiques eux-mêmes, le SDS et le HDZ arriveraient d'ailleurs largement en tête dans les territoires que leurs forces ont conquis, avec l'aide respective de la Serbie et de la Croatie, durant le conflit, soit 70 % du pays.

SITUATION FLOUE

La situation était en revanche encore floue, lundi matin, dans la Bosnie « républicaine », fidèle au pouvoir de Sarajevo et majoritairement peuplée de Musulmans, où le SDA de l'ex-président Alija Izetbegovic avait perdu le pouvoir en 2000 au profit d'une coalition formée par le Parti social-démocrate (SDP, multi-ethnique) de Zlatko Lagumdžija et le Parti pour la Bosnie-Herzégovine (SBIH, musulman modéré) d'Haris Silajdzic. Le SDA serait en tête, mais pas apte à gou-



Ancien bras droit de M. Izetbegovic pendant la guerre (1992-1995), Haris Silajdzic a été distancé, dimanche, par son concurrent du SDA (nationaliste) pour le poste revenant aux Musulmans à la présidence collégiale. M. Silajdzic avait quitté le SDA en 1996 et créé le SBIH, favorable à la multi-ethnicité. Le SBIH, qui faisait partie de la coalition sortante, se trouve de nouveau en position d'arbitre pour la formation du gouvernement.

verner seul. Le recul est net pour les sociaux-démocrates, qui ne sont pas parvenus, en deux ans, à convaincre la population qu'ils incarnaient le changement espéré. Le taux de participation de moins de 55 %, le plus faible jamais enregistré, a joué à son détriment, et il est possible que les nationalistes n'enregistrent d'ailleurs pas beaucoup plus de voix que ces dernières années.

L'arbitre du scrutin sera donc Haris Silajdzic, cet ancien bras droit d'Alija Izetbegovic, qui a refusé de dire, comme à chaque élection, s'il envisageait de former une coalition avec les nationalistes ou avec les sociaux-démocrates. Le scrutin devait pourtant mar-

quer un tournant pour la Bosnie.

C'est la première fois qu'il était organisé par les Bosniaques eux-mêmes, et non par les organisations internationales, et c'est la première fois que les élus vont gouverner quatre ans, au lieu de deux ans auparavant.

La campagne électorale, qui a eu lieu sans violence, a été marquée par de fortes pressions américaines et européennes incitant la population à se détourner du nationalisme et à choisir la voie des réformes et de l'intégration européenne, en clair à voter pour le SDP. Un message qui n'a pas été entendu dans un pays toujours divisé en trois territoires, hanté par la guerre, et qui subit encore au quotidien le natio-

nalisme et la misère. Les échecs économiques et sociaux des deux dernières années ont achevé de convaincre une jeunesse urbaine déjà démoralisée de ne pas prendre le chemin des bureaux de vote.

Dans un pays où les jeunes citadins diplômés consacrent des nuits entières à attendre devant les ambassades l'heure d'ouverture des services consulaires en espérant un visa de sortie définitive, les nationalistes avaient une chance évidente de remporter le scrutin en jouant sur les frustrations et les rancœurs. Ils furent d'ailleurs les seuls à animer, à leur manière, une campagne électorale fort terne.

« PRÉTENDU MASSACRE »

A Sarajevo, les jeunes militants islamistes du SDA, venus des campagnes, se sont affrontés cet été à la police, à l'occasion d'un match de football Bosnie-Yougoslavie, alors qu'ils cherchaient à molester les joueurs venus de Belgrade. A Banja Luka, les services du premier ministre bosno-serbe, Mladen Ivanic, et du SDS, ont diffusés en septembre un document niant le bilan du « prétendu massacre » de Srebrenica, l'épisode le plus sanglant de la guerre. Ils prétendent que « 2 000 à 2 500 Musulmans, dont environ 1 800 soldats », ont trouvé la mort dans la chute de l'enclave, alors que les familles ont déclaré avoir recensé 10 000 morts et disparus, et que les enquêteurs internationaux ont déjà exhumé 6 000 cadavres, entreposés dans une morgue à Tuzla. Autant d'épisodes qui, en prolongeant la logique qui a mené à la guerre et en ravivant les douleurs, ne contribuent pas à assainir un climat empoisonné.

Rémy Ourdan

Irlande du Nord : deux membres du Sinn Fein inculpés de « terrorisme »

Les institutions semi-autonomes sont menacées

LONDRES

de notre correspondant

En l'espace d'un week-end, l'ave-nir de l'Ulster s'est brutalement assombri. Un coup de filet de la police dans les bureaux du Sinn Fein (nationalistes catholiques), l'aile politique de l'Armée républicaine irlandaise (IRA), l'arrestation de quatre militants de ce parti, puis l'inculpation pour terrorisme de deux d'entre eux ont plongé la province dans sa plus grave crise depuis la mise en place des institutions semi-autonomes nées des accords dits « du Vendredi saint » (avril 1998). Résultat : le gouvernement d'Irlande du Nord, partagé entre catholiques et protestants, est proche de l'éclatement.

Tout a commencé vendredi 4 octobre, à l'aube, lorsque 200 policiers ont appréhendé les quatre militants, puis perquisitionné à leur domicile, à Belfast, et dans les bureaux du Sinn Fein au Stormont, siège du gouvernement et du Parlement. Ils ont saisi plusieurs centaines de documents et des fichiers informatiques, notamment des correspondances entre le bureau du ministre britannique chargé de l'Irlande du Nord, John Reid, l'armée britannique, Downing Street et le gouvernement de Dublin.

La police aurait aussi mis la main sur des listes de personnalités – près de 2 000, parmi lesquelles des politiciens de haut rang – assorties de détails (adresses, itinéraires), qu'elle présente comme des « listes de cibles » dressées par l'IRA. Selon le *Sunday Telegraph*, qui cite les services de sécurité, ces documents désignent Tony Blair sous le nom de code de « *Idiot naïf* ».

L'un des quatre activistes arrêtés, Denis Donaldson, 52 ans, vétéran de l'IRA, conseiller du président du Sinn Fein, Gerry Adams, et secrétaire parlementaire de ce parti à l'Assemblée locale, a été inculpé, dimanche, pour « possession d'informations susceptibles d'être utilisées à des fins terroristes ». Il devait être déferé lundi devant la justice. Une femme de 46 ans, Fiona Farrelly, a également été inculpée, dimanche, pour des chefs similaires. Elle était en possession d'un ordinateur portable renfermant les noms et adresses de gardiens de prison.

Les deux autres personnes gardées à vue sont Ciaran Kearney, gendre de M. Donaldson, et surtout William Mackessy, un ancien employé de l'administration britannique, dit « le Messenger ». Ce coursier, surpris en septembre 2001 en train de photocopier, dans le bureau même du ministre, des documents sensibles – dont un rapport militaire – avait été licencié au terme d'une procédure disciplinaire. Soupçonné d'être une « taupe » de l'IRA, il était, depuis, surveillé par les services secrets.

Certains des documents saisis étant récents, la police redoute qu'un réseau d'espionnage soit toujours en place dans les bureaux gouvernementaux. En mars, des documents ultra-secrets et des listes de détectives et d'informatrices avaient été volées, lors d'un cam-

biolage audacieux au commissariat de la police antiterroriste de Castlereagh, à Belfast. Les enquêteurs, preuves à l'appui, attribuant ce raid à l'IRA, Tony Blair avait alors mis en garde le Sinn Fein, déclarant notamment aux Communes : « L'absence de violences terroristes ne suffit pas. Il faut aussi clairement mettre un terme aux préparatifs de la violence. »

Cette fois, Londres ne cache pas la gravité de la crise. « Nous sommes dans une phase non seulement sérieuse, mais critique », a déclaré, dimanche, John Reid. « Nous attendons des réponses du Sinn Fein. Je suis totalement dévoué au processus de paix, mais je ne peux le maintenir lorsque ce genre de choses arrive. »

Les unionistes exploitent à fond l'événement qui coïncide, en outre, avec l'ouverture prochaine à Bogota (Colombie) du procès de trois proches de l'IRA accusés de collusion avec les guérilleros des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, marxistes). Le premier ministre protestant, David Trimble, chef du Parti unioniste de l'Ulster (UUP, protestant modéré) avait

« Nous attendons des réponses. (...)

Je ne peux maintenir le processus de paix lorsque ce genre de choses arrive »

JOHN REID

annoncé, il y a deux semaines, que son parti quitterait le gouvernement le 18 janvier si, d'ici là, l'IRA ne démantelait pas totalement son arsenal et ses structures. Ce départ pourrait maintenant avoir lieu dans les prochains jours. Les protestants accusent le Sinn Fein de violer l'esprit et la lettre des accords de paix, et de mener un double jeu. Selon un ministre unioniste, soit Gerry Adams « a perdu le contrôle de son mouvement, soit il n'est pas sincère », mais dans les deux cas, « Sinn Fein doit quitter l'exécutif ».

Les républicains rejettent en bloc les accusations portées contre eux. Ils accusent les unionistes d'avoir « trouvé un moyen de saboter le gouvernement ». Que peut faire Londres ? D'abord gagner du temps. Tony Blair s'entretiendra mercredi avec le premier ministre irlandais, Bertie Ahern et la semaine suivante avec les dirigeants du Sinn Fein. Il espère que David Trimble ne fera, d'ici là, rien d'irréparable.

En cas d'échec, Londres devra sans doute se résoudre à suspendre le gouvernement et l'assemblée semi-autonomes et à réimposer provisoirement son administration directe, pour éviter l'effondrement d'institutions si laborieusement mises en place.

Jean-Pierre Langellier

Le pape a canonisé le fondateur de l'Opus Dei

Avec 300 000 fidèles et plus de 80 pays représentés, l'Œuvre a démontré sa force

C'EST le 465^e saint canonisé par Jean Paul II depuis le début de son pontificat en 1978. Un record absolu. Le pape a en effet conduit à l'« honneur des autels », dimanche 6 octobre à Rome, José Maria Escriva de Balaguer (1902-1975), fondateur en 1928 de l'Opus Dei, dix ans seulement après l'avoir béatifié. Son « procès » aura été l'un des plus rapides de l'histoire avec celui de Thérèse de Lisieux (canonisée 28 ans après sa mort) et bientôt avec Mère Teresa.

Record aussi dans la participation des fidèles : en tenue stricte, près de 300 000 personnes avaient pris position sur la place Saint-Pierre et dans les artères environnantes, encadrées par 1 850 « volontaires » de l'Œuvre, pour une démonstration de force et de dévotion sans précédent, réglée par un ordre rompu à toutes les formes de discipline.

Quatre-vingts pays étaient représentés, ce qui donne une idée de l'extension de l'Opus Dei dans tous les continents. De même, le nombre et la diversité des hommes d'Eglise (près de 500 évêques et cardinaux) et des responsables politiques venus d'Espagne, d'Italie (de Gianfranco Fini, numéro deux du gouvernement Berlusconi, à Massimo d'Alema, ancien président du conseil de centre-gauche), d'Amérique latine et d'Afrique présents à la cérémonie soulignaient-ils le progrès de l'influence d'une organisation à

qui il est reproché de fréquenter les allées de tous les pouvoirs. Vingt-sept télévisions ont retransmis la manifestation. De France, un millier de fidèles avaient fait le voyage en bateau de Marseille au port romain de Civitavecchia.

« INCOMPRÉHENSIONS »

Une place d'honneur avait été réservée au chirurgien espagnol Manuel Nevado Rey, 70 ans, qui aurait été guéri d'une tumeur cancéreuse aux mains, grâce à l'intercession du fondateur de l'Opus Dei. C'est ce « miracle » qui a été pris en compte pour la canonisation. Une relique du nouveau saint a été portée en procession dans Rome, avant que, dans son homélie, le pape ne souligne l'actualité du message d'Escriva : « *La foi chrétienne s'oppose au conformisme et à l'inertie intérieure.* » Chaque chrétien a le devoir de « répandre dans la société, sans distinction de race, de classe, de culture ou d'âge, la conscience que nous sommes tous appelés à être des saints et à collaborer au salut de l'humanité ».

Le pape n'a pas craint d'affronter aussi les polémiques visant l'Opus Dei : sa collaboration avec le franquisme dans cette Espagne où sont nés le nouveau saint et son Œuvre (*Le Monde* du 4 octobre), sa culture du secret, son élitisme, ses finances, son goût des privilèges. « *Les incompréhensions et les difficultés ne manquent pas pour*

ceux qui cherchent à servir avec fidélité la cause de l'Evangile », a dit Jean Paul II. Ajoutant : « *Dieu purifie et modèle, avec la force de la croix, ceux qui sont appelés à le suivre.* » Répondant au reproche d'arrogance également adressé à l'Œuvre, il a invité tous ses membres à cultiver « un style évangélique d'humilité et de service ».

L'effort ainsi fait par le pape pour distinguer la mémoire et la spiritualité de José Maria Escriva (la « sanctification » de la vie ordinaire) des dérives reprochées à son Œuvre serait méritoire si l'on ne savait que Jean Paul II n'a lui-même cessé de favoriser le particularisme de l'Opus Dei. En 1982, il a créé pour lui un statut de prélature personnelle, un diocèse sans territoire, actuellement dirigé par Mgr Xavier Echevarria. Il a nommé plus d'une douzaine d'évêques appartenant à l'Œuvre, dont le cardinal Juan Cipriani, archevêque de Lima, fortement contesté au Pérou pour son rôle sous l'ex-présidence Fujimori.

Au Vatican, son influence est toutefois plus limitée qu'on ne le dit souvent. L'Opus Dei n'y compte que deux personnalités de marque, Mgr Julian Herranz, président du Conseil pontifical pour l'interprétation des textes législatifs, et Joaquin Navarro-Valls, porte-parole du Saint-Siège.

Henri Tincq

Des tarifs bas, même pour les affaires !

• Tarifs très compétitifs en aller retour journée Comparez ! Vous verrez...

• Toute réservation est modifiable Et ce jusqu'à une heure avant le vol pour 16 € par vol plus la différence en prix

• Des vols tôt le matin et tard le soir... Vous avez plus de temps sur place !

Au départ de Paris : Nice, Genève, Londres et Liverpool • Au départ de Nice : Paris, Genève, Londres, Liverpool et Amsterdam



easyJet.com

Bruxelles met en garde la Pologne, mal préparée à l'élargissement

Dans un rapport très attendu sur la situation des pays candidats, à deux mois de la clôture des négociations d'adhésion, la Commission estime qu'il n'y a pas lieu de mettre en cause la date de 2004, mais que d'importants efforts restent à faire d'ici là par les futurs membres

BRUXELLES

de notre bureau européen

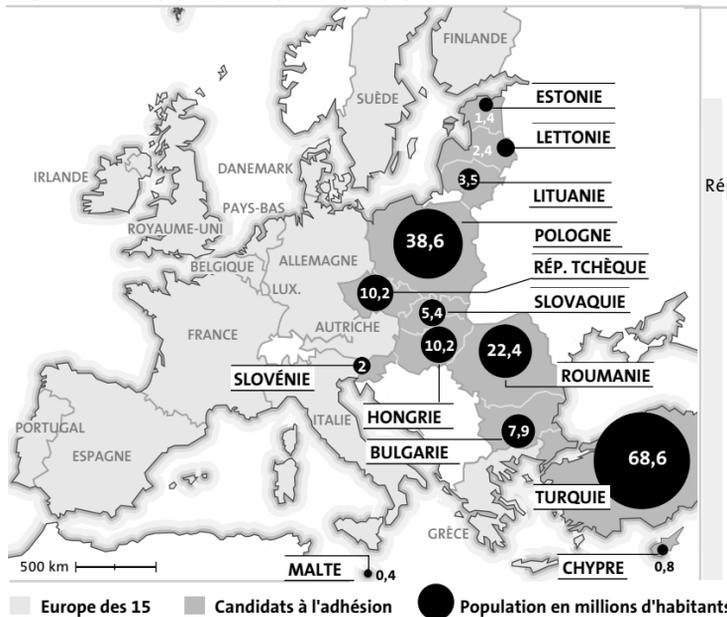
Ils sont dix. Ils ne sont pas prêts. Ils le seront lors de leur adhésion début 2004. C'est le pari que fait le commissaire chargé de l'élargissement, l'Allemand Günter Verheugen. Dans son rapport, qui doit être adopté par la Commission mercredi 9 octobre, M. Verheugen recommande que dix pays (Pologne, Hongrie, République tchèque, Slovaquie, Estonie, Lettonie, Lituanie, Slovaquie, Chypre et Malte) achèvent leurs négociations d'adhésion avec l'Union au sommet de Copenhague mi-décembre.

L'idée est qu'ils signent les traités d'adhésion au printemps 2003, adhèrent début 2004 à l'Union et participent aux élections européennes du printemps 2004. Seul un deuxième « non » irlandais au traité de Nice lors du référendum du 19 octobre prochain semble pouvoir faire dérailler ce processus.

Ce big bang, qui fera passer l'Union de quinze à vingt-cinq membres, est le fruit du volontarisme des capitales et de M. Verheugen, qui plaident depuis des années pour un élargissement important : l'Allemagne, notamment, ne veut en aucun cas laisser son voisin polonais à la traîne de l'Europe. « Mais les dix candidats ne sont pas tous sur la même ligne de départ », s'inquiète le cabinet d'un commissaire à la lecture du rapport. La Pologne, dont la population dépasse celle des neuf autres réunis, est lanterne rouge, suivie de Malte et de la Lettonie, qui essuient de sévères critiques. Au milieu, on trouve la Hongrie et la République tchèque, qui semblent avoir relâché leurs efforts, et la Slovaquie, qui a plutôt rattrapé son retard. En tête, Chypre et la Slovaquie sont presque prêts.

Pour entrer dans l'Union, les candi-

LES TREIZE PAYS CANDIDATS À L'ADHÉSION



■ Europe des 15 ■ Candidats à l'adhésion ● Population en millions d'habitants

	PNB/habitant, comparé à la moyenne communautaire, en %	Part de la population agricole, en % de la population active
Chypre	80	4,9
Slovénie	69	9,9
Rép. tchèque	57	4,6
Malte	55	2,2
Hongrie	51	6,1
Slovaquie	48	6,3
Estonie	42	7,1
Pologne	40	19,2
Lituanie	38	16,5
Lettonie	33	15,1
Bulgarie	28	26,7
Roumanie	25	44,4
Turquie	22	35,4

Source : Eurostat, basé sur les statistiques nationales

ats doivent respecter trois critères fixés au Sommet de Copenhague en juin 1993 : être une démocratie et un Etat de droit ; être une économie de marché, capable de résister à la concurrence du marché unique ; avoir transposé en droit interne toutes les règles de l'Union - « l'acquis communautaire », en jargon bruxellois —, et surtout les appliquer.

Si officiellement, les dix candidats sont des démocraties, ils doivent poursuivre leurs efforts pour former leur administration, renforcer leur système judiciaire, protéger les minorités, lutter contre la corruption. Selon la Commission, celle-ci « reste une cause de souci

majeur » en Lettonie, République tchèque, Slovaquie, et Pologne. Cette dernière a droit à un sévère rappel à l'ordre : « Des efforts substantiels sont nécessaires pour obtenir des résultats concrets qui ont été jusqu'à présent limités, et en particulier pour développer une culture politique, administrative et de business capable de résister à la corruption ».

MOYENS DE PRESSION

A Prague, le crime économique est une cause de « souci majeur ». En Lettonie, « les conditions de détention préventive nécessitent une attention continue » et ce pays doit « accélérer » le processus d'intégra-

tion de sa forte minorité russe.

Economiquement, les dix sont pauvres : le produit intérieur brut par habitant n'atteint pas 40 % de la moyenne des Quinze. Ils ont des économies de marché, mais seules Chypre et Malte sont jugées capables d'affronter dès aujourd'hui la concurrence du marché unique.

Toutefois, estime le rapport Verheugen, les huit anciens pays communistes « ont fait des efforts supplémentaires et suffisants dans la stabilisation macroéconomique et la réforme économique et la poursuite dans la voie des réformes actuelle devrait leur permettre d'affronter la pression concurrentielle », et ceci,

« dans le délai envisagé pour leur adhésion ».

Enfin, note le rapport, les candidats ont fait « des progrès considérables pour transposer l'acquis » communautaire en droit interne. Sauf qu'ils ne l'appliquent pas. « On ne peut pas exiger d'un pays candidat qu'il soit prêt à 100 % dix-

L'incertitude au sujet de Malte

Malte figure dans le peloton de queue parmi les dix pays devant rejoindre l'Union. Elle n'a clos que 25 chapitres de négociations sur 30.

La situation de Malte est marquée par des retards parfois importants dans les domaines de la libre circulation des personnes, de la pêche et de l'agriculture, des transports et de la politique sociale. En outre, la situation budgétaire reste préoccupante, ainsi que la faiblesse des progrès pour restructurer les entreprises publiques déficitaires. Si Malte est un cas spécifique, c'est aussi parce que l'écart entre la majorité nationaliste pro-européenne et l'opposition travailliste (hostile à l'adhésion) est faible, ce qui signifie que le résultat du futur référendum sur l'adhésion est incertain. En entrant dans l'Union, les Maltais craignent de devoir payer plus cher les denrées alimentaires (sucre, blé) qu'ils achètent aujourd'hui sur le marché mondial.

huit mois avant l'adhésion », défend l'entourage de M. Verheugen. « Nous partons du principe que les problèmes sérieux seront traités d'ici là et que nous aurons les moyens de pression nécessaires ».

Ces moyens sont triples : médiatiques, puisque la Commission compte envoyer des « lettres d'avertissement préventif » aux Etats qui n'avanceraient pas et faire un rapport trois mois avant l'adhésion effective des pays sur les progrès effectués ; financiers, car « les pays ne toucheront pas d'argent communautaire si leur système [pour gérer la politique agricole commune ou les fonds structurels] n'est pas prêt » ; juridique, car la Commission prévoit un système de sauvegarde dans les cas où le marché intérieur serait menacé et affirme son intention d'assigner devant la cour de Luxembourg les nouveaux pays qui ne respectent pas leurs engagements.

« UNE ATTENTION URGENTE »

La question est de savoir si cet arsenal sera suffisant pour forcer les pays à être prêts en 2004. Les reproches adressés par Commission sont multiples, de nombreux pays tardant à mettre en œuvre leurs engagements, mais c'est la Pologne qui a droit au jugement le plus sévère : « Des délais sont apparus dans l'agriculture (...), la pêche (...), l'environnement (...). Ces sujets doivent être traités de manière urgente » - un terme réservé à Varsovie. « La sécurité alimentaire n'a pas connu de progrès », poursuit le rapport, la sécurité vétérinaire « demande une attention urgente », lit-on pêle-mêle.

S'y ajoute un problème soulevé par le Commissaire responsable du marché intérieur, le néerlandais Frits Bolkestein : Varsovie n'a pas mis en place les structures administratives et informatiques nécessaires à l'Union douanière, qui menace le marché intérieur. Le rapport souligne qu'« un effort considérable » est nécessaire.

« La Pologne est la première candidate au processus de sanction », résume le chef de cabinet d'un commissaire, qui se réjouit de la « formulation très claire des rapports ». En soulignant sans ambages les faiblesses des pays candidats, la Commission continue de plaider pour l'entrée de dix pays, tout en donnant aux Quinze des arguments pour repousser la candidature de l'un ou l'autre. Ceux-ci vont devoir prendre leurs responsabilités politiques.

Arnaud Leparmentier et Laurent Zecchini

TROIS QUESTIONS À... STANISLAS DWERNICKI

1 Vous êtes avocat associé au cabinet français Gide-Loyette-Nouel, et responsable du bureau de Varsovie depuis douze ans. Quels problèmes rencontrent vos clients lorsqu'ils veulent investir en Pologne ?

Les investisseurs étrangers en Pologne veulent savoir s'ils peuvent attendre du système judiciaire polonais une réelle protection. Un exemple : un fabricant de cosmétiques qui verrait l'un de ses produits contrefait par une entreprise polonaise peut-il compter sur les tribunaux pour faire reconnaître et protéger son droit de propriété intellectuelle ? Peut-il

obtenir une décision rapide, claire et pouvant être exécutée ?

2 Quelle est votre réponse ?

Le système judiciaire n'est pas encore fiable. Il faut dire que le droit de propriété intellectuelle n'existe que depuis une douzaine d'années en Pologne. Le caractère récent du système capitaliste fait qu'il n'y a pas encore de jurisprudence bien établie. Il peut donc y avoir des interprétations différentes d'un même texte, selon les tribunaux.

Cette multiplication des interprétations est aussi liée au fait qu'il existe 24 centres de formation des

magistrats ! Il y a sans doute un travail à faire pour assurer l'unité d'interprétation du droit. Il y a notamment un créneau à prendre dans l'édition des jugements de la Cour suprême, assortie de commentaires de professeurs !

3 Quels autres problèmes se posent aux investisseurs étrangers ?

Le plus important concerne les multiples autorisations administratives qui doivent être obtenues pour acheter du terrain ou construire des usines. En Belgique, vous pouvez acheter une maison sans demander d'autorisation. En

Pologne, il faut une autorisation pour acquérir plus d'un hectare de terre agricole ou plus de 400 mètres carrés de propriété. L'obtention de l'autorisation se fait dans un délai de deux à six mois.

La liberté d'installation ne sera reconnue qu'à terme. Les autorisations administratives devraient être maintenues pendant encore sept ans après l'entrée de la Pologne dans l'Union européenne, en vertu d'une dérogation qui lui a été accordée lors des négociations d'adhésion.

Propos recueillis par Rafaële Rivais

Aucune date d'ouverture de négociations pour la Turquie

La Commission reconnaît les réformes faites par Ankara et propose un partenariat « révisé »

BRUXELLES

de notre bureau européen

La Commission, comme la plupart des capitales européennes, pressent que la question turque va constituer un enjeu majeur du sommet de Copenhague, les 13 et 14 décembre. La Turquie estime avoir accompli des progrès importants sur la voie de sa candidature à l'Union, et elle attend en retour un signal positif, c'est-à-dire une date pour l'ouverture de négociations formelles d'adhésion. Comme tout porte à croire que les Etats membres ne sont pas prêts à aller jusque-là, la probabilité d'une période de tension avec Ankara est forte.

De ce point de vue, le rapport de la Commission, qui reconnaît les progrès accomplis mais souligne

les lourdes carences de la Turquie, et se garde de prendre position s'agissant du calendrier, ne va pas améliorer les relations, déjà difficiles, entre Bruxelles et le gouvernement de Bulent Ecevit. Vendredi, le vice-premier ministre turc, Mesut Yilmaz, avait anticipé un jugement critique en soulignant que « la décision politique » à propos de la date d'ouverture de négociations ne dépend pas de la Commission mais des chefs d'Etat et de gouvernement.

Les relations des Quinze avec Ankara sont complexes et potentiellement lourdes de conséquences, pour au moins trois raisons : le gouvernement turc a les moyens politiques de peser sur les négociations sur l'avenir de Chypre, dont Ankara occupe la partie nord, qui sont toujours dans l'impasse. L'attitude d'Ankara (mais aussi celle d'Athènes) empêche, d'autre part, la conclusion des « arrangements permanents » entre l'Union et l'Alliance atlantique, condition indispensable pour permettre au projet de défense européenne de prendre son essor. Enfin, la Turquie est un partenaire géopolitique incontournable dans la perspective d'une guerre contre l'Irak.

Au sommet de Séville, en juin, les Quinze avaient indiqué que « de nouvelles décisions pourraient être prises à Copenhague quant à l'étape suivante de la candidature »

de la Turquie sur la base du rapport de la Commission. Celui-ci reconnaît que la Turquie a accompli « des progrès considérables » ces derniers mois : la peine de mort a été supprimée (sauf en période de guerre) ; l'état d'urgence a été levé dans deux des quatre provinces où il était appliqué, la radiodiffusion et l'éducation en d'autres langues que le turc (au profit des Kurdes) ont été autorisées.

Bruxelles salue « la détermination de la majorité des leaders politiques turcs à aller de l'avant »

« Ces réformes sont prometteuses pour l'avenir », écrit la Commission, car elles démontrent la volonté et la capacité du système politique turc à accomplir des progrès dans des domaines considérés comme hautement sensibles. » Pourtant, la Turquie ne réunit pas encore complètement les critères politiques. Les réformes contiennent en effet des limitations significatives : elles nécessitent, pour être appliquées, un certain nombre de décisions administratives. De nombreux pro-

blèmes ne sont pas réglés, comme « la lutte contre la torture et les mauvais traitements, certaines questions concernant un contrôle civil de l'armée, et la situation de personnes emprisonnées pour avoir exprimé des opinions non violentes ». La Commission évoque aussi la question du travail des enfants, celles des restrictions à l'encontre des syndicats, de la corruption « qui restent un sérieux problème ».

Toutefois, Bruxelles envoie des signaux positifs, saluant « la détermination de la majorité des leaders politiques turcs d'aller de l'avant pour s'aligner avec les valeurs et les standards de l'Union européenne ». Cette volonté d'adopter une approche équilibrée se traduit par la perspective d'une augmentation sensible de l'assistance financière proposée à Ankara, dans le cadre d'un partenariat d'accession « révisé ».

La Commission fait preuve d'une grande prudence s'agissant de la question chypriote, sauf pour demander à Ankara d'« encourager » les autorités de Chypre du Nord à conclure un accord avec le gouvernement légal de Nicosie. Techniquement, ce dernier a clos 28 chapitres de négociations sur 30, et Chypre est considérée comme prête, à en juger par les faibles reproches qui lui sont adressés.

Ar. Le. et L. Z.

Le cap « indicatif » de 2007 est proposé à la Bulgarie et la Roumanie

BRUXELLES

de notre bureau européen

La Roumanie et la Bulgarie n'ont guère de raisons d'être mécontentes du rapport de la Commission européenne. A la fin de la semaine dernière, le président bulgare, Georgi Parvanov, indiquait au Monde son souhait d'obtenir des Quinze la confirmation que la date d'adhésion de son pays à l'Union européenne (UE) en 2007 serait confirmée à Copenhague. Cela reste à voir, mais le rapport de la Commission est plutôt encourageant : « Les progrès de la Bulgarie et de la Roumanie au cours de l'année dernière conduisent la Commission à conclure que l'année 2007, choisie par ces deux pays, doit être envisagée comme une date indicative pour l'adhésion, à la condition que chaque pays réunisse les critères de Copenhague et conclura avec succès les négociations. »

Il s'agit donc d'une promesse encore vague et conditionnelle, mais qui prouve que la Commission ne considère pas la date de 2007 comme irréaliste. Les deux pays ont accompli des « progrès considérables », note la Commission, tous les chapitres des négociations ayant été ouverts avec la Bulgarie et presque tous avec la Roumanie. Au total, 22 chapitres sur 30 ont été provisoirement fermés avec la première et 13 sur 27 avec la seconde. Sur cette base, la

Commission va proposer des « feuilles de route » détaillées aux deux pays avant le sommet de Copenhague, indiquant les étapes que ceux-ci doivent franchir pour être prêts pour l'accession, avec l'indication de critères clairs permettant de vérifier les progrès accomplis.

« CORRUPTION » PRÉOCCUPANTE

La Bulgarie est cependant en avance et a peur que son adhésion soit retardée par la Roumanie : elle peut désormais prétendre à la qualité d'« économie de marché qui fonctionne », alors que la Roumanie a « continué à faire des progrès » en ce sens. Si les deux pays réunissent les critères politiques de Copenhague, Bucarest doit redoubler d'efforts pour lutter contre la corruption, qui reste une « cause de préoccupation très sérieuse », tout comme en Bulgarie. La situation des Roms reste préoccupante dans les deux pays. En Bulgarie, « bien peu a été accompli pour résoudre les problèmes de la discrimination sociale » des Roms.

Bruxelles demande à Sofia d'améliorer les conditions de vie particulièrement préoccupantes des personnes vivant dans des institutions spécialisées, en particulier les handicapés, mais aussi les enfants et les prisonniers.

Ar. Le. et L. Z.



Le maire de Paris, Bertrand Delanoë, a été poignardé, dans la nuit du 5 au 6 octobre, à 2 H 30 du matin, dans les salons de l'Hôtel de Ville, laissés ouverts à l'occasion de la première Nuit blanche. Touché à

l'abdomen, Bertrand Delanoë a été d'abord soigné sur place avant d'être OPÉRÉ, pendant trois heures, à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière. Ses jours ne sont pas en danger. L'agresseur, Azedine Berkane,

âgé de 39 ans, a été aussitôt arrêté et placé en garde à vue. Aux policiers qui l'ont interrogé, il a expliqué qu'il n'aimait pas les homosexuels et les hommes politiques. Cette AGRESSION a provoqué une gran-

de ÉMOTION chez les Parisiens et dans la classe politique. MM. Chirac et Raffarin ont envoyé un message de sympathie. L'attaque contre le maire de Paris relance le débat sur la SÉCURITÉ DES ÉLUS.

L'agresseur de M. Delanoë n'aimait ni les élus ni les homosexuels

Le maire de Paris a été poignardé, dimanche 6 octobre, à 2 H 30, dans les salons de l'Hôtel de Ville, au cours de la première Nuit blanche de la capitale. Après la tuerie de Nanterre et la tentative d'assassinat contre M. Chirac, cet acte relance le débat sur la sécurité des élus

SELON ses déclarations à la police, Azedine Berkane n'aime ni les hommes politiques, ni les homosexuels. C'est la raison pour laquelle, cet homme de 39 ans a poignardé le maire de Paris, Bertrand Delanoë, dans la nuit de samedi à dimanche dans les salons de l'Hôtel de Ville, exceptionnellement ouverts au public pour l'opération Nuit blanche. Interrogé par les policiers de la brigade criminelle chargés de l'enquête sur cette tentative d'homicide, il n'en a guère dit plus.

Ses premières déclarations écartaient toutefois l'hypothèse d'un acte prémédité. Il ne pouvait savoir que M. Delanoë revenait à l'Hôtel de Ville à l'heure précise où lui-même y déambulait dans les salons. Il aurait indiqué aux enquêteurs, qu'il avait eu une sorte de « flash » en voyant le maire de Paris, et qu'il serait aussitôt passé à l'action, armé d'un couteau de type Opinel, doté d'une lame longue de huit centimètres.

Azedine Berkane, dont la garde à vue a été prolongée, devait être à nouveau entendu par les policiers, lundi 7 septembre, avant d'être déféré au parquet. Selon une source proche de l'enquête, la confusion mentale et les antécédents psychiatriques du suspect pourraient amener la justice à se poser



HENRI GARAT/ANP

Dans la nuit du samedi 5 au dimanche 6 octobre, le maire de Paris s'entretient avec Christophe Girard, son adjoint à la culture (à sa gauche), et Jean Blaise, le directeur artistique de la Nuit blanche (à sa droite). Quelques instants plus tard, Bertrand Delanoë est agressé dans les salons de l'Hôtel de Ville.

la question d'un éventuel internement psychiatrique.

Une bagarre ? Un vol ? La fête battait son plein, dans les salons bondés de l'Hôtel de Ville de Paris, quand l'écho d'une course-poursuite est venu troubler l'ambiance de cette première Nuit blanche à la mairie. Il était un peu moins de 2 h 30, dans la nuit du 5 au 6 octobre, lorsque les musiciens se sont arrêtés de jouer dans l'obscurité

percée de néons multicolores. La lumière s'est alors brusquement rallumée à l'extérieur de la salle des fêtes, où deux lourds rideaux ont été tirés hâtivement dans un couloir pour en barrer l'accès aux centaines de visiteurs nocturnes. Derrière la tenture, Bertrand Delanoë, est allongé par terre. Il vient de se faire poignarder.

Le maire venait de rentrer des anciennes pompes funèbres du

19^e arrondissement où se déroulait une fête techno. « Il se promenait tranquillement dans les salons de l'Hôtel de Ville lorsqu'un type âgé d'une quarantaine d'années s'est jeté sur lui sans rien dire et lui a porté un coup de couteau dans le ventre », se souvient Anne-Sylvie Schneider, l'attachée de presse du maire, qui est tombée à ses côtés au moment de l'agression. Au bar, un serveur ayant reçu une forma-

tion médicale est appelé en renfort pour donner les premiers soins. « Il y avait du sang partout, raconte-t-il. J'ai fait pression sur la plaie pour arrêter l'hémorragie, en attendant que les pompiers arrivent. »

Le maire, âgé de 52 ans, ne perd pas connaissance. Il parle d'un « incident » et insiste pour que la fête continue. « Il était comme quelqu'un qui a fait une chute » témoigne Christophe Girard, adjoint (Vert) à la culture, lors d'une conférence de presse qui s'est tenue à 4 heures du matin.

CEINTURÉ PAR UN MILITANT VERT

Touché à l'abdomen, M. Delanoë est soigné sur place par les pompiers qui le conduisent ensuite à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, où il est opéré pendant plus de trois heures. « Une surveillance en unité de réanimation chirurgicale sera nécessaire pendant au moins quarante-huit heures et une hospitalisation prolongée d'au moins huit jours est à prévoir », précise-t-on à l'hôpital.

Son agresseur a été immédiatement ceinturé par Rémy Bovis, un militant Vert membre du cabinet de M. Girard qui l'a maintenu au sol en attendant l'arrivée de la police. Grand et maigre, l'agresseur « avait l'air d'un pauvre type qui

commet un geste stupide de déséquilibre », raconte M. Girard.

Azedine Berkane habite avec ses parents la cité Jean-Grémillon, à Bobigny (Seine-Saint-Denis), à proximité de l'hôpital Avicenne. Il était connu des services de police, pour une quinzaine de dossiers : une moitié concernait l'usage de stupéfiants, l'autre des vols. Il avait également effectué plusieurs séjours dans des hôpitaux psychiatriques. Au pied de son immeuble, une vingtaine de jeunes adultes évoquent la personnalité de ce voisin « super calme, très réservé », de ce passionné d'informatique et d'Internet que « tout le monde connaît bien dans la cité ». Les avis sont unanimes à son sujet et ne semblent pas prendre en compte le drame qui vient d'avoir lieu. « C'est quelqu'un de bien, résume Samir, 21 ans. Il est instruit, cultivé et très proche des jeunes. Il m'a donné à plusieurs reprises des cours d'informatique, comme à beaucoup de monde ici. » Azedine Berkane a bien purgé sept années de prison « pour des histoires de stup », précise l'un des adolescents, mais « ça lui a servi de leçon et il avait changé ». « Il aimait bien dire qu'il avait réussi par rapport à d'autres gars de la cité », précise Abdel, qui le considérait « comme un grand frère ».

Daniel se souvient surtout que ce célibataire sans enfant « n'aimait pas trop les homosexuels », et qu'il « le faisait bien comprendre à son entourage ». Là aussi, les avis sont unanimes : « Il était un peu comme nous, résume Abdel. Ici, on est tous homophobes, parce que c'est pas naturel », ou parce que « ça va à l'encontre de l'Islam » ajoute Samir, pour qui « des musulmans pédés, ça n'existe pas ». Quant au geste fou de l'informaticien, personne ne l'excuse ni ne le comprend. « Il a dû péter les plombs », soupire Abdel. « C'est sûr, c'est pas bien, renchérit Samir. Mais ça montre à quel point les politiciens sont vulnérables. Son acte, il l'expliquera plus tard. En tout cas, ici, personne ne lui demandera des comptes. »

Pascal Ceaux, Franck Colombani et Alexandre Garcia

Une hospitalisation d'au moins huit jours

Les médecins du groupe hospitalier de la Pitié-Salpêtrière qui ont pris en charge M. Delanoë lui ont conseillé de rester hospitalisé une huitaine de jours. « Une surveillance en unité de réanimation chirurgicale sera nécessaire pendant au moins 48 heures et une hospitalisation prolongée d'au moins huit jours est à prévoir », indique-t-on à l'hôpital.

De source médicale, on indique que l'état clinique du maire de Paris est « satisfaisant », aucune complication n'ayant été observée durant les suites opératoires. M. Delanoë avait, dès son admission, subi une intervention chirurgicale qui a permis, selon un communiqué, à « l'ensemble des lésions intra-abdominales » d'être « traitées avec succès ».

De M. Douste-Blazy à M. Chirac, en passant par la tuerie de Nanterre...

DEPUIS plusieurs années, les élus sont la cible d'agressions de plus en plus fréquentes, généralement commises par des déséquilibrés.

► Le 2 mai 1997, Philippe Douste-Blazy, alors ministre de la culture et maire de Lourdes (Hautes-Pyrénées), en pleine campagne pour les élections législatives, était blessé d'un coup de couteau porté au dos par un Albanais de 37 ans qui était suivi sur le plan psychiatrique. L'homme avait immédiatement été interpellé.

► Le 27 mars 2002, lors d'un conseil municipal, à Nanterre (Hauts-de-Seine), Richard Durn, un Rmiste de 33 ans, avait ouvert le feu sur les élus, touchant mortellement huit d'entre eux, en blessant une trentaine d'autres. Ceinturé, il avait été placé en garde à vue et interrogé par la police au Quai des Orfèvres, à Paris. Le lendemain de son arrestation, pendant sa garde à vue, il s'était tué en se jetant

par la fenêtre du quatrième étage. Ainsi qu'en attestait son journal intime, dont *Le Monde* avait publié des extraits et qui révélait une vie d'extrême solitude et d'angoisse, Richard Durn développait des pulsions de meurtre et de suicide depuis des années. Il avait fréquenté les milieux associatifs locaux proches de la gauche, et il était trésorier de la section nanterroise de la Ligue des droits de l'homme, dont trois des membres étaient au nombre des victimes.

Plus de 10 000 personnes, dont le président de la République, Jacques Chirac, le premier ministre, Lionel Jospin, la quasi totalité des membres du gouvernement ainsi que de nombreux membres du Parti communiste avaient assisté, le 2 avril, à la cérémonie d'hommage aux élus de Nanterre tués par Richard Durn.

En déclarant, au lendemain de la tuerie, de Nanterre, que « l'insécurité ça va de l'insécurité ordinaire à ce que nous avons vécu à Nanterre »,

le président de la République lançait une polémique qui allait peser lourd dans la campagne pour l'élection présidentielle.

► Le 14 juillet 2002, au cours du traditionnel défilé sur les Champs-Élysées à Paris, le président de la République, Jacques Chirac, avait échappé à une tentative d'assassinat. Dissimulé dans la foule, au passage de M. Chirac, Maxime Brunerie, un jeune militant d'extrême droite, proche des milieux néo-nazis, avait braqué une carabine sur le chef de l'Etat. L'arme avait été détournée par un passant.

L'agression du 14 juillet avait relancé le débat sur la difficile articulation entre justice et psychiatrie. Le 15 juillet, l'agresseur avait été interné d'office. Le 3 août, enfin, il était mis en examen pour « tentative d'assassinat » puis incarcéré.

Soixante inspecteurs surveillaient l'Hôtel de Ville

Pour M. Caresche, adjoint à la sécurité, l'agression était « imparable »

DÈS l'annonce de l'agression contre Bertrand Delanoë, la polémique sur la sécurité des élus a rebondi. En fin de matinée, l'adjoint (PS) au maire de Paris chargé de la sécurité, Christophe Caresche, tenait à préciser que le système mis en place à l'Hôtel de Ville pour la Nuit blanche avait « globalement bien fonctionné » et que ce

type d'agression était « largement imparable ».

Pour les diverses manifestations prévues, le nombre de visiteurs admis, au même moment, dans les différents lieux, avait été fixé à l'avance : 20 personnes à la Gaîté lyrique, 500 aux anciennes Pompes funèbres de la rue d'Auber-villiers, dans le 19^e arrondissement, 1 400 dans les salons de l'Hôtel de Ville, où a eu lieu l'agression.

Selon M. Caresche, 25 sites étaient surveillés par 160 employés de sociétés de gardiennage privées, et une quinzaine d'inspecteurs de sécurité de la Ville tournaient à bord de véhicules. L'opération était coordonnée, depuis l'Hôtel de Ville, par la préfecture de police. En dépit d'une affluente estimée à 350 000 personnes, aucun autre incident ne s'est d'ailleurs produit, faisait remarquer M. Caresche.

Pour l'occasion, l'Hôtel de Ville bénéficiait d'un dispositif particulier, avec plus d'une centaine d'inspecteurs de la Ville gérant les flux et la protection des personnes. A 2 h 30, heure de l'agression, ils étaient une soixantaine sur place, et des portiques étaient, comme à l'accoutumée, disposés aux différents points d'accès. L'adjoint à la sécurité de M. Delanoë reconnaissait, toutefois, dimanche, qu'il n'était « pas certain » que ces portiques aient été en mesure de détecter l'arme utilisée, un couteau de taille moyenne, « genre cran d'arrêt, facilement dissimulable ».

Selon M. Caresche, « pour ce genre d'arme, le dispositif n'est pas fiable à 100 %, même si la sécurité s'est beaucoup améliorée au cours des derniers mois ». En outre, ajoutait-il, « un portique avec une sensibilité plus basse imposera à tout le monde de s'arrêter ».

Six inspecteurs de sécurité de la Ville de Paris sont chargés de la sécurité du maire et se relaient en permanence auprès de lui, notamment lorsqu'il circule à pied dans Paris. Samedi soir, ils étaient quatre, qui l'ont accompagné dans ses divers déplacements sur les lieux de la fête.

Dans la nuit de samedi à dimanche, dans les salons de la mairie, deux de ces inspecteurs se trouvaient à une vingtaine de mètres du maire, qui, comme à son habitude, avait refusé toute protection rapprochée. L'agresseur a été rapidement maîtrisé, ce qui a évité qu'un deuxième coup, aux conséquences plus dramatiques, soit porté.

« Surprotéger, ça isole », remarquait M. Caresche qui a souligné que le maire de Paris, qui, à la différence de ses deux prédécesseurs, Jacques Chirac et Jean Tiberi, n'habitait pas à l'Hôtel de Ville, « a choisi la proximité » ce qui, selon lui, « implique un certain risque ».

« Le maire de Paris ne se sentait pas en insécurité » a encore commenté M. Caresche en précisant que, si la Nuit blanche était renouvelée, « on en maintiendrait l'esprit tout en améliorant certains points ».

Ch. G.

Indignation et inquiétude à gauche comme à droite

Responsables politiques et associations dénoncent la violence contre les élus

L'AGRESSION du maire de Paris a suscité une vive émotion au sein des partis politiques et parmi les élus locaux. Dimanche, en fin d'après-midi, les 33 adjoints de Bertrand Delanoë, avec, à leur tête, Anne Hidalgo, sa première adjointe (PS) qui le remplacera le temps de son hospitalisation, se sont rendus à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, où M. Delanoë avait été conduit dans la nuit. « Nous sommes venus lui témoigner notre affection, a déclaré M^{me} Hidalgo, et aussi lui dire que c'est notre fierté de travailler à ses côtés. » Au nom des socialistes, le premier secrétaire de la fédération de Paris du PS, Patrick Bloche, a exprimé, dans un communiqué, son « immense émotion » et a salué le « courage physique » du maire.

L'opposition du Conseil de Paris a également tenu à assurer M. Delanoë de sa solidarité. Depuis Montréal, le président du groupe RPR, Philippe Séguin, s'est enquis de son état de santé ; Claude Goasguen, président du groupe DL, a préconisé « des mesures de protection supplémentaires » du maire et il s'est inquiété de « la folie, la violence qui est sourde dans cette ville comme ailleurs ». Enfin, l'ancien maire de Paris, Jean Tiberi, a adressé ses « vœux de compassion » à son successeur.

Tôt dimanche matin, le président Chirac, qui devrait rendre visite à M. Delanoë, dans les prochains jours, a déclaré qu'il partagerait « avec l'ensemble des Français l'émotion des Parisiens » et il a exprimé « son indignation face au geste insensé qui a été commis ». Le premier ministre, de son côté, a adressé un télégramme au maire de Paris pour lui exprimer son « émotion » et sa « sympathie ». Jean Pierre Raffarin a, par ailleurs, estimé qu'il fallait « renforcer l'ensemble de nos dispositifs de sécurité pour que la société française soit une société apaisée ».

Le président de l'Union pour la majorité présidentielle (UMP), Alain Juppé, maire de Bordeaux, a dénoncé « un acte barbare et inacceptable » et François Bayrou, président de l'UDF, a jugé que les attaques à répétition contre des élus « donnent à nos concitoyens une autre vision du mandat électif ».

Christine Garin

SALONS HAUT DE GAMME, canapés et fauteuils CLUB

meubles Decor Actuel
80, rue Claude-Bernard
75005 PARIS - Tél. : 01.45.35.08.69

Des dizaines de milliers de noctambules frustrés, la Nuit blanche victime de son succès

Avant même l'attentat dont a été victime Bertrand Delanoë, le succès populaire de la manifestation était assombri par la capacité d'accueil insuffisante des lieux retenus

UN DRAME et une énorme frustration. Un maire au sol dans ses salons, un couteau planté à l'aîne, sauvé par un serveur improvisé secouriste, qui a stoppé l'hémorragie.

RÉCIT

« Je n'ai pu aller nulle part. Vous avez bien fait de rester entre amis »

gie avant l'arrivée des pompiers. Dans les rues, une foule de Parisiens qui n'est pas au courant voudrait célébrer la fête mais ne sait où aller, refoulée de toutes parts. Trop de monde, pas assez de lieux, pas assez d'espace. « Je suis dégoûté », dit Cyril, un cycliste qui a tenté d'entrer dans trois endroits différents. « L'idée de la Nuit blanche est géniale, pense Emilie, 22 ans, qui attend à 5 heures du matin au pied de la tour Eiffel, faute de mieux. Mais les organisateurs ont vu trop petit. On est floués. »

Dès 22 heures, les rues de la capitale connaissent les embouteillages. Un chauffeur de taxi s'énerve : « Nuit blanche, nuit de... » L'ambiance est à la fête dans les cafés et les restaurants. La rue Oberkampf est piétonne et la foule découvre l'installation lumineuse de Yann Toma, de grosses lampes installées aux fenêtres qui communiquent en morse. Française et sa fille Ingrid tentent de décoder grâce à un manuel distribué au public. Elles ont déjà décrypté les mots « amour » et « fraternité ».

Sur le parvis de l'Hôtel de Ville, c'est presque l'ambiance du Mondial. On se bouscule. Des familles veulent entrer « dans les salons du maire ». Des noctambules, des jeunes, des « happyfew », des banlieusards, tout le monde est mélangé. Canapés et fauteuils bas sous les lustres et les dorures, piano à queue et DJ sur leur console, l'endroit se veut un lieu de détente, copie l'atmosphère des paquebots, les musiques sont suaves, « lounge ». Coupe de champagne à la main, téléphone portable de

l'autre, on parle beaucoup. Le combat des Monstrations inouïes est venu avec ses surprenantes machines à son (ondes Martenot, telharmonium). L'Ukulélé Club joue avec ses petites guitares des îles. On mélange les genres : musique classique, jazz caraïbe, tango. C'est le brouhaha, on n'écoute plus forcément la musique.

Plus au nord de la ville, on s'agglutine rue Curial, une petite rue du 19^e arrondissement, pour pénétrer dans les anciennes Pompes funèbres. Des jeunes, mais aussi des quinquagénaires et leurs épouses attendent depuis deux heures. Les plus chanceux pénètrent dans un couloir immense, habilement éclairé de petites lumières tamisées. L'endroit est magique. Les murs sont décrépis. On marche sur des pavés. Un haut-parleur en béton vissé à un bras métallique fait de violentes rotations jusqu'à 100 km/h, projetant des nappes sonores effrayantes.

UN PARI IMPOSSIBLE

Une femme ferme les yeux et sourit, un jeune homme crie, puis sourit, les autres s'écartent de peur que l'engin s'envole. Dans une halle aux murs noirs, une femme ne peut s'empêcher de lever la tête et de dire : « C'est magnifique. » Des jeunes filles sont assises sur des tapis. Un mur d'images de François Yordanian décortique les gestes et les tics des acteurs des *Feux de l'amour*. L'effet est hypnotique et certains éclatent de rire. D'autres se laissent aller au jeu de la dégustation de six vins à l'aveugle. Le deuxième parcours du combattant commence pour les visiteurs. Ils doivent franchir une nouvelle barrière pour s'engouffrer dans le « must » : les écuries situées au sous-sol. La foule s'écrase. Un moment de panique. Un policier est obligé de se suspendre à un poteau et d'aveugler le public avec sa lampe torche en demandant de reculer.

Une fois arrivé, on réalise le pari impossible de la Nuit blanche. Les quatre écuries sont belles mais ridiculement petites. Elles ne peuvent accueillir chacune plus de 70 personnes. La musique électronique est abrupte parfois. Olivier, 23 ans, n'aime pas. « Moi, je suis décon-

nancé, mais faut laisser un artiste s'exprimer. » D'autres s'attendaient à une fête techno. On se repose dans la salle de Pierre Henry en observant des chandeliers en fer brut. Dans une autre écurie, le public est surpris : Arthur H ne chante pas. Il joue seulement avec trois musiciens. Sa musique est détournée par Samon Takahashi et ses logiciens. Des lampes en forme de cymbales, tout d'un coup, s'allument ; les spectateurs cherchent à danser mais la musique est plus exploratrice. Au rez-de-chaussée, c'est à nouveau la panique. Christophe Girard, le maire adjoint à la culture, demande « aux gens qui sont là depuis une heure de laisser la place à ceux qui attendent dehors ». Il appelle au « civisme », ajoute que « c'est un énorme succès, on ne s'y attendait pas ». Une femme est agacée : « Plutôt que de faire dans l'autosatisfaction, j'aurais préféré qu'ils anticipent le succès et ouvrent plus tôt dès l'après-midi ces lieux qu'on ne peut pas voir d'habitude. » On ferme le bar provisoirement.

Dans l'autre friche, le site de l'usine Sudac, dans le 13^e arrondissement, c'est la même bousculade. Un service d'ordre musclé filtre les entrées au compte-gouttes. L'intérieur du bâtiment, dont l'ouverture est exceptionnelle, est magnifiquement illuminé. Le plasticien Claude Lévêque a imaginé une sobre installation sonore, des tintinnabulations de clochettes et des chuintements de rames de métro. Des bouffées de parfum nimbent l'atmosphère : fragrance de fleurs oubliées, œillets ou violettes. Les visiteurs chuchotent comme dans une église. Un jeune couple venu de Montrouge tente d'expliquer à ses deux enfants l'histoire de cette ancienne usine d'air comprimé.

A cinq minutes de là, les quais de Seine, entre la gare d'Austerlitz à la Bibliothèque nationale de France, sont noirs de monde. La façade de la tour nord-est de la BNF est devenue un écran géant. Un dispositif informatique fait défiler des images interactives, de manière un peu chaotique. On distingue mal les silhouettes qui se profilent. Des groupes d'ados s'amuse au jeu des ressemblances : « Tiens, la tête du Che ! » « Ils ont au moins trouvé une

utilité à ces boîtes à chaussure pompes à fric », bougonne un sexagénaire. En contrebas, sur la Seine, le Batofar accueille les danseurs amoureux de techno : il ne faut pas songer une minute pouvoir monter à bord.

Devant le Muséum d'histoire naturelle, le rassemblement frise l'émeute. Les chanceux déambulent dans le décor des aventures d'Adèle Blanc-Sec imaginé par Tardi, l'air un peu égaré entre les squelettes des grands mammifères disparus. Pour découvrir l'installation de Nam June Paik, il faut gagner, à l'étage, la petite salle des invertébrés fossiles. Dans la cohue, bien peu distingueront le système sophistiqué censé rendre hommage à Chevreul, l'inventeur de la bougie moderne.

Au 120, rue La Fayette, la fédération de Paris du Parti communiste a sorti de ses caves une partie des 250 œuvres qui lui ont été offertes dans les années 1960 et 1970. Les militants sont dépassés par l'affluence. On se bouscule, et il faut prendre garde à ne pas heurter de l'épaule les huiles de Messiaen et de Matta, les dessins et les lithos de Pignon. Les militants ouvrent un escalier de service, s'efforcent de canaliser la cohue. Si elle était moins dense, peut-être pourrait-on s'arrêter devant les affiches contre la guerre du Vietnam – des visages brûlés avec pour seule légende « Vietnam Napalm ».

AMBIANCE DÉSOLEE

Aux Galeries Lafayette, c'est la mêlée. Il faut jouer des épaules pour s'approcher des vitrines dans lesquelles Pierrick Sorin a disposé quatre saynètes comiques dans son style : son image danse sur un tourne-disque, précipite des pin-up dans un hachoir à viande destiné à nourrir des dinosaures ou pêche à la ligne devant un bocal à poissons rouges. La réalisation technique est parfaite. Le succès est énorme.

Quai de Valmy, à l'usine Point P, on s'attarde dans le parcours vidéo-chorégraphique imaginé par Philippe Jamet. Celui-ci décide de suspendre pendant une heure les numéros de danse afin d'évacuer la foule. A l'hôtel de Marne, à Montmartre, on se désole de ne pouvoir écouter les perles rares de musique classique de Jean-Pierre Maurel. Une femme, assise dans le jardin, téléphone à une amie : « Je n'ai pu aller nulle part. Vous avez bien fait de rester entre amis. Enfin, je profite de la douceur de la nuit. » Les jeunes se rabattent sous les pieds de la tour Eiffel en espérant accéder au quatrième étage voir Sophie Calle. La file d'attente est désespérément longue. A 6 h 30, il y a aussi la queue devant la piscine de Pontoise pour nager, ne serait-ce qu'un quart d'heure, dans l'eau illuminée de rouge et de vert.

Dans les salons de l'Hôtel de Ville, une femme chante vainement des morceaux de jazz. Certains dorment dans les fauteuils. Plus loin, un DJ passe de la techno. Les visages des employés municipaux sont graves. L'ambiance est glaciale, désolée. La Nuit blanche se termine. La fête est gâchée.

Propos recueillis par Emmanuel de Roux

Séquence Culture

TROIS QUESTIONS À... CHRISTOPHE GIRARD

1 Vous êtes adjoint au maire de Paris, chargé de la culture, et à ce titre initiateur de la Nuit blanche. Quel bilan tirez-vous de cet événement ?

L'attentat dont le maire, Bertrand Delanoë, a été la victime est un contre-exemple tragique. Il y a eu très peu d'incidents au cours de la nuit, en dépit de la foule – environ 450 000 personnes – qui a circulé dans Paris, assiégeant les monuments connus (le Louvre, l'Hôtel de Ville ou la Bibliothèque nationale de France) et inconnus (les Pompes funèbres ou la Sudac), à l'occasion de manifestations artistiques. J'ai le sentiment que les Parisiens, mais aussi les gens venus nombreux des régions ou de l'étranger à cette occasion, ont eu du plaisir à découvrir ces lieux grâce à la création contemporaine. C'est aussi pour eux, tou-

tes catégories sociales confondues, un moyen de se réappropriar la ville.

2 Pensez-vous recommencer l'opération ?

Le maire, après son agression, a demandé lui-même que la Nuit blanche se poursuive, y compris à l'Hôtel de Ville, devant lequel il y a eu des files d'attente jusqu'à 5 ou 6 heures du matin. Il est donc tout à fait envisageable de renouveler cette Nuit blanche plébiscitée par ceux qui ont déambulé dans la capitale pendant une grande partie de la nuit. Sans doute faudra-t-il en améliorer l'organisation sur certains points.

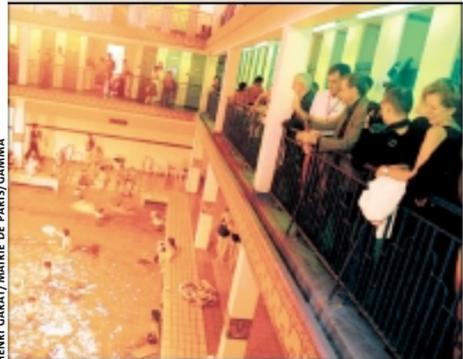
3 Quelles ont été les faiblesses de cette première Nuit blanche ?

On doit pouvoir améliorer les transports. En dépit de leur nom-

bre, les navettes se sont révélées insuffisantes. Il va falloir trouver une solution avec la RATP. Nous devons aussi mieux réguler les flux. L'attente était souvent trop longue devant certains bâtiments comme celui des Pompes funèbres ou de la Sudac. Jean Blaise, le directeur artistique de Nuit blanche, était conscient de ce problème. Il avait même suggéré d'établir un « passe » payant (de 5 € à 10 €) pour accéder aux manifestations, en notant qu'un tel système permettait de mieux contrôler les phénomènes de foule. Nous avons choisi la gratuité. Peut-être faudra-t-il revenir sur cette décision. On peut aussi envisager de multiplier les lieux, voire les jours ou plutôt les nuits. Nous devons réfléchir à tout cela.



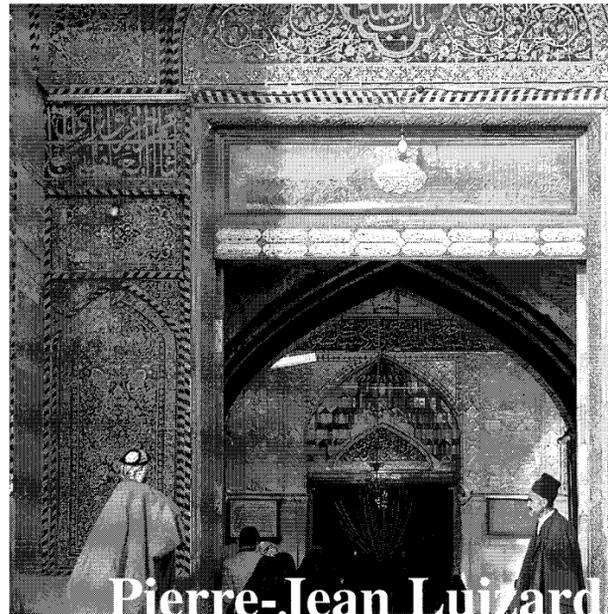
Un immense cocon translucide du sculpteur argentin Pablo Reinoso suspendu sous la grande verrière des Galeries Lafayette.



La piscine Pontoise (ci-contre) illuminée de rouge et vert. La BNF (en bas) servait de support à un dispositif d'éclairage interactif géant.



La BNF (en bas) servait de support à un dispositif d'éclairage interactif géant.



Pierre-Jean Luizard

Irak

Sophie Calle, artiste, s'en laisse conter au sommet de la tour Eiffel

ELLE ne le disait pas trop, mais elle avait un trac fou. Et elle est sortie « bouleversée » par l'expérience sans doute la plus foldingue de ces Nuits blanches. Sophie Calle, une artiste qui aime s'appropriar la vie des autres, la mêler à la sienne, s'imposant des protocoles d'une précision chirurgicale, qu'elle restitue en œuvres – textes et photos –, recevait le public dans une chambre au sommet de la tour Eiffel. « Je demandais aux visiteurs de me raconter une histoire courte pour que je ne m'endorme pas. »

Elle a d'abord installé son décor. Une chambre de 6 m², un siège, des fleurs, un tableau de Martial Raysse au mur, son chat empaillé, des cartes postales. Et puis les panneaux, en forme de règle du jeu : « Ne dépassez pas cinq minutes. » « Si je m'endors, prévenez le gardien. » Elle portait une chemise de nuit de soie rose, enfouie dans des draps blancs, au milieu de coussins brodés de dentelle noire. Un gardien devant la porte régulait les entrées et sorties. Ils sont venus par milliers.

La grande majorité a dû se contenter d'une virée en haut de la tour. Cent cinquante ont pu rencontrer Sophie Calle, après avoir fait la queue, parfois pendant trois heures. Elle a reçu de 19 heures à 7 heures, avec une interruption entre 2 heures et 3 heures. « J'en garde un sentiment de douceur incroyable. Les gens étaient joueurs, généreux, de tous âges, des loubards et des intellos. C'était gai. Il y avait aussi beaucoup d'histoires d'enfance et de douleur. Aucune violence. Les histoires s'enchaînaient, c'était extravagant. Ils souriaient, et pourtant ils avaient tant attendu. »

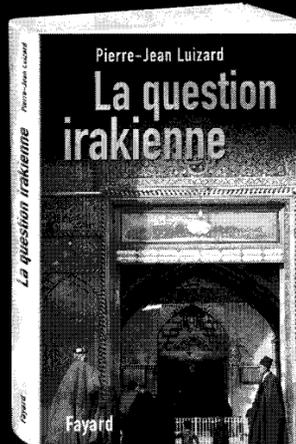
« ZÈBRES SANS RAYURES »

Sophie Calle a reçu avec du café, du champagne, un verre d'eau. Elle donnait parfois une carte postale. Et elle écoutait. Des histoires de princesses, de « zèbres sans rayures », de pierres qui roulent, des histoires d'amour. D'autres se sont contentés d'une phrase : « C'est l'histoire d'un homme qui entre dans un café. C'est moi, et ce n'est pas lui. » Une fem-

me lui a caressé le bras pour la protéger. Un homme sans langue lui a raconté en énonçant ses dix-sept ans de douleur. Deux couples pour lui dire qu'ils se sont rencontrés dans la file d'attente. On lui a laissé des lettres, des objets, un bouddha. Sophie Calle est marquée par trois jeunes qui ont « forcé une amie à coucher avec eux » et ne savaient pas comment s'excuser. « Je leur ai conseillé de lui écrire une lettre. Ils m'ont dit que c'était une bonne idée, qu'ils allaient lui envoyer un « texto ». Je leur ai répondu que ce n'était pas suffisant. Ils m'ont demandé quoi écrire. Et puis un des trois m'a raconté une histoire de Roméo et Juliette qui finit par une balle dans la tête. »

A 8 heures, après avoir rassemblé ses affaires, « dans un état de nerfs », Sophie Calle est redescendue « sur Terre ». Des dizaines de personnes attendaient en bas. Sur la tour, elle découvre alors l'inscription immense : « La nuit blanche de Sophie Calle s'achève à 7 heures. »

Michel Guerrin



fayard

Battus à Vitrolles, les époux Mégret assurent qu'ils « ne baisseront pas les bras »

Après l'élection de Guy Obino (PS) à la mairie, jeunes et associatifs ont fêté la « libération » de la ville

VITROLLES
(Bouches-du-Rhône)
de nos envoyés spéciaux

Une vague d'euphorie a salué la nette victoire de Guy Obino (PS) face à Catherine Mégret (MNR) dans la municipale partielle de Vitrolles (Bouches-du-Rhône). Le vainqueur, soutenu par l'ensemble des partis de gauche au premier tour et rallié par le dissident socialiste Dominique Tichadou entre les deux tours, a réuni sur son nom 54,05 % des suffrages (8 089 voix) contre 45,95 % (6 878 voix) à la mairie sortante.

La progression de 23 % (3 796 voix) du docteur Obino est le fruit du bon report des voix de M. Tichadou (div. g., 12,55 % au premier tour), de celles de Henri-Michel Porte (UDF, 5,29 % au premier tour), ainsi que d'une bonne partie de celles de Christian Borelli (UMP, 12,21 %). M. Obino est aussi parvenu à mobiliser des abstentionnistes de gauche qui, fatigués des divisions de leur camp lors des derniers scrutins, ne s'étaient pas rendus aux urnes. Il réalise en effet des scores très largement supérieurs à ceux du premier tour dans tous les bureaux traditionnellement favorables à la gauche.

Visiblement ému par sa victoire, Guy Obino a prononcé son premier discours de futur maire sur un podium dressé à la hâte face à l'hôtel de ville devant plusieurs centaines de Vitrollois et en présence de tous les dirigeants de la gauche locale. « La confiance que vous venez de nous témoigner, en dépassant pour certains d'entre vous les clivages poli-

tiques traditionnels, nous lui ferons honneur » a-t-il lancé. Puis un concert de klaxons est venu saluer une victoire attendue par nombre de militants associatifs et de jeunes gens venus fêter une « libération » espérée depuis le coup de massue de 1997, quand l'équipe Mégret, à l'époque membre du Front National, avait conquis la ville.

« UNION EXCEPTIONNELLE »

Réunis dans un hôtel loin du centre ville, les militants et responsables du MNR, qui ont tenté de faire un accueil triomphal à leur candidate, ont subi cette défaite redoutée avec un agacement visible. Très affectée et très crispée Catherine Mégret, un bouquet de fleurs à la main, a déploré « la victoire de la magouille et de la désinformation » et s'est dite « navrée que des électeurs de droite aient pu voter pour des communistes ». « C'est l'anéantissement d'une histoire d'amour de cinq ans. Je n'abandonnerai pas les Vitrollois que je continuerai à défendre. »

Soucieux de limiter la portée de cet échec, et pressé de quitter les

lieux et les micros, son mari, Bruno Mégret, a tenté de convaincre que ce scrutin « n'avait pas d'enjeu national (...) Vitrolles n'est pas le MNR. Les raisons de notre combat demeurent. Je ne baisserai pas les bras. » Toutefois, après le double échec de la présidentielle et des législatives qui ont singulièrement affaibli – politiquement et financièrement – son parti, M. Mégret semble bel et bien dans une impasse.

Dans le camp du vainqueur l'heure était à la concorde. Eric Diard, le jeune député UMP de la circonscription, est venu saluer M. Obino en déclarant que cette victoire « le soulageait », tout comme le candidat UMP du premier tour, Christian Borelli. L'un et l'autre avaient appelé à battre la candidate d'extrême droite sans soutenir explicitement M. Obino.

Jean-Claude Gaudin, maire de Marseille et vice-président de l'UMP, s'est lui aussi réjoui de la défaite de M^{me} Mégret. Quant à Henri-Michel Porte, candidat de l'UDF au premier tour, qui avait, lui, appelé à voter explicitement pour le candidat socialiste, estimait

M. Gollnisch (FN) : « Dernier soubresaut du MNR »

Pour Bruno Gollnisch, le délégué général du Front national, la défaite de Catherine Mégret à Vitrolles constitue « le dernier soubresaut du Mouvement national républicain ». « La perte de Vitrolles est la conséquence de la division de la droite nationale dont M. Mégret porte l'entière responsabilité », ajoute-t-il. « Je ne sais pas si c'est la fin de la carrière politique de M. Mégret, mais c'est le point d'orgue d'un échec avancé. Presque tout le monde a quitté la baraque. Il ne reste plus que les dettes. » Le FN n'avait pas appelé à voter en faveur de M^{me} Mégret au second tour. « Notre candidat, qui avait fait un score modeste au premier tour (2,18 %), a été gravement blessé lors d'une agression et vous comprendrez que, dans ces conditions, il avait d'autres soucis », justifie M. Gollnisch.

que sa consigne de vote avait « été efficace ».

Pour Frédéric Rosmini, directeur de campagne de M. Obino, cette victoire est le fruit « d'une union exceptionnelle ». PS, PCF, Verts et militants associatifs ont, selon lui, joué la carte de la transparence et réussi à « gagner les batailles de l'affichage, du tractage, de la présence sur le terrain ».

Un des ses colistiers appuyait le propos, estimant que le refus de la fusion des listes entre les deux tours – malgré les pressions exercées en ce sens par différents responsables de la gauche locale – avait contribué à « la clarté et à sortir de cette impression de combinaison électorale » qui avait plombé la gauche lors des scrutins précédents.

Elie Barth et Michel Samson

■ VITROLLES (Bouches-du-Rhône, second tour).

I., 21 312 ; V., 15 463 ; A., 27,44 % ; E., 14 967.

liste PS de Guy Obino, 8 089 (54,05 %), 30 sièges ; liste MNR de Catherine Mégret, s., 6 878 (45,95 %), 9 sièges ;

[29 septembre 2002 : I., 21 312 ; V., 14 081 ; A., 33,93 % ; E., 13 829 ; MNR (Mégret), 5 080 (36,73 %) ; PS (Obino), 4 293 (31,04 %) ; div. g. (Tichadou, PS diss.), 1 735 (12,55 %) ; UMP (Borelli), 1 688 (12,21 %) ; UDF (Porte, div. d.), 732 (5,29 %) ; FN (Bourge), 301 (2,18 %).

18 mars 2001 : I., 20 366 ; V., 16 483 ; A., 19,07 % ; E., 16 090 ; MNR (Mégret), 7 292 (45,32 %) ; G. pl. (Tichadou, PS), 7 091 (44,07 %) ; Un. d. (Rossi, RPR), 1 707 (10,61 %).

M. Chirac célèbre Zola pourfendeur des extrémismes

Le chef de l'Etat a rendu hommage à l'écrivain à l'occasion du centenaire de sa mort

D'UN CÔTÉ, la famille Dreyfus ; de l'autre, la famille Zola. C'est devant les descendants du capitaine et de l'écrivain, rassemblés dans les jardins de Médan (Yvelines) – maison chérie de Zola –, que le président de la République lui a rendu hommage, le 6 octobre, jour du centième anniversaire de sa mort. Parler de Zola, « c'est parler de la France », a lancé Jacques Chirac, qui, après le choc du 21 avril, a placé tout son discours sous le signe du « rejet de tous les extrémismes ». Si les Français gardent à l'auteur de *J'accuse* « un coin de leur cœur », c'est qu'il incarne pour eux la « liberté de pensée, liberté d'agir, liberté d'écrire », a-t-il aussi souligné.

Dressant le portrait d'un « réfractaire », M. Chirac a loué celui qui, « d'une plume acerbe », mena « son opposition à lui, qui n'est pas celle d'un parti, mais celle d'un moraliste indépendant, d'un polémiste qu'on surveille et qu'on craint, d'un juste ». Il a évoqué le pamphlétaire, le moraliste, mais surtout l'écrivain naturaliste, auteur de *Germinal*, qui a « marqué à jamais » la littérature. « Alors que la lutte contre les exclusions reste plus que jamais un devoir et un impératif pour notre pays, a-t-il déclaré, l'œuvre de Zola nous rappelle (...) la longue route du combat pour la justice et le progrès social. » Ce n'est « ni un révolutionnaire ni

un violent », a tenu à souligner M. Chirac, car le progrès social est pour Zola « une patience ». Le président lui a attribué toutes les vertus. N'a-t-il pas imaginé, dans *Justice*, les institutions qui « empêcheraient ou apaiseraient les conflits internationaux » et les contours d'une Europe « fédération de nations » ?

« COMBATS D'ACTUALITÉ »

Enfin, évoquant l'affaire Dreyfus, le président de la République en a tiré sa conclusion : « C'est tout le génie de l'accuse d'avoir bousculé des hommes assurés de leurs pouvoirs, d'en avoir appelé au peuple à travers le chef de l'Etat », a-t-il souligné. C'est ainsi qu'a triomphé « la France des Lumières », à laquelle le président se réfère si volontiers.

Cette France « que nous aimons quand elle sait accueillir en son sein, dans le creuset de la République, toutes les diversités qui ont fait et feront son génie », a déclaré M. Chirac. « Ces combats républicains sont toujours d'actualité, ils sont toujours les nôtres », a-t-il conclu avant de se plonger dans un long bain de foule.

C'est alors qu'une jeune femme s'est précipitée pour lui faire embrasser Manon, un an, « cinquième génération des Zola », un fils d'immigré italien.

Béatrice Gurrey

M. Baylet (PRG) propose un « rassemblement » avec le PS

LORS DE SON CONGRÈS à Toulouse, dimanche 6 octobre, le président du Parti radical de gauche, Jean-Michel Baylet, réélu à la tête de son parti, a annoncé qu'il déposerait « une motion radicale » lors du congrès du PS, en mai 2003, afin de poser les conditions d'un futur « rassemblement », voire de créer « un grand parti progressiste qui pourrait s'appeler "la Gauche" ». Cette initiative n'a pas fait l'unanimité. Soucieux de conserver son identité au PRG, l'ancien ministre Roger-Gérard Schwartzberg a plaidé pour une « coalition » ou une « fédération » capable de s'opposer à l'UMP.

Dans un premier temps, les huit députés PRG vont adhérer au groupe PS de l'Assemblée. L'ex-candidate du PRG à la présidentielle, Christiane Taubira, a été désignée – par acclamation – première vice-présidente du PRG en charge de « l'innovation politique et de l'insertion sociale ». Numéro deux du PRG, la députée de Guyane a toutefois refusé d'être porte-parole du parti, invoquant une « légitimité » encore insuffisante. Par ailleurs, Lionel Stoleru, ex-ministre de Valéry Giscard d'Estaing et de François Mitterrand, a annoncé, au cours du congrès, qu'il remplacera Jean Pisani-Ferry à la présidence du conseil d'analyse économique, aéropage d'experts créé par Lionel Jospin et rattaché à Matingon.

Selon M. Raffarin, la France n'est pas « le plus mauvais élève » en Europe

DANS UN ENTRETIEN au Progrès de Lyon, lundi 7 octobre, le premier ministre affirme que la France n'est pas le « plus mauvais élève » de la classe européenne en matière de lutte contre les déficits publics, alors que la Commission de Bruxelles menace d'adresser un avertissement au gouvernement (*Le Monde* du 1^{er} octobre). Si Jean-Pierre Raffarin dit ne pas prendre « à la légère » le message de la Commission, il note qu'« un certain nombre de pays européens ont un déficit supérieur », et impute la dérive au « gouvernement précédent », qui « s'est trompé de 15 milliards d'euros dans le calcul du déficit » lorsqu'il a présenté son budget à Bruxelles. « Cela nous a évidemment rendu très difficile la préparation du budget de 2003 », a ajouté le chef du gouvernement, qui admet qu'il faudra faire des « efforts » pour réduire les déficits.

DÉPÊCHE

■ ÉLECTION : Horace Lanfranchi, maire de Saint-Maximin (Var) et conseiller général, a été élu, avec le soutien de l'UMP, vendredi 4 octobre, président du conseil général du Var, contre le socialiste Pierre-Yves Colombat. M. Lanfranchi succède au secrétaire d'Etat aux personnes âgées, Hubert Falco. Celui-ci a démissionné de la présidence du conseil général et du Sénat, en juillet, mais n'a pas renoncé à sa mairie de Toulon, malgré le souhait du premier ministre.

Janine Jambu (PCF) conserve la mairie de Bagneux

BAGNEUX (Hauts-de-Seine, second tour).

I., 18 646 ; V., 10 706 ; A., 42,58 % ; E., 10 461.

liste PCF de Janine Jambu, s., d., 5 463 (52,22 %), 30 sièges ; liste UMP d'Olivier Sueur (RPR), 4 998 (47,78 %), 9 sièges.

[La maire sortante de Bagneux, Janine Jambu (PCF), remporte le second tour de ce scrutin organisé à la suite de l'invalidation par le Conseil d'Etat de son élection en mars 2001. D'un tour à l'autre, l'écart avec son rival de l'UMP, Olivier Sueur, se creuse légèrement, passant de 396 à 465 voix, alors que l'addition des voix de gauche au premier tour représentent un potentiel nettement supérieur. Le candidat unique de la droite enregistre une progression de près de quatre points. Selon la secrétaire nationale du PCF, Marie-George Buffet, « la victoire à Bagneux, conjuguée à celle de Champigny-sur-Marne la semaine dernière, constitue l'amorce d'un redressement de la situation du Parti communiste ».

29 septembre 2002 : I., 18 646 ; V., 10 602 ; A., 43,14 % ; E., 10 433 ; PCF (Jambu, d.), 4 983 (47,76 %) ; UMP (Sueur, RPR), 4 587 (43,97 %) ; div. g. (Corouge, PS diss.), 508 (4,87 %) ; LCR (Barberousse), 234 (2,24 %) ; PT (Schuh), 121 (1,16 %).

18 mars 2001 : I., 19 931 ; V., 10 580 ; A., 46,92 % ; E., 10 276 ; G. pl. (Jambu, PCF, d.), 4 707 (45,81 %) ; Un. d. (Sueur, RPR), 4 546 (44,24 %) ; div. g. (Corouge), 1 023 (9,96 %).

M. Douste-Blazy critique les « contorsions » de M. Bayrou et de ses amis

LE PREMIER MINISTRE n'a pas oublié ses « amis ». C'est, selon ses propres mots, en « proche de la famille » que Jean-Pierre Raffarin est venu s'exprimer, dimanche 6 octobre à Paris, devant les anciennes formations de l'UDF qui ont rejoint l'UMP. Le chef du gouvernement ne s'est pas contenté de faire acte de présence, comme il l'avait initialement prévu. Il a parlé à deux reprises au petit millier d'élus et de militants rassemblés à la Cité des sciences de la Villette.

Invité à la tribune à l'occasion du débat sur la décentralisation, le premier ministre a pu revenir sur l'un de ses sujets favoris. « J'ai demandé au Sénat mais aussi à l'Assemblée nationale de nous préparer tout de suite un texte de suspension pour douze à dix-huit mois d'un certain nombre de dispositifs qu'il faut aujourd'hui rebâtir », a-t-il déclaré. Ce projet vise les lois Vaillant, Voynet, Gayssot et Chevènement, votées sous le gouvernement de Lionel Jospin.

« Nous sommes dans une approche qui n'est plus simplement celle de la décentralisation, mais de la modernisation de la République, et de nos institutions », a ajouté M. Raffarin en référence au projet de loi que doit présenter le gouvernement au conseil des ministres du 16 octobre. Le premier ministre a incité à « un grand débat national » qui permette d'« intégrer le citoyen à la démarche ».

Il s'est toutefois montré plus prudent sur la tenue d'un éventuel référendum pour couron-

ner la nouvelle étape de la décentralisation, qui prévoit notamment le droit à l'expérimentation pour les régions (*Le Monde* du 5 octobre).

André Rossinot (PR) et Hervé de Charette (PPDF) lui avaient pourtant tendu la perche, réclamant, tous deux, une consultation populaire, comme l'avait déjà fait le ministre délégué aux libertés locales, Patrick Devedjian. « C'est au président de la République de se prononcer », a affirmé M. Raffarin. Il a aussitôt ajouté que l'UMP devait lancer au plus vite le débat, puis apprécier l'intérêt qu'y porteront les citoyens.

« JUPPÉ, ON S'EN MÉFIE »

Dans une adresse politique aux élus et militants des anciennes formations de l'UDF qui ont rejoint l'UMP, le premier ministre avait auparavant prévenu que « l'action exige que nous surmontions les divisions » en insistant sur la nécessité de se « rassembler pour mener des réformes ». « L'UMP doit avoir de multiples visages, mais une seule stratégie », a-t-il ajouté. Une réponse au président de l'UDF, François Bayrou ? Ce dernier, qui a refusé de rejoindre les rangs de l'UMP avec 28 députés, s'est présenté, dans un entretien au *Monde* daté 6 et 7 octobre, en défenseur de « l'idée du pluralisme » au sein de la majorité.

Le président provisoire de l'UMP, Alain Juppé, s'est quant à lui voulu rassurant. « Je pars avec un lourd handicap d'image, a dit le maire de Bordeaux. Dans la presse, Juppé égale capora-

lisme. Je m'engage à ce que le pragmatisme, à l'avenir, triomphe définitivement du caporalisme. Vous pouvez compter sur moi pour que tout le monde soit respecté. » La profession de foi n'a pas toujours convaincu. « Juppé on s'en méfie, on sait qu'il est autoritaire », glisse un élu.

Le message du président de la République, Jacques Chirac, lu par le président du groupe parlementaire UMP, Jacques Barrot, témoignait des mêmes préoccupations. « Avec les gaullistes et les libéraux, vous allez construire le rassemblement que tant de Français appellent de leurs vœux, a indiqué M. Chirac, un mouvement ouvert, respectueux de toutes les familles qui le composent (...) Vous allez l'enrichir de votre diversité, de votre culture, de vos valeurs et je m'en réjouis. »

Philippe Douste-Blazy, secrétaire général de l'UMP, a promis que le nouveau parti « n'a pas vocation à devenir une sorte de club anglais, douillettement consensuel ». « L'UMP doit garantir la diversité des courants car rien n'est pire que l'uniformité », ajoutant que ces courants « doivent bénéficier d'un réel degré de liberté ». Le maire de Toulouse n'a pu s'empêcher de lancer une pique à l'adresse de M. Bayrou et ses amis, qualifiés de « contorsionnistes ». « A force de ne pas savoir où ils sont et peut-être qui ils sont, a-t-il conclu, ils risquent de finir par ne se situer nulle part. »

Pascal Ceaux et Christiane Chombeau

Gilles de Robien, ministre de l'équipement et du logement, au « Grand Jury RTL-“Le Monde”-LCI »

« Un jour ou l'autre, l'UMP aura besoin de l'UDF »

Vous êtes le seul ministre UDF au sein de l'équipe de Jean-Pierre Raffarin. N'êtes-vous pas gêné par les critiques formulées par l'UDF à l'encontre de certains choix du gouvernement ?

L'UDF doit être et est totalement dans la majorité, solidaire de l'action gouvernementale. Il ne doit pas y avoir la moindre ambiguïté là-dessus. Mais cela ne doit pas l'empêcher d'être exigeante. La culture de l'UDF, c'est le « oui plus ». L'UDF se sent parfois maltraitée par le grand appareil de l'UMP. Ce n'est pas bien pour l'avenir. Je suis persuadé que pour créer durablement des liens contractuels et d'alliance, il faudra se respecter réciproquement. Un jour ou l'autre, l'UMP aura besoin de l'UDF. L'UDF sera utile, surtout si, comme je l'espère, la gauche n'arrive pas à se reconstituer comme un grand parti de gouvernement.

Qu'est-ce qui interdit de pratiquer cette culture du « oui plus » à l'intérieur de l'UMP ?

Les Français n'acceptent pas d'être trop embrigadés. Il est bien

qu'il y ait des partis très forts, très structurés, avec des disciplines, une hiérarchie. Mais il y a aussi des Français qui ont une vision plus individuelle, plus facultative, plus personnelle dans la démarche politique. Laissez donc les Français tranquillement choisir leur chemin. Donnez leur un choix.



« Laissez donc les Français tranquillement choisir leur chemin. Donnez-leur un choix »
GILLES DE ROBIEN

Le projet de loi sur la sécurité préparé par Nicolas Sarkozy a été critiqué par l'abbé Pierre qui lui reproche de stigmatiser les plus pauvres. Que lui répondez-vous ?

Ce texte protège les victimes, qui sont souvent les gens les plus fragiles ou les plus modestes, qui habitent dans des quartiers difficiles. Au lieu de stigmatiser ces quartiers, on va les rendre comme les autres, des

quartiers où il fait bon vivre, où il y a moins d'insécurité, où on peut recréer du lien social. C'est ça aussi l'égalité républicaine.

Pénurie de logement social et de logement locatif, flambée des prix : y a-t-il une crise du logement ?

La réponse est oui. Pendant cinq ans, nous avons vu la situation du logement se dégrader dans tous les domaines. Le gouvernement précédent a installé quatre ou cinq verrous mortels contre la chaîne du logement.

Par exemple ?

Par exemple, la loi de solidarité urbaine. En aucun cas nous ne remettrons en cause son objectif de mixité sociale mais l'obligation faite à toutes les communes de disposer de 20 % de logements sociaux ne fonctionne pas. Ce dispositif est mal fichu et met tout le monde sous la même toise. Pour atteindre cet objectif en trois, quatre ou cinq ans, le gouvernement proposera donc, ville par ville, de contractualiser avec les communes, en fonction de leur capacité

financière et de leur capacité foncière.

Avez-vous les moyens de vos ambitions, alors que votre budget logement pour 2003 est tout juste constant ?

Ce sera l'objet, dans les huit jours qui viennent, d'une réunion des ministres concernés, présidée par Jean-Pierre Raffarin, afin de déterminer le grand plan de rénovation urbaine qui est attendu.

Le chef de l'Etat et le gouvernement font de la lutte contre la violence routière une priorité. Quelles mesures concrètes préparez-vous ?

Cela va être tout un faisceau de mesures cohérentes dans le domaine préventif, éducatif et répressif. Il faut changer de culture de conduite, sortir d'une culture sportive et ludique, pour faire passer l'idée d'une culture de la conduite sereine et pacifiée.

Propos recueillis par Patrick Cohen Gérard Courtois et Pierre-Luc Séguillon

SOCIÉTÉ

ÉDUCATION

Luc Ferry, ministre de l'éducation nationale, devait présenter, lundi 7 octobre, ses chantiers prioritaires pour la réforme des études universitaires. La mise en place progressive, à partir de cette rentrée

universitaire, d'une nouvelle organisation des études supérieures autour des niveaux licence (bac + 3), master (bac + 5) et doctorat (bac + 8) va modifier l'architecture des formations. Complétée par

l'instauration d'un système de crédits – une année valant 60 crédits –, la réforme est destinée à faciliter la mobilité des étudiants en France comme en Europe. Délicate à mettre en œuvre sur le plan

technique, cette réforme n'est pas bien accueillie par l'UNEF, principal syndicat étudiant, ainsi que, côté enseignants, par le Snesup-FSU qui dénonce le risque d'une « déréglementation complète ».

L'enseignement supérieur bouscule l'organisation de ses cursus

Luc Ferry devait présenter lundi 7 octobre ses chantiers prioritaires pour les études universitaires. Parmi les nouveautés de cette année : la structure en 3 niveaux (bac + 3, bac + 5 et bac + 8) et l'instauration d'un système de crédits destiné à encourager la mobilité en Europe

L'ENSEIGNEMENT supérieur français entame une révolution discrète. D'apparence technique, la mise en place progressive, à partir de cette rentrée universitaire, d'une nouvelle organisation des études supérieures autour des niveaux licence (bac + 3), master (bac + 5) et doctorat (bac + 8) va bousculer l'architecture des formations. Complétée par l'instauration d'un système de crédits – une année valant 60 crédits –, la réforme doit faciliter la mobilité des étudiants en France comme en Europe.

De l'avis des experts du système éducatif, elle devrait déboucher à terme sur une profonde transformation des pratiques pédagogiques. « Ceci n'est pas une énième réforme. C'est une révolution qui va faire craquer nos vieilles habitudes d'enseignement », souligne Bernard Belloc, premier vice-président de la Conférence des présidents d'université (CPU). Du fait de sa complexité, cette mutation est étalée sur plusieurs années. Les premières expérimentations débutent dès octobre dans trois universités pilotes. Près d'un quart des établissements doivent soumettre leurs propositions au ministère de l'éducation d'ici quelques semaines. La moitié des universités seront concernées en 2004, les trois quarts en 2005, la totalité en 2006. Le paysage universitaire va s'en trouver modifié. Sur le plan de l'organisation même des diplômes d'abord. S'inscrivant dans le processus d'harmonisation européenne lancé en 1998 par Claude

Allègre et repris depuis par ses successeurs, Jack Lang et Luc Ferry, l'organisation en « 3-5-8 » ou « licence-master-doctorat » a vocation à remplacer le DEUG (bac + 2), la licence (bac + 3), la maîtrise (bac + 4), les DESS et DEA (bac + 5). Le système français se rapprochera ainsi du modèle déjà appliqué dans le reste de l'Europe. Avec un double effet : la mobilité des étudiants français, jugée trop faible, devrait être renforcée dans la mesure où les niveaux de sortie d'études seront identiques d'un pays à l'autre ; à l'inverse, pour les étudiants étrangers désireux de venir en France mais désorientés par la variété des diplômes proposés, le système devrait paraître plus clair. « La France ne pouvait pas faire bande à part avec des diplômes différents du reste de l'Europe. Nous aurions alors pris le risque de perdre notre crédibilité », souligne José Savoie, président de l'université Lille-II, qui commence l'expérimentation dès octobre.

La seconde nouveauté majeure concerne l'instauration de crédits d'enseignement. La mobilité des étudiants s'est en effet toujours heurtée à une difficulté : comment comparer des diplômes marqués par leurs cultures nationales ? En clair, que vaut un DEUG pour une université anglaise ? A quoi correspond un DESS en Allemagne ? Pour permettre les comparaisons, une trentaine de pays ont donc mis au point un système européen de transfert de crédits (ECTS,



selon l'acronyme anglais), sorte de « monnaie unique » des diplômes. Chaque année valant 60 crédits, il faut en obtenir 180 pour une licence, 300 pour un master et 480 pour un doctorat. En application des textes publiés au début de l'année (Le Monde du 17 avril), les universités françaises vont pouvoir, à partir de cette rentrée, mettre en place ce mode d'organisation.

Mais l'impact de la réforme débordera largement le cadre de l'harmonisation européenne. Elle devrait contribuer à modifier les pratiques pédagogiques des universités. Première conséquence, les formations seront organisées en semestres et non plus en années – ce qu'avaient prévu des textes de 1997 qui n'ont été appliqués que de manière formelle. Seconde conséquence, les étu-

diants vont pouvoir choisir des parcours personnalisés, plus souples, à condition toutefois que ceux-ci restent cohérents. Ils pourront capitaliser et transférer leurs crédits d'une formation voire d'une université à l'autre. Les réorientations seront donc facilitées. « Cela nous permet de sortir de l'ancien système où les étudiants emportaient des années sans réelles possibilités de changement en cours d'études », explique Daniel Dufresne, vice-président de l'université Aix-Marseille-II, qui basculera en 2004.

FORMATIONS « SUR MESURE »

A Lyon-II, par exemple, un étudiant qui s'inscrit en droit devra également choisir parmi trois disciplines associées (sciences politiques, anglais ou allemand). A la fin du deuxième semestre, il pourra s'orienter vers la matière qui lui paraît la plus pertinente. « C'est un bouleversement des mentalités », résume Françoise Durieux, vice-présidente de cette université, concernée, elle, à partir de 2003. A Valenciennes, université pilote dès 2002, le tronc commun de formation représente les trois quarts des enseignements, le reste permettant de découvrir d'autres disciplines. Ce qui devrait, là encore, simplifier les réorientations éventuelles.

Autre avantage du système, il devrait permettre de valoriser des activités non reconnues jusqu'à présent. Plusieurs universités prévoient ainsi de reconnaître l'engagement

personnel dans la vie associative à travers l'obtention de crédits. D'autres envisagent d'accorder des crédits aux étudiants qui s'inscrivent dans un module « projet professionnel ». Le même soutien pourra être apporté pour ceux qui préparent un futur départ à l'étranger en suivant des cours sur la culture du pays d'accueil.

La réforme se révèle néanmoins délicate sur le plan technique. Le fait de personnaliser les parcours suppose un effort de la part des universités pour conseiller les étudiants alors même que leurs services d'orientation sont souvent défaillants. D'autre part, la variété des parcours possibles et des panachages entre disciplines peut, de manière paradoxale, compliquer la mobilité des étudiants en conduisant à l'instauration de formations « sur mesure » et donc difficilement comparables d'un individu à un autre. L'UNEF, principal syndicat étudiant, s'oppose ainsi à la mise en place des crédits au nom du « maintien du cadre national des diplômes ». Côté enseignants, le Snesup-FSU dénonce le risque d'une « déréglementation complète ». « Comme les établissements sont libres de faire ce qu'ils veulent, nous n'aurons plus de référence nationale sur les enseignements », souligne le syndicat qui craint que la révolution annoncée ne débouche sur une concurrence accrue entre universités.

Luc Bronner

Les priorités de Luc Ferry pour les études universitaires

LUC FERRY, ministre de l'éducation nationale, devait présenter, lundi 7 octobre, ses chantiers prioritaires pour l'enseignement supérieur, reprenant les grandes lignes du point de vue qu'il avait publié dans *Le Monde* du 5 juillet.

Quelque 2 155 000 étudiants sont attendus pour la rentrée universitaire 2002, des effectifs en érosion depuis cinq ans

► **Réussir l'entrée dans l'enseignement supérieur.** Si le premier cycle universitaire reste le « maillon faible », c'est d'abord la conséquence du « dysfonctionnement de l'orientation », et plus particulièrement de celle des bacheliers technologiques et professionnels, considère Luc Ferry. Alors que près de 80 % des bacheliers généraux réussissent leur DEUG en trois ans, seulement 38 % des bacheliers technologiques finissent par l'obtenir, dans un délai de deux à cinq ans. Dans ce contexte, le ministre de l'éducation et son ministre délégué à l'enseignement scolaire, Xavier Darcos, souhaitent que les BTS (brevet de technicien supérieur, en deux ans après le bac) leur soient destinés « en priorité » quand ils en ont fait la demande. Pour les bacheliers professionnels, il importe de favoriser le passage vers les BTS de ceux « qui en ont le projet et les capacités ». Par ailleurs, le manque de culture générale dans les premiers cycles universitaires contri-

buerait, selon le ministre, aux difficultés rencontrées par les étudiants. Par conséquent, les universités sont appelées à réfléchir à l'introduction de « cours fondamentaux tant dans le domaine des humanités que des sciences ». Un appel à idées sera lancé, et environ 200 postes d'enseignants du second degré seront mis à disposition des universités retenues.

► **Développer l'autonomie des universités et fonder un nouveau partenariat avec les régions.**

Luc Ferry plaide à la fois pour une plus grande autonomie des universités, en terme de pilotage et de budget, et pour un transfert aux régions de certaines compétences. Les deux doivent donner lieu à concertation.

Trois pistes sont évoquées dans le cadre de la décentralisation et du droit à l'expérimentation : associer les régions au schéma des formations professionnelles jusqu'au niveau de la licence ; amorcer de nouvelles coopérations avec toutes les collectivités territoriales dans le domaine de la vie étudiante (vie culturelle, sportive, associative, transports et logement, aide à la mobilité, etc.) ; impliquer les collectivités dans la politique contractuelle menée avec les établissements d'enseignement supérieur.

► **Formation des enseignants du premier et du second degré.** Critiquée, la formation initiale et continue dispensée dans les IUFM fera

l'objet d'« une réflexion de fond », annonce le ministre qui a demandé un rapport conjoint aux deux inspections générales de l'éducation nationale. La question des concours de recrutement, notamment du Capes, y sera abordée. Les principales conclusions de ces travaux seront connues en février 2003 et donneront lieu à « de nouvelles orientations ».

Dans l'immédiat, la mise en œuvre du nouveau concours de recrutement des professeurs des écoles telle qu'elle avait été décidée par Jack Lang, prédécesseur de Luc Ferry, apparaît compromise. Le concours en deux étapes (admissibilité en novembre, admission en juin, qui devait être mise en place pour la session 2004, ne paraît pas avoir les faveurs de Luc Ferry qui pourrait annoncer dans les prochains jours sa volonté de conserver l'organisation antérieure (admissibilité en mai, admission en juin).

► **Recherche universitaire.** Il sera désormais possible pour les établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) et à caractère industriel et commercial (EPIC), en partenariat avec les universités et les entreprises, de recruter des jeunes chercheurs post-doctorants, français ou étrangers, sur contrat de 12 à 18 mois et d'un montant de 2 050 euros brut par mois.

Martine Laronche

En Allemagne, des parcours très individualisés

Inconvénient : les diplômés restent plus longtemps à l'université et en sortent plus âgés

FRANCFORT

de notre correspondant

La rentrée aura lieu mi-octobre, mais les étudiants se pressent déjà dans les couloirs de l'université Johann-Wolfgang-Goethe, à Francfort. Les uns préparent un ultime examen, d'autres choisissent leurs futurs cours, consultant les notices sur les grands tableaux du hall d'entrée. « L'organisation des études est très individualisée, chacun peut construire son cursus », dit Nathalie, une étudiante en médecine, de retour d'une année à Lyon. En comparaison avec la France, tout est moins scolaire ici. »

Matières principales et secondaires, certificats passés au fil des semestres, longues vacances – cinq mois et demi en tout : les études à l'allemande ne manquent pas de flexibilité. « Les marges de manœuvre sont très importantes pour les étudiants et pour les professeurs. L'étudiant est considéré comme un chercheur : en principe, il a le droit de décider avec qui, et ce qu'il veut étudier », observe Brita Rang, la vice-

présidente de cette université de 39 000 étudiants, qui compte parmi les dix plus importantes d'Allemagne. Cette tradition n'a pas changé malgré la croissance très rapide des effectifs depuis les années 1960. Mais elle est désormais soumise à de fortes pressions : « L'intégration européenne et les contraintes budgétaires nous incitent à structurer davantage les cursus. »

SOUPLESSE

A Francfort comme ailleurs, l'on s'interroge en effet sur l'efficacité du système universitaire. L'organisation actuelle présente certes des avantages incontestables. De nombreux étudiants bénéficient de la souplesse qui leur est offerte pour accumuler les séjours à l'étranger : 10 % des effectifs seraient chaque année concernés par les programmes d'échanges avec les universités de Lyon, Paris, Pise, Prague ou New York. Petits boulots d'été, temps partiel, sept étudiants sur dix travaillent par ailleurs pendant leurs études. Une expérience et des

contacts précieux pour trouver un emploi.

Cependant, les inconvénients sont nombreux : « Les cursus sont très disparates. Il faut en moyenne seize certificats pour accéder au diplôme de second cycle. Certaines matières en demandent beaucoup moins, constate Heidemarie Barthold, responsable des enseignements. En principe, tout peut être fait en huit ou dix semestres, mais beaucoup d'étudiants ont besoin de plus de temps. » L'université Goethe ne fait pas exception à la règle : la proportion de ceux qui arrêtent en cours de route, parfois pour se réorienter, demeure élevée : entre 40 % et 60 % selon les filières. A l'issue de leurs études, les diplômés allemands sont nettement plus âgés que la moyenne européenne. L'un des enjeux actuels est de raccourcir la durée du séjour à l'université.

Plusieurs pistes sont suivies, non sans résistance. La direction entend mettre en œuvre au plus vite le système de crédits imaginé pour favoriser la mobilité au niveau européen.

« Cela n'est pas évident, car la standardisation sur des bases quantitatives pose problème : on devrait aussi tenir compte du contenu des cours », dit un enseignant. Autre chantier de longue haleine, la mise en place de cursus inspirés des bachelors et masters anglo-saxons. Le premier cycle allemand n'est en effet sanctionné par aucun diplôme reconnu sur le marché du travail, ce genre de dispositif permettrait de valoriser les formations de courte durée. Francfort n'est pas très en avance dans ce domaine. Deux bachelors devraient être introduits à la rentrée 2002-2003, dans des matières économiques. Mais plusieurs filières sont réticentes. L'homologation coûte cher ; la refonte des cours vers le monde du travail est délicate. « Les professeurs sont comme des Rois-Soleil : ils font ce qu'ils veulent dans leur matière. Contrôles et coordination sont parfois mal vus », constate Brita Rang, spécialiste des sciences de l'éducation.

Philippe Ricard

Pourquoi le monde déteste-t-il l'Amérique?

Ziauddin Sardar Merryll Wyn Davies

Pourquoi le monde déteste-t-il l'Amérique ?

Ziauddin Sardar Merryll Wyn Davies

le monde déteste-t-il l'Amérique ?

Fayard

fayard www.editions-fayard.fr

Un chauffeur routier a avoué le meurtre du jeune Maghrébin tué dans un café près de Dunkerque

Il a été dénoncé par un proche qui avait assisté aux préparatifs de son expédition, vendredi soir, au cours de laquelle il avait tiré, depuis son 4 x 4, sur les clients de deux bistrotts

GRANDE-SYNTHÉ (Nord)
de notre envoyé spécial

Il a passé des « *aveux circonstanciés* » quelques heures après avoir été interpellé, dimanche 6 octobre au matin. Le chauffeur-routier de 45 ans, qui a tué dans la nuit de vendredi à samedi un jeune homme de 17 ans à Grande-Synthe, près de Dunkerque (Nord), et en a blessé trois autres, en voulant aux Maghrébins, « *pour une histoire de jeune fille importunée* ». Il a été dénoncé, selon le procureur de Dunkerque, « *par une personne de son entourage qui avait vu des préparatifs* » et « *fait un rapprochement* ». « *Les faits ont une forte connotation raciale*, a ajouté le magistrat. *Même si l'homme était probablement sous l'emprise de l'alcool.* »

Vendredi soir, peu avant 20 heures, à Petite-Synthe, un quartier de Dunkerque, des hommes jouent paisiblement à la belote à La Mouette, le café où ils ont leurs habitudes, fréquenté majoritairement par des Maghrébins. Tout à coup, Ahmed Ibrahim et ses amis entendent du bruit et sortent pour voir. Des témoins affirment avoir vu « *quelqu'un, au volant d'un 4 x 4 vert, armé d'un fusil de chasse* ». L'homme, un barbu corpulent qui portait des lunettes noires, une casquette de chasseur et un treillis, a tiré en direction du café avant de prendre la fuite. « *Nous étions en train de discuter devant le café*

quand, deux minutes plus tard, le véhicule est revenu, poursuit Ahmed Ibrahim. *J'ai clairement vu le conducteur nous braquer avec un fusil à travers la vitre baissée, côté passager. J'ai juste eu le temps de crier et de me cacher derrière une voiture.* »

« JE VAIS VOUS TUER TOUS »

L'homme tire à nouveau, et blesse trois personnes, le patron du café et deux clients – l'un d'eux a été sérieusement touché par quatre plombs dans la jambe. « *Je vais vous tuer tous* », entendent plusieurs témoins. « *Je me suis relevé et j'ai hurlé en direction du tireur : "Arrête, tête de con !" Mais l'homme a redémarré*, explique Ahmed Ibrahim. *J'ai tenté de poursuivre la voiture à pied pour prendre le numéro de la plaque d'immatriculation, mais elle était masquée. Il a grillé un feu rouge et disparu.* »

L'homme file en direction de Grande-Synthe, une ville limitrophe. Quelques instants plus tard, vers 21 heures, il s'arrête à nouveau devant un café, Le Narval. En face, un groupe de jeunes Maghrébins le voit descendre de sa voiture. Il ajuste calmement les jeunes et fait feu avant de reprendre le volant pour disparaître.

Mohamed Maghara est sérieusement touché. Le jeune homme a encore la force de courir vers le centre commercial où se situe le café,

et s'écroule devant ses copains. Il meurt dans l'ambulance qui l'emène à l'hôpital. Il avait 17 ans, c'était un lycéen sans histoires, Français d'origine marocaine.

Samedi matin, aux premières heures de la matinée, un attroupelement s'est rapidement constitué

« Une blessure au fond du cœur »

« *J'ai une blessure au fond du cœur quand j'apprends ce qui s'est passé cette nuit dans ce beau pays de France où on a tué par racisme*, a déclaré le premier ministre Jean-Pierre Raffarin, samedi 5 octobre, au Salon européen du modèle réduit, près de Poitiers. *Je crois vraiment que la France ne peut pas supporter ça. Ce n'est pas cette France-là que nous aimons, et ce n'est pas cette France-là pour laquelle nous nous battons.* » De son côté, le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, a fait observer une minute de silence avant son discours sur l'islam en France, samedi, à la Mosquée de Paris.

sur le lieu du drame. Le meurtre a été commis à deux pas de la mosquée. « *J'ai la haine, mais d'un autre côté, on se sent impuissant*, disait Karim, président de l'association locale Grands-Synthois et Citoyens. *Un pas a été franchi. Je*

n'encourage pas les jeunes à commettre des actions violentes. Mais la police doit faire son travail. » Abdel, un ami de la victime assure que « *jamais on n'avait assisté à de tels actes racistes à Grande-Synthe* ». Plus loin, devant la mosquée, des jeunes, dont l'un portant la barbe, se montrent plus sévères et disent « *attendre la police au tournant* ».

C'est un proche du chauffeur routier qui a permis son arrestation et aurait assisté aux préparatifs de l'expédition. Quand les policiers sont allés l'arrêter, ils ont trouvé deux fusils de chasse et le 4 x 4. « *Parce qu'il avait caché ses plaques d'immatriculation et qu'il s'était dissimulé le visage derrière des lunettes noires, le suspect se sentait tout à fait à l'abri et ne s'attendait pas à être arrêté* », explique Christian Mittaux, directeur départemental de la sécurité publique.

A Grande-Synthe, le maire (PS) Damien Carême appelle encore au calme dimanche soir. Durant le week-end, la tension n'avait cessé de monter. Et on rappelait que, dans cette ville qui avait accueilli les travailleurs immigrés de la sidérurgie, dans les années 1960, plus de 45 % de la population est issue de l'immigration. Au premier tour de l'élection présidentielle, le Front national y avait obtenu plus de 20 % des suffrages.

Philippe Allienne

Un ancien policier français mis en examen pour la première fois dans l'affaire des tueurs du GAL, au Pays basque

BAYONNE

de notre correspondant

Arrêté le 3 octobre à Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), Pierre Hassen a été mis en examen le lendemain pour « *complicité de tentative d'assassinat* ». Cet ancien fonctionnaire de la police de l'air et des frontières (PAF), aujourd'hui à la retraite, a été laissé en liberté sous contrôle judiciaire. C'est la première fois qu'un fonctionnaire français fait l'objet d'une telle procédure dans le dossier des GAL, ces Groupes antiterroristes de libération qui sévirent de 1983 à 1987 contre des réfugiés basques dans le sud-ouest de la France, faisant 28 morts – dont plusieurs Français qui n'avaient aucun rapport avec l'ETA –, dans une trentaine d'attentats (séquestrations, assassinats, voitures piégées...)

L'interpellation de Pierre Hassen survient après plus de six ans d'enquête : le 14 juin 1996, Juan Ramon Basanez Jauregui dépose une plainte avec constitution de partie civile au tribunal de Bayonne. Ce Basque de citoyenneté espagnole réfugié en France, a été, en 1985 et 1986, l'objet d'une tentative d'assassinat à Saint-Jean-de-Luz et Ciboure. Dans sa plainte, il vise nommé-

ment Francisco Alvarez (ex-coordonateur des services antiterroristes espagnols), Miguel Planchuelo (ancien chef de la police nationale à Bilbao) et Pierre Hassen, un policier longtemps affecté au commissariat de Hendaye. Ces trois hommes ont déjà été mis en cause, parmi d'autres, dans le cadre des procédures ouvertes outre-Pyrénées pour identifier les GAL.

RENSEIGNEMENTS RÉMUNÉRÉS

En 1995, Angel Lopez Carrillo, un policier en détachement, avait donné des détails, dans le quotidien madrilène *El Mundo*, sur cette structure clandestine, citant des membres des forces de l'ordre tant espagnols que français. Affirmations réitérées le 3 octobre 1996, devant le tribunal correctionnel de Paris qui jugeait *El Mundo* après la plainte pour diffamation déposée par un ancien responsable de la PAF. Angel Lopez Carrillo estimait, en particulier, que les GAL n'auraient pu viser en France des membres de l'ETA sans disposer de renseignements émanant notamment de fonctionnaires français. Ces propos devaient renforcer le soupçon pesant sur certains d'entre eux d'avoir remis des listes, des

adresses, des photos ou des numéros de voitures moyennant rémunération. Mais la justice française n'avait rien pu établir formellement.

Dans le cas de Pierre Hassen, les visites à Madrid d'enquêteurs français auraient mis en évidence une certaine ressemblance entre l'écriture d'une carte postale et celle d'une de ces listes. Et l'expertise graphologique a paru suffisamment probante au parquet de Bayonne, agissant dans le cadre de la plainte de juin 1996, pour faire interpellier l'ex-policier.

Jusqu'à ce jour, la justice française a condamné à de lourdes peines de prison une partie des hommes de main des GAL, mais elle n'a pas clairement mis en lumière leur structure. En Espagne, la procédure a abouti à la condamnation de plusieurs responsables politiques, tel le socialiste José Barriónuevo, ancien ministre de l'intérieur de Felipe Gonzalez – chef du gouvernement de 1982 à 1996 –, ou de hauts gradés comme le général Enrique Rodriguez Galindo, long-temps commandant de la caserne de la Guardia civil d'Intxaurrondo à Saint-Sébastien.

Michel Garicoïx

Mobilisation contre la surconsommation d'antibiotiques

L'assurance-maladie lance une campagne d'information afin de limiter une pratique chère et nocive

ALEXANDER FLEMING, inventeur de la pénicilline en 1929, n'en reviendrait pas. Moins d'un siècle après que ce médecin britannique a ouvert la voie au traitement des maladies infectieuses (tuberculose, diphtérie, choléra, etc.) par les antibiotiques, ces médicaments sont aujourd'hui dangereusement surconsommés.

Pour promouvoir le « bon usage » des antibiotiques et limiter le phénomène de résistance des bactéries, la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) lance, en ce mois d'octobre, une vaste campagne d'information et de sensibilisation auprès des médecins et du grand public, conformément au calendrier du plan pluriannuel pour « *préserver l'efficacité des antibiotiques* » lancé en novembre 2001 par Bernard Kouchner, l'ancien ministre de la santé.

Spots télévisés réalisés par le cinéaste Pierre Salvadori, dépliant à l'attention des patients, affichettes dans les cabinets médicaux, l'objectif de ce programme, intitulé « *Les antibiotiques, c'est pas automatique* », est d'en finir avec l'idée selon laquelle l'antibiothérapie soignerait aussi les maladies virales et courantes. « *Cela vous viendrait-il à l'idée de prendre de l'insuline alors que vous n'avez pas de diabète ?*, résume le professeur Henri Portier, chef du service des maladies infectieuses et tropicales au CHU de Dijon (Côte-d'Or). *Pour soigner une*

grippe chez un sujet sain, il faut du repos, un antalgique et un antitussif, si nécessaire, c'est tout. »

Les chiffres du mauvais usage des antibiotiques sont impressionnants : chaque année, sur les 80 millions de prescriptions de ces médicaments en ville, au moins 30 millions sont injustifiées car elles concernent des infections virales et non bactériennes. Cette utilisation inappro-

Un nouveau test pour identifier les angines

En France, sur dix millions d'angines par an, neuf millions sont traitées par antibiotiques alors que seulement deux millions le nécessitent. Pour détecter si une angine rouge ou avec des point blancs est virale ou bactérienne (à streptocoques A), le médecin va désormais disposer d'un test de diagnostic rapide (TDN) fourni gratuitement par l'assurance-maladie pour un budget de 12 millions d'euros. La réalisation du test est simple, rapide et « *facile à supporter* » : le médecin applique, sur un point précis de la gorge, une fine spatule. L'échantillon prélevé est déposé sur une bandelette et plongé dans un tube. L'apparition de deux traits colorés signe la présence d'une bactérie, et donc la nécessité de prescrire un antibiotique. Expérimenté depuis 1999 en Bourgogne, ce test a permis de réduire de 50 % la prescription inadaptée d'antibiotiques pour l'angine dans cette région.

priée a amené le taux de résistance du pneumocoque aux pénicillines de 0,5 % en 1984 à 42 % en 1999 et, pour les enfants, à 60 % en 2001.

A l'approche de la saison des rhumes, gripes, rhinopharyngites et autres angines, la CNAM va tenter de modifier les habitudes des Français qui, au-delà de leurs répercussions sur les finances de la Sécurité sociale, posent, avec l'augmentation de la résistance des bactéries,

un problème de santé publique. « *L'objectif de la campagne d'information est au moins de stabiliser la progression des résistances en diminuant les prescriptions et en améliorant leur qualité*, explique le professeur Portier. *Par exemple, seules 20 % des rhinopharyngites – et non 45 % comme c'est le cas actuellement – nécessitent un antibiotique.* » En outre, d'octobre à février, une

consultation sur deux auprès des moins de 6 ans donne lieu à une prescription d'antibiotique... Un sondage mené par Ipsos auprès de 1 009 personnes et 800 médecins (généralistes, pédiatres, oto-rhino-laryngologistes) fournit quelques explications sur l'engouement des Français pour ces médicaments et montre à quel point ils sont mal connus, mal prescrits et mal utilisés. Côté patients,

l'antibiotique est considéré comme « *le seul qui marche* ». Il permet de « *retourner plus vite au travail* » ou de « *remettre rapidement un enfant à la crèche* » comme si, commente Patrick Klein, directeur d'Ipsos-santé, « *on n'avait plus le temps d'être malade* ». Seules 30 % des personnes interrogées savent que les antibiotiques sont efficaces uniquement contre les bactéries.

Côté médecins, 90 % d'entre eux reconnaissent une « *surconsommation* » et 65 % concèdent qu'elle est liée à des prescriptions « *inadaptées* ». Mais, disent-ils « *on s'occupe d'individus et pas de population* ». Alors, face à une mère qui ne peut pas faire garder son enfant, « *c'est parfois plus facile de prescrire que d'expliquer pourquoi on ne prescrit pas* », font valoir les médecins. Ainsi, les praticiens ont tendance à « *ouvrir le parapluie et à se dire : je mets un antibio, cela ne peut pas faire de mal* ».

Néanmoins, les médecins semblent prêts à mieux expliquer les raisons d'une non-prescription d'autant que les patients semblent être en attente d'informations. Le lancement imminent du test de diagnostic rapide de l'angine se veut emblématique de cette nouvelle relation thérapeutique mais aussi du nouveau partenariat entre la CNAM et les professionnels de santé sur le « bon usage des soins ».

Sandrine Blanchard

Le meurtrier présumé de Sohane, brûlée vive à Vitry-sur-Seine, a été interpellé à l'hôpital Cochin

Il souffrait lui-même de graves brûlures

LA POLICE a retrouvé, dimanche 6 octobre dans l'après-midi, le meurtrier présumé de Sohane, une jeune fille de 17 ans brûlée vive, vendredi soir, au pied d'un immeuble HLM de la cité Balzac, à Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne) (*Le Monde* des 6 et 7 octobre). Lui-même blessé par les flammes, le jeune homme de 18 ans s'était présenté au service des urgences de la Pitié-Salpêtrière, à Paris, sous une fausse identité, dans l'heure suivant les faits. En raison de la gravité de son état, il avait été transféré à l'hôpital Cochin. C'est là que les enquêteurs de la police judiciaire de Créteil ont retrouvé sa trace, après avoir effectué des recherches auprès de différents hôpitaux.

« PETIT DÉLINQUANT DE CITÉ »

Le jeune homme souffre de brûlures importantes au visage et aux mains qui nécessitent des soins intensifs et empêchent son audition. Il a été placé sous surveillance policière mais, lundi matin, il n'avait toujours pas été entendu. Il devrait l'être dès que possible à des fins de garde à vue puis, sans doute, de mise en examen dans le cadre d'une information judiciaire pour « *homicide involontaire avec acte de barbarie* » ouverte par le parquet de Créteil. Décrit par une source proche de l'enquête comme « *un petit délinquant de cité* », le meurtrier présumé avait déjà eu affaire à la police pour recel de stupéfiants et violences à agents. Le jeune homme, connu dans la cité Balzac sous le nom de « *Nono* », a été rapidement identifié grâce notamment au témoignage de deux amis de la victime, présentes au moment des faits.

Sohane, qui habitait la cité Bourgogne, le quartier voisin, connaissait son agresseur. D'après ses copines qui ont assisté à la scène d'horreur, une dispute datant de l'été dernier serait à l'origine des faits. Sur ce point, les deux témoins directs n'ont pas été plus précis. D'autres ont parlé d'une querelle sentimentale et d'une « *embrouille* » entre les petits amis respectifs de l'adolescente et de

son meurtrier. Egalement évoqué sur le mode de la rumeur, un viol collectif – une tournante – auquel la victime se serait refusée. « *Il n'y a absolument rien qui va dans ce sens dans le dossier*, affirme un enquêteur. *Pour l'instant, les mobiles demeurent très vagues. C'est parti de pas grand-chose, en tout cas de quelque chose de tellement insignifiant que personne ne s'en souvient vraiment.* »

Vendredi, vers 18 h 30, le jeune homme avait néanmoins suffisamment de rancœur à l'encontre de Sohane pour l'asperger d'un liquide inflammable et la menacer d'un briquet allumé, après l'avoir entraînée dans un local à poubelles en bas d'un immeuble HLM. Le témoignage des deux amies ne permet pas d'établir s'il voulait vraiment tuer l'adolescente ou simplement lui faire peur. Toujours est-il que le feu a rapidement pris sur ses vêtements. Brûlée vive, Sohane s'est précipitée à l'extérieur pour essayer d'éteindre les flammes en se roulant dans l'herbe tandis que son agresseur prenait la fuite. Des habitants ont tenté de lui porter secours, en vain. Malgré l'intervention des pompiers, l'adolescente est morte peu après son arrivée à l'hôpital Percy de Clamart (Hauts-de-Seine).

La police s'interroge aujourd'hui sur d'éventuelles complicités. Une fois à l'intérieur du local à poubelles, le meurtrier présumé a agi seul. Mais il y avait un groupe de jeunes présents à l'extérieur, près de la porte du local. « *On peut se demander s'ils n'ont pas empêché d'entrer dans le local ou d'en sortir* », indique une source proche de l'enquête. Les individus en question n'ont pas été identifiés et les deux jeunes interpellés vendredi soir semblent avoir été mis hors de cause sur ce point. Ils avaient été placés en garde à vue pour leur participation aux échauffourées avec les forces de l'ordre, intervenues pour accompagner les secours et faire les premières constatations. L'un des deux jeunes a été déferé au parquet.

Frédéric Chambon

M. Sarkozy plaide pour l'union des musulmans de France

LE MINISTRE de l'intérieur a plaidé pour

« *l'union de tous les musulmans de France* », au cours d'une visite à la Mosquée de Paris, samedi 5 octobre dans l'après-midi (*Le Monde* des 6 et 7 octobre). « *La division est toujours un appauvrissement*, a insisté Nicolas Sarkozy (photo), s'exprimant sur la désignation d'un futur Conseil français du culte musulman.



CHARLES PLATIAU / REUTERS

« *Les divisions existent, mais elles ne doivent pas conduire à l'impossibilité de donner aux musulmans de France une instance qui puisse représenter leur culte.* » Le ministre a souligné qu'il n'avait « *pas d'engagement avec qui que ce soit* ». Il s'est prononcé pour une représentation des femmes, « *qui assurent en premier lieu la transmission de la foi* ».

Accueillant Nicolas Sarkozy, sous les youyous de la foule, le recteur de la Mosquée de Paris, Dalil Boubakeur, a souhaité que la communauté musulmane « *se démarque des formes extrémistes de l'islamisme* » et fasse « *le choix résolu de la modernité* ».

DÉPÊCHES

■ **CORSE : sept personnes ont été interpellées, samedi 5 octobre**, lors d'une opération menée par les policiers de la DNAT et du SRPJ d'Ajaccio dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat de l'ancien leader nationaliste corse François Santoni. Cinq restaient en garde à vue dimanche soir. Parmi elles figure une ex-compagne d'Ange-Marie Orsoni, dit « Angeot », mort d'une crise cardiaque le 11 septembre 2001 et présenté par la police comme l'un des assassins présumés.

■ **MANIFESTATION : deux cents personnes, dont une cinquantaine de prostituées**, ont défilé samedi 5 octobre après-midi à Lyon (Rhône) pour protester contre les mesures anti-prostitution incluses dans le projet de loi sur la sécurité intérieure de Nicolas Sarkozy. Les manifestants ont notamment dénoncé le fait que le racolage devienne un délit et que les prostituées étrangères puissent être expulsées pour racolage.

■ **ACCIDENT : un enfant de deux ans a été retrouvé mort**, samedi 5 octobre aux Essarts, près de La Roche-sur-Yon (Vendée), dans la fosse septique d'un local associatif qui avait été refermée sur lui. La gendarmerie de Poitiers ignore encore si la fosse avait été laissée ouverte par erreur ou par les enfants qui jouaient dans la cour, et qui l'a refermée.

■ **RIXE : quatre personnes ont été blessées, dont deux grièvement**, à la suite d'une rixe à la sortie d'une discothèque, à Pusignan, à l'est de Lyon, dimanche 6 octobre à l'aube.

DISPARITIONS

André Delvaux

Une œuvre liée au réalisme magique

LE CINÉASTE belge André Delvaux est mort vendredi 4 octobre à l'âge de 76 ans, frappé d'une crise cardiaque, alors qu'il venait de prononcer un discours sur le cinéma dans le cadre de la Rencontre mondiale des arts de Valence, en Espagne.

Né le 21 mars 1926 à Heverlé en Belgique, l'œuvre parcimonieuse d'André Delvaux (neuf longs métrages depuis 1966) est intimement liée à ce mouvement qu'on a appelé le réalisme magique. Il s'en sera pourtant fallu de peu pour que le parcours de cet homme croise le cinéma sans le rencontrer. Ses études le mènent en effet vers la philologie et le droit, tandis que sa fibre artistique s'épanouit dans la musique, qu'il étudie au Conservatoire royal de Bruxelles. C'est en accompagnant des films muets au piano qu'il se passionnera pour le cinéma. Professeur de langues il commence ainsi à animer la réalisation de courts métrages par ses élèves, avant de passer lui-même à l'acte. Au début des années 1960, il réalise pour la télévision belge des documentaires, consacrés à Federico Fellini puis à Jean Rouch, anime un séminaire sur le langage cinématographique à l'université de Bruxelles, et devient chargé de cours à l'Institut national supérieur des arts du spectacle (INSAS), créé en 1963 par le ministère de la culture belge pour promouvoir le cinéma national. Nul mieux qu'André Delvaux y contribuera avec son premier long métrage, *L'homme au crâne rasé*. Présenté dans de nombreux festivals européens le film est immédiatement perçu par la critique comme un tribut belge à cette révolution

cinématographique internationale qu'on a appelé le nouveau cinéma. Cet hymne impassible à l'amour fou, adapté du roman éponyme de Johan Daisne, y apporte une touche de cruauté et d'étrangeté surréalistes qui puise ses racines profondes dans la tradition du fantastique flamand, en même temps qu'il s'approprie, par d'autres voies, une « blancheur » toute bressonienne. Si les éléments prépondérants de l'esthétique et de la thématique d'André Delvaux – l'effacement de la frontière entre réel et imaginaire, la quête passionnelle marquée du double sceau du désir et de la mort, l'inspiration littéraire, l'attention extrême aux détails et une certaine froideur d'évocation – caractérisent d'emblée ce qui sera unanimement considéré comme un coup de maître, la suite de l'œuvre, en revanche, partage profondément les exégètes. Depuis *Un soir, un train* (1968), adapté d'une nouvelle du même écrivain, jusqu'à son ultime long métrage, *L'Œuvre au noir* (1988), adapté du roman de Marguerite Yourcenar, en passant par *Rendez-vous à Bray* qui lui vaut le Prix Deluc en 1972, l'œuvre d'André Delvaux représente, pour certains, l'exemple d'un talent peu à peu figé dans la reproduction académique de lui-même. Pour d'autres, tels Henri Agel et Joseph Marty qui ont consacré au cinéaste une élogieuse monographie, la cohérence de son itinéraire transpose le plus fidèlement au cinéma ce que Freud avait pu découvrir de l'âme humaine, sous les auspices de « l'inquiétante étrangeté ».

Jacques Mandelbaum

André Blanchet

Ancien spécialiste de l'Afrique au « Monde »

LE JOURNALISTE André Blanchet, ancien collaborateur du *Monde* et des journaux télévisés de l'ORTF, est mort le 3 octobre à Paris, à l'âge de 84 ans.

Pour avoir consacré sa vie de grand reporter aux tragédies qui ont agité l'Afrique et l'Asie au cours du dernier demi-siècle, il ne s'était jamais départi du flegme souriant et de la grande élégance qui le faisaient reconnaître parmi cent journalistes, ébouriffé par une émeute sur le Congo ou un bombardement du port de Haiphong. Entre mille traits d'ironie, je retiendrai cette réflexion à moi faite vers 1958 dans un couloir du *Monde* où il venait de donner courtoisement congé à un visiteur africain : « *Je viens de recevoir un jeune Congolais nommé Mobutu. Il n'est encore que sergent, mais il faudrait suivre de près son avancement...* »

Né à Tours en 1918, André Blanchet avait débuté au *Figaro*, fait ses premières armes au Maroc vers 1942, mais s'était surtout signalé au

lendemain de la guerre par sa « couverture » des affaires d'Indochine, d'abord pour *France-Soir*. C'est à Saïgon que j'ai connu ce reporter impeccable qui allait publier un petit livre intitulé *Au pays des baillias jaunes*, évoquant l'embrigadement des jeunes Vietnamiens des premiers temps du Vietnam.

De *France-Soir*, il avait rejoint *Le Monde*, où l'avaient fait apprécier la minutie de son information et le ton mesuré sur lequel il évoquait les pires turbulences. Nul mieux que lui, dans les années d'émergence du continent noir, ne savait débrouiller l'écheveau des mouvements et des partis, du Sénégal au Zambèze. La politesse lui était une seconde nature. Ce journaliste de la litote ne croyait pas que décrire le monde consistait à en caricaturer les déboires avec fracas. Nous sommes plusieurs à avoir appris de lui que le messager de Marathon peut parler sans hausser la voix.

Jean Lacouture

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Petit Antonin,

Nous t'aimons très fort.

Tu es arrivé, très attendu, le 3 octobre 2002, à Genève (Suisse),

chez

Nathalie et Sébastien BERNARD.

Yolande, Réjane et Christian, tes grands-parents, demandent au Monde, d'être le témoin officiel de ce contrat d'amour.

Réjane et Christian BERNARD, Les Chaumettes, 16190 Courgeac.

– Rendons-nous à l'évidence, *Le Monde* compte un nouveau lecteur. Félicitations à ses parents :

Delphine HOURDIN

et

Sandy CAMPART.

Bienvenue à

Mateo,

né le 3 octobre 2002.

Décès

– Marcelline Amar, Francis et Loïs-Jeanne Amar, Jean-Louis et Juliane Amar Leonhardt.

Marion Amar et Jean-Patrick Friang, Joséphine et Juliette, Lynn Sophie et Simon, Julia, Dora Pelt, Armand et Mireille Faraggi, Anne-Marie et Valentin Rychner-Faraggi.

Helle Ryom Amar et Pierre Varcher, Rachel Sloutskis, son épouse, Ses enfants et petits-enfants, Sa belle-sœur, Ses cousins et ses amis, ont la tristesse de faire part du décès, à Genève, le 3 octobre 2002, de

M. Guy AMAR,

né à Salonique le 17 avril 1915.

Selon la volonté du défunt, la cérémonie a eu lieu dans la plus tricotée intimité.

En lieu et place de fleurs, un don peut être adressé au Comité international de la Croix-Rouge, CCP 12-5527-6.

Cet avis tient lieu de faire-part.

65, avenue de Mategnin, 1217 Meyrin (Suisse).

– Henri Lipinski Landau, son mari, Krysha Papillon, Marc Lipinski et Claire Martin-Goussot, ses enfants, Carine et Tanguy Gossein, Lisa et Pierre Grenette, Ian, Laure et Léna Lipinski, ses petits-enfants, Léa, Matthieu et Yoan, ses arrière-petits-enfants, Toute la famille et ceux qui l'aiment pleurent

Ania BRYKMAN LIPINSKI,

qui s'est éteinte le 5 octobre 2002, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

L'inhumation aura lieu le mardi 8 octobre, au cimetière parisien de Bagneux.

On se réunira à 11 h 30, à l'entrée principale.

30, avenue Mathurin-Moreau, 75019 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès, à New York, le 9 septembre 2002, de

Stephen ETTINGER,

artiste peintre.

– Annie, Jean-Pierre et Marie-Claude Cazenave, Jean-Christophe, Jean-Luc et Andréa Cazenave, Mme André Cazenave, Parents et alliés, ont la douleur de faire part du décès, survenu le 4 octobre 2002, de

Mme René CAZENAVE,

née Jeannine GADRAT,

veuve de

René CAZENAVE,

(Saint-Cyr, promotion Chevalier Bayard, 23-25)

Les obsèques auront lieu le mardi 8 octobre, à 10 h 30, en l'église Saint-Volusien, à Foix (Ariège), suivies de l'inhumation au cimetière du Champ-de-Mars.

2, rue Forgues, 09000 Foix.

– Danièle et Gilles Rousselier, ses enfants, Samuel, Adeline et Ariane, ses petits-enfants, ont l'infinie tristesse d'annoncer le décès de

Janine LEDY-ROUSSELIER,

11, rue aux Ours, 75003 Paris.

33, rue des Sablons, 77300 Fontainebleau.

– Claire Baranes-Mergui, sa fille, Olivier Mergui, son petit-fils,

Henri et Fortuné Baranes, son frère et sa belle-sœur, Yolande Sarfati, sa sœur, Jean-José Baranes, son neveu,

Simone Baranes, Clara Baranes, Michèle Noiman, ses nièces,

Claude Mergui, son gendre, Ses connaissances et amis, ont le chagrin d'annoncer le décès de

Edmond Simon BARANES,

survenu à Grenoble.

L'inhumation a eu lieu le mercredi 18 septembre 2002, à 11 heures, au cimetière de Poisat.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Mme François VIGNAL,

née Annie PERNOT,

s'est éteinte dans sa quatre-vingt-seizième année, le 2 octobre 2002, à Meudon (Hauts-de-Seine).

En reconnaissance de ses actions durant les années de guerre, elle a reçu une distinction de la Royal Escaping Society.

Le service religieux aura lieu au temple de l'Oratoire du Louvre, 145, rue Saint-Honoré, Paris-1^{er}, le vendredi 11 octobre 2002, à 11 heures, suivi de l'inhumation auprès de son mari, au cimetière de Seine-Port (Seine-et-Marne).

Marc Vignal, Idelette et Michel (†) Koenig, Francine et Paul Elzière, Pierre et Catherine Vignal, Ses enfants, Ses quatorze petits-enfants, Ses vingt et un arrière-petits-enfants.

Famille Vignal, 15, rue du Coteau, 92160 Antony.

Remerciements

– Mme Jacques Marchandise-Franquet, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits enfants,

Mme Alexandre Florisoone, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, Mme Pierre Favresse, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,

Geneviève Gouge, très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Jacques MARCHANDISE-FRANQUET,

vous prient de trouver ici leurs sincères remerciements.

– Catherine et Gilles Langlade remercient tous ceux qui leur ont témoigné leur affection lors de la disparition douloureuse de leur époux et père,

Emmanuel LANGLADE.

Anniversaires de décès – 5 octobre 2001,

Marina.

« Les morts ne sont pas absents, ils sont invisibles. »

Avis de messe

– Une messe sera célébrée le samedi 12 octobre 2002, à 11 heures, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, Paris-7^e.

A la mémoire de

Catherine PAUPERT,

née DIMIER.

Colloques

– Le Conseil d'orientation des retraites organise un colloque sur le thème :

Retraite : choix individuels et solidarité

Jeudi 17 octobre 2002, 8 h 30 - 13 heures, Maison de la Chimie, 28, rue Saint-Dominique, 75007 Paris.

L'accroissement des marges de choix individuels en matière de départ à la retraite est une attente souvent exprimée : retraite choisie, retraite à la carte... Comment envisager aujourd'hui ces questions dans le contexte de l'emploi ? Comment développer de réelles possibilités de choix individuels sans porter atteinte au principe de solidarité du système de retraite et sans compromettre l'équilibre financier des régimes ?

Avec la participation de Jean-Baptiste de Foucauld, inspecteur général des finances ; Didier Blanchet, chef de département à l'INSEE ; Yves Chassard, directeur des études de Bernard Brunhes Consultants ; Jean-Marc Boulanger, inspecteur général des affaires sociales ; Jean Picot, directeur honoraire de l'ARRCO, Annie Jolivet, de l'IREC ; Yannick Moreau, présidente du Conseil d'orientation des retraites.

Contact pour inscription : Tél. : 01-47-30-87-62 Fax. : 01-47-30-87-63.

– La revue *Passages* et l'Association des amis de la revue *Passages (ADAPes)*, avec la collaboration de la Ville de Paris, la Sonacotra, la direction des entreprises commerciales, artisanales et des services (Decas) et l'Agence nationale de l'amélioration de l'habitat ANAH, organisent un colloque intitulé : « L'habitat et le développement durable : le cas de Paris et de la région parisienne », qui aura lieu le vendredi 18 octobre 2002, de 9 h 30 à 17 h 30 au palais du Luxembourg, Sénat, Paris.

Intervenants : Pierre Bourguignon, Guy Burgel, Serge Contat, Marie-Annick Darmaillac, Jean-Yves Mano, Michel Pellissier, Jean-Christophe Perraud, Alain Lecomte, André Santini, Michel Cantal-Duprat, Serge Federbusch, Jean-Pierre Hauet, Bruno Lanier, Jean-Pierre Lecoq, Patrice Vermeulen et Emile H. Malet.

Inscriptions obligatoires *Passages-ADAPes*. Téléphone : 01-45-86-30-02. Fax : 01-44-23-98-24. e-mail : passages@club-internet.fr

Conférences

Conférence organisée avec la revue *L'Histoire* sur « Catherine II, portrait historique », par Hélène Carrère d'Encausse, le 8 octobre 2002, à 18 h 30,

Bibliothèque nationale de France, site François-Mitterrand, grand auditorium, hall est, entrée libre.

Rencontres

Maison des cancérologues de France, association 1901. Rencontres mensuelles avec le grand public,

24 octobre 2002, à 17 h 30 : « Prédiagnoses génétiques aux cancers », Dr Stoppa-Lyonnet, Institut Curie.

14 novembre 2002, à 17 heures : « De la ville à la campagne, géographie des cancers », Dr Salem, laboratoire Espace, santé et territoire, Paris-X.

12 décembre 2002, à 16 h 30 : « Comment une cellule normale devient-elle cancéreuse ? » Dr Yaniv, Institut Pasteur.

Les prochaines rencontres seront annoncées ultérieurement. Maison des cancérologues de France, 14, rue Marguerite, Paris-17^e. Admission : 40 €. Places limitées. Inscription obligatoire MCF : 01-44-29-97-20. (Lundi au vendredi, 10 heures à 18 heures).

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

Extrait du programme 2002-2003

Séminaires

Marcus Coelen : « Figures du sans-figure. De la "pureté arrogée" (Pureté et pensée II et III) ».

11 octobre : amphithéâtre Stourdézé, 18 h 30-20 h 30 ; 6 et 20 décembre : amphithéâtre Stourdézé, 18 h 30-20 h 30 ; 16 janvier : amphithéâtre Stourdézé, 18 h 30-20 h 30. Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5^e.

Corinne Enaud : « L'animation de la pensée : forces, affects et orientation ».

10 octobre : amphithéâtre Stourdézé, 18 h 30-20 h 30 ; 14 novembre : amphithéâtre Stourdézé, 18 h 30-20 h 30 ; 19 novembre : amphithéâtre Stourdézé, 18 h 30-20 h 30 ; 3 décembre : amphithéâtre Stourdézé, 18 h 30-20 h 30 ; 14 décembre : amphithéâtre Stourdézé, 14 h 30-16 h 30. Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5^e.

Gilles Grelet : « D'une rébellion qui ne serait pas du semblant (II). L'unique tradition gnostico-matérialiste ».

15 et 22 octobre, 5 novembre : amphithéâtre Stourdézé, 18 h 30-20 h 30 ; 19 novembre : amphithéâtre Stourdézé, 18 h 30-20 h 30 ; 3 décembre : amphithéâtre Stourdézé, 18 h 30-20 h 30 ; 14 décembre : amphithéâtre Stourdézé, 14 h 30-16 h 30. Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5^e.

François-David Sebbah : « L'épreuve de soi : approches plurielles (II) ».

10 octobre, 7 et 28 novembre, 18 heures-20 heures ; 12 décembre, 18 h 30-20 h 30 ; 23 janvier, 18 heures-20 heures ; amphithéâtre Stourdézé, 1, rue Descartes, Paris-5^e.Isabelle Bouvignies : « La voie de la loi, ou la naissance du sujet pratique dans le cadre de la distinction chrétienne du temporel et du spirituel (XVI^e - XX^e siècle) ».15 octobre amphithéâtre Stourdézé, 18 h 30-20 h 30 ; 12 novembre : amphithéâtre Stourdézé, 18 heures-20 heures ; 26 novembre : amphithéâtre Stourdézé, 18 h 30-20 h 30 ; 3 décembre : amphithéâtre Stourdézé, 18 heures-20 heures, 10 décembre : amphithéâtre Stourdézé, 18 heures-20 heures. Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5^e.

Jean-François Gaudeaux : « La philosophie de Sartre dans et par la saisie de l'histoire (des Carnets de la drôle de guerre aux Communistes et la paix) ».

10 octobre : amphithéâtre Stourdézé, 18 heures - 20 heures, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5^e ; 17 octobre : salle Delacommune, USIC, 18, rue de Varenne, Paris-7^e, 19 h 30-20 h 30 ; 7 et 21 novembre, 5 décembre : amphithéâtre Stourdézé, 18 heures-20 heures ; 19 décembre : amphithéâtre Stourdézé, 18 h 30-20 h 30.

Dietmar Koveker : « Démocratie et postmodernité (II) ».

14 et 15 octobre, amphithéâtre Stourdézé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5^e, 18 heures-20 heures ; 16 octobre, salle de projection, ambassade de Hongrie, Institut hongrois, 92, rue Bonaparte, Paris-6^e, 18 heures - 20 heures ; 17 octobre, salle de projection, 17 heures - 19 heures ; 18 octobre, salle de projection, 18 heures - 20 heures.

Ciprian Mihali : « Que fait-on et que peut-on faire de Marx aujourd'hui ? »

14 octobre, 11 novembre, 9 décembre et 13 janvier : 18 heures - 20 heures, université « babes-Bolyai » département de philosophie, 1, rue Kogălniceanu, Cluj-Napoca, Roumanie.

Pierre Pasquini : « Sur la pluralité des nations ».

11 octobre : amphithéâtre Stourdézé, 18 heures - 20 heures ; 15 novembre : amphithéâtre Stourdézé, 18 heures - 20 heures ; 13 décembre : amphithéâtre Stourdézé, 18 h 30 - 20 h 30 ; 10 et 31 janvier : amphithéâtre Stourdézé, 18 heures - 20 heures. Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5^e.

Caroline Gros-Azorin : « Retour sur la question du féminin et du masculin ».

11 octobre : amphithéâtre Stourdézé, 18 heures - 20 heures ; 15 novembre, amphithéâtre Stourdézé, 18 h 30-20 h 30 ; 6 décembre et 17 janvier : amphithéâtre Stourdézé, 18 heures-20 heures. Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5^e.

Marie-Claude Lambotte : « Comment le processus mélancolique introduit à une visée intentionnelle esthétique »

15 octobre, 19 novembre, 17 décembre et 14 janvier : 20 heures-22 heures, amphithéâtre Stourdézé, 1, rue Descartes, Paris-5^e.

Eric Hamraoui : « Généalogies et motifs philosophiques de la construction du savoir médical ».

9 octobre, amphithéâtre Stourdézé, 18 h 30-20 h 30 ; 23 octobre, 6 et 20 novembre, 4 décembre : amphithéâtre Stourdézé, 18 heures-20 heures ; 11 décembre : amphithéâtre Stourdézé, 19 h 30-21 h 30. Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5^e.

François Roussel : « Biotechnologies, médecine, droit. Eléments de biopolitique ».

14 octobre, 18 novembre, 16 décembre et 6 janvier : amphithéâtre Stourdézé, 18 heures-20 heures. Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5^e.

Jean-Michel Salanskis : « Action, espace, sens ».

11 octobre : amphithéâtre Stourdézé, 18 h 30-20 h 30 ; 22 novembre : amphithéâtre Stourdézé, 18 heures-20 heures ; 29 novembre : amphithéâtre Stourdézé, 18 heures-20 heures ; 13 décembre : amphithéâtre Stourdézé, 18 h 30-20 h 30 ; 24 janvier : amphithéâtre Stourdézé, 18 heures-20 heures. Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5^e.

Frédéric Lefebvre : « Le physique, le moral et le social. Pour un vocabulaire historique de la sociologie de langue française ».

11 et 18 octobre, 8 et 22 novembre, 6 et 20 décembre, 10 et 24 janvier : 18 heures-20 heures, salle Jean-XXIII, USIC, 18, rue de Varenne, Paris-7^e.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles). Renseignements sur salles, répertoire : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

Consultation du site : www.ci-philo.asso.fr

Abonnez-vous au Monde pour 27,70 € (181,70 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :

LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir Le Monde pour 27,70 € (181,70 F) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : Localité :

Offre valable jusqu'au 31/12/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal.

201MQPAN

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date :

Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01-44-97-54-54 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 € TTC/min)

Le Monde (USPS-009729) is published daily for \$ 892 per year *Le Monde* 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices, POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919-1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

DOINA CORNEA

Douze ans après la chute de la dictature, la dissidente roumaine découvre dans son dossier le nom des amis qui l'ont trahie. Une plongée douloureuse mais, dit-elle, salutaire

SON dossier portait le numéro 666. Un nom de code lui avait été attribué : Diana. L'ancienne professeur de français ferme les yeux et respire le parfum de ce matin de septembre. Assise dans son fauteuil, un journal déplié sur ses genoux, elle sourit. L'odeur du café l'attire dans la cuisine d'où elle revient avec deux petites tasses qu'elle pose sur une table. « Je cache les cigarettes, sinon je ne peux pas m'empêcher d'en prendre une, confie-t-elle. Enfin, je vais en allumer une quand même. » Et une deuxième, et une troisième, dont la fumée envahit le bureau où s'entassent des photocopies de son énorme dossier de la Securitate, la police politique de la Roumanie au temps de Nicolae Ceausescu.

« J'ai toujours aimé associer la cigarette à un petit café, poursuit Doina Cornea. A un moment donné, j'ai été contactée par un jeune Africain qui faisait ses études en Roumanie. Il m'assurait de son admiration et proposait de porter lui-même mes lettres de protestation en Occident. Chaque fois qu'il passait me voir, il amenait un paquet de café, chose rare à l'époque. A mes yeux, ce garçon était suspect, et mon mari ne voulait plus qu'on accepte ses cadeaux. Mais j'ai toujours pris le paquet de café. Cela a duré un an, et j'étais ravie à l'idée de boire du café payé par la Securitate tout en mettant sur des fausses pistes un de ses informateurs. Mon intuition a marché. En lisant mon dossier, j'ai trouvé les rapports que cet étudiant rédigeait sur moi. Parfois, il exagérait pour mettre en avant ses prouesses. C'est une attitude typique des informateurs. Ils grossissaient les traits pour faire valoir leurs services. »

En avril 2001, elle dépose sa première demande pour voir son dossier de la Securitate. Après plusieurs péripéties administratives, vingt-huit volumineux dossiers sont mis à sa disposition à Bucarest, à plus de 400 km de chez elle, où elle est autorisée à les consulter. « C'était dur, avoue-t-elle. L'argent de ma retraite ne me permet pas d'aller souvent à Bucarest, ni de payer toutes les photocopies qu'il faudrait faire. Je ne crois pas que je vivrai assez longtemps pour lire tout ce qu'on a écrit sur moi. » Depuis deux ans, les Roumains ont accès aux 12 kilomètres linéaires de dossiers que la Securitate a établis sur leur compte. En cinquante ans de régime communiste, la police politique de la dictature a rédigé 1,8 million de dossiers. Tous les moyens étaient bons : écoutes téléphoniques fidèlement transcrites, micros placés à la maison, au bureau et même dans les prisons, filature avec rapports sur les activités quotidiennes de chaque personne surveillée, déclarations signées par ses voisins, amis ou ennemis, copies de ses lettres et comptes rendus de ses interrogatoires. Et comme le dossier visait non seulement la personne surveillée mais aussi sa famille et ses amis, la Securitate a réussi la prouesse de radiographier la vie privée de millions de Roumains.

La lecture d'un dossier de la Securitate suscite toujours une énorme émotion. Des gens s'évanouissent, d'autres s'effondrent en larmes. Le personnel d'accueil regrette d'ailleurs de ne pas disposer d'une infirmerie pour les urgences. « Ce fut un moment beaucoup plus fort que ce que j'avais imaginé, se souvient Doina Cornea. Je lisais et pleurais en même temps. Ma grande surprise a été de découvrir ce que mes amis, mes collègues et même des gens proches de ma famille ont pu déclarer sur moi à la Securitate. J'ai trouvé aussi le compte rendu de conversations entre les trois détenues qui partageaient ma cellule. Elles ne savaient pas qu'on enregistrerait tout ce qu'elles disaient. Au début, en mon absence, lorsque j'étais à l'interrogatoire, elles m'ont traitée de tout. Une semaine plus tard, l'une d'entre elles a dit aux autres que, pour elle, j'étais une vraie dame. J'ai fondu en larmes ! C'était une détenue de droit commun qui ne me connaissait pas mais qui me respectait, tandis que mes amis intellectuels... »

Aujourd'hui, douze ans après la chute de la dictature, Doina Cornea parle de tout sauf de vengeance et de rancune. « Je suis contente d'avoir retrouvé ma sérénité, avoue-t-elle. Le passé n'a pas gâché mes amitiés. Je revois les amis qui savent que je sais. On n'en parle jamais, mais chacun devrait aller voir son dossier pour mieux se connaître, car on ne peut pas avancer vers l'avenir en se cachant derrière ses mensonges. » La vérité, cependant, ne va pas sans douleur. La Securitate n'aurait jamais réussi son projet totalitaire sans la complicité de nombreux Roumains. Officiellement, l'appareil répressif de la police politique comptait un peu plus de 20 000 officiers qui n'auraient jamais pu surveiller plusieurs millions de personnes. La force de la Securitate s'explique donc par la complicité d'environ 600 000 informateurs recrutés dans la société civile. Selon une étude de l'Association des détenus politiques de Roumanie, 39 % de ces informateurs avaient fait des études supérieures et 37 % des études secondaires. Plus troublant encore, seulement 1,5 % étaient rémunérés pour leurs services, 1,5 % avaient cédé au chantage, et 97 % étaient poussés par des



LIVIU SCRIPCARU

gande du nouveau pouvoir. « Doina Cornea veut vendre le pays aux étrangers », « Doina Cornea a acheté les usines d'automobiles Dacia », « Doina Cornea veut affamer la classe ouvrière ». A Bucarest, une femme qui lui ressemblait parfaitement a été violemment agressée. Même après l'époque de la dictature, l'ex-dissidente continuait de gêner non seulement un pouvoir en quête de légitimité, mais aussi une société qui refuse toujours de se regarder dans le miroir de son propre passé. Les Roumains ne parviennent pas à gérer leur culpabilité collective. « Pourquoi ? se demande-t-elle. Parce que tout a un prix et que peu de gens sont prêts à le payer. J'ai plus de confiance dans les ouvriers et les paysans. Même aujourd'hui, l'intellectuel roumain est un peu snob. Il ne parlerait pas à un ouvrier qui n'a pas lu Kant. Mais on ne fait rien si on ne sacrifie pas un peu de soi-même. Un pays change grâce aux petits gestes qu'on fait tous les jours. Ces petits sacrifices devraient être un exercice quotidien. »

DE fait, la confusion règne toujours en Roumanie. Créé depuis deux ans, le Conseil national pour l'étude des archives de la Securitate (CNSAS) ne peut accomplir sa mission. Les archives de la police politique sont toujours gérées par le Service roumain des renseignements (SRI), l'héritier de la Securitate, qui refuse de les remettre au CNSAS. « Les archives de la Securitate ne devraient plus être gérées par le SRI, affirme l'ancien chef des services de renseignement, Virgil Magureanu, en fonctions de 1990 à 1997. La première chose à faire aurait été de les céder au CNSAS. Sans ces archives, cette institution était morte avant même d'être née. » Aujourd'hui, au nom de « l'intérêt national », le SRI passe au crible tous les dossiers des archives afin d'éliminer toutes preuves des abus perpétrés par la Securitate. Pour avoir accès à leur dossier, les Roumains doivent s'adresser au CNSAS qui sert d'intermédiaire entre ceux-ci et le SRI.

Ce processus peut prendre plusieurs mois, voire un an, ce qui explique le petit nombre de consultations : 862 sur 7 208 demandes en deux ans. « Quand on étudie

DANS LE MIROIR DE LA SECURITATE

« sentiments politiques et patriotiques ».

A l'origine lointaine des aventures de Doina Cornea avec la Securitate, il y a eu, raconte-t-elle, une visite à Strasbourg en 1965 – et une prise de conscience : « Je me trouvais dans un café avec des amis français. J'admirais de Gaulle, mais un ami socialiste n'arrêta pas de le critiquer. Je m'attendais à ce qu'on vienne l'arrêter d'un moment à l'autre, mais il ne s'est rien passé. C'est à ce moment précis que j'ai pris conscience de ce que je vivais en Roumanie. J'avais honte et petit à petit, cette honte m'a poussée à agir.

la radio anticommuniste occidentale Europe libre. Mon mari était ravi, mais quand il a entendu mon nom à la fin il est devenu vert. Et moi aussi. Je ne croyais pas que la rédaction de cette radio allait dévoiler mon nom, mais les journalistes en question étaient eux-mêmes persuadés que j'avais signé avec un pseudonyme. « Et maintenant, qu'est-ce qu'on va faire ? » m'a-t-il dit. Je lui ai répondu qu'on devait continuer. » Une trentaine de lettres destinées à cette radio et au Conseil de l'Europe ont suivi tout au long des années 1980.

cun avançait les pièces en fonction de l'autre. Ils voulaient surtout dénicher la personne qui communiquait mes lettres en Occident. C'était Gilles Bardy, un professeur français venu à la faculté de philologie de Cluj. Il a pris des risques énormes, puisqu'il ne bénéficiait pas de l'immunité diplomatique. » Entre-temps, les lettres de Doina Cornea ont rencontré beaucoup d'écho dans la presse occidentale, ce qui l'a protégée face à l'ire du dictateur Nicolae Ceausescu et de la Securitate.

« Je n'aurai pas pu faire grand-chose sans le soutien des ambassades occidentales, reconnaît-elle aujourd'hui. L'ambassade de France est allée très loin. Tous les jeudis, je devais l'appeler à Bucarest pour confirmer que j'étais toujours en vie. C'était une sorte de garantie pour mon action. » Surveillée en permanence, assignée à résidence à son domicile, arrêtée, interrogée parfois jour et nuit, Doina Cornea résiste et peaufine ses méthodes. En 1984, les autorités roumaines lui délivrent un passeport pour qu'elle parte chez sa fille en France. Elle y va, mais, à la stupéfaction de la Securitate, elle revient en Roumanie et continue à dénoncer les abus du régime. « Je me disais que si je pouvais réveiller ne serait-ce que cinq personnes, ça vaudrait toujours la peine », précise-t-elle.

Après la chute de la dictature, il y a douze ans, Doina Cornea s'est vue traitée de tous les noms par la machine de propa-

des dossiers, on se rend vite compte de leur stupidité, affirme Mihai Pelin, auteur de plusieurs livres sur les archives de la Securitate. Sous prétexte de défendre l'intérêt national, on a fait n'importe quoi. Ces dossiers sont d'un ridicule fantastique car la Securitate inventait des problèmes et des ennemis du régime pour étendre ses activités. Tous les Roumains devraient prendre connaissance de leur dossier pour se guérir de ce mal. Il faut aussi qu'ils sachent que 120 000 personnes, dont la plupart étaient des paysans et des ouvriers, ont été emprisonnées pour rien. »

Afin de sensibiliser l'opinion publique, le CNSAS a organisé une exposition qui se propose de reconstituer l'univers de la Securitate. Selon les organisateurs, c'est l'uniforme d'un officier de la police politique qui a posé le plus de problèmes car une partie des visiteurs ne pouvait s'empêcher de cracher dessus. D'autres ont même essayé d'uriner sur ce symbole de la répression. « C'est nous qui avons créé notre idole ! s'exclame Doina Cornea à propos du Conducator Ceausescu. Notre peur a engendré un mal aussi profond que le péché originel. Savez-vous ce qui me tracasse le plus après tout ce que j'ai vécu ? C'est le fait que tout le monde aurait pu réagir. Il n'y a rien d'extraordinaire dans ce que j'ai fait, c'était à la portée de chacun d'entre nous. »

« Savez-vous ce qui me tracasse le plus après tout ce que j'ai vécu ? C'est le fait que tout le monde aurait pu réagir. Il n'y a rien d'extraordinaire dans ce que j'ai fait, c'était à la portée de chacun d'entre nous »

J'ai essayé de vivre normalement dans un pays anormal. Rien d'extraordinaire. »

Pour elle, les ennuis commencent en 1982. « J'étais avec mon mari au bord de la mer Noire. J'ai allumé la radio et nous avons entendu la lecture d'une lettre intitulée "A ceux qui n'ont pas cessé de penser". C'était

« Après l'envoi de la première lettre, poursuit Doina Cornea, j'ai été convoquée à la Securitate. Au début, ils ont été gentils avec moi, ce qui m'a encouragée, mais j'ai vite appris les règles. Il ne fallait jamais dire la vérité ou leur mentir, mais un mélange des deux. C'était comme un jeu d'échecs où cha-

Vers la fin de la « mondialisation heureuse » ?

Un sondage « Politis »-CSA montre que la globalisation « inquiète » de plus en plus l'opinion française. Mais si l'« altermondialisme » a « gagné en légitimité, il lui manque encore la crédibilité »

PEUT-ON qualifier de renversement de la marée les résultats de l'enquête sur la mondialisation vue par les Français, publiée le 3 octobre par l'hebdomadaire *Politis*. Elle fait, en tout cas, clairement apparaître que, par rapport à l'époque qui a suivi la chute du mur de Berlin, lorsque le capitalisme néolibéral et la mondialisation étaient considérés comme l'avenir du monde, le désenchantement est à la fois réel et massif.

Réalisé par CSA les 24 et 25 septembre auprès d'un échantillon représentatif de 1 003 personnes, ce sondage fixe ainsi à 63 % la proportion de ceux qui disent éprouver de l'« inquiétude » face à la mondialisation, contre 10 % de la « confiance » et seulement 2 % de l'« enthousiasme » ! Certes, la comparaison avec des enquêtes analogues effectuées par cet institut avant le sommet de l'OMC à Seattle, le premier à avoir été troublé par des manifestations antimondialisation, montre que la répartition des réponses est, en



gros, demeurée identique. Mais la tendance est bien au renforcement de l'inquiétude (on est passé en deux ans et demi de 55 % à 63 %). Quant à ceux, toujours minoritaires, qui font confiance, malgré tout, à la mondialisation, leur nombre a fondu de moitié, passant de 21 % à 10 %.

L'hebdomadaire n'en conclut pas pour autant que l'irruption d'une force protestataire contre la mondialisation sur la scène politique et internationale a fini par séduire les foules. La part de ceux qui se disent carrément « hostiles », autrement dit la frange la plus enclivée à passer à l'action contre le nouvel ordre économique, demeure à son étage (autour de 6 %), poussant seulement une pointe fugace

(9 %) lors du sommet de Gênes, en juillet 2001.

Un décalage noté par les personnalités invitées par l'hebdomadaire à commenter ces résultats. Pour Gustave Massiah, président du Collectif de recherche et d'information sur le développement – un groupe de « contre-expertise » citoyenne –, qui sera au 1^{er} décembre l'un des vice-présidents d'Attac, le sentiment général peut se résumer par la formule suivante : « *Nous avons gagné la légitimité. Il nous manque la crédibilité.* »

PAS ASSEZ CONVAINCANTS

Deux phénomènes empêchent, à l'en croire, que le mouvement pour une autre mondialisation gagne enfin un statut d'alternative crédible, comme naguère le socialisme : les « bouleversements postérieurs au 11 septembre » et la remise en question de la politique au sens large, qui fait sentir ses effets. Notamment par la désertion des urnes. Que la mondialisation soit perçue

comme un horizon inconnu et donc inquiétant n'empêche pas que les sondés la condamnent. Une majorité l'associe à des critères franchement négatifs (60 % aux inégalités entre pays riches et pauvres, 27 % à la pollution, 19 % aux inégalités à l'intérieur des pays développés). Pourtant, 51 % la lient à des tendances neutres ou carrément positives (les échanges économiques ou culturels et la liberté de circulation des personnes). Interrogé par *Politis*, Pierre-Noël Giraud, directeur du Centre de recherches et d'économie industrielles de l'École nationale supérieure des mines de Paris, en déduit que l'inquiétude des Français par rapport à la mondialisation « est en partie fondée sur des idées fausses. (...) Globalement, ce fossé [entre le Nord et le Sud] se réduit », au moins en Asie.

Si l'on porte au crédit de l'« altermondialisation » (symbolisée par un personnage comme José Bové ou par l'association Attac) d'avoir su « créer du débat » (à 78 %), 43 % se

déclarent ébranlés par l'action militante dans leur « perception des conséquences de la mondialisation ». Mais de courtes majorités continuent à douter de la capacité réelle de ces réseaux d'influencer les pouvoirs publics en France ou, plus encore, les instances internationales.

Pour *Politis*, un journal qui défend des positions proches de la gauche critique et de l'écologie, « l'inquiétude grandit » donc. En revanche, ce sondage montre que l'opinion demeure loin de partager la vision ou les dichotomies en usage dans la mouvance « altermondialiste ». Pour les militants, cette constatation indique un horizon encore à conquérir. Pour d'autres, cela peut signifier que les analyses émanant des thuriféraires comme des adversaires de la mondialisation néolibérale manquent parfois de complexité, donc de force de conviction.

Nicolas Weill

★ www.politis.fr

SUR LE NET

Les documents cités sont accessibles à l'adresse www.lemonde.fr/surlenet

Rentrée universitaire

■ Le ministère de l'éducation nationale détaille les changements prévus pour la rentrée universitaire. www.education.gouv.fr/presse/2002/changunivdp.htm

■ Il a mis en ligne le rapport d'étape de la mission d'étude et de proposition sur la culture générale dans les formations universitaires. www.education.gouv.fr/rapport/renaut/renaut.pdf

■ Le site de Matignon explique le fonctionnement et l'organisation de l'enseignement supérieur. www.premier-ministre.gouv.fr/ressources/fichiers/imf/enseignesuperieur.pdf

■ L'Office national d'information sur les enseignements et les professions (Onisep) a rédigé un ensemble de fiches-métiers. www.onisep.fr/national/fiches_metiers/html/minihome.htm

■ Le site Cap campus, celui du magazine *L'Étudiant* ou encore celui de l'Onisep publient des parcours-types de formations classés par secteur d'activité. www.capcampus.com

■ Le site Megasalon, celui du magazine *L'Étudiant* ou encore celui de l'Onisep publient des parcours-types de formations classés par secteur d'activité. www.megasalon.letudiant.fr/redaction/ie/ie_oo.html

■ Le magazine *Transfac* a réalisé une base de données des formations en France. www.transfac.fr/formationsfrance/frmainmoteur.htm

■ World Student propose le même service pour les études à l'étranger. www.worldstudent.com/uk/studyabroad/

■ Edufrance explique, à destination des candidats étrangers, comment venir étudier en France. www.edufrance.com/fr/a-etudier/etudes01.htm

vincent.truffy@lemonde.fr

AU COURRIER DES LECTEURS

L'Europe face aux « cow-boys »

Comment ce président des Etats-Unis, qui dans chacune de ses interventions fait référence au bien et au mal, et en appelle à Dieu en permanence, peut-il se permettre, ne serait-ce que par son porte-parole, d'en appeler au meurtre du dirigeant d'un autre Etat ? Ce seul fait est en lui-même insupportable. (...)

Sommes-nous devenus à ce point anesthésiés pour n'être plus capables de nous insurger devant l'intolérable ? Quel est le devenir d'une société qui assisterait passivement à l'émergence de ce qu'il faut bien appeler un terrorisme d'Etat de la part de la première puissance mondiale, dont nous sommes aussi l'allié ?

L'Europe peine à exister en tant que puissance politique, mais nos cultures sont suffisamment proches pour que nous nous retrouvions en phase sur un certain nombre de grands principes. Ainsi, nous estimons tous aujourd'hui que tout doit être fait pour que la négocia-

LA SÉLECTION DE COURRIER INTERNATIONAL

Ariel Sharon à Moscou vu par la presse russe

Le vote des émigrés russophones est devenu crucial pour les politiciens israéliens

QUI SONT les juifs russophones venus de l'ex-URSS ? L'hebdomadaire russe *Inostranets*, qui s'intéresse particulièrement à la diaspora russe, a publié une longue enquête tirée d'un entretien avec le sociologue Elieser Feldman. Selon ce spécialiste de la « rue russe » en Israël, « les juifs russophones représentent 14 % de la population de l'Etat hébreu et environ 20 % de sa composante juive. Aux élections et dans l'armée, ils constituent un quart de la population ».

En fait, depuis la première vague d'immigration, ces Russes israéliens ont beaucoup évolué. Feldman explique qu'« à l'instar des immigrants venus d'autres pays d'Europe de l'Est, ils ont tenté de toutes leurs forces de s'intégrer à la société israélienne : ils ont dû renier non sans violence leur culture et leur langue, cesser de la parler même en famille, essayer d'imiter le mode de vie local et ainsi de suite. Initiée par les communautés bulgare, polonaise ou roumaine, cette tendance s'est poursuivie avec les rapatriés russophones des années 1970. Mais un nouveau processus de renforcement de leur communauté a débuté avec l'arrivée d'un demi-million de russophones dans les années 1990 ».

A en croire *Kommersant*, cette minorité joue un rôle politique « décisif » : elle « n'a pas de préférences partisanes préétablies et peut accorder ses voix aussi bien à la droite qu'à la gauche » et « les récentes élections ont prouvé que le vainqueur était celui pour lequel les russophones avaient voté en majorité ». Ariel Sharon l'a bien compris. Son récent voyage à Moscou était le second depuis son arrivée au pou-

voir, en février 2001. Selon le quotidien moscovite, deux moments motivent la visite de dirigeants israéliens en Russie : « *Après leur entrée en fonctions et avant de nouvelles élections.* » « *Ces dernières années, les politiciens israéliens ont mis en place une tradition préélectorale : partir en Russie chercher les voix des électeurs russophones.* »

10 % DE RUSSES DANS LE LIKOUID

A la veille de l'arrivée de M. Sharon, *Vremia Novosti* s'attendait à une visite « plutôt creuse », car « aucune signature d'accord important n'était prévue ». Des experts israéliens le confirment, comme Benny Briskin, conseiller de Benjamin Nétanyahou, rival de M. Sharon au sein du Likoud. De plus, selon Uri Stern, député du parti des immigrants Notre Maison Israël, « la rencontre de Sharon avec le patriarche Alexis II est significative, étant donné les critiques de l'Eglise orthodoxe russe durant les trente-neuf jours de siège de l'église de la Nativité à Bethléem », rapporte le *Moscow Times*. Car les juifs russophones ne sont pas insensibles à l'amélioration des relations entre l'Etat hébreu et l'Eglise dominante de leur ancienne patrie. Aujourd'hui les « Russes sont présents jusque dans la Knesset ». Ainsi, « pour les députés israéliens représentant le million d'immigrés russophones du pays, le voyage de Sharon vise aussi à capter des voix aux élections, qui pourraient avoir lieu en janvier ».

Roman Bronfman, du Choix démocratique, représente les immigrants russes de gauche. D'après lui, « un parfum d'élection est dans l'air, en particulier à la veille du

tion soit un préalable à l'intervention militaire éventuelle. Récemment, certains Américains nous rappelaient nos attitudes passées et considéraient que nos positions d'aujourd'hui étaient celles des faibles... Est-il naïf d'espérer que l'Union européenne saura en la circonstance rappeler aux Etats-Unis, d'une manière ferme, et d'une seule voix, que la période des cow-boys est révolue, et qu'aucune nation moderne, dite « civilisée », ne peut avoir un comportement que d'aucuns qualifieraient de voyou ?

Alain Deshayes
Saint-Cyr-sur-Loire
(Indre-et-Loire)

Etats-Unis : l'avenir du Parti démocrate

Après votre enquête sur les personnalités et les groupes néoconservateurs des Etats-Unis (*Le Monde* du 3 octobre), vous pourriez aussi étendre cette présentation à la description des activités du Parti républicain, de George W. Bush et Karl Rove, qui, à la faveur de la lutte contre le terrorisme moyen-oriental et du soutien à Israël, parviennent progressivement à « regrouper sous

leur tente » à la fois les milieux d'affaires, les producteurs traditionnels (agriculture, industrie) du centre et du sud du pays, majoritairement républicains, et certains milieux de la finance, du commerce, du négoce et des médias, qui, installés dans les grandes villes des côtes est et ouest et souvent liés aux communautés juives, ont jusqu'ici voté pour le Parti démocrate.

L'action dite « indépendante » entreprise par le sénateur démocrate Joseph Lieberman, ancien coéquipier d'Al Gore à la course à la présidence des Etats-Unis, pour soutenir publiquement, avant même sa discussion au Sénat, le projet de résolution autorisant le président à agir militairement en Irak est une nouvelle illustration de cette évolution. On peut se demander ce que va devenir le Parti démocrate, qui perd une partie de ses soutiens traditionnels et se divise à propos des questions militaires et de politique étrangère, tout en n'arrivant pas à utiliser la dépression économique actuelle comme argument de campagne contre le gouvernement républicain actuel.

Louis Le Gendre
New Jersey (Etats-Unis)

débat sur le budget, durant lequel le poids des immigrants sera grand », rapporte le quotidien anglophone.

Plusieurs signes laissent à penser que les élections seront anticipées, ce qui arrangerait M. Sharon, dont la popularité ne cesse de baisser. « *Le temps joue contre le premier ministre israélien* », commente *Kommersant*, qui ajoute que M. Sharon avait lui-même évoqué en juillet des élections anticipées,

après avoir compris que les ministres de gauche « ne seraient jamais d'accord avec ses coupes budgétaires et qu'ils voteraient contre en octobre ». Mais, avant cela, il devra diriger la direction du Likoud à M. Nétanyahou. D'après *Kommersant*, « les deux candidats sont pour l'instant à peu près à égalité. Mais, là encore, tout dépendra de l'attitude des « Russes », qui représentent 10 % du parti ».

C'EST TELLEMENT PLUS PLAISANT DE TRAVAILLER EN UTILITAIRE CITROËN.

BERLINGO
1.9D Eco
à partir de
8 990 € HT⁽¹⁾
(soit 58 970,53 F HT)

PORTES OUVERTES
WEEK-END DU 12
ET 13 OCTOBRE 2002

- Moteur 1.9D
- Volume utile 3 m³
- Volant réglable en hauteur



En ce moment, "Les journées Utilitaires Citroën"

Decouvrez également
JUMPY
1.9D Tôle Confort
à partir de
12 250 € HT⁽²⁾
(soit 80 354,73 F HT)

- Moteur 1.9D
- Volume utile 4 m³
- Direction assistée
- Porte latérale coulissante

Tous nos véhicules sont équipés de pneumatiques Michelin. Offres non cumulables réservées aux professionnels dans le réseau Citroën participant jusqu'au 31/12/2002 pour tout achat "d'un Berlingo 1.9 D Eco neuf au lieu de 10 950 € HT (soit 71 827,29 F HT) au tarif du 2/09/02, ou "d'un Jumpy 1.9 D Tôle Confort neuf au lieu de 14 900 € HT (soit 97 733,59 F HT) au tarif du 2/09/02. "Portes ouvertes suivant autorisation.

CITROËN préfère TOTAL www.citroen.fr 3 ANS CITROËN 2 GARANTIE SUR TOUTE LA GARANTIE

CITROËN

Sciences humaines : une mauvaise politique

par Tzvetan Todorov

DANS le calme de l'été m'est parvenu, comme à tous mes collègues, le n° 64 d'une publication interne du CNRS, la *Lettre d'information* de notre secteur sciences de l'homme et de la société. Le numéro s'ouvre sur un éditorial du nouveau directeur du département réunissant ces sciences, Jean-Marie Hombert. Ce texte, qui condense en quelques pages l'orientation donnée aux sciences humaines et sociales par le CNRS, premier organisme français de recherche, n'exprime pas une position personnelle : les mêmes objectifs sont affirmés depuis plusieurs années déjà, quelle que soit l'identité des administrateurs ou la couleur politique des gouvernements. Ce qui justifie d'autant plus qu'on tire aujourd'hui la sonnette d'alarme : cette politique, qui concerne directement le personnel du CNRS et indirectement toute la recherche en France, conduit dans une impasse.

Pour promouvoir les études dans ce domaine et pour « accroître la visibilité de la production scientifique française en sciences humaines et sociales », la direction du CNRS préconise tout d'abord d'intensifier la vie collective des chercheurs : « Ce travail n'a pas plus de raison que dans les autres sciences d'être conduit dans l'isolement, voire dans la solitude. » On demandera pour cette raison plus de crédits afin d'aménager des lieux de travail collectifs, où pourra se développer une nouvelle « vie de laboratoire », marquée par la « présence quotidienne des chercheurs, des enseignants-chercheurs et des doctorants sur leurs lieux de travail », bien au-delà des « horaires d'accès restrictifs » pratiqués jusqu'à présent. Les formations qui n'encouragent pas cette vie nouvelle seront éliminées, au contraire on favorisera celles qui contribuent à « l'épanouissement d'une recherche collective ». Ce sont elles aussi qui bénéficieront de l'aide du personnel technique (« ingénieurs, techniciens et administratifs », dans le jargon du CNRS). Pour diffuser les résultats de leur production, pour l'instant hélas peu mesurables, on demandera aux chercheurs de publier davantage dans des revues et de

« se tourner vers le médium numérique ». Quant au contenu de la recherche, il sera amélioré grâce à deux remèdes, l'« interdisciplinarité » et la « modélisation ». La première signifie une communication plus intense entre les différents départements du CNRS ; la seconde, une formalisation accrue des résultats obtenus, une « circulation » des modèles abstraits.

Une telle politique témoigne d'une conception bien étrange de ce qui constitue la recherche en sciences humaines et sociales. Quelle contribution peut y apporter le renforcement de la vie collective ? Celle-ci facilite l'accumulation de l'information, que ce soit à partir du papier (livres et revues) ou de l'écran. Par les échanges entre collègues, elle incite à se poser de nouvelles questions. Mais ce sont là des préliminaires indispensables, non la recherche elle-même. Celle-ci une fois avancée, il est bon d'en soumettre les résultats à l'examen critique d'autres spécialistes, de partager ses hypothèses avec les aînés et les cadets. Avant comme après la recherche elle-même, l'échange est bénéfique ; mais dans le cœur

de la recherche puissent être partagés, il faut penser intensément ; or la pensée a besoin d'isolement et de silence.

Est-ce là une caractéristique exclusive de ces sciences-là ? On peut se le demander quand on lit ces préceptes de Max Perutz (1914-2002), Prix Nobel de chimie en 1962, mais surtout directeur du célèbre Laboratoire de biologie moléculaire à Cambridge (Grande-Bretagne), aux membres duquel ont été attribués huit autres prix Nobel, dont celui de Crick et Watson pour le déchiffrement du code génétique (ce sont bien des individus que récompensent les prix Nobel). « *La créativité en science, écrivait Perutz, comme en art, ne peut être organisée. Elle émerge spontanément du talent individuel. Les laboratoires bien gérés peuvent la favoriser, mais l'organisation hiérarchique, d'inflexibles règles bureaucratiques et des montages d'inutile paperasserie peuvent la tuer. Les découvertes ne peuvent pas être planifiées, elles surgissent, comme Puck, dans des coins inattendus.* » Propos qu'on aimerait voir inscrits sur le fronton de tous les laboratoires du CNRS.

Ni les laboratoires, ni les institutions, ni les couloirs communs dans lesquels s'épanouit la vie collective ne pensent. Seuls les individus pensent, or sans pensée la recherche est mise à mort

même de leur travail les chercheurs restent isolés, voire solitaires. Pourquoi ? Pour une raison bien simple : ni les laboratoires, ni les institutions, ni les couloirs communs dans lesquels s'épanouit la vie collective ne pensent. Seuls les individus pensent, or sans pensée la recherche est mise à mort.

Ce n'est donc pas parce qu'ils aiment à se prélasser dans leur lit ou qu'ils prennent trop souvent des vacances que les chercheurs en sciences humaines et sociales s'absentent, jusqu'à maintenant, de faire acte de « présence quotidienne » ; c'est parce que, l'information une fois réunie et avant que les résultats

En sciences naturelles non plus, donc, la créativité ne peut être organisée mais uniquement favorisée, car seul l'individu pense et crée. Mais les sciences humaines et sociales possèdent aussi leur spécificité. Nous ne pratiquons pas l'expérimentation de la même manière que nos collègues biologistes, nous n'avons pas besoin d'appareils complexes (et coûteux). Notre matière nous est fournie par l'observation de la société et par l'histoire ; ces données doivent être intériorisées dans une mémoire individuelle. La conceptualisation nouvelle à laquelle aboutit le chercheur, les hypothèses qu'il formule sur la nature de l'homme et

de la société, l'engagent une fois de plus personnellement, car elles exigent qu'il mette en question ses propres habitudes de pensée, donc son être lui-même. C'est pourquoi la remarquable ethnologue française Germaine Tillion disait que notre travail « demande la conjugaison de la grande lumière blanche » de l'enquête objective avec « l'obscur rayon de l'expérience ».

C'est pourquoi aussi, dans ce domaine, la diffusion par le médium numérique d'informations bien mesurables ne peut remplacer le livre : un objet marqué par la personnalité de son auteur, et non par la seule accumulation de données. La recherche française en sciences humaines et sociales des années 1960 et 1970 jouissait d'une réputation exceptionnelle sur la scène internationale. Était-ce parce que ses auteurs publiaient plus souvent dans des « revues avec comité de rédaction », comme le demande en ce moment le CNRS ? Ou parce que Claude Lévi-Strauss et Louis Dumont, Emile Benveniste et Paul Bénichou, Roland Barthes et Paul Ricoeur ont écrit des livres traduits dans le monde entier, que l'on continue de lire aujourd'hui ?

C'est cette spécificité de notre recherche qui détermine également l'attitude à avoir envers l'« interdisciplinarité » et la « modélisation ». La science est, d'une certaine manière, nécessairement interdisciplinaire : sa marche en avant consiste à remettre en question le découpage conceptuel antérieur, donc à réarticuler les frontières des disciplines. Mais, de nouveau, cette transformation indispensable ne peut se produire que dans l'esprit des individus : pour que jaillisse l'étincelle interdisciplinaire, il ne suffit pas de juxtaposer deux savoirs déjà constitués, il faut qu'une personne – dans l'isolement, la solitude et le silence – confronte sa propre manière de penser à celle d'un autre individu traitant du même objet et pourtant de façon toute différente.

Au-delà de cette évolution normale de la connaissance se profile une exigence plus vaste : chaque chercheur devrait pouvoir rendre les résultats de ses études accessibles aux spécialistes d'autres domaines comme au public non spécialisé. Plutôt que d'affecter une technicité qui

sert surtout à écarter du débat les non-initiés, il doit avoir pour souci la compréhension mutuelle : en sciences humaines et sociales aucune frontière étanche ne sépare la recherche de sa « vulgarisation ». La modélisation, enfin, n'a d'intérêt que si elle porte sur une connaissance

TZVETAN TODOROV est directeur de recherche au CNRS.

ce déjà intéressante : même formalisée, une platitude reste une platitude. La précision dans l'expression est appréciable ; mais ce qui assure la qualité d'une recherche est sa profondeur, même si, aux yeux des administrateurs, celle-ci reste « peu mesurable ».

La recherche en sciences humaines et sociales en France n'a pas besoin de moyens exorbitants ni forcément de nouveaux locaux, où les chercheurs se réuniraient pour être ensemble du matin au soir (une exigence bien surprenante à l'heure du courrier électronique). Nos difficultés actuelles ne sont pas budgétaires. Dans notre domaine, les exigences du chercheur moyen ne vont pas bien au-delà de l'ordinateur personnel, de l'accès aisé à une bonne bibliothèque, d'une petite aide technique en matière d'informatique ; souvent ce chercheur se contente d'équipements aussi « hors d'âge » qu'un stylo et du papier. Il est heureux s'il peut se rendre à des rencontres professionnelles, nationales et internationales, et s'il peut inviter ses collègues lointains à venir le rencontrer – beaucoup plus que s'il croise quotidiennement ses voisins de palier. Il est comblé s'il reçoit une aide pour ses enquêtes sur le terrain, ensuite pour publier leurs résultats.

La recherche en sciences humaines et sociales exige en revanche d'urgence une réorientation de la politique menée par des organismes comme le CNRS : vers la qualité plutôt que vers la quantité, privilégiant la pensée au détriment des formules, se rendant accessible aux non-spécialistes plutôt que de s'enfermer dans l'abstraction jargonante. A supposer, bien sûr, que l'on préfère à l'impasse techniciste dans laquelle s'enferme aujourd'hui la recherche un véritable rayonnement international et la production d'œuvres de l'esprit destinées à durer.

La recherche scientifique malmenée

par **Edouard Brézin** et **Michel Broué**

POUR la première fois depuis longtemps, le budget de la recherche est en baisse. Il s'agit là, hélas, d'un signe clair donné aux jeunes générations qu'il est pourtant si important d'attirer vers la recherche, et d'une attitude politique tout à fait irresponsable à moyen et à long terme. Nous avons conscience d'exprimer ici la conviction de la très grande majorité des scientifiques de ce pays.

ÉDOUARD BRÉZIN est physicien (Ecole normale supérieure), membre de l'Académie des sciences. **MICHEL BROUÉ** est mathématicien (Institut universitaire de France, université Paris-VII - Denis-Diderot), directeur de l'Institut Henri-Poincaré.

Certes le recul de 1,3 % en euros courants peut paraître bénin à certains. Mais il suffit de lire le projet de loi de finances présenté il y a quelques jours par le gouvernement pour découvrir ce qu'il implique : celui-ci prévoit, en effet, une diminution d'environ 14 % en euros courants des crédits de paiement des laboratoires des établissements publics de recherche (CNRS, Inserm, INRA...).

Le gouvernement nous assure que l'existence de reports de crédits antérieurs permettra à la recherche de ne pas souffrir de cette diminution.

Peut-on croire ces affirmations ? Il nous faut entrer un peu plus dans les détails pour les analyser.

Les reports sont dus pour l'essentiel à deux mécanismes :

- les organismes travaillent sur des contrats pluriannuels, avec divers partenaires (au CNRS, le montant total des ressources propres engendrées par ces contrats, est un peu supérieur aux crédits, hors salaire, ouverts par la subvention de l'Etat). Lorsque ces contrats ne sont pas achevés, ils donnent légitimement lieu à report ;
- les commandes effectuées et non soldées au 31 décembre (pour diverses raisons qui tiennent aussi à des notifications de crédits trop tardives).

Sachant que la subvention de l'Etat est presque intégralement dépensée ou engagée par des commandes, la seule lecture possible de ce budget est qu'il impose à la recherche publique une baisse considérable, peut-être supérieure à 15 % en pouvoir d'achat, de ses crédits de recherche.

Entre les deux tours de la dernière élection présidentielle, nous avions appelé la communauté scientifique à se mobiliser contre les menaces explicites à l'encontre des principes démocratiques et républicains, en votant pour Jacques Chirac, indépendamment des opinions politiques de chacun. Nous l'avions fait aussi parce que la science ne peut s'épanouir que dans un climat de liberté, comme l'ont montré de sinistres exemples dans le passé. Les scientifiques de ce pays avaient alors répondu massivement, en nous envoyant leurs signatures par milliers.

Il est clair que, pour nous, l'avenir de notre pays passe aussi par un développement de son potentiel scientifique, par une volonté de donner sa place à la culture scientifique si peu présente chez nous, de lutter contre la funeste désaffection des jeunes pour les sciences, de donner aux chercheurs créatifs les moyens de réaliser leurs espoirs sans s'expatrier comme c'est devenu si souvent le cas, de développer la recherche et de la porter enfin au niveau promis par les candidats à la présidence.

La recherche publique va subir une baisse importante de son potentiel. Il n'est pas honnête de le cacher.

Au-delà de la troisième voie

Suite de la première page

Ce monde a apporté partout de grands avantages à ceux qui étaient prêts à en tirer le meilleur parti, qui avaient les bonnes valeurs, la bonne vision et qui faisaient ce qu'il fallait. Mais notre monde interdépendant a un gros problème : il n'englobe pas encore un grand nombre d'entre nous.

La moitié des habitants de la planète vit avec moins de 2 dollars par jour, un million vit avec moins de 1 dollar par jour. Un milliard de gens ont fait tous les jours, un milliard et demi de gens n'ont jamais d'eau potable, 130 millions d'enfants ne vont jamais à l'école, 10 millions d'enfants meurent chaque année de maladies infantiles évitables, bien que, dans l'ensemble, l'espérance de vie augmente et la mortalité infantile diminue, même dans les pays en voie de développement.

Un décès sur quatre cette année aura pour cause le sida, la tuberculose, la malaria ou une autre infection en rapport avec la diarrhée. Et le facteur de division n'est pas seulement l'économie, la santé et l'éducation ; beaucoup de gens n'ont simplement pas les valeurs ou la vision nécessaires pour faire partie d'un monde interdépendant parce qu'ils pensent que leurs différences, qu'elles soient de nature religieuse, politique, raciale, tribale ou ethnique, sont plus importantes que le caractère commun de notre humanité. Ils pensent que leur vérité justifie le fait de l'imposer à d'autres, même si cela conduit à la mort d'innocents.

Ce qui nous est arrivé en septembre 2001 est un exemple microcosmique mais douloureux et puissant du fait que nous vivons dans un monde interdépendant qui n'est pas encore une communauté mondiale intégrée, ce qui signifie que des

gens qui ne partagent pas nos valeurs, notre vision et nos intérêts ont tout de même accès aux frontières ouvertes, aux voyages faciles, à la technologie et à l'information.

Qu'est-ce que cela nous apprend sur l'époque à laquelle nous vivons ? Que, quelle que soit notre nationalité, la tâche prioritaire du monde d'aujourd'hui est de passer de l'interdépendance, qui peut être bonne ou mauvaise, à une communauté mondiale intégrée dans laquelle l'avenir, les responsabilités, la prospérité et, plus que tout, les valeurs sont partagés. La seule façon de vivre vraiment ensemble est de dire que l'éloge de nos différences exige de reconnaître que notre humanité commune est plus importante.

L'un des défis que nous devons affronter aujourd'hui est que les institutions internationales dans lesquelles nous plaçons tant d'espoirs sont encore en devenir, elles sont encore en formation. Les Nations unies ne sont pas ce que j'espère qu'elles seront dans cinq, dix ou vingt ans. Il y a encore des gens aux Nations unies dont le vote est fondé sur des opinions démodées d'intérêt national qu'ils soutenaient pendant la guerre froide ou même bien avant, de sorte que certains votes ne reflètent pas les intérêts évidents et actuels du monde ni la direction dans laquelle nous allons.

A mon avis, les Etats-Unis ne contribuent pas autant qu'ils le devraient aux institutions internationales. Mon opinion diffère de celle des républicains sur la question de savoir si nous devons être impliqués dans le protocole de Kyoto, dans le traité d'interdiction globale des essais nucléaires, dans le tribunal criminel international et dans tout ce qui représente quelque chose de plus vaste, c'est-à-dire notre obliga-

tion de créer un monde intégré. On ne peut pas avoir un monde intégré et avoir tout le temps son mot à dire. L'Amérique peut conduire le monde vers cet objectif, mais elle ne peut pas dominer et diriger le monde dans cette direction. Il y a une grande différence.

Nous ne pouvons pas faire le bien dans le monde à moins d'être bons et de chercher à nous améliorer chez nous. Presque tout notre pouvoir vient de la force de notre exemple. Nous ne pouvons pas dire aux gens de faire un monde plus intégré s'ils ne pensent pas que nous faisons des sociétés plus intégrées. Si tous nos enfants n'ont pas une chance de recevoir une éducation convenable, si nous n'avons pas équilibré les exigences de liberté et de sécurité

Nous ne pouvons pas faire le bien hors de chez nous si nous ne sommes pas bons chez nous

ti, si nous n'avons pas absorbé nos immigrants en accord avec nos valeurs et nos obligations essentielles d'offrir l'égalité des chances. Nous ne pouvons pas faire le bien hors de chez nous si nous ne sommes pas bons chez nous.

L'argument définitif en faveur de la troisième voie est que cela marche – les bonnes valeurs, la bonne vision, la bonne politique. Nous avons huit années de preuve aux Etats-Unis et cinq ans maintenant au Royaume-Uni. Des perspectives pour tous, des responsabilités pour tous, une communauté pour tous, de bonnes valeurs. Une vision où tout le monde a la possibilité de vivre selon ses désirs, où nous nous rassemblons, pas où nous nous éloignons, où nous sommes une force dans le monde œuvrant pour la

paix, la liberté, la sécurité et la prospérité. Où nous abandonnons les idées qui ne marchent pas et où nous saisissons celles qui fonctionnent – et plus que tout où nous dépassons les mauvais choix qui paralysent et rendent ennuyés le débat politique. Où nous dépassons la négligence et l'habilitation d'office. Où nous refusons qu'on nous dise que nous avons le choix entre ce qui est bon pour l'emploi et ce qui est bon pour l'économie, et où nous disons que le mieux est que les deux aillent bien. Où nous refusons qu'on nous dise que la politique de lutte contre la criminalité doit s'attacher à la prévention ou à la sanction, et où nous disons que ce qui marche, ce sont les deux. Que l'éducation doit s'attacher à l'excellence

Nous ne pouvons pas faire le bien hors de chez nous si nous ne sommes pas bons chez nous

ou à l'équité, que la santé publique doit se préoccuper de l'accès aux soins ou à leur qualité, que la protection de l'environnement ne peut se faire qu'aux dépens de la croissance économique. Tout cela est objectivement faux, mais c'est ce qui domine, contrôle et paralyse la politique des pays du monde entier.

La troisième voie a dit non à tout cela et obtient de bons résultats. C'est l'importance de la politique des choix.

Notre politique est fondée sur des idées, sur un désir d'augmenter les chances et de renforcer la communauté.

Tous les espoirs que nous nourrissons pour les générations futures reposent sur notre aptitude à convaincre le monde d'adopter des idées simples ; nous devons passer

de l'interdépendance à l'intégration parce que le caractère commun de notre humanité est plus important que nos intéressantes différences et rend possible l'expression de ces différences, parce que chaque enfant mérite une chance, chaque adulte a un rôle à jouer, et nous réussissons tous mieux lorsque nous travaillons ensemble.

C'est pourquoi nous devons construire des institutions qui aident à l'intégration, c'est pourquoi nous devons nous opposer aux menaces, qu'elles proviennent d'armes de destruction massive, de terroristes, de tyrans, du sida, de la pauvreté, de l'ignorance ou des maladies qui risquent de mettre ce monde en lambeaux et de nous empêcher de nous rassembler pour ne faire qu'un.

C'est pourquoi nous ne devons jamais oublier nos concitoyens, même quand nous travaillons pour les gens du monde entier.

Je vous demande de considérer ce travail comme la troisième et dernière voie véritable ; elle va au-delà des revendications exclusives des vieux adversaires, vers un avenir que nous pouvons tous partager ; elle va au-delà des peurs et des rancunes, des conflits et des échecs des démons d'hier, vers une vérité que nous pouvons tous adopter. La troisième voie doit, au bout du compte, élever nos adversaires ainsi que nos amis, les enfants que nous ne voyons jamais parce qu'ils sont trop loin ainsi que ceux qui sont juste nos voisins. Si nous le faisons, le XXI^e siècle sera l'époque la plus lumineuse que le monde ait connue.

Bill Clinton

Ce texte est une version abrégée du discours prononcé à la conférence annuelle du Parti travailliste à Blackpool, le 2 octobre. La version intégrale est disponible sur le site www.policy-network.net

Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Florence Levy-Paoloni.

Allemagne : comment rentrer dans le rang

GERHARD SCHRÖDER est formel : « Nous avons défini notre position avant les élections ; nous n'en avons pas changé après les élections. » En sortant de son dîner avec Jacques Chirac à l'Élysée, le chancelier allemand a ainsi confirmé que son pays ne participerait pas à une guerre en Irak, avec ou sans mandat des Nations unies. Dix jours après un scrutin dont son gouvernement est sorti vainqueur d'extrême justesse, il ne pouvait pas changer d'avis sans risquer de provoquer des remous au sein de son propre parti, chez ses alliés Verts et dans l'opinion publique allemande hostile aux « aventures » militaires (le mot a été employé par Gerhard Schröder à propos des intentions américaines).

C'est la face officielle de la politique allemande mais ce n'est que la moitié de la vérité. L'autre face consiste en une manœuvre délicate visant à faire rentrer l'Allemagne dans le rang. Elle a commencé dès le lendemain des élections du 22 septembre avec la visite éclair du chancelier auprès du premier ministre britannique, Tony Blair, et les ballons d'essai lancés par le chef de la diplomatie, Joschka Fischer, en direction des Américains. L'Allemagne ne participera pas à une opération militaire en Irak mais elle n'exclut pas de jouer un rôle dans le processus de nation building qui suivrait la chute de Saddam Hussein, a-t-il laissé entendre dans un entretien avec le *New York Times*. Après coup, le ministère allemand des affaires étrangères a quelque peu atténué ces propos sans les démentir formellement. Joschka Fischer devrait se rendre rapidement aux États-Unis pour rencontrer Colin Powell et tenter d'apaiser la tension. Par rapport à Gerhard Schröder qui risque de devoir faire encore quelque temps antichambre avant d'être reçu à la Maison Blanche, il a l'avantage d'avoir été plus modéré que le chancelier dans ses propos de campagne. Bien que son parti ait été fondé sur le pacifisme des années 1980, Joschka Fischer savait qu'en cas de succès aux élections il lui reviendrait, diplomatie oblige, de réparer les pots cassés. Les Allemands ont noté que, si George W. Bush avait omis de féliciter Gerhard Schröder pour sa réélection, il avait adressé un message chaleureux au président de la République, Johannes Rau, à l'occasion du douzième anniversaire de la réunification. Un petit signe de détente ?

En fait les Allemands ont deux problèmes : essayer de restaurer la confiance avec les États-Unis et sortir de leur isolement européen dans l'affaire irakienne. Les deux sont liés, et dans cette perspective la position française représente une aubaine pour le chancelier. Au moins dans un premier temps. Le refus d'in-

clure le recours automatique à la force dans la première résolution du Conseil de sécurité constitue un terrain sur lequel peut se bâtir une position commune. On se retrouve dans un cas de figure qui ne s'est pour ainsi dire jamais présenté depuis des décennies dans le triangle France-Allemagne-États-Unis : la réconciliation de Berlin avec Washington passe par un rapprochement avec Paris. Dans le passé, pour plaire aux Américains, les Allemands devaient au contraire prendre leurs distances par rapport à la France !

« PAS DE GUERRE AVEC L'IRAK »

Certes, la position française créée à l'administration américaine des difficultés dont elle se serait bien passée, mais elle ne va pas à l'encontre de la problématique américaine. Elle ne préjuge en rien de ce qui devrait être

entrepris pour le cas où l'Irak continuerait à violer les résolutions de l'ONU. Elle n'exclut pas l'usage de la force s'il est démontré que Saddam Hussein cherche à se doter d'armes de destruction massive.

Pendant la campagne électorale allemande, le slogan « Pas de guerre avec l'Irak » a fait recette grâce à sa simplicité. En réalité, il masquait une approche plus complexe qui allait du rejet de tout conflit avec l'Irak au refus d'une participation allemande ; le rejet étant plus facile en cas d'action unilatérale des États-Unis qu'en cas d'opération multinationale avec mandat de l'ONU.

Comme l'a dit Jacques Chirac après son entretien avec Gerhard Schröder, Français et Allemands « veulent avant tout que l'Irak soit dépourvu d'armes de destruction massive, que les inspecteurs puissent

retourner là-bas sans condition ». Si cet objectif est atteint sans recours à la force, le gouvernement allemand n'aura plus qu'à faire oublier son incartade. Si, en revanche, Saddam Hussein ne se plie pas aux injonctions du Conseil de sécurité, l'Allemagne sera placée devant un vrai choix qui l'engagera plus que la réponse négative mais théorique à une question encore hypothétique. Gerhard Schröder a « le plus grand respect » pour « la marge de manœuvre » dont la France a besoin en tant que membre permanent du Conseil de sécurité. Il serait bien avisé de se ménager cette même marge de manœuvre, afin de ne pas s'enfermer dans un refus qui isolerait durablement l'Allemagne.

La question n'est pas encore tranchée de savoir si l'attitude de la coalition rouge-verte a été dictée par des impératifs électoraux ou si elle dénote un changement profond de la politique extérieure de la République de Berlin qui n'hésiterait plus à s'opposer à ses plus fidèles alliés.

Gerhard Schröder est arrivé au pouvoir en 1998 en annonçant une politique étrangère fondée sur une « défense éclairée des intérêts nationaux » allemands. Tout le monde a compris qu'il s'agissait pour lui de défendre les intérêts allemands à l'intérieur de l'Union européenne au lieu de continuer à accepter, au nom de la culpabilité passée, des compromis considérés comme désavantageux. Il a bien avancé dans cette voie, mais personne ne pensait alors à un « chemin allemand » (l'expression a été employée pendant la campagne électorale avant de disparaître à cause des associations historiques déplaisantes qu'elle suscitait).

Si la communauté internationale, représentée par le Conseil de sécurité des Nations unies, autorise une intervention contre l'Irak, l'heure de vérité sonnera pour l'Allemagne. Elle ne sera pas obligée d'y participer si elle juge qu'une participation est contraire à son intérêt ou au-dessus de ses moyens. De la présence aux Nations unies, voire au Conseil de sécurité, ne découle aucune obligation, pas plus que de l'adhésion à une alliance comme l'OTAN ou à une politique de défense commune comme celle que l'Union européenne s'efforce de mettre en place. Mais un « cavalier seul » de Berlin qui se manifesterait par un désaccord avec les principales puissances internationales – pas seulement avec les États-Unis – constituerait un signal inquiétant. Tout laisse penser qu'il n'en sera rien. Aidé de son ministre des affaires étrangères, le chancelier Schröder semble soucieux de sortir de l'impasse où les impératifs électoraux l'ont enfermé.

Mauvaise passe PAR GUILLAUME DÉGÉ



peser la solitude

Daniel Vernet

En Roumanie, la disparition d'une télévision gênante

OTV EST MORTE. A la mi-septembre, à la suite d'une décision du Conseil national de l'audiovisuel (CNA), cette chaîne de télévision roumaine a été coupée de son public. Dans un bouquet d'une dizaine de chaînes nationales, dont le câble arrose la majorité des Roumains, la disparition d'OTV ne semble pas une perte dramatique. D'autant que son studio, improvisé dans un petit appartement de Bucarest, était la tribune préférée de l'extrémiste Corneliu Vadim Tudor. Une bonne chose, disent certains ; une catastrophe pour d'autres.

Créée en mars 2001 par un jeune journaliste, Dan Diaconescu, OTV a rapidement trouvé son public. La seule règle de cette chaîne était qu'il n'y a pas de règles pour séduire une population bouleversée par une transition chaotique. La recette a marché. Négociateur habile, ambitieux et sans scrupules, Dan Diaconescu a construit une chaîne cataloguée par la presse de « *vidange publique* ». Des *talk-shows* en direct, qui pouvaient durer jusqu'à 4 heures du matin, ont fait défiler sur l'écran les personnages les plus extravagants : des sorcières, de faux analystes politiques transformés en prophètes d'occasion, des malades mentaux qui prétendaient diriger la Roumanie dans l'ombre, vrais ou faux francs-maçons qui refaisaient le monde, des illuminés qui annonçaient l'apocalypse et la renaissance d'une nouvelle Jérusalem sur les terres de Dracula. Bref, un délire qui passionnait des millions de Roumains avides de vérités ultimes.

Corneliu Vadim Tudor ne pouvait trouver meilleure tribune. Invité régulièrement dans les studios d'OTV, il a eu l'occasion de marteler ses convictions. « *La conspiration sioniste essaie de détruire la Roumanie qui est la mère de tous les peuples, y compris des Sumériens, des Assyriens et des Babyloniens, a-t-il prétendu sur OTV. Saviez-vous que les juifs ont noyé le Titanic, que le virus du sida a été fabriqué dans des laboratoires hongrois et que les Américains ne sont jamais allés sur la Lune ?* »

Pourtant, OTV n'a pas été que la tribune de Corneliu Vadim Tudor. Cette chaîne a bénéficié d'interventions des plus hautes autorités de l'Etat, le président Ion Iliescu et le premier ministre Adrian Nastase, qui l'ont ainsi crédibilisée. La plupart des leaders politiques ont eux aussi répondu aux invitations de Dan Diaconescu. Aujourd'hui, OTV n'émet plus, mais la question se pose : pourquoi le CNA a-t-il attendu presque deux ans pour sanctionner cette chaîne ? Selon la presse roumaine, la fermeture d'OTV serait liée à l'irritation du président Ion Iliescu. Dans une émission datant du 10 septembre, Corneliu Vadim Tudor et ses invités l'accusaient d'organiser en coulisse le limogeage du premier ministre. Ils le soupçonnaient de préparer une nouvelle descente des mineurs de la vallée du Jiu pour forcer le gouvernement à démissionner.

Ce n'est pas la première fois que Ion Iliescu se trouve dans la ligne de mire des médias en matière de coups d'Etat fomentés avec l'appui

des « gueules noires ». C'est ainsi qu'en 1990, en accord avec Petre Roman, premier ministre à l'époque, il a écrasé l'opposition anticommuniste. Amenés à Bucarest à plusieurs reprises, les mineurs de la vallée du Jiu ont violemment étouffé tous les mouvements d'opposition. Le prix officiel : six morts et des dizaines de personnes grièvement blessées. En septembre 1991, le même scénario a servi contre Petre Roman qui commençait à déranger.

MARTYRS DE LA NATION

Jour d'hui, le divorce latent entre Ion Iliescu et son ex-dauphin, Adrian Nastase, est un secret de Polichinelle. Dans les couloirs du palais présidentiel, le chef de l'Etat concocterait la formule d'un nouveau gouvernement. La dernière apparition de Corneliu Vadim Tudor sur OTV et son évocation d'un tel scénario ont suffisamment agacé Ion Iliescu pour que la présidence exige des sanctions. Le lendemain, l'obéissante CNA s'est pliée à la demande présidentielle en interdisant OTV. La procédure légale, qui prévoit un avis de quinze jours avant l'arrêt de la transmission, n'a pas été respectée.

C'est ainsi que Dan Diaconescu et son maître, Corneliu Vadim Tudor, viennent d'être transformés en martyrs de la nation. Cette manière abusive d'interdire OTV suscite plusieurs questions : pourquoi avoir attendu si longtemps ? Pourquoi interdire une chaîne de télévision si on ne touche pas au fond du problème ? La loi roumaine permettrait la levée de l'immunité parlementaire

de Corneliu Vadim Tudor et son jugement pour incitation à la xénophobie et à l'antisémitisme. Mais Corneliu Vadim Tudor est la création de Ion Iliescu et de Petre Roman qui, au début des années 1990, lui ont donné le feu vert pour attaquer l'opposition anticommuniste. En décembre 2000, lors de la dernière élection présidentielle, Corneliu Vadim Tudor s'est retrouvé au deuxième tour face à Ion Iliescu qui est ainsi apparu comme le dernier rempart contre l'extrémisme. Un bon calcul qui lui a permis d'obtenir 72 % des suffrages.

Interdire OTV est une chose, s'attaquer aux causes qui l'ont créée en est une autre. Le succès de cette chaîne à scandales s'explique : sur toutes les autres chaînes les vrais débats sont absents. Obsédé par son image, le gouvernement d'Adrian Nastase a sommé les médias d'insister sur les aspects positifs du pays. A l'exception de quelques journaux, les chaînes de télévision ont suivi aveuglément cette consigne. C'est pourquoi ce qu'elles proposent – une Roumanie mirifique et des émissions de divertissement d'un goût douteux – intéresse de moins en moins un public las des sacrifices et de la corruption. C'est dans ce paysage aride qu'OTV a fait sa percée, donnant la parole à ce chevalier de la justice que veut être Corneliu Vadim Tudor. A l'occasion des prochaines élections, prévues en 2004, le nouveau martyr des Roumains risque de bouleverser l'échiquier politique.

Mirel Bran

Le Monde
ÉDITORIAL

Le symbole Delanoë

L'AGRESSION commise contre Bertrand Delanoë, dans la nuit de samedi à dimanche, n'est pas, en elle-même, plus dramatique ni plus condamnable que les autres faits divers qui ont nourri l'actualité de cette fin de semaine, comme le meurtre raciste de Dunkerque ou celui de la jeune Sohane, brûlée vive à Vitry-sur-Seine. Ces trois gestes fous appellent la même compassion à l'égard de ceux qui en ont été les victimes et les mêmes interrogations sur les motifs de leurs auteurs. Ils expriment assurément, chacun à sa manière, la violence d'une société qui n'épargne personne et qui conduit quelques déséquilibrés à basculer dans le crime aveugle.

Les hommes politiques n'échappent pas à cette violence, qui transforme en métier à risques l'exercice de leur fonction. Ce n'est certes pas la première fois que des élus sont la cible d'attaques qui mettent leur vie en péril. Le général de Gaulle a été plusieurs fois l'objet d'attentats qui auraient pu lui coûter la vie. Avant lui, deux présidents de la République, Sadi Carnot en 1894 et Paul Doumer en 1932, ont été assassinés. A l'étranger, les exemples ne manquent pas non plus. Pourtant, ces assassinats restent rares en France. Jusqu'à ces dernières années, en tout cas, celle-ci paraissait moins atteinte que d'autres par des actes de folie meurtrière.

Dans un laps de temps relativement restreint, cette exception française a semblé voler en éclats. En 1997, Philippe Douste-Blazy était blessé d'un coup de couteau dans le dos par un homme sorti d'un hôpi-

tal psychiatrique. En mars 2002, huit conseillers municipaux de Nanterre étaient tués et dix-neuf autres blessés par un homme qui était suivi depuis plusieurs années par un psychologue. Le 14 juillet, un militant d'extrême droite tirait sur Jacques Chirac, sans l'atteindre, dans des conditions qui suggéraient plutôt le geste d'un déséquilibré que l'expression d'une volonté politique.

Le coup de couteau porté à Bertrand Delanoë relève de la même déraison, qui exprime sans doute davantage une forme de désespoir qu'un engagement conscient. Mais il est d'autant plus symbolique qu'il a été donné au cours d'une manifestation – l'opération Nuit blanche – placée sous le signe de la convivialité et de la fraternité. Face à la noirceur du temps, marquée par les diverses formes d'insécurité, la délinquance, les affrontements communautaires, le maire de Paris est de ceux qui tentent de faire prévaloir un autre esprit, une autre façon de vivre la ville.

On peut tenir pour dérisoires, au regard des vastes problèmes du monde, ces fêtes parisiennes, de l'opération Paris-Blanche cet été à l'opération Nuit blanche cet automne, mais au moins témoignent-elles, à leur façon, d'une volonté de lutter contre la violence par la mise en scène d'un certain plaisir d'être ensemble.

Le paradoxe est que cette initiative s'est retournée contre le maire de Paris, devenu la première victime de la violence qu'il avait souhaité conjurer. En ce sens, c'est un symbole qu'a voulu tuer, sans y parvenir, son agresseur.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeur général délégué des rédactions : Edwy Plenel
Directeur général délégué des opérations : Fabrice Nora
Directeur général adjoint : René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lolicheon
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :
Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :
François Bonnet (*International*) ; Anne-Line Roccati (*France*) ;
Anne Chemin (*Société*) ; Jean-Louis Andréani (*Régions*) ; Laurent Mauduit (*Entreprises*) ;
Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Franck Nouchi (*Culture*) ;
Josyane Savigneau (*Le Monde des Livres*) ; Serge Marti (*Le Monde Economie*)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)
Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

Le Monde
ECONOMIE

Professeurs de lycée

▲ **Donnez à vos élèves la synthèse de l'économie !**

▲ **Pour compléter vos cours et vos séances de TPE ou d'ECJS.**

▲ **Un nouveau service, une offre exceptionnelle !**

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :
coursolle@lemonde.fr
Tél. : 01 42 17 34 82

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0707 C 81975
ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunschou
94852 Ivry cedex



Le Monde
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corne

21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

Alors que, voici encore quelques mois, les experts escomptaient une accélération des fusions et des acquisitions dans le secteur bancaire en Europe, et notamment en France, c'est le **STATU QUO** qui fina-

lement l'emporte. La baisse des marchés boursiers est bien sûr la première explication de cette **INVERSION DE TENDANCE**. A cela est venu s'ajouter l'imbricatio qui prévaut autour du dossier du Crédit lyon-

nais, dont le mariage avec le Crédit agricole est toujours bloqué. Le marché français est l'un des plus morcelés d'Europe. Si les **BANQUES MUTUALISTES** ont grignoté des parts de marché, la concentration

reste le moyen privilégié pour qu'un établissement renforce ses positions. Les nouveaux acteurs, à quelques exceptions près, ont du mal à percer sur le marché bancaire hexagonal.

La baisse de la Bourse interrompt les mégafusions dans la banque

BNP Paribas, qui était considéré encore récemment comme l'un des établissements européens capables de lancer une grande opération, doit digérer la baisse de son titre. La mise en veille du projet de rapprochement Crédit lyonnais - Crédit agricole contribue à la morosité

VOICI encore quelques mois, tous les experts ne parlaient que de cela : en Europe, le secteur bancaire allait faire l'objet de gigantesques rectifications de frontières. Mais les semaines passant, le pronostic ne s'est pas encore confirmé. Qu'est-il donc advenu pour que le grand mouvement de fusions ou d'acquisitions s'interrompe ? On devine l'explication : c'est la baisse des marchés qui en est à l'origine. Reste à savoir si ce statu quo sera durable...

Les banques françaises, qu'on avait cru un temps épargnées par la débâcle boursière, sont à leur tour emportées par la chute des marchés depuis plusieurs mois, ce

qui a mis en attente les projets de rapprochement, tant au niveau français qu'europeen. BNP Paribas a signé la plus forte baisse du CAC, perdant 10,38 % vendredi 4 octobre ; la Société générale a chuté de 6,68 % ; tandis que le Crédit agricole a baissé de 5,55 %. Pénalisées à leur tour par le risque de crédit, les banques françaises inquiètent en outre les investisseurs par la baisse des plus values latentes de leurs portefeuilles de participations. Plusieurs maisons les ont récemment sanctionnées : BNP Paribas Equities a abaissé sa recommandation sur la Société générale ; Deutsche Bank a réduit son objectif de cours pour

BNP Paribas ; JP Morgan a abaissé le 26 septembre ses prévisions de résultats pour l'ensemble des établissements hexagonaux de 11 % en moyenne pour 2002 et de 15 % pour 2003, tablant sur une montée des provisions.

MONTÉE DES RISQUES

Au niveau européen, les opérations transfrontières sont également bloquées par la chute des marchés. Tous les banquiers d'affaires le disent : les fusions ont lieu en haut de cycle. « Des acquisitions réalisées au prix fort ces dernières années ainsi que des intégrations plus laborieuses que prévu sont des facteurs limitant les fusions acquisitions », explique une note du service des études du Crédit agricole.

Le statisme actuel est aussi une conséquence de la montée des risques. « Il existe des opportunités, car il y a des établissements peu chers, explique Rémy Contamin, l'un des auteurs de l'étude. Mais l'incertitude est réelle, et les banques ont peur d'avoir des mauvaises surprises. »

La situation dramatique des banques allemandes a également contribué à la mise en veille de projets de rapprochement. L'importance du risque de crédit dans les bilans de ces établissements est tel qu'il paraît improbable qu'un concu-

rent se risque à une opération. Après Moody's, qui a abaissé le 19 septembre la perspective de Deutsche Bank, Commerzbank et HypoVereinsbank, c'est l'agence Fitch qui vient d'abaisser la note de la dette de Commerzbank. Affectées par le ralentissement, trop faiblement rentables, les banques allemandes ne font aujourd'hui plus rêver : le titre Deutsche Bank a perdu 35 % depuis le début de l'année. Les grands patrons de banques ne s'y étaient d'ailleurs pas trompés : en avril dernier, l'ancien patron de la Deutsche Bank, Rolf Breuer, avait déclaré ne pas anticiper de « mégafusions » dans le secteur bancaire en Europe dans les dix-huit mois à venir. D'autant que BNP Paribas, qui se targuait d'être la première capitalisation boursière de la zone euro dans son secteur, et que les investisseurs voyaient comme l'un des seuls établissements capables de mener une opération au niveau européen, a vu sa capitalisation boursière fondre de 44,5 milliards d'euros fin 2001 à moins de 26 milliards d'euros, vendredi.

Pour certains spécialistes, l'hypothèse d'une fusion transfrontière ne doit pas nécessairement être privilégiée stratégiquement. Les fusions auraient plus de sens au niveau national et présenteraient

davantage de potentiel. « Si on n'a pas vu ces dernières années de mouvement paneuropéen dans la banque de détail alors que les conditions sont relativement favorables, c'est que les synergies dégagées par

sa participation de 9,5 % dans le lyonnais par lots ou en bloc, plutôt que de la céder au Crédit agricole. C'est d'ailleurs Jean Peyrelevade, le patron de l'établissement, qui avait soufflé fin septembre cet-

Abbey National et Bank of Ireland en contact

Abbey National a été contactée par la Bank of Ireland en vue d'une éventuelle fusion, ce qui en ferait un établissement évalué à environ 22 milliards d'euros, affirmait, dimanche 6 octobre, le *Sunday Times*. Abbey National, sixième banque de Grande-Bretagne, est considérée comme une cible possible d'OPA après que le gonflement de ses provisions pour créances douteuses a débouché cette année sur une forte chute de ses bénéfices et le départ de son directeur général. Elle a déjà été approchée, notamment par la banque australienne National Australia Bank. Bank of Ireland a soumis à Abbey un projet de fusion il y a quelques semaines, précise le quotidien, ajoutant que la banque britannique estimait que cette offre sous-évaluait ses actions et qu'elle la rejetterait probablement dans sa forme actuelle. Bank of Ireland a confirmé, dimanche soir, avoir eu un contact préliminaire avec Abbey National, précisant n'être pas sûre de parvenir à un accord.

une fusion dans la banque de détail entre deux pays sont limitées », note M. Contamin.

L'une des opérations les plus attendues cette année était le rapprochement du Crédit lyonnais et du Crédit agricole, qui devait déclencher un mouvement de concentration en France, voire en Europe. Or, il se confirme que le projet est en mauvaise voie. D'après *La Tribune* du 7 octobre, l'Etat pourrait donc décider de ven-

te hypothèse au ministère des finances, lui suggérant de céder sa part en Bourse plutôt qu'à la banque verte.

Le fait que les négociations piétinent pèse sur l'ensemble des valeurs du secteur en France. Le « cas » Crédit lyonnais est venu se surajouter à la morosité du marché et contribue au même résultat : le statu quo bancaire.

Elsa Conesa

Domination britannique

Classement, par capitalisation, des 26 premiers établissements européens, en milliards d'euros.

- HSBC (G-B) : 96,84.
- RBOS (G-B) : 57,6.
- UBS (Sui) : 46,15.
- Lloyd's TSB (G-B) : 44,40.
- Barclays (G-B) : 41,07.
- HBOS (G-B) : 36,22.
- Deutsche Bank (All) : 25,93.
- BNP Paribas (Fra) : 25,92.
- BSCH (Esp) : 24,29.
- BBVA (Esp) : 24.
- Unicredito (Ita) : 20,23.

- Fortis (Bel-Holl) : 18,5
- ABN Amro (Holl) : 17,87.
- Crédit suisse (Sui) : 17,72.
- Société générale (Fra) : 17,68.
- Crédit agricole (Fra) : 15,04.
- Natexis BP (Fra) : 14,29.
- Abbey National (G-B) : 11,65.
- Standard Charter (G-B) : 11,64.
- Danske Bank (Dan) : 11,36.
- Nordea (Dan) : 11,33.
- Allied Irish Banks (Eire) : 10,91.
- Crédit lyonnais (Fra) : 10,64.
- Sanpaolo IMI (Ita) : 10,49.
- Dexia (Fra-Bel) : 10,38.
- Bank of Ireland (Eire) : 10,29.

Le marché français est l'un des plus morcelés d'Europe

La clientèle hexagonale manifeste une très grande fidélité

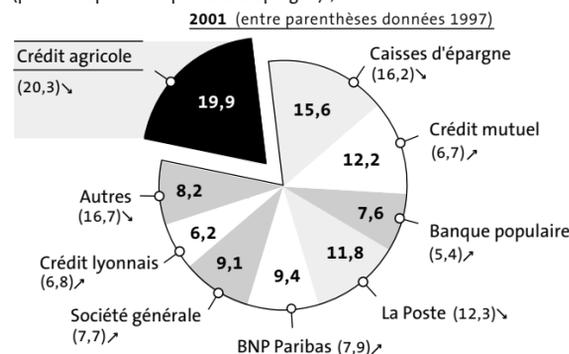
QUI sont les banques qui gagnent des parts de marché aujourd'hui en France ? A la veille d'une ère de rapprochements et de fusions, le marché bancaire français est l'un des plus morcelés d'Europe. Pas moins de neuf établissements se partagent le gâteau, contre seulement trois en Espagne ou quatre en Grande-Bretagne. En France, les banques les plus présentes ne sont pas nécessairement les plus connues, puisque ce sont les mutualistes qui tiennent depuis de nombreuses années le haut du pavé, avec 55 % des encours totaux de dépôts (hors crédits). Et sur les cinq dernières années, ce sont encore elles qui gagnent des parts de marché, même si celles-ci évoluent très lentement.

Plusieurs opérations de concentration sont venues accroître leurs parts de marché, telles que l'acquisition du CIC par le groupe Crédit mutuel en 1998. Mais aux dires de tous les observateurs, la percée des mutualistes correspond à une tendance lourde. Ces établissements mènent en effet depuis plusieurs années une politique commerciale agressive et ont cherché à développer leur offre : « Les mutualistes sont historiquement plus forts sur les produits traditionnels, note Se Ting Tan, analyste chez JP Morgan. Mais ils ont développé ces dernières années des produits financiers nouveaux, ce qui leur a permis de gagner des parts de marché. » Les établissements mutualistes ont ainsi investi sur des produits plus, où la marge est plus importante, comme les produits actions, ou plus fidéliants, comme le crédit immobilier.

Certains établissements ont en

STABILITÉ DES PARTS DE MARCHÉ

Evolution des parts de marché des banques en France (pour le dépôt et les produits d'épargne)*, en %



* dont assurance-vie, sicav et OPCVM
Source : Banque de France, estimations JPMorgan, entreprises

parallèle mené une politique d'ouverture d'agences, comme le Crédit mutuel ou les Banques populaires, qui ont accru la taille de leur réseau de 17 % en cinq ans. Les mutualistes ont en outre bénéficié de la progression de la « multibancarisation » des Français sur les dix dernières années, même si ce mouvement risque de ralentir avec la tarification de certains services par les banques.

La progression des mutualistes s'est évidemment faite aux dépens des banques privées, dont le Crédit lyonnais, qui a souffert ses dernières années de son image après le scandale financier, mais qui commence à regagner des clients. La Poste figure également parmi les établissements dont le volume des

encours a légèrement régressé depuis 1996. Avec près de 12 % des encours, l'établissement public fait les frais de l'érosion de son offre, réglementée par le contrat de plan avec l'Etat. Ne pouvant développer une gamme de services financiers complète, La Poste a vu ses parts de marché reculer.

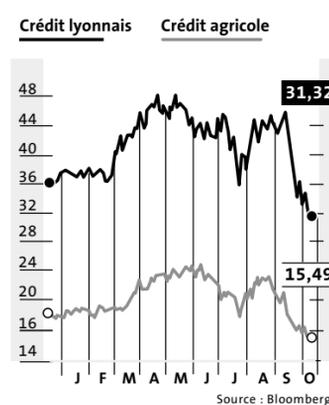
RÉSEAUX RATIONALISÉS

Cependant, les banques cotées n'ont pas toutes reculé. Certaines ont profité des années 1999-2000 pour développer des produits action, faisant gonfler le niveau des encours. « La Société générale a notamment progressé, mais essentiellement via les produits action et assurance-vie en 1999 et 2000 », explique Se Ting Tan. La Générale a gagné 3 % de nouveaux clients chaque année depuis huit ans.

Les banques privées ont surtout massivement réduit leurs coûts et rationalisé leurs réseaux sur les cinq dernières années, « en mutualisant, ou en sous-traitant certaines activités », note Fabrice Kahn. « Il y a eu un mouvement d'industrialisation des fonctions administratives dans les grands réseaux, dont celles des "trois vieilles" [BNP Paribas, Société générale, Crédit lyonnais]. Les agences sont de ce fait centrées sur le développement commercial et cherchent à accroître le nombre de produits par client », indique un autre expert.

Mais le marché bancaire français reste extrêmement compétitif, et le nombre important d'acteurs de poids rend difficile la progression des parts de marché et affaiblit les

Cours des actions, en euros à Paris



Source : Bloomberg

Les nouveaux acteurs ont du mal à s'imposer en France

LE MARCHÉ des produits bancaires et financiers s'est ouvert ces dernières années à de nouveaux acteurs venus concurrencer les banques traditionnelles. Banques à distance, spécialistes de la grande distribution, courtiers en ligne ont été ainsi, un temps, considérés comme l'avenir de la banque. Le bilan est pour l'instant plus mitigé : les banques traditionnelles dominent toujours leur secteur.

Les incursions de la grande distribution dans le monde financier ont cessé de les effrayer. « Cela fait dix ans que les grands distributeurs diffusent des produits bancaires. Ils n'ont jamais vraiment mis en péril le leadership des banques », note Fabrice Kahn, associé du cabinet de conseil Deloitte. Ce que les intéressés admettent volontiers, puisqu'ils ont développé une offre de produits financiers dans le seul but de fidéliser les clients de leurs hypermarchés, sans avoir vocation à remplacer les banques. « Les grands distributeurs, à l'exception de Carrefour, ne traitent pas des volumes d'encours très importants sur l'épargne », note Didier Alix, directeur général adjoint particuliers et entreprises à la Société générale.

Les banques en ligne, elles, ont pâti de l'absence de relation directe entre le client et la banque. Rares sont les consommateurs à accepter de se passer de ce lien. Plusieurs d'entre elles ont été rachetées, notamment Banque directe par Axa et Zebank par le britannique Egg. « Il n'est pas aisé d'avoir une activité bancaire rentable, car il est déjà difficile pour les banques existantes de gagner des parts de marché. Même les spécialistes, comme Cetelem, ont toujours des partenaires bancaires », note Se Ting Tan, analyste chez JP Morgan. La seule rescapée semble être

ING Direct, la banque à distance du géant néerlandais de la bancassurance ING, qui s'est d'emblée positionnée comme une spécialiste de l'épargne financière et comme la deuxième banque de ses clients. « Le concept de banque universelle à distance n'a jamais réussi. Ceux qui s'en sortent le mieux sont ceux qui ont attaqué le marché avec une spécialité », note M. Kahn.

« NOUVEAU TALON D'ACHILLE »
Aussi, le plus grand danger pour les banques traditionnelles pourrait être aujourd'hui les distributeurs spécialisés dans le placement financier. C'est là, affirme une étude de Deloitte, que les banques traditionnelles sont les plus vulnérables, même si elles contrôlent 80 % du marché en France contre 40 % en Grande-Bretagne ou aux Etats-Unis. Selon l'étude, seuls 30 % des clients français considèrent les banques traditionnelles « performantes » dans la distribution de placements. Ce marché est même « le nouveau talon d'Achille du système de fidélisation des banques françaises ». L'avantage des spécialistes serait amené à se confirmer, selon l'étude.

Ces perspectives laissent sceptiques les banquiers, qui ont pour la plupart réagi aux offensives des spécialistes en démocratisant leur offre de produits financiers et en multipliant les canaux de distribution. Ce qui leur permet de conserver leur place dominante : « Il est naturel pour un consommateur d'emprunter de l'argent à un établissement qu'il ne connaît pas, affirme M. Alix. Mais il est plus difficile de confier son argent à un enseigne qui n'a pas pignon sur rue. Les banques ont là un réel avantage. »

E. Co.

REPRODUCTION INTERDITE

EMPILO

OFFRES

Groupe scolaire privé

affilié à l'O.B.I., haut niveau, Le Caire, recrute pour septembre 2003 :

- Professeurs de collège et lycée (mathématiques, sciences physiques - chimie, biologie, histoire et géographie) diplômés du CAPES
- Instituteurs primaire (CAP ou professeur des écoles)

Expérience de cinq ans dans un système international
Salaire français

Envoyer candidatures (CV + lettre de motivation) à M^{me} Esmat EL LAMEI
par fax (00 202) 7545280

IDATE
www.idate.org 21-22 novembre 2002 Conférence internationale

TELECOM MEDIA INTERNET

L'Europe en marche...

Face à la crise, les conditions du rebond ?

contact : Sophie MONJO - tél. : +33 (0)4 67 14 44 56 - email : s.monjo@idate.org

E. Co.

IBM rachète EADS Matra Datavision

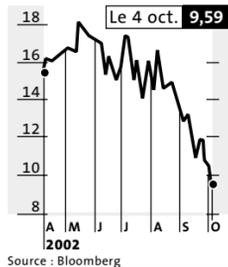
LE GROUPE américain IBM, numéro un mondial de l'informatique, a annoncé dimanche 6 octobre l'acquisition de EADS Matra Datavision, une filiale du groupe de défense et d'aéronautique européen EADS qui a réalisé un chiffre d'affaires de 101,4 millions d'euros en 2001.

IBM n'a pas souhaité communiquer le montant de la transaction. Un prix compris entre 50 et 100 millions d'euros (soit entre 0,5 et 1 fois le chiffre d'affaires) était toutefois avancé en septembre dans la presse. L'opération, soumise aux autorisations réglementaires et à la consultation des comités d'entreprise concernés, devrait être finalisée au quatrième trimestre et prendre effet le 1^{er} janvier 2003, selon IBM. EADS Matra Datavision emploie 700 salariés en France.

EN CHUTE

Action EADS

En euros, à Amsterdam



Source : Bloomberg

Pechiney reprendrait Corus

SPÉCIALISÉ dans l'aluminium et les emballages, le groupe français Pechiney serait, selon l'édition de dimanche de l'hebdomadaire britannique *The Observer*, sur le point d'acquiescer les activités du sidérurgiste anglo-néerlandais Corus dans l'aluminium pour quelque 600 millions de livres (environ 960 millions d'euros).

Selon le journal, des pourparlers sont en cours depuis l'annonce par Corus en mars de son intention de vendre ces activités. A la mi-mars, après cette annonce, Pechiney s'était dit « intéressé » par les actifs mis en vente. Mais le groupe français Pechiney s'était heurté, il y a deux ans, à un veto de la Commission européenne de Bruxelles, opposée à sa fusion avec le canadien Alcan et le suisse Algroup.

Bercy rassuré sur l'opération Areva-Sagem

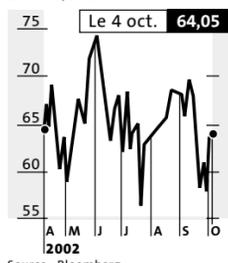
DANS un rapport d'enquête remis il y a quelques jours au ministre de l'économie et des finances, Francis Mer, l'inspection générale des finances a procédé à un examen approfondi du rachat par le groupe Areva de 20 % du capital de la Sagem, rapporte *Le Figaro*, qui s'est procuré le document, dans son édition du lundi 7 octobre. Cette opération réalisée en juin, avait permis aux cadres du groupe électronique de réaliser une plus-value de 23 millions d'euros, ce qui avait suscité une vive polémique, rappelle le quotidien.

L'inspection générale des finances estime dans ce rapport qu'il s'agit finalement d'un « investissement intéressant réalisé dans des conditions normales ». Elle relève toutefois que les principes de gestion du fonds de la Cogema, filiale d'Areva, lui semblent « rares et peu précis ».

REBOND

Action Sagem

En euros, à Paris



Source : Bloomberg

INDUSTRIE

■ **RHODIA** : le groupe français de chimie de spécialité a prévenu lundi que la cession de sa filiale brésilienne Rhodia-Ster au groupe italien Mossi & Ghisolfi aura un effet négatif sur le résultat net du groupe cette année, de près de 70 millions d'euros.

■ **PFIZER** : le groupe pharmaceutique américain, qui compte achever d'ici à la fin de l'année la fusion en cours avec Pharmacia, a reçu de la commission fédérale américaine du commerce (FTC) une demande d'informations supplémentaires, a-t-il indiqué vendredi dans un communiqué.

■ **LONZA** : EMS-Chemie Holding, groupe chimique helvétique, a annoncé vendredi avoir accru sa participation dans le groupe suisse de spécialités chimiques Lonza, à 20,07 %.

■ **ARCELOR** : le sidérurgiste a mis un terme à ses entretiens avec le groupe américain en faillite Bethlehem Steel Corp, a déclaré lundi le directeur général du numéro un mondial de la sidérurgie Guy Dolle dans le quotidien *Financial Times Deutschland*.

■ **INTEL** : Craig Barrett, directeur général du fabricant de semi-conducteurs, s'est déclaré dimanche 6 octobre plus optimiste que jamais sur le secteur technologique, dont la crise actuelle devrait se terminer, selon lui, début 2003. Il s'est cependant montré inquiet de la baisse « tragique » du financement par capital-risque, qui accompagne la chute des marchés financiers. « Nous risquons peut-être de manquer de nouvelles idées dans les prochaines années », a-t-il prévenu.

SERVICES

■ **TÉLÉCOMMUNICATIONS** : les trois opérateurs français de téléphonie mobile, Orange, SFR et Bouygues Telecom se sont engagés à améliorer la couverture du territoire en comblant progressivement les espaces appelés « zones blanches » où ce service n'est actuellement pas disponible, a annoncé vendredi l'Autorité de régulation des télécommunications (ART).

■ **P & O PRINCESS** : le croisiériste britannique a annoncé lundi l'ouverture de discussions formelles en vue d'une fusion avec le numéro un mondial du secteur, l'américain Carnival, après avoir reçu le feu vert des autorités américaines de la concurrence.

FINANCES

■ **AXA** : le leader européen de l'assurance n'a pas besoin d'augmenter son capital et possède les fonds propres nécessaires pour faire face, si besoin est, à une nouvelle période de turbulences, réaffirme le président Henri de Castries dans un entretien publié lundi dans le quotidien *La Tribune*.

■ **JP MORGAN CHASE** : le deuxième groupe bancaire des Etats-Unis s'approprierait, selon l'agence d'informations Bloomberg, à supprimer dès ce mois-ci 4 000 des quelque 20 000 emplois de ses activités de banque d'investissement.

■ **INTESABCI** : le numéro un bancaire italien, anciennement nommé Banca Intesa, a annoncé lundi la vente à Deutsche Bank de 24,92 % du capital de son ancienne filiale Banca Carime pour un montant de 400 millions d'euros, indique lundi un communiqué commun publié par les deux banques.

RÉSULTATS

■ **CANDY** : le groupe familial italien d'électroménager a enregistré au cours des neuf premiers mois de cette année une progression de 10 % de ses ventes en volume par rapport à la même période de 2001, a-t-il annoncé vendredi.

Jean-Pierre Raffarin met en œuvre un plan destiné à créer un million d'entreprises en cinq ans

Pour tenir la promesse faite par Jacques Chirac, le secrétaire d'Etat aux PME Renaud Dutreil a élaboré une série de mesures à base d'allègements fiscaux et de simplifications administratives

LE « PLAN d'aide à la création d'entreprises » est un exercice obligé pour tout gouvernement. Jean-Pierre Raffarin ne déroge pas à la tradition. Mais le premier ministre, qui n'oublie pas qu'il fut lui-même cadre et consultant en entreprises, a décidé de payer de sa personne en venant épauler son secrétaire d'Etat aux PME, au commerce, à l'artisanat, aux professions libérales et à la consommation, Renaud Dutreil, à Lyon (Rhône), lundi 7 octobre, pour le lancement de son plan. Les deux ministres ont choisi de dévoiler leurs mesures dans le cadre du colloque « Agir pour l'initiative économique », qui se tenait sous l'égide du conseil régional de Rhône-Alpes, en présence de l'homologue britannique de M. Dutreil, Nigel Griffiths, et devant un parterre de chefs d'entreprises. L'objectif affiché est de tenir les promesses de Jacques Chirac en favorisant « la création d'un million d'entreprises en cinq ans ». Un chiffre dont M. Dutreil fait « un minimum ».

Les mesures arrêtées seront inscrites dans le cadre d'un « projet de loi sur l'initiative économique » qui devrait être présenté au Parlement en janvier 2003. Il s'agit d'un plan pluriannuel qui reprend un ensemble de propositions piochées dans les rapports et projets de loi élaborés par le passé sur le sujet, et souvent restés lettre morte. « Je les ai tous lus », affirme M. Dutreil. Jamais à court d'une formule, le secrétaire d'Etat veut rien moins que « réconcilier l'entreprise et la République ».

Après avoir établi une « politique de demande », via les baisses d'impôt, le gouvernement présente sa « politique de l'offre » en facilitant l'initiative des entreprises. Concrètement, une vingtaine de

mesures seront proposées au Parlement, pour agir sur quatre leviers : la simplification des procédures de création et de transmission ; la sécurisation des créateurs ou repreneurs d'entreprises ; la valorisation de la culture et de l'esprit d'entreprise ; enfin le financement, toujours problématique pour les jeunes entreprises, en particulier en cette période de ralentissement économique qui rend plus frileux banquiers et investisseurs.

En matière de simplification, M. Dutreil, qui entend procéder si

d'une formule de « bi-activité permettant pendant un an à un salarié de créer effectivement son entreprise », tout en gardant son contrat de travail, en cas d'échec. « C'est parmi les salariés qu'existe le plus fort potentiel de création d'entreprise », justifie M. Dutreil. Le volet « création » se double évidemment d'un volet « reprise » d'entreprises : « 500 000 patrons vont passer la main dans les dix années à venir », rappelle le secrétaire d'Etat. Il propose des mesures fiscales pour « les inciter à organiser

De même, l'exonération des charges la première année d'existence de la jeune entreprise, promise par M. Chirac, s'est transformée en « un report total des charges sociales payées la première année » sur les six ou sept années suivantes. Cette mesure, que M. Dutreil souhaite voir appliquée dès la mi-2003, coûterait autour de 200 millions d'euros. Mais elle doit entraîner « un retour sur investissement pour l'Etat, qui verra ensuite rentrer dans ses caisses davantage de cotisations », du fait des créations d'emploi qu'elle est censée stimuler. « Je suis un investisseur politique », lance M. Dutreil.

CONTRE LES MENTALITÉS

En bon libéral, le secrétaire d'Etat veut solliciter l'argent privé. Celui des investisseurs particuliers notamment, en leur offrant la possibilité de placer leur argent dans des « fonds d'investissements de proximité » (FIP), mutualisés, destinés à doter en fonds propres les petites entreprises. Le souscripteur de ces FIP bénéficiera de réductions d'impôt sur le revenu.

Quant à l'esprit d'entreprise, le gouvernement entend l'insuffler dès l'école. « 400 classes vont aller en entreprise », révèle M. Dutreil, dans le cadre d'une expérimentation menée prochainement, avec le ministère de l'éducation nationale. Une campagne de communication nationale sera lancée pour tenter de contrer « des mentalités qui, parfois, trahissent plus les idées reçues ou les craintes idéologiques que les réalités ». M. Dutreil rêve, à terme, de s'attaquer aux manuels scolaires, dans lesquels, « même en terminale ES, on parle d'économie, mais jamais d'entreprise ».

Pascal Galinier

MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE, LYON VOUS ACCUEILLE ET VOUS PROPOSE DE VOUS ENGAGER CONCRÈTEMENT DANS L'ÉMERGENCE D'UNE MÉTROPOLE INTERNATIONALE

Nous vous accueillons,

- dans la 2ème agglomération française, un territoire de 55 communes symbole de la province gagnante, qui souhaite participer à la dynamique de la décentralisation
- à Lyon, 2ème porte d'entrée de la France, avec son aéroport, ses TGV vers le Nord, la Méditerranée et demain vers l'Italie et l'Allemagne
- dans le Grand Lyon, terre de projets animée de l'esprit d'entreprise et de partenariat, dotée d'un tissu économique diversifié et innovant, qui conjugue développement et environnement
- au sein d'une grande ville humaniste et rayonnante, soucieuse de prospérité et de générosité, naturellement inscrite parmi les cités européennes les plus créatives, imaginatives et désireuses d'expérimentation.

PARCE QUE L'EUROPE QUI SE CONSTRUIT SERA L'EUROPE DES VILLES, LYON COMPTE SUR LA FRANCE ET LA FRANCE PEUT COMPTER SUR LYON.

Le Grand Lyon
communauté urbaine
www.grandlyon.com

Le monde de l'édition agité par la vente de Vivendi Universal Publishing

La cession du premier éditeur français, dont les maisons se portent plutôt bien, déstabilise le secteur. Le point particulièrement sensible concerne les ouvrages scolaires, encore fréquemment l'objet de commandes d'Etat

L'ÉDITION est en train de vivre son premier tremblement de terre, depuis les années 1980. Matra prenait alors le contrôle d'Hachette, tandis que Christian Brégou commençait à bâtir son groupe, qui allait ravir la première place à la filiale de Lagardère, avant de devenir Vivendi Universal Publishing (VUP).

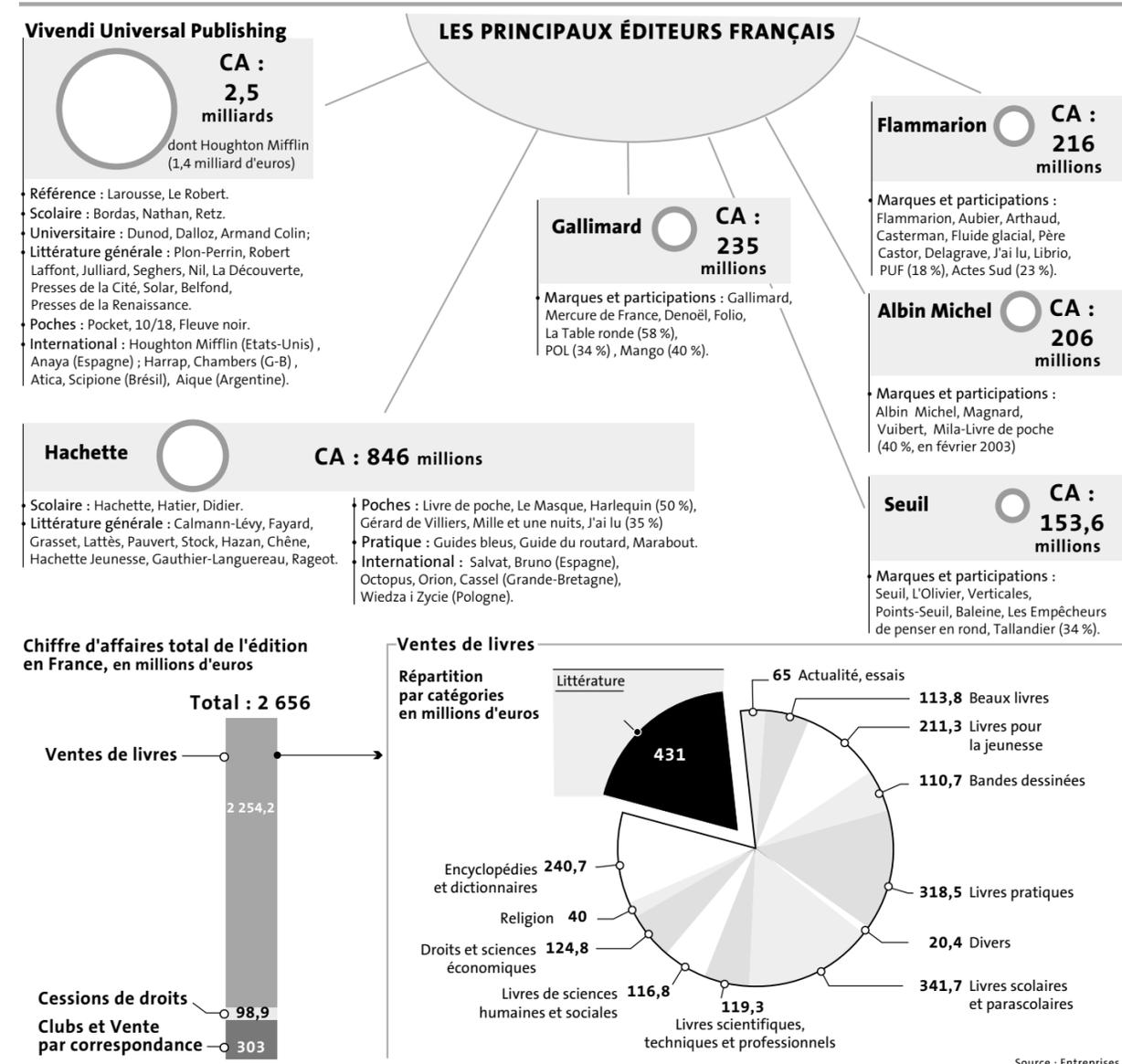
Le paysage éditorial français s'est structuré autour de ces deux pôles, et de quatre éditeurs indépendants (Albin Michel, Flammarion, Gallimard, Le Seuil). Il a connu un premier soubresaut avec la vente de Flammarion au groupe italien Rizzoli en 2000, qui marquait le transfert d'une entreprise familiale centenaire à un groupe européen. Mais l'édition ne sortait guère de l'ombre.

Avec le feuilleton de la vente de Vivendi Universal Publishing (VUP), l'édition fait la « une » de l'actualité. Le secteur est touché à sa tête, puisque c'est le premier groupe d'édition qui vacille, dans la tourmente de son actionnaire Vivendi Universal. VUP réalise, avec sa filiale américaine Houghton Mifflin, un chiffre d'affaires équivalent à celui de l'édition en France (2,5 milliards d'euros). Les conditions de la vente suscitent de nombreuses réactions, qui pourraient se cristalliser à la Foire du livre de Francfort (9 au 14 octobre), principal rendez-vous professionnel du secteur. Quelle que soit l'issue de la cession de VUP, elle modifiera le paysage éditorial français, et le fragilisera sans doute.

Le paradoxe de la situation vient du fait que VUP affiche plutôt une bonne santé. Ce n'est pas une entreprise en déficit et en difficulté qui est à vendre, elle s'est au contraire beaucoup développée. Ses maisons ont de bons résultats.

Après des années de déprime, l'édition a vécu des années d'euphorie en 2000 et 2001, marquées par une croissance du chiffre d'affaires de 4,4 % et de 3 %, selon les chiffres du Syndicat national de l'édition (SNE). Selon la Banque de France – qui publie des rapports sur la situation financière de l'édition en Ile-de-France –, globalement le secteur affiche une rentabilité de 5,5 %. Les maisons d'édition sont assez peu endettées et ont une bonne trésorerie, à l'exception des plus petites structures.

La vision déformée que l'on peut



avoir de la santé de l'édition vient souvent du miroir de la littérature. Ce secteur, le plus important et le plus dynamique, est aussi le plus fragile, car l'éditeur de romans est comparable à un industriel ou à un artisan qui ne fabriquerait que des prototypes. C'est le secteur où le succès est le plus aléatoire et le moins probable. La liste des meilleu-

res ventes, particulièrement en France, voit des auteurs et des éditeurs créer la surprise, d'Anna Galvalda (éd. Le Dilettante) à Michel Quint (éd. Joëlle Losfeld).

CHOIX DE L'ÉTAT

Le livre scolaire est plus stable en raison de son industrialisation. Agnès Touraine a fait de VUP le

deuxième éditeur scolaire du monde, derrière Pearson. C'est un marché étroitement dépendant de l'Etat qui établit les programmes et finance parfois l'achat des ouvrages, comme aux Etats-Unis, où ce sont en général les Etats qui financent l'acquisition des livres, qu'ils ont précédemment sélectionnés. C'est l'un des enjeux les plus sensi-

bles de la vente du pôle édition de VUP. L'idée de confier l'éducation des enfants, via leurs manuels scolaires, à des groupes contrôlés par des fonds d'investissements américains choque le gouvernement français. En théorie, Hachette ne peut reprendre Nathan et Bordas, en raison de sa position qui deviendrait alors dominante (avec trois quarts du

marché de l'édition scolaire). Mais Jean-Luc Lagardère, patron de la maison mère de Hachette, a annoncé qu'il en rétrocéderait une partie. Albin Michel, qui détient Magnard, suit de près l'évolution du dossier, de même que Bayard Presse.

La vente de VUP pousse les autres éditeurs à s'activer. Le Seuil, La Martinière, Médias-Participations (Dargaud, Fleurus-Mame) et Francis Lefebvre se sont associés aux investisseurs réunis autour de Paribas Affaires Industrielles. Albin Michel a vu les trois candidats à la reprise et leur a « fait des propositions », selon l'expression de son PDG, Francis Esménard. Rizzoli et Flammarion sont à l'affût.

La guerre des chiffres entre les deux groupes

Selon le panel réalisé par la Sofres sur les achats de livres, hors scolaires, VUP représente 17,2 % du marché et Hachette 13,3 %, soit un total de 30,5 %. Selon le magazine professionnel *Livres Hebdo*, Vivendi est à 22,1 % et Hachette à 15,8 %, soit un total de 37,9 %. Pourtant, le poids nettement plus important des deux groupes dans la distribution donne couramment l'impression qu'ils totaliseraient près des deux tiers de l'édition. VUP réalise en France un chiffre d'affaires de près de 700 millions d'euros, Hachette 620 millions d'euros (avec la distribution d'Albin Michel, Dupuis ou Glénat, etc.).

Les éditeurs étrangers qui ne se sont pas manifestés, comme Bertelsmann (France-Loisirs), Pearson ou Reed-Elsevier (Juris-Classeur), attendent leur heure. Beaucoup parient sur un démantèlement de VUP, quand les fonds d'investissements se retireront. C'est une redistribution générale des cartes qui se prépare. A moins que le groupe Lagardère ne réussisse son coup de poker et ne retrouve son séculaire rang d'éditeur dominant du secteur.

En attendant, le climat se dégrade. Rumeurs, guerre de chiffres, tribunes libres, pressions politiques, attaques personnelles et coups bas se multiplient. Le président du SNE, Serge Eyrolles, s'inquiète : « J'ai peur que toute cette tension ne laisse des traces durables. »

Alain Salles

TROIS QUESTIONS À... JEAN-YVES MOLLIER

1 Historien du livre, vous étudiez l'économie de l'édition. Que pensez-vous de la vente de Vivendi Universal Publishing (VUP) ?

L'éditeur américain André Schifrin avait raison, dans *L'Édition sans éditeurs* (éd. La Fabrique) : les conglomérats ne sont pas bons pour l'édition. Chez Bertelsmann, la famille propriétaire a remercié le PDG, Thomas Middelhoff, car il s'éloignait du cœur du métier de l'entreprise, le livre. AOL-Time Warner connaît aussi des difficultés. Quand la logique financière prend le pas sur la logique industrielle, c'est dangereux. Voir des marques prestigieuses, comme Larousse ou Nathan, tomber entre les mains de financiers est

une catastrophe. Le risque est de voir disparaître des investissements de fonds.

2 L'entrée de Lagardère suscite la crainte de certains éditeurs...

Au XIX^e siècle déjà, Louis Hachette était surnommé « le Monopoleur ». Il est le premier à avoir créé des livres scolaires pour le primaire. Quand Guizot a fait voter sa loi pour l'instruction, en 1833, il n'y avait qu'Hachette qui avait des livres et il a obtenu un marché de plus d'un million d'exemplaires payés par l'Etat. C'était un monopole de fait plutôt que de droit. Quand, en 1852, il a créé les bibliothèques de gare, il a jeté les bases d'un vrai monopole dans la distribu-

tion. L'entreprise a toujours su tirer avantage des contraintes et des critiques. Cela a continué avec la prise de contrôle par Matra en 1980.

3 Pensez-vous que des éditeurs de taille moyenne peuvent tirer parti de ces bouleversements ?

Certains vont essayer de trouver leur place. Bayard Presse affiche une volonté de développement dans l'édition. Mais l'inquiétude vient du risque de disparition des groupes familiaux, confrontés à moyen terme à des problèmes de succession. Ils sont le cœur de l'édition française, les sas entre les petits et les grands.

Propos recueillis par A. S.

Le difficile choix du repreneur de VUP reporté fin octobre

LA VENTE de Vivendi Universal Publishing (VUP), la branche édition de Vivendi Universal, s'avère plus complexe que prévu. Exigée par les banques comme premier signe de la politique de désendettement du groupe, la cession devait intervenir début octobre. Elle est désormais repoussée à la fin du mois.

Trois consortiums sont en lice pour la reprise : l'un est mené par Eurazeo, la holding d'investissement de Lazard associée au fonds Carlyle ; le second est conduit par PAI (Paribas affaires industrielles) avec les fonds Apax et Blackstone et quatre éditeurs français indépendants (Le Seuil, La Martinière, Francis Lefebvre, Media Participations) ; le troisième est emmené par Hachette associé au fonds Ripplewood, candidat au rachat de la maison d'édition américaine Houghton Mifflin.

Avant même que la procédure soit lancée, la cession de VUP est devenue une affaire d'Etat. Matignon, comme le ministre de la culture, se sont dits très attentifs au sort réservé à un groupe qui détient la quasi-totalité du fonds lexicologique français (Larousse, Robert) et près de la moitié des éditions scolaires (Bordas, Nathan, Colin).

Pour départager les candidats, la direction de Vivendi Universal a fixé trois critères : le prix, l'attachement à la préservation de la culture française et les perspectives de développement. Jean-René Fourtou, PDG de Vivendi Universal, a annoncé que les engagements seraient rendus publics et ne pourraient être remis en cause ultérieurement.

Les candidats ont jusqu'au 15 octobre pour améliorer leur offre. Selon les premières indications, les trois repreneurs proposent entre 3 et 3,5 milliards d'euros pour la totalité du groupe. Leurs propositions culturelles et sociales, en revanche, n'ont pas encore été dévoilées.

GUERRE DES RUMEURS

En attendant le choix de Vivendi, la guerre des rumeurs est déclenchée. Un jour, il est dit que PAI a déposé son offre quatre heures après la clôture officielle. Un autre, on reproche à Eurazeo d'avoir accès à des informations privilégiées après s'être engagé à maintenir en place Agnès Touraine, directrice actuelle de VUP. Une autre fois, Vivendi Universal se voit obligé de démentir une déclaration d'une syndicaliste CGT du groupe, selon laquelle l'offre d'Hachette est la plus intéressante. Auditionné par la commission des finances de l'Assemblée, le 26 septembre, M. Fourtou s'était au contraire déclaré « sceptique » sur l'offre d'Hachette, en raison notamment des problèmes de concurrence.

Face à ce flot de rumeurs, Vivendi Universal a tenu à rappeler, vendredi 4 octobre, que « le processus de vente de VUP [était mené] dans les règles de transparence et d'équité absolues entre les différents acteurs ». La direction de Vivendi Universal ne se fait aucune illusion : quel que soit son choix, il sera critiqué.

Martine Orange

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION** : le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a rappelé les « termes de la loi » à la chaîne de télévision Khalifa TV qui est diffusée sans conventionnement, a indiqué, vendredi 4 octobre, un membre du CSA à l'AFP. Édité en France, Khalifa TV est diffusée par satellite sur le pourtour méditerranéen mais s'adresse surtout à la population algérienne. Les promoteurs de cette chaîne ont déposé un dossier, pour lequel ils attendent encore une réponse, auprès du CSA à la fin du mois d'août.

■ **Le gouvernement espagnol s'apprête à modifier une loi** sur la télévision privée afin de permettre à un seul actionnaire de contrôler 100 % d'une chaîne. La législation actuelle prévoit qu'un actionnaire ne peut détenir directement plus de 49 % d'une chaîne de télévision privée espagnole.

■ **PUBLICITÉ** : si la publicité télévisée est ouverte aux secteurs interdits (distribution, édition, presse et cinéma), la presse quotidienne régionale (PQR) « explosera en vol », assure Jean-Louis Prévost, président du Syndicat de la presse quotidienne régionale. Il note un recul de la publicité de 1,07 % et de la diffusion de 2,40 % sur un an, à fin août 2002. Le chiffre d'affaires de la PQR s'élève à 2,4 milliards d'euros, dont 1 milliard de recettes publicitaires. La grande distribution et la distribution auto représentent 190 millions d'euros, soit 30 % des recettes publicitaires commerciales. - (AFP.)

■ **PRESSE** : le conseil d'administration de 20 Minutes France met un terme au mandat de Francis Jaluzot le 31 octobre, selon la lettre électronique de CB News. M. Jaluzot dirigeait depuis juin 2001 l'éditeur du quotidien gratuit, dont l'actionnaire majoritaire est le norvégien Schibsted.

NOUVEAUX BILANS DISPONIBLES DÈS MAINTENANT

PAR INTERNET
www.infogrefe.fr*

PAR MINITEL
08 36 29 11 11
0.02€ + 1.39€ TTC/mn

PAR TÉLÉPHONE
0 892 700 700*
0.34€ TTC/mn

INFOGREFFE

L'information légale sur les entreprises
(Kbis, bilans, états d'endettement...)

Les Consaires

* Règlement par carte bancaire (sauf abonnés)

LA TENDANCE FINANCIÈRE

Le Nikkei tremble devant le ministre nippon de l'économie

TOKYO
correspondance

L'indice nippon Nikkei, qui a terminé lundi 7 octobre en baisse de 3,76 %, à 8 688 points – un nouveau plus bas niveau depuis dix-neuf ans – pourrait connaître des sessions mouvementées dans les jours prochains. Depuis la nomination de Heizo Takenaka, le 30 septembre, à la tête de la puissante FSA, l'agence des affaires financières, la sélection naturelle à l'œuvre sur les marchés boursiers japonais n'épargne personne : les banques mais aussi de grandes sociétés comme Fujitsu et Toshiba, dont la compétitivité s'est érodée, sont dans la tourmente.

En accédant à ces nouvelles responsabilités, le ministre de l'économie a les coudees franches pour procéder à un nettoyage plus radical des secteurs malades de

l'économie. « Il est tout à fait compatible avec les règles de l'économie capitaliste que les entreprises non viables s'effondrent et que l'argent soit prêté aux sociétés qui répondent à ses besoins vitaux. Il ne suffit pas pour une entreprise d'être géante pour pouvoir continuer à exister », a-t-il déclaré ce week-end lors d'une intervention télévisée. Une profession de foi maintes fois entendue au Japon, mais qui n'a toujours été que partiellement mise en œuvre.

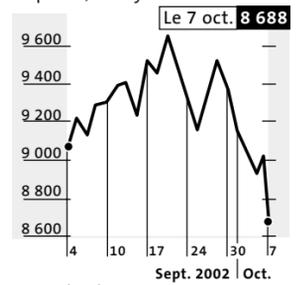
La montée en puissance de M. Takenaka au sein du nouveau cabinet Koizumi signale que le camp des tenants de la méthode forte l'a emporté sur celui des attentistes. Les premiers détails des différentes mesures, qui allieront relance fiscale à assainissement structurel, devraient être connus dans les jours à venir.

Dans le secteur bancaire, M. Takenaka devrait chercher à accélérer la recombinaison des banques régionales. Sa nouvelle équipe au sein de la FSA va aussi s'intéresser de plus près aux mauvais payeurs en élargissant le champ des inspections commencées en 2001. Les observateurs s'attendent à une polarisation du marché autour des valeurs les plus saines. Reste à savoir si la Bourse est capable de supporter assez longtemps l'épreuve sans décrocher davantage.

Brice Pedroletti

INDICE NIKKEI

En points, à Tokyo



Source : Bloomberg

LES BOURSES DANS LE MONDE 7/10, 9h54

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
UNION EUROPÉENNE						
ALLEMAGNE	DAX Index	2628,51	7/10 -3,17	5467,31 19/3	2677,61 4/10	13,90
	Euro Neu Markt Price IX	354,43	7/10 -1,64	1212,43 4/1	358,54 4/10	
AUTRICHE	Austria traded	1026,39	7/10 -1,68	1368,18 2/5	1038,56 4/10	12,20
BELGIQUE	Bel 20	1827,31	7/10 -1,74	2906,75 24/4	1830,11 30/9	10,20
DANEMARK	Horsens Bnex	190,96	7/10 -1,10	280,92 26/3	188,80 1/10	11,90
ESPAGNE	Ibex 35	5411,50	7/10 -1,59	8608,50 4/1	5293,50 25/9	14,50
FINLANDE	Hex General	5064,91	7/10 -2,14	9224,38 4/1	4711,08 24/7	13,60
FRANCE	CAC 40	2704,32	7/10 -2,23	4720,04 4/1	2666,04 24/9	14,50
	Mid CAC	1290,79	4/10 -1,78	2176,89 2/4	1290,79 4/10	15,30
	SBF 120	1911,12	7/10 -2,14	3263,90 28/3	1894,39 24/9	14,70
	SBF 250	1868,40	4/10 -2,76	3081,89 28/3	1842,21 25/9	15,00
	Indice second marché	1724,00	4/10 -1,50	2567,01 15/5	1724,00 4/10	11,50
	Indice nouveau marché	457,33	7/10 -3,01	1175,41 7/1	437,32 25/9	
GRÈCE	ASE General	1792,45	7/10 0,00	2655,07 3/1	1748,97 4/10	13,10
IRLANDE	Irish Overall	3748,94	7/10 -2,45	6085,02 18/1	3712,91 27/9	9,30
ITALIE	Milan Mib 30	21149,00	7/10 -1,84	33548,00 17/4	21045,00 24/9	16,00
LUXEMBOURG	Lux Index	704,71	4/10 -0,22	1169,47 14/1	702,90 3/10	12,80
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	296,38	7/10 -3,11	531,45 18/4	282,79 24/9	12,20
PORTUGAL	PSI 20	5193,21	7/10 -0,78	7998,50 4/1	4937,16 30/9	12,50

EUROPE Lundi 7 octobre 9h54

INDICES	Indice	% var.
EURO STOXX 50	2166,50	-2,62
AUTOMOBILE	154,50	-3,17
BANQUES	164,00	-3,12
PRODUIT DE BASE	130,25	-1,36
CHIMIE	239,83	-2,07
TÉLÉCOMMUNICATIONS	260,65	-1,80
CONSTRUCTION	155,86	-1,69
CONSUMMATION CYCLIQUE	69,79	-3,28
PHARMACIE	326,41	-2,34
ÉNERGIE	265,53	-1,55
SERVICES FINANCIERS	143,14	-2,13
ALIMENTATION ET BOISSON	207,87	-1,54
BIENS D'ÉQUIPEMENT	214,92	-1,50
ASSURANCES	134,94	-2,63
MÉDIAS	138,79	-2,41
BIENS DE CONSOMMATION	264,16	-1,63
COMMERCE ET DISTRIBUTION	203,27	-2,30
HAUTE TECHNOLOGIE	190,89	-3,74
SERVICES COLLECTIFS	206,91	-1,93

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX	Code pays	Cours	% var. /préc.
ABN AMRO HOLDING	NL	10,67	-6,97
AEGON NV	NL	10,19	-2,02
AIR LIQUIDE	FR	122,00	-2,01
ALCATEL A	FR	2,38	-2,86
ALLIANZ N	AL	77,81	-1,88
AVENTIS	FR	54,55	-2,85
AXA	FR	9,75	-2,69
BASF AG	AL	33,05	-2,45
BAYER	AL	18,09	-3,21
BAYR.HYP.U.VERBK	AL	11,95	-6,79
BBVA	ES	7,35	-2,26
BNP PARIBAS	FR	27,87	-3,90
BSCH	ES	5,00	-1,96
CARREFOUR	FR	39,78	-3,09
DAIMLERCHRYSLER N	AL	32,94	-3,60

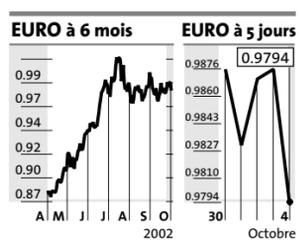
DANONE	FR	119,60	-1,64
DEUTSCHE BANK AG	AL	40,06	-4,05
DEUTSCHE TELEKOM	AL	8,77	-3,31
E.ON	AL	47,38	-2,57
ENDESA	ES	9,34	-2,20
ENEL	IT	4,99	-1,38
ENI SPA	IT	14,15	-1,80
FORTIS	BE	13,73	-3,85
FRANCE TELECOM	FR	8,53	-2,07
GENERALI ASS	IT	14,47	-2,30
ING GROEP CVA	NL	14,10	-2,62
KONINKLIJKE AHOLD	NL	11,80	-3,36
L'OREAL	FR	74,00	-1,86
LMVM	FR	33,78	-2,79
MUENCHENER RUECKV	AL	96,19	-5,04
NOKIA OYJ	FI	13,03	-3,41
PINAULT PRINTemps	FR	59,40	-3,41
REPSOL YPF	ES	11,97	-0,91
ROY.PHILIPS ELECTR	NL	14,07	-6,51
ROYAL DUTCH PETROL	NL	41,61	-2,30
RWE	AL	30,14	-1,66
SAINT GOBAIN	FR	21,70	-3,12
SANOPI-SYNTHELABO	FR	57,55	-2,04
SANPAOLO IMI	IT	5,61	-2,43
SIEMENS	AL	31,40	-4,03
SIEMENS GENERALE A	FR	38,69	-6,12
SUEZ	FR	15,57	-3,53
TELECOM ITALIA	IT	7,19	-1,10
TELEFONICA	ES	7,89	-1,00
TIM	IT	4,15	-1,89
TOTAL FINA ELF	FR	134,00	-0,81
UNIFREDDO ITALIAN	IT	3,16	-1,86
UNILEVER CVA	NL	61,80	-1,59
VIVENDI UNIVERSAL	FR	11,55	-4,70
VOLKSWAGEN	AL	34,41	-3,75
ZONE EURO : FR (France), AL (Allemagne), ES (Espagne), IT (Italie), PT (Portugal), IR (Irlande), LU (Luxembourg), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), FI (Finlande), BE (Belgique), GR (Grèce)			
HORS ZONE EURO : CH (Suisse), NO (Norvège), SE (Suède), RU (Royaume-Uni), DK (Danemark)			

MARCHÉ DES CHANGES 7/10, 9h54

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK (\$)		0,80723	0,97940	1,56550	0,67011
TOKYO (¥)	123,88000		121,33000	193,97000	82,99788
PARIS (€)	1,02105	0,82415		1,59875	0,68400
LONDRES (£)	0,63877	0,51554	0,62550		0,42794
ZURICH (FR. S.)	1,49230	1,20485	1,46160	2,33680	

COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4283	7,4288
COURONNE NORVÈGE	7,2890	7,2950
COURONNE SUÉDOISE	9,0930	9,0990
COURONNE TCHÈQUE	30,0486	30,5537
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7812	1,7842
DOLLAR CANADIEN	1,5567	1,5586
DOLLAR HONGKONG	7,6360	7,6640
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0292	2,0324
FORINT HONGROIS	243,3651	244,2241
LEU ROUMAIN	3252,0000	32618,0000
ROUBLE	31,0370	31,0690

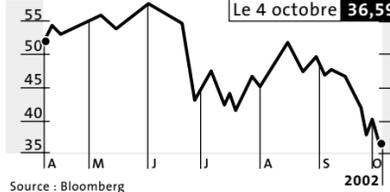


Les entreprises de tabac et d'agroalimentaire face à la justice

CHRONIQUE DES MARCHÉS

ACTION PHILIP MORRIS

En dollars, à New York



Source : Bloomberg

LE FABRICANT de cigarettes américain Philip Morris a été condamné par un tribunal californien, vendredi 4 octobre, à verser 28 milliards de dollars (28,6 milliards d'euros) à une fumeuse. Mais, en dépit du montant record de la somme demandée, cette décision ne devrait pas, selon les analystes, changer radicalement l'environnement des producteurs de tabac sur le plan du droit ou de la concurrence.

PHILIP MORRIS, DANS LE COLLIMATEUR

Le premier fabricant mondial de cigarettes est un habitué des procès. Les actions judiciaires intentées par les victimes du tabagisme sont aujourd'hui nombreuses et les analystes estiment que le cours des actions des fabricants de tabac intègre désormais les condamnations potentielles qui pourraient résulter de ces procédures. Toutes les peines qui sont prononcées aujourd'hui vont faire l'objet d'appel qui dureront au moins jusqu'en 2004 voire au-delà. D'ailleurs, le montant de la condamnation n'a entraîné qu'un repli de l'action de 7,37 % à 36,59 dollars à la fermeture de Wall Street, le vendredi 4 octobre. Ce qui n'est pas cher payé si l'on considère que le montant de l'amende représente un tiers du chiffre d'affaires du groupe (90 milliards de dollars) ou trois fois son résultat net (8,6 milliards de dollars).

Cette réaction modérée de la part des analystes financiers et de la communauté boursière est surtout la conséquence de la diversification opérée par Philip Morris pour réduire son exposition aux procédures judiciaires. Aujourd'hui, le groupe est numéro deux mondial de l'agroalimentaire avec Kraft Foods et s'il tire toujours plus de la moitié de ses revenus du tabac, plus d'un tiers (38 %) provient de l'alimentaire.

Le tribunal de Los Angeles, qui a condamné Philip Morris pour fraude et négligence, lui reproche d'avoir dissimulé aux fumeurs le lien entre le tabagisme et le cancer. Philip Morris a d'ores et déjà annoncé son intention de faire appel de la condamnation si le verdict n'était pas annulé. Car cette condamnation succède à une autre de 875 000 dollars déjà prononcée, il y a quinze jours, dans la même procédure.

ALTADIS JOUE AUSSI LA DIVERSIFICATION

Altadis, issue de la fusion entre la française Seita et l'espagnole Tabacalera a également une source de revenus diversifiée. Le développement des activités de distribution fait qu'aujourd'hui, les cigarettes ne représentent plus que 54 % du chiffre d'affaires du groupe. Cette structure met l'entreprise à l'abri dans ces périodes de turbulences boursières. Pour preuve, depuis le début de l'année, à la Bourse de Paris, l'action Altadis affiche un gain de 19,9 % à 22,89 euros dans un marché qui affiche un recul moyen de 40 %. Les analystes de Fortis bank estiment même que si Altadis dispose aujourd'hui d'un faible potentiel d'appréciation, il n'en possède pas moins de nombreux atouts sur ses concurrents : un fort potentiel de hausse des prix du tabac en Espagne, actuellement très bas, de possibilités de restructuration encore possible au sein du groupe après la fusion et enfin, un environnement juridique qui laisse peu de prise aux actions juridiques coûteuses comme celles engagées aux Etats-Unis.

d'hui d'un faible potentiel d'appréciation, il n'en possède pas moins de nombreux atouts sur ses concurrents : un fort potentiel de hausse des prix du tabac en Espagne, actuellement très bas, de possibilités de restructuration encore possible au sein du groupe après la fusion et enfin, un environnement juridique qui laisse peu de prise aux actions juridiques coûteuses comme celles engagées aux Etats-Unis.

LA CRAINTE DES TRIBUNAUX

Tétanisés, les investisseurs sont en train de scruter tous les groupes qui pourraient être exposés à un risque juridique. Fin juillet, Saint-Gobain en a fait l'amère expérience en révélant, lors de sa présentation des comptes semestriels, qu'il avait provisionné plusieurs centaines de millions d'euros pour faire face à d'éventuelles amendes liées à son ancienne activité dans l'amiante. Son cours avait perdu plus de 30 %, après l'annonce de cette nouvelle. Depuis le titre ne se relève pas. Lafarge, à son tour, est mis sous surveillance par le marché après avoir révélé que d'anciens sites, aujourd'hui cédés, étaient impliqués dans des problèmes d'amiante.

Mais la suspicion s'étend désormais plus loin : les investisseurs regardent de près l'évolution des problèmes de santé et notamment ceux de l'obésité devenue une cause nationale aux Etats-Unis. Plusieurs plaintes ont déjà été déposées contre McDonald's, accusé de ne pas avoir mis en garde les consommateurs, à l'instar des fabricants de cigarettes, sur les risques encourus. Mais c'est l'ensemble de la filière agroalimentaire qui vit sous la menace.

François Bostnavaron et Martine Orange

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
ROYAUME UNI	FTSE 100 index	3741,60	7/10 -1,89	5362,29 4/1	3609,89 24/9	13,40
	FTSE techMark 100 index	612,60	7/10 -1,71	1569,61 4/1	621,19 4/10	
SUÈDE	OMX	433,78	7/10 -3,32	878,88 4/1	423,98 23/9	17,70
EUROPE						
HONGRIE	Bux	6811,32	4/10 -1,29	9019,42 7/5	6546,35 26/7	9,20
ISLANDE	ICEX 15	1300,38	4/10 0,53	1413,85 21/3	1141,82 28/12	
POLOGNE	WSE Wig 20	1052,40	4/10 -0,05	1486,22 28/1	1026,65 26/7	
TCHÈQUE	Exchange PX 50	411,60	7/10 -2,28	479,39 10/5	384,60 2/1	
RUSSIE	RTS	351,91	4/10 1,55	425,42 20/5	256,75 28/12	
SUISSE	Swiss market	4560,40	7/10 -2,49	6740,60 17/5	4372,60 24/7	17,50
TURQUIE	National 100	8801,12	7/10 -1,47	15071,83 8/1	8514,03 3/7	14,70
AMÉRIQUES						
ARGENTINE	Merval	410,82	4/10 0,74	471,33 6/2	267,73 14/6	21,10
BRÉSIL	Bovespa	9259,76	4/10 1,31	14495,28 18/3	8352,29 30/9	8,10
CANADA	TSE 300	5935,33	4/10 -1,52	7992,70 7/3	5908,68 4/10	16,90
CHILI	Ipsa	80,41	5/10 1,71	109,73 28/12	78,09 1/10	14,40
ETATS-UNIS	Dow Jones ind.	7528,40	4/10 -2,45	10673,09 19/3	7460,77 30/9	16,70
	Nasdaq composite	1139,90	4/10 -2,20	2098,87 9/1	1135,27 4/10	33,70
	Nasdaq 100	815,40	4/10 -2,14	1710,22 9/1	809,94 4/10	32,30
	Wilshire 5000	7598,62	4/10 -2,25	10983,40 19/3	7396,62 24/7	
	Standards & Poors 500	800,58	4/10 -2,24	1176,96 7/1	775,67 24/7	16,20
MEXIQUE						

AUJOURD'HUI

SPORTS

Le championnat du monde des rallyes 2002 a été marqué par la domination des **206 WRC PEUGEOT**. En réussissant un nouveau doublé – le septième de la saison, en plus d'un triplé au rallye de Corse –

dimanche 6 octobre au rallye de Nouvelle-Zélande, la marque au Lion s'est assurée les deux titres mondiaux, à deux épreuves de la fin de la saison. Le Finlandais **MARCUS GRÖNHOLM**, vainqueur à

Auckland, a enlevé le titre des pilotes, deux ans après son premier sacre, et Peugeot a remporté son troisième titre mondial consécutif des constructeurs. En 2003, la firme championne du monde devra faire

face à l'arrivée d'un nouvel adversaire, issu du même groupe automobile : **CITROËN**, qui ne cache pas ses ambitions et s'est assuré les services du pilote écossais **COLIN MCRAE**, champion du monde en 1995.

Peugeot accentue sa domination sur le monde des rallyes

Automobilisme • La marque française a décroché son troisième titre mondial des constructeurs consécutif, au terme du rallye de Nouvelle-Zélande. Les 206 WRC ont obtenu leur septième doublé de la saison et le Finlandais Marcus Grönholm, vainqueur, son deuxième titre mondial des pilotes

IL SUFFIT de se rendre au Mondial de l'automobile pour s'en convaincre. Plus que tout autre constructeur généraliste, Peugeot a fait de ses performances sportives un argument de vente. Si les spécialistes de la compétition automobile disposent d'un espace spécifique à la porte de Versailles, le rallye impose aussi sa griffe sur le stand principal que le constructeur français dédie à sa gamme

« Nous sommes battables, j'ai horreur de l'idée qui veut que l'on soit intouchables »

CORRADO PROVERA

grand public. Axe stratégique, il contribue au rajeunissement de l'image de la marque, et surtout à la promotion de son statut international.

Bien en vue, une 206 WRC (World rally championship) trône sur le stand. Pas tellement différenciée de la berline dont il est issu, le bolide gris souris est la copie de ceux que l'on voit caracoler – le plus souvent en tête – sur les pis-

Peugeot et Marlboro liés jusqu'en 2006

Outre la domination qu'elles exercent dans leurs disciplines respectives, les Peugeot ressembleront encore davantage à des Ferrari en 2003. Marlboro vient en effet de signer un contrat de partenariat avec la marque au lion, contrat qui porte jusqu'en 2006, date limite d'autorisation de la publicité sur le tabac dans les compétitions automobiles. Les 206 WRC officielles arboreront donc une livrée rouge et blanche, aux couleurs de la marque de cigaretttes, dont l'engagement serait d'environ 2 millions de dollars (autant d'euros) par an. L'écurie s'engagera dans le championnat du monde 2003 sous le nom de Marlboro Peugeot Total. « C'est eux qui nous ont contactés, ce qui est pour nous une réelle source de fierté », explique Corrado Provera, directeur de l'écurie française. En nous choisissant, Marlboro nous donne le sentiment d'être devenus une vitrine bien plus populaire que nous ne l'étions. »



FRANÇOIS BALDINI/DPP/IF

tes en terre et sur l'asphalte du monde entier. Non loin, trois répliques en plastique, chacune dotée d'un simulateur de course, attendent les apprentis pilotes qui se pressent au tourniquet, avides de performances virtuelles.

Dimanche 6 octobre, au rallye de Nouvelle-Zélande, douzième et antépénultième manche du championnat du monde, qui se courait autour d'Auckland, Marcus Grönholm et Timo Rautiainen, son copilote, ont signé leur quatrième victoire de l'année sur une 206. « Sous réserve de la publication officielle des résultats »,

tient à rappeler la Fédération internationale de l'automobile (FIA), de plus en plus souvent sollicitée pour régler les différends entre compétiteurs.

Cette victoire assure en principe aux deux hommes leur deuxième titre mondial, après celui obtenu en 2000. « Je ne peux pas comparer ce nouveau titre à celui d'il y a deux ans », explique Marcus Grönholm. A l'époque, nous avions dû nous battre jusqu'à la dernière spéciale de la saison. Cette fois, nous l'obtenons à deux rallyes de la fin du championnat. »

Sur une autre 206, Harri

Rovanperä et Voitto Silander ont enfoncé le clou. Deuxièmes en Nouvelle-Zélande, ils ont offert à Peugeot un nouveau doublé, et largement contribué au troisième titre mondial des constructeurs consécutif dont Peugeot était assuré depuis samedi.

« C'est une troisième saison exceptionnelle », exulte Corrado Provera, porte-parole et directeur de l'écurie qui s'était jetée dans le grand bain dès 2000, après avoir participé à six épreuves du championnat du monde durant la saison 1999 en guise de galop d'essai. Aujourd'hui, Peugeot prépare

la future 307 WRC, qui entrera en lice en 2004.

« 2002 a été notre meilleure année », poursuit Corrado Provera. Sur les 12 rallyes de la saison, nous en avons gagné 7. » L'écurie reconnaît cependant disposer encore d'une marge de progression au niveau de la fiabilité des équipages, qui ont connu quelques ratés cette saison, notamment au Monte-Carlo et en Argentine. Mais comment expliquer cet avantage déterminant pris sur la concurrence sur la plupart des terrains du monde ? « Cette belle année est le fruit d'un certain nombre de petites choses, d'une somme de petits détails », déclare Corrado Provera. Nous avons de meilleurs ingénieurs que nos concurrents, de meilleurs mécaniciens et nous tirons le meilleur profit de Michelin, notre manufacturier. »

Le patron de l'écurie française confie avoir un souci permanent : faire comprendre à ses hommes que les individualités ne sont importantes « que si elles sont mises au service de la cause collective ». Dans tous les cas, il ne peut

exister « de recette miracle, parce que les règlements nous l'interdiraient ».

L'équipe actuelle a pu s'appuyer sur une culture du rallye déjà bien ancrée chez la firme au lion, puisqu'on en trouve l'origine dès 1961, avec la victoire d'une 404 à l'East African Safari, au Kenya. Mais c'est surtout avec la création de Peugeot Talbot Sport, en 1980, que le véritable élan a été donné. Placé à sa tête, le Français Jean Todt était parvenu à hisser les 205 Turbo 16 au sommet de la hiérarchie mondiale, avec 16 victoires en 27 participations à des épreuves de championnat du monde, et à décrocher le titre mondial des rallyes en 1985 et 1986. Adaptée en version rallye-raid, la 205 T16 gagna ensuite le Paris-Dakar, en 1987 et 1988. Après avoir fait triompher les prototypes 905 aux 24 Heures du Mans en 1991, et surtout en 1993, en s'adjugeant les trois premières places de la légendaire épreuve d'endurance, Jean Todt a quitté Peugeot et s'en est allé, avec le bonheur que l'on sait, assurer la direction sportive de l'écurie de formule 1 de la Scuderia Ferrari. La formule 1 où, justement, Peugeot n'est jamais parvenu à s'imposer, après avoir tenté sa chance comme motoriste aux côtés de McLaren en 1994, de Jordan en 1995, puis de Prost Grand Prix à partir 1998.

Si la joie de vaincre est bien difficile à dissimuler, la modestie est toutefois chez Peugeot la première des précautions lorsqu'il s'agit de communiquer sur les performances des bolides ou des hommes. « Nous sommes battables, j'ai horreur de l'idée qui veut que l'on soit intouchables », assène Corrado Provera.

Ce Napolitain d'origine n'apprécie pas du tout le parallèle que l'on pourrait être tenté de faire entre la domination exercée par ses bolides en rallyes et celle de Ferrari sur la formule 1, qui a fait sombrer l'épreuve dans le plus profond ennui. « Il n'y a pas de domination. Nous avons, une fois de plus, manqué de réussite au Monte Carlo, le premier rendez-vous de la saison. Nous ne sommes pas parfaits. Si nous y arrivons, il n'y a aucune raison que les autres n'y arrivent pas. »

Jean-Jacques Larrochelle

Une saison placée sous le signe du Lion

Les records de Peugeot en 2002, à deux épreuves de la fin de la saison (Australie, du 31 octobre au 3 novembre, et Grande-Bretagne, du 14 au 17 novembre) :

● 7 victoires en douze épreuves disputées : quatre pour Marcus Grönholm et trois pour Gilles Panizzi, sept doublés et même un triplé en Corse

● 131 temps scratches (meilleur temps sur une épreuve spéciale) sur 214 (Harri Rovanperä 10, Gilles Panizzi 31, Richard Burns 37,

Marcus Grönholm 53)

● 19 podiums sur trente-six possibles.

● Quatre des six premières places au classement du championnat du monde des pilotes

● 147 points pour le constructeur français, plus que ses poursuivants, Ford (89) et Subaru (50) réunis.

Le champion du monde, Marcus Grönholm. Né le 5 février 1968 à Espoo (Finlande). Marié, trois enfants
1987 : débuts en rallyes

1989 : champion de Scandinavie. Débuts en championnats du monde au Rallye des 1 000 lacs 1999 : pilote officiel de Peugeot Sport

2000 : champion du monde avec 4 victoires (Suède, Nouvelle-Zélande, Finlande, Australie)

2001 : 4^e du championnat du monde avec 3 victoires (Finlande, Australie, Grande-Bretagne)

2002 : champion du monde avec 4 victoires (Suède, Chypre, Finlande, Nouvelle-Zélande).

Citroën visera le titre mondial dès la saison prochaine

La marque sœur de Peugeot au sein du groupe PSA a embauché l'Écossais Colin McRae

DÈS LA SAISON PROCHAINE, aux côtés des Peugeot, Ford, Mitsubishi, Subaru et autres Hyundai, le championnat WRC (World Rally Championship) comptera un nouveau membre. Après avoir effectué deux saisons « à blanc » comme le règlement le lui autorisait – quatre rallyes disputés en 2001 et sept en 2002, sans entrer dans le décompte des points –, Citroën Sport intégrera officiellement et pour la première fois la catégorie reine. Compte tenu de leur jeunesse, les Xsara peuvent se targuer d'un bilan 2002 globalement très positif.

« Nous avons été les plus rapides sur les spéciales du rallye de Monte Carlo et nous avons remporté la victoire en Allemagne », se félicite Guy Fréquelin, le directeur sportif de Citroën Sport. De plus, notre troisième place sur les pistes du Safari rallye du Kenya constitue pour nous l'équivalent d'une victoire, compte tenu de la nature de l'épreuve. » Citroën avait mené ses deux voitures à l'arrivée, ce qui n'avait pas été le cas de la plupart des écuries. Hélas pour la marque au double chevron, l'épreuve africaine ne sera pas au programme du championnat du monde 2003 !

Citroën a été à l'origine de l'un des principaux événements de la fin de saison, en embauchant pour 2003 l'Écossais Colin McRae. « Depuis un moment, nous envisagions de recruter un pilote de premier plan », explique Guy Fréquelin. Le Finlandais Tommy Makinen et l'Espagnol Carlos Sainz, notamment, avaient fait part de leur intérêt pour une éventuelle intégration au sein de l'équipe française, qui affiche sa volonté de courir après le titre mondial dès 2003.

Colin McRae, champion du monde des pilotes en 1995 et détenteur du record de victoires en champion-

nat du monde, avec vingt-cinq succès, a remporté la mise. « A 34 ans, il est encore jeune et est en pleine possession de ses moyens, reprend le directeur sportif de Citroën Sport. Colin est quelqu'un qui va au fond des choses. » Les stratèges de l'écurie française savent aussi que l'Écossais peut aller parfois au-delà de ses limites, comme en témoignent ses fréquentes sorties de route. « Les plus sont bien plus importants que les moins », assure Guy Fréquelin. Nous avons signé un contrat de un an avec Colin. Nous ferons le point à la fin de l'année prochaine. »

SAISON À TEMPS COMPLET

Le Britannique devra toutefois se faire une place au côté de Sébastien Loeb, le prodige alsacien de 28 ans. « Il y a une grande complémentarité entre les deux hommes, veut-on croire chez Citroën. L'arrivée de Colin McRae sera aussi pour Sébastien Loeb une façon de s'étalonner. » Citroën considère que, pour sa première saison à temps complet, le titre mondial des pilotes lui sera plus accessible que celui des constructeurs.

La nouveauté, c'est que Peugeot et Citroën vont se trouver directement en concurrence en 2003.

« Nous les avons déjà vus arriver. Ils ont adopté une démarche plus progressive que nous », explique-t-on chez Peugeot. Si les Xsara rouges sont très performantes sur l'asphalte, notamment celle de Sébastien Loeb, vainqueur en Allemagne et à qui le Monte Carlo a échappé à cause d'un changement de pneus effectué dans une zone non autorisée, la majorité des confrontations a plutôt jusqu'à présent tourné à l'avantage des 206.

« Nous les respectons comme nous respectons les autres », insiste Corrado Provera, le patron de Peugeot sport, une façon de lever toute ambiguïté quant au comportement qu'adoptera le Lion face à la marque sœur du groupe PSA. Citroën et Peugeot sont deux univers cloisonnés, affirme-t-on dans les deux camps, et la concurrence sera la même que celle qui prévaut entre les structures commerciales des deux constructeurs. « En course, ce sera toutefois pour nous un concurrent différent des autres, finit par admettre Guy Fréquelin. Si ça ne doit pas être nous, je préfère que ce soit Peugeot qui gagne plutôt qu'une autre marque. »

J.-J. L.



Le Monde de l'éducation

MENSUEL • N° 307 • OCTOBRE 2002

ALTERNANCE
L'entreprise au secours du collège

ENTRETIEN
Claude Cohen-Tannoudji
Conférencier d'un Prix Nobel de physique

BRÉSIL
L'éducation, un enjeu électoral

Sciences en crise

Pourquoi le courant ne passe pas à l'école

- Université : la fuite des étudiants
- Au lycée, la sélection, pas la séduction
- Les filles sauvent-elles les sciences ?
- Comment l'Asie fabrique des mathéux
- Interview : Claude Haignané, ministre de la recherche, veut changer l'image des sciences

NUMÉRO D'OCTOBRE

Vladimir Kramnik gagne la deuxième partie de son match contre la machine

Echecs • Le Russe mène 1,5 point à 0,5

FACE à la puissance des inorganiques puces de silicium, la chimie du carbone a de beaux restes. Dimanche 6 octobre à Manama (Bahreïn), lors de la deuxième partie du match opposant le champion du monde d'échecs, le Russe Vladimir Kramnik, au logiciel Deep Fritz, les neurones et l'expérience du premier ont eu raison des processeurs du second.

Les premiers coups n'auront surpris personne. Adeptes des débuts dits fermés, jugés comme de bonnes armes contre les machines, Kramnik commença par pousser le pion de la dame en d4. L'ouverture suivait un cours normal lorsque le champion du monde menaça, au 12^e coup, de donner un cavalier contre un fou. Répugnant visiblement à cet échange, Deep Fritz mit son fou à l'abri... sur sa case de départ, ce qu'aucun humain n'aurait envisagé, puisque cette manœuvre gâchait deux tempi tout en empêchant le roque. Grâce à cette perte de temps stupide, le joueur russe acheva tranquillement son développement.

Heureusement pour le suspense, la partie ne fut pas à sens unique. Alors que Kramnik grignotait de l'espace, le programme, au 27^e coup, plaça une contre-attaque désagréable que son adversaire n'avait pas envisagée. Après la partie, celui-ci expliqua que « seul un ordinateur pouvait trouver et jouer des choses de ce genre. J'étais complètement choqué ». Pour se tirer d'affaire, le Russe dut calculer une suite de coups compliquée passant par plusieurs échanges de pièces.

Lorsque la fumée de la mêlée retomba, chacun n'avait plus qu'une tour et quelques pions. Le champion du monde pouvait néanmoins faire pression sur la faiblesse de l'aile-dame de Deep Fritz. Jetant

son roi dans l'action, il gagna un pion, avantage qui pourrait sembler minime mais qui s'avère souvent décisif entre les mains d'un grand maître. Kramnik semblait décidé à poursuivre son travail de sape lorsque le logiciel abrégé lui-même ses souffrances en provoquant l'échange de sa dernière tour, sa seule arme de défense. Un des programmeurs de Deep Fritz décida de ne pas aller plus loin. Après deux parties, Kramnik mène 1,5 point à 0,5. Troisième rencontre le 8 octobre.

Pierre Barthélémy

2^e PARTIE

Blancs : Vladimir Kramnik

Noirs : Deep Fritz

Gambit dame accepté

1	d4	d5	30	Fc5	Fc4
2	c4	dx4	31	Td4+	Rf6
3	Cf3	Cf6	32	Txc4	Txc6
4	e3	e6	33	Fe7+	Rxe7
5	Fxc4	c5	34	Txc6	Rd7
6	0-0	a6	35	Tc5	f6
7	dx5	Dxd1	36	Rd2	Rd6
8	Txd1	Fxc5	37	Td5+	Rc6
9	Rf1	b5	38	Rd3	g6
10	Fe2	Fb7	39	Rc4	g5
11	Cbd2	Cbd7	40	h3	h6
12	Cb3	Ff8	41	h4	gxf4
13	a4	b4	42	gxf4	Ta7
14	Cfd2	Fd5	43	h5	Ta8
15	f3	Fd6	44	Tc5+	Rb6
16	g3	e5	45	Tb5+	Rc6
17	e4	Fe6	46	Td5	Rc7
18	Cc4	Fc7	47	Rb5	b3
19	Fe3	a5	48	Td3	Ta7
20	Cc5	Cxc5	49	Txb3	Tb7+
21	Fxc5	Cd7	50	Rc4	Ta7
22	Cd6+	Rf8	51	Tb5	Ta8
23	Ff2	Fxd6	52	Rd5	Ta6
24	Txd6	Re7	53	Tc5+	Rd7
25	Tad1	Thc8	54	b3	Td6+
26	Fb5	Cc5	55	Rc4	Td4+
27	Fc6	Fc4+	56	Rc3	Td1
28	Re1	Cd3+	57	Td5+	
29	T1xd3	Fxd3		Abandon des Noirs	

Votre équipe a enfin réalisé un match plein, dimanche 6 octobre, en écrasant Guingamp (5-0). Comment expliquez-vous ce début de saison en dents de scie du PSG ?

Cela fait un an et demi que j'essaie de bâtir un effectif qui ait un esprit et une qualité. Nous avons eu du mal à assembler le puzzle. Ronaldinho est arrivé en retard, Cardetti est resté six mois sans jouer, Jérôme Leroy a été opéré, André Luiz a mis du temps pour se mettre dans le bain, et Nyarko et Hugo Leal ont été blessés.

Est-ce une contrainte de devoir « bien jouer » à Paris ?

A Lille ou à Sedan, les gens veulent voir leur équipe gagner. A Paris, ils veulent plus. J'ai toujours attaché une importance au beau jeu. Et jamais je n'y renoncerais. On vit avec ses idées et on meurt avec.

Vous êtes de retour sur le banc de touche après six mois de suspension dus à votre attitude vis-à-vis des arbitres du PSG-Bordeaux de la saison 2001-2002. Vous êtes d'un calme olympien désormais...

Oui. Et permettez-moi de constater qu'il règne toujours un climat de nervosité sur le championnat ! C'est bien la preuve que ce n'était pas la faute de Luis. Cette sanction était injuste. J'ai souffert pendant ces six mois, j'ai eu l'impression d'être un mouton qu'on avait mis à l'écart. Et dire que l'on parle de la « grande famille du football » ! Il y a beaucoup plus d'hypocrisie que de sincérité dans ce milieu. L'amitié dans le foot, je n'y crois pas, tout est faux. Ma seule famille, c'est le PSG.

Le football a-t-il beaucoup changé depuis l'époque où vous étiez joueur ?

Oui, et en mal. Les joueurs sont devenus du bétail, des produits. Leur mentalité me déçoit. Récem-

Luis Fernandez, manager du Paris - Saint-Germain

« Il n'y a plus d'identité ni de respect dans le football d'aujourd'hui »

Football • L'ancien international pose un regard désabusé sur son sport



BORIS HORVAT/ASP

ment, j'ai lu que Nicolas Gillet [joueur du FC Nantes] s'est permis de critiquer le système de jeu de son entraîneur. C'est inadmissible ! Mais de quoi je me mêle ! Regardez-toi d'abord ! Depuis que je suis à Paris, on dit que j'ai des problèmes avec les joueurs. C'est faux. La seule chose que je leur demande, c'est une certaine discipline et de la rigueur. On dit qu'il y a trois sortes d'entraînement : l'individuel, le collectif et l'invisible. Eh bien, l'invisible, c'est venir plus tôt pour discuter avec les copains et rester plus tard pour travailler les abdominaux.

Qu'est-ce qui vous choque le plus dans le football d'aujourd'hui ?

Le respect s'est énormément perdu. Quand tu parles aux jeunes, ils ont une manière de te répondre ! Je ne tolérerais pas que mon fils parle comme ça. Et ce n'est pas parce que je viens de la banlieue que j'accepte que l'on s'exprime de la sorte. L'autre jour, au centre de formation, j'ai demandé aux gamins s'ils

avaient regardé la Ligue des champions la veille à la télé : il y avait plus de non que de oui. C'est incroyable ! Quand tu veux ressembler à Beckham ou à Zidane, tu as besoin de voir comment ils se déplacent, comment ils contrôlent le ballon, de quelle manière ils font des appels de balle, etc.

Qui est responsable : les joueurs ou le milieu ?

On les prend trop jeunes. Ils ont tout de suite un agent et dès que ça va mal, ils changent de club. Il y a le mercato, l'arrêt Bosman... Je suis contre tout ça. Il n'y a plus d'identité.

Le système est ainsi fait qu'il y a beaucoup de transferts...

J'aimerais que, lorsqu'un club recrute un joueur, ce soit parce que ce joueur est très bon, en tout cas meilleur que le jeune qui se trouve dans son centre de formation. Si ce n'est pas le cas, alors c'est qu'un business s'est fait. Dans le football français, on ne sait jamais ce qui se passe. On achète tel joueur 40 millions et on apprend plus tard que c'était en fait 30 millions. Tu vendis un joueur qui est international 15 millions alors que dans le club d'à côté un joueur qui n'est pas international a été vendu 45 millions. Il y a quelque chose qui ne va pas. Je suis peut-être un emmerdeur et un mec qui gesticule sur le terrain, mais, au moins, personne ne viendra jamais m'attraper. A chaque fois que nous avons transféré un joueur au PSG, j'ai fait en présence du président et du directeur administratif. Je ne veux pas qu'on dise : Luis, il a fait un transfert « avec » un agent.

Votre critique du système est-

Pas de remous à la FFF

L'assemblée générale extraordinaire de la Fédération française de football (FFF), qui s'est tenue samedi 5 octobre à Paris, n'a pas donné lieu à la révolution redoutée. Au grand soulagement du président de la FFF, Claude Simonet, le budget prévisionnel de l'institution a été voté à une très large majorité (89,85 %) par les représentants du monde amateur, ceux-là mêmes qui avaient refusé de l'adopter lors de la précédente AG, le 6 juillet dernier à Lyon.

Un sentiment de malaise a néanmoins plané pendant toute la matinée. Comme il l'avait indiqué quelques jours avant l'AG (Le Monde du 5 octobre), le président de la Ligue régionale de Midi-Pyrénées, William Mitrano, a contesté le projet de protocole financier liant la FFF à la Ligue de football professionnel (LFP). Cette clause stipule qu'en cas d'« actualisation » des recettes émanant des droits télévisés du championnat de France les contributions annuelles de la LFP à la FFF – qui doivent atteindre les 15,24 millions d'euros à partir de la saison 2005-2006 – seraient réexaminées. Plutôt que de se prononcer sur le bien-fondé de cette clause, Claude Simonet a proposé que le texte soit réécrit.

Pour les coureurs de Lampre, Paris-Tours s'est achevée au commissariat

Cyclisme • La police a entendu quatre équipiers de Raimundas Rumsas

QUATRE COUREURS de l'équipe cycliste italienne Lampre, celle du Lituanien Raimundas Rumsas, ainsi que leur directeur sportif, un médecin et quatre membres de l'encadrement, ont été interrogés, dimanche 6 octobre, par les policiers du SRPJ de Lyon, à l'issue de la course Paris-Tours. Les enquêteurs agissaient sur commission rogatoire, délivrée par le juge d'instruction Franck Guesdon, qui tente de déterminer si l'équipe Lampre ne serait pas impliquée dans une affaire de dopage depuis le Tour de France 2002.

37 PRODUITS SUSPECTS

Edita Rumsas, la femme de Raimundas Rumsas, troisième du Tour de France 2002, avait été arrêtée par les douaniers, le 28 juillet, à Chamonix (Haute-Savoie) en possession de 37 produits pharmaceutiques suspects, dont de l'hormone de croissance et des corticoïdes. Des traces d'EPO auraient également été retrouvées dans des seringues. Edita Rumsas a été mise en examen pour « administration, offre, cession et aide à l'usage de produits dopants ». Incarcérée à Bonneville (Haute-Savoie), elle devait être entendue une nouvelle fois par le juge Franck Guesdon, mardi 8 octobre.

Les quatre coureurs auditionnés dimanche sont le Belge Ludo Dierckxens, le Suisse Rubens Bertogliati et les Italiens Marco Serpellini et Alessandro Cortinovis. Eux aussi avaient participé au Tour de France 2002. « Ils ont été interrogés pendant six heures, a expliqué Gabrielle Sola, directeur de la communication de Lampre. Les policiers leur ont demandé, en particulier, quelles étaient leurs relations avec Edita Rum-

sas. Nos voitures ont été fouillées à Tours, sans résultat. »

Le directeur de la Société du Tour de France, Jean-Marie Leblanc, s'est déplacé dans la soirée au commissariat de Tours. « Je démens avoir été auditionné, a-t-il assuré au Monde. Je voulais simplement vérifier que les coureurs étaient bien traités. »

Le magistrat tente de vérifier si les produits dopants découverts dans la voiture d'Edita Rumsas n'étaient pas également destinés à l'équipe Lampre. Le 29 juillet, les policiers avaient mené une perquisition dans le motor-home de l'équipe cycliste et découvert une valise noire à roulettes et un sac à dos.

Selon le masseur Fabio Della Torre, interrogé le jour même, ces baga-

elle crédible ? Joueur, vous aviez défrayé la chronique en obtenant un salaire mirobolant au Matra Racing...

Les 400 000-500 000 francs que je gagnais, ça serait le SMIC aujourd'hui ! A l'époque, j'étais le meilleur joueur français, j'étais international, champion d'Europe, et j'avais joué la Coupe du monde. J'avais travaillé dur pour obtenir quelque chose. Quand je vois les salaires d'aujourd'hui ! Des joueurs qui ne sont pas internationaux et sans le moindre titre touchent le double de ce que je gagnais. A mon époque, nous étions entre cinq et dix à toucher ça. Aujourd'hui, des Luis, il y en a entre cent et cent cinquante en France. Il y en a même en L2.

Vous avez recruté beaucoup de joueurs étrangers. Cela signifie-t-il que les footballeurs français ne correspondent plus aux valeurs que vous prônez ?

J'ai aussi recruté des joueurs français – Fiorèse, Potillon, Jérôme Leroy – qui correspondent au profil souhaité. Mais c'est vrai qu'un footballeur étranger est souvent moins cher. Et puis il y a des joueurs français pour qui le costume de Paris est trop grand. Quand tu es le meilleur joueur de ton village, tu es le coq. Quand tu te retrouves avec dix coqs autour de toi, tu es moins le coq.

Avez-vous ou non des problèmes avec Ronaldinho ?

Aucun. « Ronnie » est un enfant que j'essaie de protéger et à qui je veux apporter mon expérience. Il faut que j'arrive à le canaliser, car il a tendance à s'énerver et à perdre patience. Je lui dis également de faire attention avec les arbitres pour qu'il ne se les mette pas à dos. Si j'arrive à le faire progresser dans ce domaine, il sera le meilleur joueur au monde dans les deux années à venir, l'équivalent d'un Maradona ou d'un Cruyff.

Et si Vivendi décidait de s'en séparer cet hiver...

On n'est pas dans l'idée de s'en séparer. Quand ils viennent à Paris, les Brésiliens ont toujours un temps d'adaptation. Mais, après, ils ne veulent plus partir. Rai, Leonardo, Ricardo, Valdo : ils sont tous restés longtemps.

Propos recueillis par Frédéric Potet

C'EST PLUS FACILE D'ÉCHANGER DES IDÉES AUTOUR D'UNE TABLE QUE DEBOUT À UNE TRIBUNE.

18H30 LUNDI 7 OCT. / LE GRAND DÉBAT RTL - LE MONDE
JEAN-PIERRE CHEVENEMENT FACE À JACQUES BARROT
 ANIMÉ PAR ALAIN DUHAMEL ET ANNE-LINE ROCCATI

RTL

Performances et jeux anatomiques

Avec Alexander McQueen, Hussein Chalayan ou Viktor & Rolf, les défilés se transforment en happenings, qui donnent à la mode de l'été des airs de fête, sous le signe de la couleur



POUR L'ÉTÉ 2003, les visions se télescopent avec bonheur et les créateurs multiplient les essais de formes.

Le Viennois Helmut Lang a retrouvé les podiums parisiens qu'il avait désertés pendant cinq ans pour la Fashion Week new yorkaise. Sous la verrière de l'Espace Communes dans le III^e arrondissement, la cadence accélérée des mannequins appuie la ligne énergique de la collection. Jupe écossaise taillée dans des cabas en plastique, empiècements en caoutchouc sur des pantalons fuselés, zips décortiqués et squelettes de vêtements, comme ces cardigans dont il ne reste que l'armature, détournent les panoplies punk. Des mousselines passées à la bombe aux motifs « Felix the Cat », les marquages fluo ponctuent l'ensemble. Loin des effets high-tech trop évidents, les mélanges de matières sont détonants avec des vestes en toile de coton, Organza et latex, des débardeurs en peau d'anguille ou un blouson en plastique à bulles.

Autre amateur de jeux de lignes, Hussein Chalayan continue ses expérimentations quasi obsessionnelles sur l'architecture et la recomposition des formes. Dans la salle Gaveau, les sonorités grinçantes



les treillis froncés et les chemises à liens coulissants ou les jerseys souples imprimés savane.

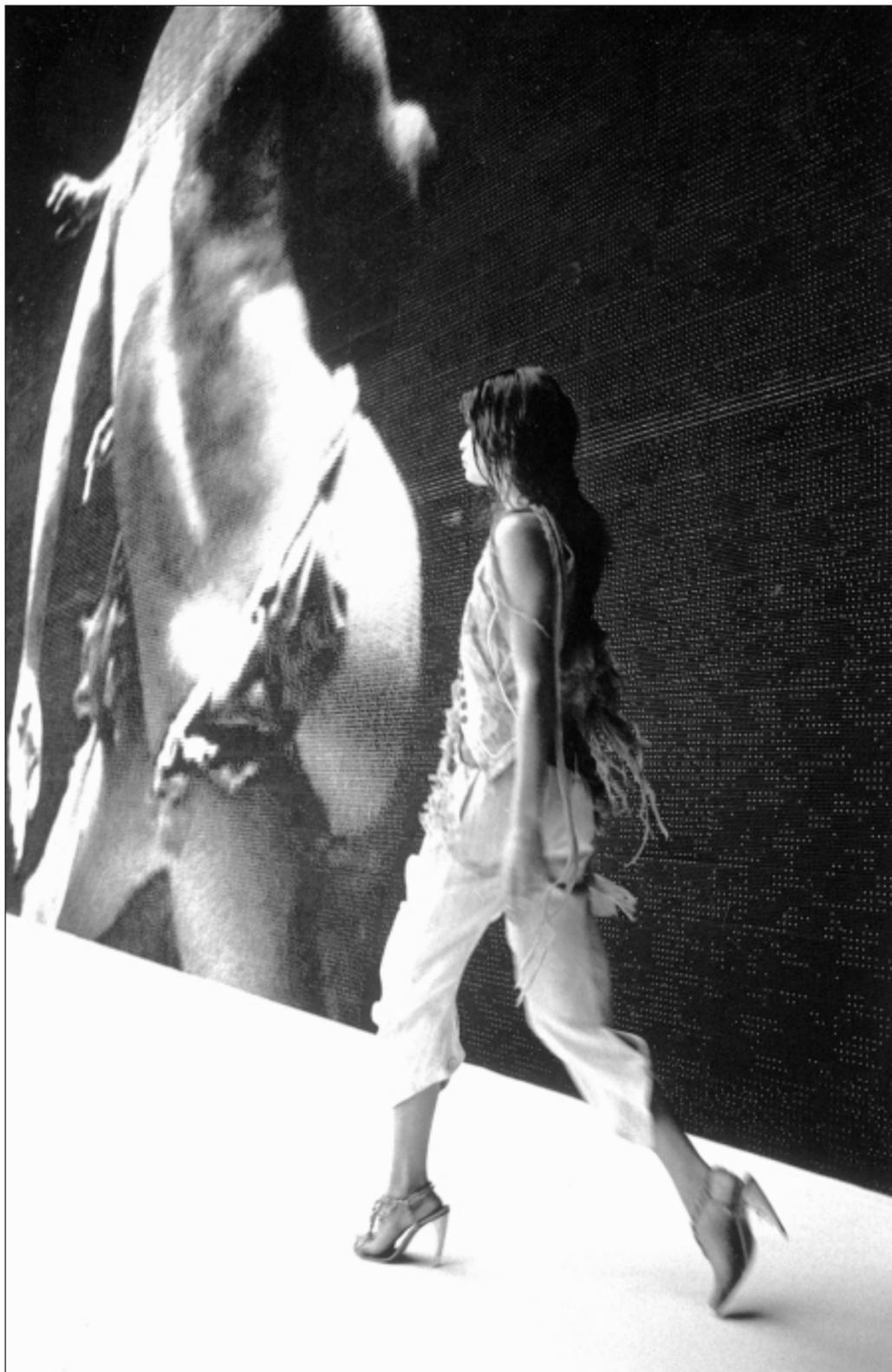
Chez Balenciaga, Nicolas Ghesquière explore à sa façon les fonds sous-marins, en s'inspirant des combinaisons de plongée en Néoprène et des robes de surfeuse,

de cinq guitares Fender (Hussein Chalayan faisait partie des musiciens) ont accompagné la performance. Avec des cercles irréguliers ouverts sur le corps, les mini-robots en molleton ressemblent à des puzzles, auxquels ce mathématicien du vêtement rajoute les pièces au fil du défilé. Le créateur réinterprète les codes du sportswear et les tenues de baroudeuses, comme

décorées parfois de motifs d'algues et de poissons tropicaux sur fond de mer azur. Avec ces tailles hautes et ces jambes étirées à l'infini, on sent l'influence d'Azzeidine Alaïa, dont Jean Paul Goude a dit un jour qu'il était « le plus grand prothésiste de la couture ». Tendus au maximum, le tissu dompte le corps. Les drapés de mousseline cousus à la main tracent des dessins inédits, dans un souci absolu du détail. En coulisse, les mannequins sont restés enveloppés jusqu'à la dernière minute dans des housses de teinturier pour protéger les vêtements.

JEUX D'ASYMÉTRIE

Dans la salle Lenôtre du Carrousel du Louvre, Jean Paul Gaultier a installé des trapézistes pour accompagner ses jeux d'asymétrie et d'équilibre fragile, en hommage aux mobiles de Calder



dont on retrouve le mouvement dans les bijoux ou les empiècements de robes. Parodiant les tailles basses du moment, le pantalon découvre entièrement la

●
Photographies
Claudine Doury
agence VU

culotte. Mais les soutiens-gorge coques posés à la va-vite, les leggings en dentelle à la Mylène Farmer ou les chapeaux barbe-à-papa laissent un sentiment d'inachevé.

UN RETOUR DES FLUOS

Alexander McQueen a fait de son défilé à La Villette un spectacle en trois actes accompagné d'une vidéo projetée sur écran géant. D'abord, les pirates en blouses à engageantes, vestes de cuir brodées et knickers de peau sable, puis les fiancées de Dracula endeuillées et enfin une plongée en forêt amazonienne avec des imprimés flamboyants inspirés par le plumage des perroquets ou des oiseaux de paradis. Le créateur brasse les idées avec légèreté et se lâche dans des pièces spectaculaires, à l'image de cette robe de bal en lambeaux de mousseline arc-en-ciel ou ce gilet de plumes trempées dans un bain turquoise.

Partout, les couleurs explosent, comme des bouffées d'optimisme avec des tons d'épices de bazars indiens chez Céline, Kenzo et surtout Dries Van Noten, du bleu curaçao, du magenta et un retour des fluos, oubliés depuis les années 1980. Si Julien Mac Donald emploie cette palette flashy, ses bimbos font pourtant pâle figure dans leurs maillots de bain échancrés et leurs bouts de tissus noués en robes pour night-clubs tropéziens. A ces clichés bâclés, on préfère la vision estivale toute en nuances de Phoebe Philo, directrice artistique de Chloé. Les teintes blanchies, les robes de soie sauvage à taille haute soulignée de cordelettes et les perles dorées qui scintillent sur une peau dorée invitent à une escale sous le soleil de Patmos ou de Panarâ.

Viktor & Rolf, ou l'énergie du rêve

Les Néerlandais Viktor & Rolf ont mis en scène une fête d'une gaieté étourdissante sur des mannequins transformés en égéries du Palace. Sous l'éclairage des boules disco, les robes à volants, les imprimés fleuris multicolores et les ruchés de tulle s'animent, illuminés par les parures du joaillier Van Cleef & Arpels. A 34 ans, ces anciens élèves de l'Académie d'Arnhem (Pays-Bas) ont su se tailler une place sur mesure sur la scène de la mode, en inventant leur propre vocabulaire et en transformant chaque défilé en une performance parfaitement orchestrée. Des ensembles Chanel aux mousselines plissées Ungaro en passant par les blouses Saint Laurent ou les tenues de cocktail Valentino, ils manient les références avec aisance et humour, en évitant les clichés nostalgiques. Dans cette ambiance euphorique, on voit surgir des belles-mères grisées par une coupe de champagne en tailleur rose pâle ou vert anis, des Andalouses exubérantes ou une débutante dont la robe semble découpée dans un parterre de roses.

Montana en recherche d'âme

AU MILIEU des années 1970, ses héroïnes vêtues de vestes de cuir aux épaules imposantes ont révolutionné la silhouette étriquée de l'époque. La décennie suivante l'a propulsé au panthéon des couturiers superstars : entre 1990 et 1992, Lanvin lui confie même ses collections haute couture. Rachetée il y a deux ans par Jean-Jacques Layami, la maison du créateur Claude Montana – rebaptisée pour l'occasion Montana Création – a présenté dimanche 6 octobre la première collection dirigée par Stéphane Parmentier. Depuis quatre saisons, ce créateur français de 35 ans cultive à travers sa marque éponyme le goût des constructions géométriques et des détails tailleurs. « Claude Montana possède un style classique au sens grec du terme. Je voulais cependant l'assouplir, le

rendre plus frais, plus simple. Recréer une folie dans le cuir mais qui soit plus facile à porter », explique-t-il. Mais, loin des silhouettes souples pourtant hyperconstruites qui ont estampillé l'esprit maison, les peaux s'affaissent. Le cuir « glove », décliné dans les tonalités de blanc blouse dans des sweat-shirts, des gilets sans manches ou des mini-shorts aux bords roulés. Les constructions géométriques s'incrustent à même les peaux comme dans un manteau où des monolithes contrecolés s'articulent telles des écailles. Jogging en daim bleu, bombers en popeline ou en twill de soie... les références historiques jouent les clins d'œil discrets sans pour autant définir un style.

Charlotte Brunel



Anne-Laure Quilleriet

AUJOURD'HUI

Belle journée d'automne

MARDI 8 OCTOBRE
Lever du soleil à Paris : 8 h 01
Coucher du soleil à Paris : 19 h 14

Une perturbation peu active circule sur le proche Atlantique. Elle donnera un ciel bien nuageux sur les régions du nord-ouest. Sur le reste du pays les nuages bas ou brouillards parfois présents en début de journée laisseront rapidement place au soleil.

Bretagne, pays de la Loire, Basse-Normandie. Au lever du jour, les nuages seront très nombreux en Bretagne. Au fil des heures, ils gagneront les pays de la Loire puis la Basse-Normandie. Les températures seront comprises entre 17 et 19 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Sur le Nord - Pas-de-Calais les nuages bas parfois présents au petit matin se désagrégeront progressivement. Ailleurs le soleil dominera la journée. Les températures atteindront 13 à 17 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Les passages de nuages d'altitude n'empêcheront pas une journée largement ensoleillée. Les températures de l'après-midi seront comprises entre 13 et 16 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Sur les régions pyrénéennes et sur les Charentes le ciel se voilera progressivement. Sur les autres régions, les bancs de brouillard formés dans la nuit laisseront rapidement place au soleil. Les températures seront comprises entre 18 et 23 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Les nuages bas présents en début de matinée dans les vallées alpines se désagrégeront rapidement et le soleil brillera sur l'ensemble des régions. Les températures seront comprises entre 17 et 20 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Le matin, quelques nuages d'origine maritime circuleront près des côtes. L'après-midi, le temps sera assez bien ensoleillé. Les températures atteindront 19 à 23 degrés.

08 OCT. 2002 PRÉVISIONS

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

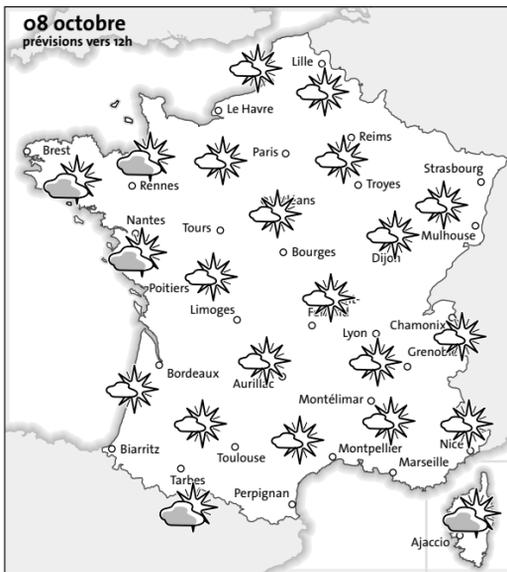
FRANCE MÉTROPOLITAINE			
Ajaccio	11/21 N	Madrid	12/17 N
Biarritz	9/21 N	Milan	11/19 C
Bordeaux	6/21 S	Moscou	2/5 C
Bourges	3/16 S	Munich	0/10 C
Brest	10/17 N	Naples	15/20 S
Caen	6/16 S	Oslo	-2/4 S
Cherbourg	5/16 S	Palma de M.	15/25 C
Clermont-F.	1/19 S	Prague	2/9 C
Dijon	1/15 S	Rome	13/21 S
Grenoble	5/18 S	Séville	18/21 P
Lille	6/13 N	Sofia	7/15 N
Limoges	6/16 S	St-Petersb.	1/4 C
Lyon	4/18 S	Stockholm	3/7 N
Marseille	9/20 S	Ténérife	22/26 S
Nancy	2/14 S	Varsovie	3/6 N
Nantes	6/18 N	Venise	13/15 N
Nice	13/21 S	Vienne	5/11 C
Paris	4/17 S		
Pau	6/23 N		
Perpignan	10/20 N		
Rennes	6/18 N		
St-Etienne	2/18 S		
Strasbourg	3/13 N		
Toulouse	6/21 S		
Tours	3/17 S		

AMÉRIQUES			
Brasilia	19/30 S		
Buenos Aires	15/22 S		
Caracas	27/30 P		
Chicago	8/16 C		
Lima	16/19 S		
Los Angeles	16/24 S		
Mexico	10/24 P		
Montréal	2/9 S		
New York	11/16 S		
San Francisco	14/23 S		
Santiago Ch.	8/20 S		
Toronto	6/15 S		
Washingt. DC	11/18 S		

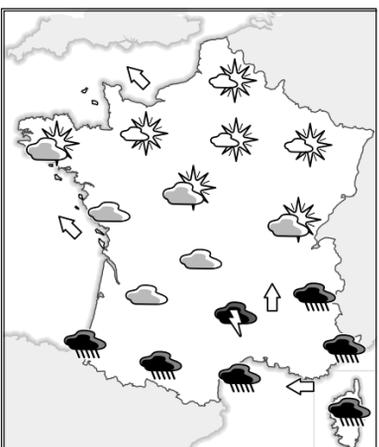
FRANCE OUTRE-MER			
Cayenne	23/30 P		
Fort-de-Fr.	24/30 P		
Nouméa	19/23 P		
Papeete	24/30 P		
Pointe-à-P.	24/30 P		
St Denis Réu.	20/26 S		

EUROPE			
Amsterdam	5/11 S		
Athènes	18/25 S		
Barcelone	14/23 S		
Belfast	12/14 P		
Belgrade	4/12 S		
Berlin	4/12 P		
Berne	3/13 N		
Bruxelles	8/13 S		
Bucarest	6/15 S		
Budapest	3/12 C		
Copenhague	4/12 C		
Dublin	10/15 P		
Francofort	4/13 N		
Genève	4/16 N		
Helsinki	0/5 S		
Istanbul	15/20 P		
Kiev	5/12 P		
Lisbonne	18/20 P		
Liverpool	10/14 S		
Londres	12/16 N		
Luxembourg	1/12 N		

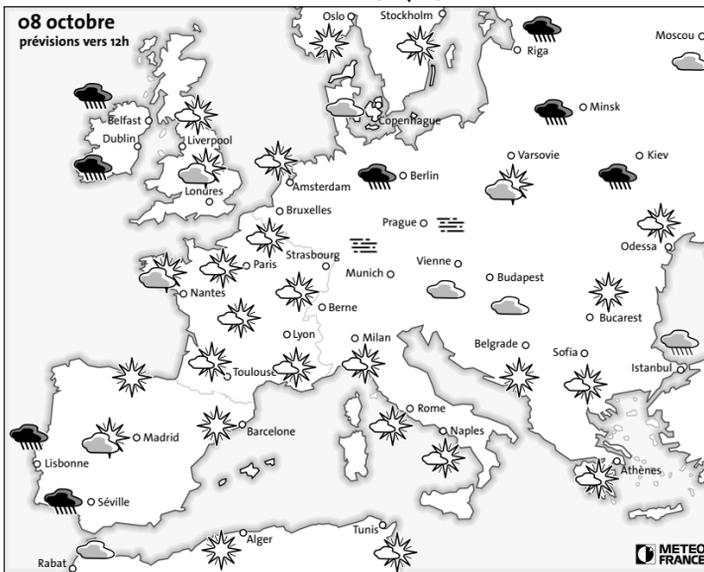
ASIE-OCÉANIE			
Bangkok	26/33 S		
Beyrouth	23/28 S		
Bombay	28/35 S		
Djakarta	25/32 P		
Dubaï	26/34 S		
Hanoï	18/30 S		
Hongkong	20/26 S		
Jérusalem	17/26 S		
New Delhi	22/33 S		
Pékin	6/20 S		
Séoul	9/17 S		
Singapour	27/31 P		
Sydney	19/28 S		
Tokyo	20/23 P		



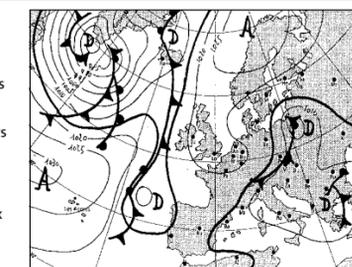
Soleil Peu nuageux Couvert
Brèves éclaircies Averses Pluie
Orage Neige Brouillard Vent fort



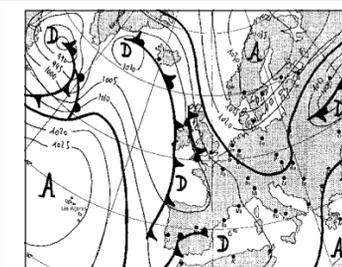
PRÉVISIONS POUR LE 9 OCTOBRE



Billet Electronique : réservez, enregistrez, partez !



SITUATION LE 7 OCTOBRE À 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 9 OCTOBRE À 0 HEURE TU

le 9 octobre
Le temps se dégradera sur les régions méditerranéennes avec des pluies orageuses parfois fortes. Sur un tiers nord du pays le soleil restera présent. Ailleurs le ciel sera très nuageux et quelques ondées se produiront.

Habitants du zodiaque : les Poissons

ASTRONOMIE
Tous les lundis datés mardi, la vie des astres

COMBIEN de poissons dans la constellation du même nom ? La miniature turque ci-contre semble contredire le pluriel qui s'est imposé en Occident. Notre vision, notre construction de cet astérisme fait référence au monstre Typhon, déjà rencontré dans ces colonnes, lors de la présentation du Capricorne (*Le Monde* du 2 juillet). Lorsque Typhon attaqua les dieux, ceux-ci, effrayés, s'enfuirent - à l'exception d'Athéna et de Zeus qui finirent

LUNE DE LA SEMAINE
vendredi 11 octobre (à Paris)

14h29 Lever Coucher 22h22

par vaincre la « chose » - et se métamorphosèrent en animaux divers pour se cacher. Pan, la divinité à cornes de bouc, se jeta à l'eau pour se changer en poisson, mais la transformation échoua à moitié et il devint le capricorne. Aphrodite et Eros plongèrent aussi dans une rivière avec la même idée que Pan : se muer en poissons. Dans leur cas, l'opération réussit et, pour ne pas qu'ils soient séparés, un ruban reliait les queues des deux animaux. C'est ainsi que les atlas célestes dépeignent traditionnellement cette constellation.

Cependant, cette représentation à deux poissons pourrait bien n'être qu'une évolution du mythe primitif. Comme l'écrivent Geoffrey Cornelius et Paul Devereux dans *Le Langage secret des étoiles et des planètes* (éd. Solar, épuisé), le savant arabe du XI^e siècle al-Biruni « affirme que le groupe d'étoiles originel ne formait qu'un seul poisson et non deux. Cela correspond au dire de l'astronome,

mathématicien et géographe Eratosthène (v. 276-v. 195 av. J.-C.), qui assimile la constellation à la déesse syrienne Derketô (nommée Atargatis par les Grecs), un énorme poisson à tête de femme. » Atargatis, qui symbolise notamment la fécondité, aurait été assimilée à Aphrodite et la femme-poisson syrienne serait devenue une femme-poisson grecque.

Les Chinois quant à eux ne découpent pas la constellation de la même manière, comme l'explique Jean-Louis Heudier dans son *Livre du ciel, l'homme et les étoiles* (Z'Éditions, 96 p., 15,24 €) : « Le poisson septentrional se trouve dans la constellation de Kouï-siou. Le poisson méridional, lui, devient Wai-ping, la barrière. C'est la barrière qui empêche le fermier de tomber dans les marais représentés par les étoiles de notre constellation de la Baleine. Dans ces marais vivent les cochons que la barrière Wai-ping empêche de fuir. »

Dans la division occidentale du ciel, les Poissons sont coincés

entre Pégase au nord et la Baleine au sud. Assez étendue et constituée d'étoiles de faible magnitude, cette constellation se révèle difficile à identifier. Il faut, pour la repérer, partir du carré de Pégase. Le premier poisson se situe à l'est de celui-ci, le second au sud. Sur les cartes, les Poissons sont représentés sous la forme d'un grand V dont la branche de droite se termine par un petit cercle d'étoiles.

A peu près au milieu de l'autre branche réside un des rares objets remarquables de la région : la galaxie M 74, belle spirale vue du dessus. Malheureusement, distante d'une trentaine de millions d'années-lumière, elle ne s'admire que dans un bon instrument. L'autre particularité des Poissons est invisible. C'est dans cette constellation que se trouve le point vernal, un des deux points d'intersection de l'écliptique et de l'équateur céleste, que franchit le Soleil le jour du printemps.

Pierre Barthélémy



MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 02 - 239

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

HORIZONTALEMENT
I. Des travaux qui n'ont rien de professionnels. - II. Homme de cour et roi de cœur. Après une vie bien sombre, il finit dans le noir. - III. Fatiguée. Prendre l'air. - IV. Très abattue. Rutebeuf a laissé celui de l'Herberie. - V. Pour frapper fort et juste. Particule. Précède pour diviser. - VI. Fine pour un pied léger. Très fatigué. - VII. Possédée. Grands

malades soignés à la hache. - VIII. Suivis par les autres. Déforme la réalité. - IX. Engrais azoté. Donne le choix. Pris à la pelle. - X. Retour après une rencontre brutale. Organiser le désordre.

VERTICALEMENT
1. Il a toujours quelque chose à dire. - 2. Assure la reproduction. Dans la gamme. - 3. Grandioses et effroyables. - 4. Fait toujours

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

le poids sur le ring. Ne prennent plus les mesures. - 5. Sœurs grâce à maman. - 6. Attaque avec le temps. Entendu au Sud. - 7. Patron sur la Vire. Remplit les cabinets. Descendu. - 8. Dressé. Sort de la jungle en force. - 9. Jeune d'aujourd'hui. Perd tout contrôle. - 10. Organisation de secours au Moyen Age. Production ouvrière. - 11. Culs-rouges grimpeurs. - 12. Homme de pierres.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 238

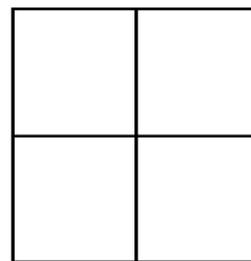
Horizontalement
I. Mémorisation. - II. Episode. Houe. - III. Son. Bêche. KO. - IV. Suède. Tombal. - V. Aire. Bôme. SO. - VI. Glacière. Reg. - VII. Elle. Circé. - VIII. Reine. Séants. - IX. Store. Miam. - X. Erésipèle. Se.

Verticalement
1. Messagerie. - 2. Epouille. - 3. Minéralisé. - 4. Os. Décents. - 5. Robe. Eoi. - 6. Ide. Bec. Rp. - 7. Sectorisée. - 8. Homère. - 9. Thème. Camé. - 10. Io. Reni. - 11. Oukase. Tas. - 12. Néologisme.

AFFAIRE DE LOGIQUE N° 294

Les pentagones

Combien de (vrais) pentagones différents, ayant leurs cinq sommets parmi les neuf nœuds du réseau ci-contre, non croisés et non superposables même en les retournant, peut-on dessiner ?



Elisabeth Busser et Gilles Cohen
© POLE 2002

Solution dans *Le Monde* du 15 octobre.

Solution du jeu n° 293 paru dans *Le Monde* du 1^{er} octobre.

Aline	a le bonnet de...	et la planche de...
Basile	Domitien	Basile
Coralie	Aline	Coralie
Domitien	Basile	Domitien
	Coralie	Aline

Le Monde
A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées
LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10, 15 h 10 et à 0 h 10
Le lundi à 16 h 10

Le Grand Jury
RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30

La rumeur du monde
FRANCE-CULTURE
Le samedi à 12 heures

A la « une » du Monde
RFI
Du lundi au vendredi à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

La « une » du Monde
BFM
Du lundi au vendredi à 13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi 13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

CULTURE

CINÉMA

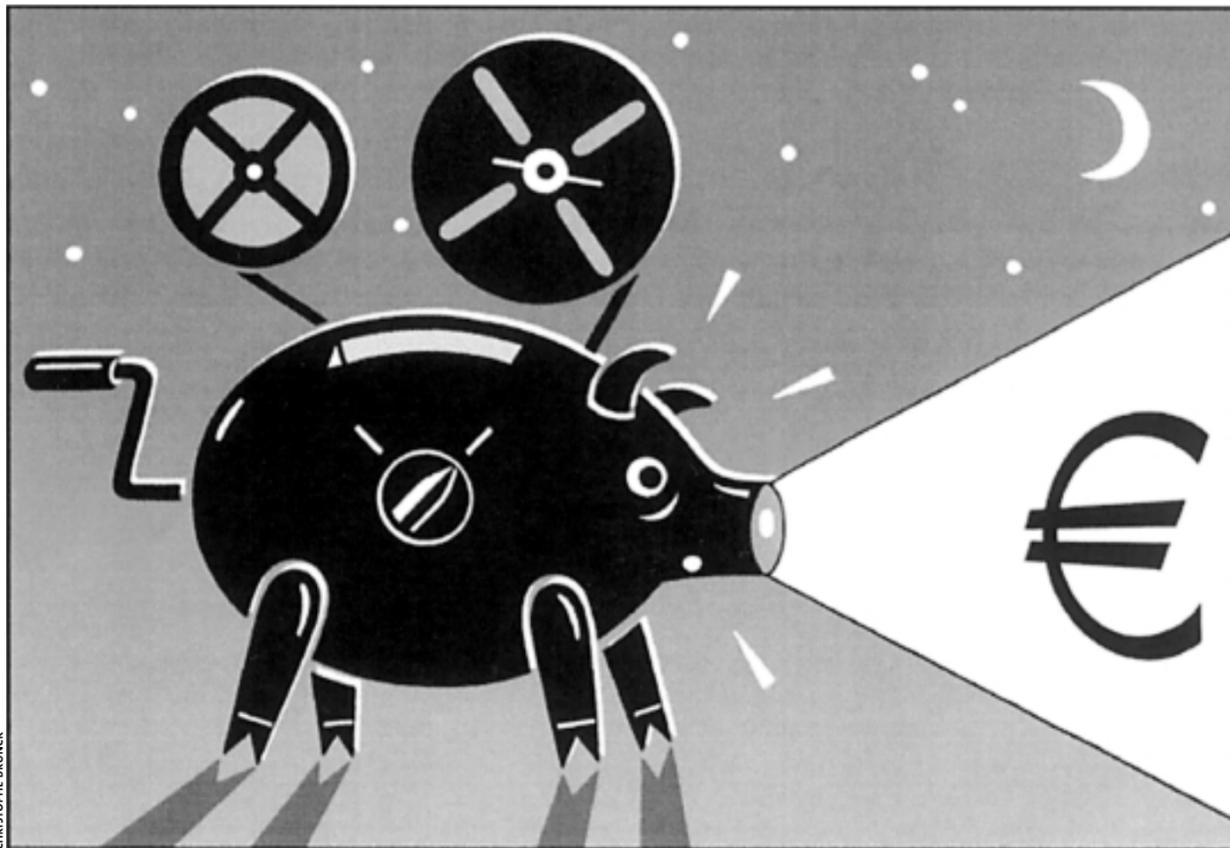
Le système français d'aide publique au cinéma, qui permet le financement d'une cinquantaine de films par an, est remis en cause depuis le début de l'été par des réalisateurs et des producteurs indépendants qui peinent de plus en plus à trouver des fonds pour réaliser leurs projets

Un nouveau scénario pour l'avance sur recettes ?

LE FONCTIONNEMENT de l'avance sur recettes, qui permet d'attribuer des aides publiques destinées au financement de 50 à 60 films par an, a été gravement mis en cause au début de l'été. Lors de la séance du 27 juin, le jury, présidé par Frédéric Mitterrand, avait sélectionné dix des trente-quatre projets, en excluant de cette liste d'élus des metteurs en scène aussi confirmés que Jacques Rivette, Tonie Marshall, Raoul Ruiz ou Claude Miller (*Le Monde* du 13 juillet). Parlant d'une même voix, les producteurs indépendants avaient proposé de réformer ce système d'aides publiques, en réservant des sommes moindres (jusqu'à 8 000 euros) à des films produits par des grands groupes, qui avaient, selon eux, davantage besoin d'un label institutionnel que d'argent. A contrario, les producteurs indépendants plaidaient pour une aide plus importante (jusqu'à 600 000 euros) pour les films d'auteurs, plus difficiles, qui, en cette période de crise de financement, ont plus que jamais du mal à boucler leur budget.

Selon les producteurs indépendants, les grands groupes, auraient davantage besoin d'un label institutionnel que d'argent

Pour le réalisateur Christian Vincent, membre du conseil de la Société des réalisateurs de films (SRF), « l'avance gère aujourd'hui la pénurie de financement des films. Depuis un an, un nombre croissant de réalisateurs ne peut plus obtenir de financement des chaînes de télévision. Pendant dix ans, dit-il, j'ai pu faire des films sans l'avance sur recettes. C'est beaucoup plus difficile



aujourd'hui ». Le réalisateur de *La Discrète* déplore le fait que « les montants attribués par l'avance se sont amoindris ». « Toutes les organisations syndicales ont demandé une réévaluation financière de l'avance sur recettes, de l'ordre de 7,62 millions d'euros », souligne Pascal Rogard, délégué général de la Société civile des auteurs-réalisateurs-producteurs (ARP). « C'est d'autant plus nécessaire dans un environnement concurrentiellement plus dur, alors que Canal+ concentre désormais ses investissements sur les films à gros budget, ce qui joue en défaveur des indépendants. Nous souhaitons que les attributions

de l'avance ne se fassent plus comme par le passé, en fonction du budget des films [plus le film était cher, plus il était aidé], mais vraiment en fonction de ses besoins de financement », ajoute-t-il.

Cette difficulté à trouver un financement est la raison pour laquelle le nombre de scénarios qui postulent pour l'avance sur recettes, reçus au Centre national de la cinématographie (CNC) – qui chapeaute le service des aides sélectives au cinéma –, a brusquement augmenté en 2002, passant de moins de 600 à environ 650. Les demandes se professionnalisent. Désormais, deux tiers des dossiers présentés sont soutenus

par un producteur, ce qui n'est pourtant pas obligatoire.

Mais le nombre de films produits a été presque multiplié par deux depuis 1994, pour atteindre 204 en 2001, pendant que le montant de l'avance sur recettes n'augmentait que d'à peine 20 %. Il frôlait les 15,2 millions d'euros au début des années 1990, et il s'est élevé à 17,92 millions en 2001 (accordés à 52 films, dont 14 premiers longs métrages). « Cela s'apparente beaucoup plus à un concours qu'à un examen », souligne-t-on au CNC.

Conscient du malaise des professionnels, David Kessler, directeur général du CNC, a réuni le 3 septem-

bre les différents représentants syndicaux des auteurs, réalisateurs et producteurs. Une étude menée par le CNC sur l'attribution des fonds depuis une dizaine d'années montre, selon François Hurard et André Avignon, responsables de ces dossiers du CNC, que « la situation a radicalement changé : si pendant un moment les très gros films et les longs métrages portés par des groupes touchaient de l'avance, aujourd'hui, ces sommes sont attribuées presque exclusivement à des petits films. Ce sont les indépendants qui en profitent le plus ». Chiffres à l'appui, ils assurent que pendant dix ans les chances qu'un film soit retenu sont restées à peu près constantes : depuis 1990, entre 8,7 % et 10,4 % des projets examinés ont bénéficié de l'avance pendant que leur nombre variait entre 518 et 591. Sur la même période, la moyenne des avances consenties avant la réalisation du film oscillait faiblement entre 310 000 et 396 000 euros.

Cette année, 11 films ont déjà reçu une avance maximale d'un montant égal ou supérieur à 427 000 euros, parmi lesquels *Qui veut la mort de Mister V. ?* d'Emilie Deleuze (sur un devis élevé de 10 millions d'euros), *Dragon rouge* d'Hélène Angel, *Un monde presque paisible* de Michel Deville (qui pro-

duit lui-même son film), *Variété française* de Frédéric Videau, ou *Dans le rouge du couchant* d'Edgar-Go Cozarinsky.

En 2001, sur les huit films les mieux dotés, cinq étaient presque exclusivement financés par l'avance. Les 457 000 euros consentis pour *La Chatte à deux têtes*, de Jacques Nolot, représentaient les deux tiers du budget du film.

La question d'attribuer ou non des crédits publics à des « grosses machines » du cinéma français, qui avaient moins besoin de ces crédits que des petits films d'auteurs, n'a jamais été tranchée. Politiquement, la commission de l'avance sur recettes, aujourd'hui présidée par Frédéric Mitterrand, peut également avoir intérêt à montrer qu'elle n'hésite pas à aider des films grand public – comme *8 Femmes* de François Ozon, qui a reçu 228 000 euros – et qu'elle peut donc récupérer à terme l'avance accordée et n'est pas figée dans une ligne esthétique exclusivement réservée au cinéma d'auteur.

Une institution presque cinquantenaire

Instituée en 1959, l'avance sur recette est financée par le compte de soutien au cinéma, lui-même approvisionné par les chaînes de télévision et la taxe sur les entrées en salle. Elle est attribuée par une commission de vingt-cinq membres dont le président est actuellement Frédéric Mitterrand. Deux collègues, traitant l'un des premiers films et le second des films de réalisateurs ayant déjà tourné un long métrage, examinent des projets présentés soit par leurs auteurs, soit par les producteurs. Une autre procédure permet aux producteurs d'obtenir une avance après le tournage du film. Lorsque les résultats commerciaux du film le permettent, cette avance est remboursée par les producteurs au CNC.

« Nous sommes tombés d'accord sur l'urgence qui existe à débloquent davantage de fonds pour l'avance sur recettes. Je demanderai à la tutelle de pouvoir effectuer un effort progressif dans les années à venir. Il est clair qu'en 2003 nous ne pourrions pas passer directement à une enveloppe de 30,5 millions d'euros », souligne David Kessler. Un discours qui semble avoir apaisé les esprits. Marie Masmonteil, présidente du Syndicat des producteurs indépendants, estime désormais qu'une profonde réforme de l'avance risque d'« avoir des effets pervers », mais réclame toujours, ce qui semble assez utopique, « un doublement progressif de l'enveloppe de l'avance ».

Nicole Vulser

Frédéric Mitterrand, président de la Commission d'avance sur recettes

« Comme si on pilotait un bombardier par grande tempête »

Pensez-vous qu'il faille procéder à une réforme de l'avance sur recettes ?

Il existe une inquiétude réelle chez toutes les institutions qui concourent à la production. Il ne faut pas pour autant céder à une panique irraisonnée. L'avance sur recettes n'a pas à se substituer au fonctionnement défaillant des chaînes de télévision. On est arrivé à trouver notre place et à faire vivre des scénarios. Je ne pense pas qu'il faille effectuer une réforme de fond. Il n'y a pas de raison de changer le fonctionnement d'une institution qui a évité bien des écueils, notamment celui d'en faire un club de copinage. Quand on reçoit un scénario, même pour un premier film, il est important que l'on sache dans quelles perspectives, esthétiques ou économiques, il s'inscrit. Aujourd'hui, j'essaie d'obtenir que les membres de l'avance sur recettes – environ une quarantaine au total – restent en fonctions deux ans ; six mois, c'est vraiment trop court. La présence de plusieurs personnalités extérieures – comme l'écrivain Pascal Rose, le conseiller de programmation de France 2, Alain Gauvreau, le directeur de la communication du Centre Georges-Pompidou, Jean-

Pierre Biron... – a été bénéfique et a marqué le fonctionnement de la commission.

Quels sont les critères d'attribution, au moment où vous recevez de plus en plus de demandes à chaque commission ?

Nous faisons attention aux gens qui apportent des scénarios, l'avance est encore une structure à peu près humaine, qui n'a rien à voir avec les chaînes de télévision où des scénarios. Je ne pense pas qu'il faille effectuer une réforme de fond. Il n'y a pas de raison de changer le fonctionnement d'une institution qui a évité bien des écueils, notamment celui d'en faire un club de copinage. Quand on reçoit un scénario, même pour un premier film, il est important que l'on sache dans quelles perspectives, esthétiques ou économiques, il s'inscrit. Aujourd'hui, j'essaie d'obtenir que les membres de l'avance sur recettes – environ une quarantaine au total – restent en fonctions deux ans ; six mois, c'est vraiment trop court. La présence de plusieurs personnalités extérieures – comme l'écrivain Pascal Rose, le conseiller de programmation de France 2, Alain Gauvreau, le directeur de la communication du Centre Georges-Pompidou, Jean-

En juin, au cours de la dernière commission, le fait que Jacques Rivette et d'autres réalisateurs très connus n'aient pas eu l'avance a suscité une vague de contestations. Qu'en est-il ?

Il est difficile d'établir une doctrine générale. A la prochaine session, nous aurons à choisir entre une quarantaine de scénarios. L'avance ne doit pas être le réceptacle d'une esthétique particulière.

Ce n'est pas un ghetto. Nous aidons des premiers films mais aussi *8 Femmes*, dont l'avance devrait être remboursée. Si vous prenez les vingt cinéastes français qui bénéficient d'une légitimité incontestable, de la stature de Jacques Rivette, Claude Chabrol..., chacun a un projet à défendre tous les dix-huit mois. Le jour où Jacques Rivette a présenté son projet, c'est pourtant celui d'Alain Resnais qui a enthousiasmé la commission. Il nous a semblé que Rivette n'était pas prêt à tourner tout de suite. Il est possible de représenter un projet, plus travaillé. L'argent ne tombe pas de façon obligatoire, l'avance, ce n'est pas la Sécurité sociale. Dans la mesure où l'ensemble de la production française est en grande difficulté, diriger l'avance sur recettes c'est comme si on pilotait un bombardier par grande tempête. C'est un pilotage complexe et précis.

Que faudrait-il améliorer dans le fonctionnement de l'avance sur recettes ?

Le problème principal, c'est le manque d'argent. Le coût des films a augmenté, et donc les sommes attribuées par l'avance sont, proportionnellement, moins significatives. Dans les séances de

chiffage, on s'écharpe pour 45 000 euros. Il y a une nécessité d'augmenter de façon importante l'avance. C'est, de plus, une institution autonome qui n'est pas assez considérée et ne dispose pas d'assez d'argent pour son fonctionnement interne, pour rémunérer convenablement les membres par exemple.

De nombreux producteurs indépendants souhaitent que l'avance soit réservée aux films qui ne sont pas financés par des groupes. Quitte à donner beaucoup à des films d'auteurs et attribuer un label symbolique aux films à gros budget. Qu'en pensez-vous ?

Je ne veux pas codifier ni édicter de règles absolues. Si l'avance est réservée exclusivement aux films d'auteurs, on nous critiquera de n'accorder de l'argent qu'aux petits films qui font moins de 10 000 entrées en salles. Les sommes attribuées varient, de 150 000 à 762 000 euros. Mais il faut aussi savoir que certaines unités de production, qui font partie de grands groupes, ont du mal à mener à bout leur projet et le font parfois sans l'aval de ce dernier.

Propos recueillis par N. V.

FIAC02
24-28 OCT
ART MODERNE &
ART CONTEMPORAIN
one-man shows / group shows / performances / édition / video cube

24-28 OCTOBRE
Paris expo, Porte de Versailles
www.fiac-online.com

Dès le 16 octobre 2002 dans **Télérama**, édition parisienne, tout le programme de la FIAC.

Reed Exhibitions

THÉÂTRE • Jorge Lavelli met en scène
« Les Désarrois de Monsieur Peters »

Arthur Miller réveille les morts pour mieux faire parler les vivants

« **LA PIÈCE** se passe tout entière dans l'esprit de M. Peters, au moment de son endormissement, quand la lumière du jour s'éloigne et que la nuit du sommeil lui ouvre les bras », écrit Arthur Miller. Il ajoute : « C'est une pièce dans laquelle coexistent vivants et morts. »

M. Peters est vivant. Peut-être pas pour des semaines, mais il est encore là. Son partenaire le plus constant, son frère Calvin, est mort depuis longtemps. Sa femme, Charlotte, est vivante, elle a la langue bien pendue. Une très belle femme, grande, longue, blonde, Cathy-May est morte, mais, dit Arthur Miller, « il arrive parfois que les proches que l'on a aimés soient si présents dans notre mémoire qu'ils continuent de vivre ». Une femme noire, assise près de là par terre, n'est ni vivante ni morte : Arthur Miller dit qu'« elle symbolise la présence énigmatique de la population noire aux confins de la ville ».

M. Peters, assis dans un vieux fauteuil club, somnole, mais ne cesse de palabrer, ou de rêver qu'il palabre, avec ses visiteurs, fantômes ou pas. Il essaie d'oublier pour essayer de se souvenir. Pendant la guerre, il était pilote de chasse. Il se souvient avoir livré des avions à Odessa, « des sacrés zincs, des P.40 ». Charlotte se souvient que la piste d'atterrissage, sur le porte-avions, était si courte et étroite que Peters en avait, pendant ses permissions, des cauchemars. Tout cela est loin, à présent. M. Peters donne des conférences à l'université de Princeton sur « le taux de suicide dans les grandes entreprises ».

LUNETTES DE TOILETTES EN ACAJOU

La pièce est en fait une divagation libre sur mille aspects de l'Amérique. M. Peters attribue « cette manière de passer d'un sujet à l'autre au taux de plomb dans l'atmosphère ». Nous volons ainsi du banana split à la Buick 6 cylindres, mais un détail refait surface : les toilettes femmes. Le lieu de cette conversation est une vieille boîte de nuit à l'abandon, mais les toilettes femmes sont, tous le disent, une merveille, au point que M. Peters lui-même sera obligé d'y aller faire un tour.

Aucune explication à cette plaisanterie, qui revient sans cesse sur le tapis. C'est l'énigme numéro un de la pièce. Interrogé lors de sa con-

férence de presse, Arthur Miller est resté vague. Remarquons que M. Peters nous dit que sa femme est décoratrice, et qu'Arthur Miller lui-même est un excellent ébéniste. Comme la discutaillie jongle avec un peu tout, pourquoi ne pas dérailler, imaginer des toilettes femmes construites par M. Peters et décorées par son épouse. Mais cela ne s'ajuste pas avec un mot de la représentante de la minorité noire : « les lunettes de ces toilettes sont en acajou d'Afrique. L'empreinte des millions de femmes sur l'acajou ne peut jamais être effacée ».

L'essentiel est tout de même que M. Peters continue, sans y parvenir, à s'accrocher à ses souvenirs sans se gagner une vraie mémoire. Il croit avoir trouvé un joint : la lessiveuse. Sa mère faisait bouillir les draps dans une lessiveuse, sur le poêle de la cuisine, puis elle les portait sur le toit de l'immeuble pour hisser la lourde lessiveuse sur le poêle. Nombre d'entre nous ont encore connu cela. Mais « aujourd'hui personne ne prendrait la peine de faire une chose pareille », dit M. Peters. La pièce se termine quand Cathy-May, la créature de rêve, meurt sur les planches, après avoir été battue par son mari dans une crise de jalousie (elle venait d'acheter des tomates au marché sans avoir passé une culotte).

Patricia Franchino est une fascinante Cathy-May. Michel Aumont est un M. Peters poignant, chaleureux, ténébreux, éperdu. Gérard Lartigau, Evelyne Dandry, Joan Titus. Théâtre de l'Atelier, place Charles-Dullin, Paris-18^e. Tél. : 01-46-06-49-24. Du mardi au samedi à 20 h 30, le samedi à 17 heures, le dimanche à 15 h 30.

Michel Cournot

LE DÉSARROI DE MONSIEUR PETERS, d'Arthur Miller. Mise en scène de Jorge Lavelli. Avec Michel Aumont, Gérard Lartigau, Evelyne Dandry, Joan Titus. Théâtre de l'Atelier, place Charles-Dullin, Paris-18^e. Tél. : 01-46-06-49-24. Du mardi au samedi à 20 h 30, le samedi à 17 heures, le dimanche à 15 h 30.

PHOTOGRAPHIE • A Paris, une exposition montre la façon dont les artistes ont représenté les évangiles. Mais le sujet semble davantage traité du point de vue de la foi que de l'histoire de l'art

Le Christ dans la photographie, 150 clichés pieux et impies

IDÉE SÉDUISANTE. Cerner la façon dont les photographes, de 1850 à nos jours, ont représenté Jésus et les Évangiles. Bonne idée, d'autant qu'elle est inédite. C'est l'Israélien Nissan Perez, conservateur au Musée d'Israël, qui la développe sous la forme d'une exposition à Paris (avant de la présenter en mai à Jérusalem) et d'un livre. Cent cinquante photos d'une centaine d'auteurs, célèbres et anonymes, sont à l'hôtel de Sully, depuis un daguerréotype américain de 1855, représentant un adolescent portant la croix, jusqu'au « tableau » coloré du Christ, interprété par un noir, agonisant dans

Au hit-parade des motifs, ceux dont les photographes raffolent sont la cène et la crucifixion

les bras de sa mère blanche, mis en scène en 2001 par Andres Serrano.

« Je veux montrer que le Christ est devenu un mythe universel et d'actualité », raconte Nissan Perez. Reconstituer la Cène, c'est aborder les questions du partage et de la solidarité. Une crucifixion est une allégorie de la souffrance. Au hit-parade des motifs, ceux dont les photographes raffolent sont la cène et la crucifixion. Evidemment. Le plan panoramique du dîner et la géométrie de la croix offrent un canevas efficace à partir duquel les combinaisons fleurissent.

Donc, nous avons une cène avec des trisomiques (Rauf Mamedov), une autre avec des soldats israéliens (Adin Nes), une troisième avec les acteurs d'une série télévisée américaine (Annie Leibovitz), une quatrième avec Jésus en femme aux seins nus (Sam Taylor-Wood), et la *Black Supper* de Serrano, la plus convaincante, parce que libre évocation poétique. Quant à Jésus en martyr – beau toujours, barbu souvent –, la gamme est déclinée : le gros plan réaliste sur la croix, le joli garçon en extase, la femme ficelée, Bob Kennedy géant dans son sang, un cheval écartelé (Joel Peter Witkin) et même un malade (les bras en croix) sur une table d'opération.

La meilleure chose qui puisse arriver à cette exposition est qu'elle scandalise, l'Église par exemple. Ce qui permettrait de contourner la vraie question : que vaut cette iconographie ? Pas grand-chose. La majorité des reconstitutions photographiques, qu'elles soient respectueuses ou iconoclastes, ne sont que des citations du modèle pictural, de Léonard de Vinci à Félix-Louis Rops, et consacrent un style pompier, conventionnel, voire kitsch, aux connotations sexuelles lourdingues. « Beaucoup de ces photographes sont imprégnés d'une histoire de l'art dominée par le christianisme », explique Nissan Perez. Même les artistes israéliens utilisent le symbole de Jésus quand ils traitent du sacrifice. »

Autant que des œuvres, ce dernier a voulu mettre en avant un phénomène de société : comment ces images ont traversé les époques, ont été utilisées par les peintres au XIX^e siècle, comment des stéréotypes chrétiens sont détournés par la publicité ou le photojournalisme – un soldat américain les bras en croix au Vietnam (Larry Burrows), un manifestant géant dans son sang par Alvarez Bravo.

Mais à vouloir tout traiter, de la mise en scène pieuse à l'instantané sorti de son contexte, l'exposition se perd. Elle est désordonnée, sans textes, dans un espace inadapté à son ambition. Nissan Perez reconnaît que l'accrochage a souvent été dicté par la taille des formats : les grands dans la salle du bas, les petits dans celle du haut. Les photos de publicité ou de presse ne sont pas montrées dans leur con-

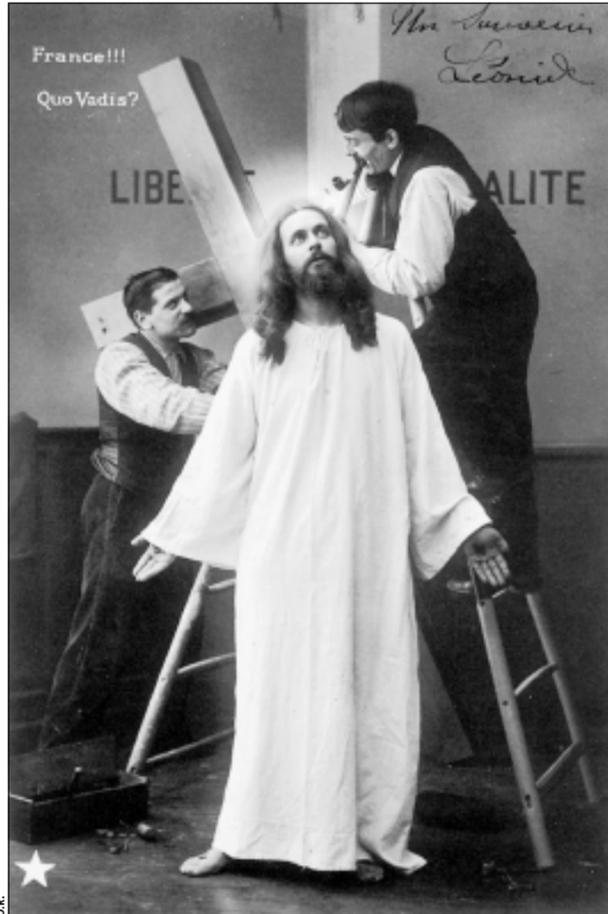
texte de diffusion (affiche, page du journal, écran de télévision).

C'est enfin le positionnement « religieux » de l'exposition qui surprend. Nissan Perez dit qu'il a « évité dans l'exposition les images choques. Si une œuvre n'existe que par le scandale, elle ne peut être géniale ». Le livre contient ces images dites plus « scandaleuses » mais aussi un texte, où, parmi d'autres informations instructives, on peut lire : « Une grande majorité des artistes sont de foi chrétienne. » Ou encore : « La photographie, invention essentielle chrétienne, aux profondeurs racines catholiques. » Ce texte, ampoulé en diable, aux précautions immenses, comme s'il fallait d'abord ne heurter personne, se clôt par une perle : « Ce qui est divin, c'est le processus de création. »

Nissan Perez semble traiter son sujet du point de vue de la religion et non de l'histoire de l'art et de la photographie. C'est un texte du XIX^e siècle, porté par une vision romantico-hégélienne qui élève l'artiste au rang d'intercesseur entre Dieu et les hommes. « L'artiste lui-même devient comparable au créateur divin », écrit-il. Diable !

Michel Guerrin

CORPUS CHRISTI, Patrimoine photographique, Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, Paris-4^e. M^e Bastille ou Saint-Paul. Tél. : 01-42-74-47-75. Tous les jours, de 10 heures à 18 h 30. 4 € et 2,5 €. Jusqu'au 5 janvier 2003. Catalogue, textes de Nissan Perez et Adèle Reinhartz, éd. Marval, 216 p., 170 photos, 49 €.



Anonyme, Quo Vadis, 1910 ou 1912. Tirage argentique, The Israel Museum. La crucifixion a donné lieu à toutes sortes d'interprétations.

Le Monde et LE ROBERT & COLLINS Gagnants du **Jeu concours** d'anglais

LES RÉPONSES. Le Monde daté 10/09 – Héler – Le Pays de Galles – une coquette s'est glissée dans la troisième question : il s'agit de Norma Jean Baker. Le Monde daté 17/09 – Le cinquième amendement – Cambridge – Sacramento. Le Monde daté 17/09 – Le monde (1) – une feuille de papier – children's book – un américain des États du Nord. Le Monde daté 14/09 – It's not a bad thing. – Crown street – un ossuaire. Le Monde daté 15 et 16/09 – over the top – un jour férié en Grande Bretagne – une doche. Le Monde daté 17/09 – dans une ancienne centrale électrique – he died last sunday – un américain des États du Nord. Le Monde daté 10/09 – 11 – I'm a politician – des ottes. Le Monde daté 10/09 – a werewolf – où – qu'il est en déplacement. Le Monde daté 20/09 – 58 – I'm looking for some Black trousers : better. Le Monde daté 22 et 23/09 – un accompagnement – la fête commémorative de la naissance du pöte Robert Burns – un élève d'étudiant aux États Unis.

Les gagnants du Robert & Collins Senior Laurent ROBLES, 28 Achères - Roselyne VERTENSTEIN, 75019 Paris - André ROUSSEAU, 42 Suresnes - L. BADRINATH, 78 Buc-France - Kevin LIEGEOIS, 55 Vaucouleurs - Louis BONNIN, 91 Ris-Orangis - Anne DEGUILL, 85 Saint-Hilaire de Réz - Monique DUPON, 42 Châteauneuf-Malabry - A.P. VERLAINE, 40 Sainte-Marie de Cosse - Gérard TISSOT, 24 Ville d'Arvey - J.C. KERVOY, 75 Paris 18^e - Jennifer GUILLAUMES, 66 Perpignan - Aurelie JOURDAN, 29 Brest - Christiane TRIHAN, 83 Castres - Gilbert PAPON, 47 Layrac - Yvette BESSARD, 47 Agen - André LASSIME, 16 St-Amand de Boixe - Gilles ROBEL, 51 Montreuil - Jeanne DOUSSARD, 69 Francheville - Patrick PISER, 29 Rosny 5 Bois - Louis BONNIN, 91 Ris-Orangis - C. DEMETROPOULOS, 75001 Paris - Virginie BELLECOU, 51 Montreuil - Serge NOEL-BANANO, 75005 Paris - Jean-Luc DORE, 57 Saint-Avold - Odile MOUCHE, 91 Bures 5 Vette - Margie BERGÉRET, 75 Paris - Anne BONNET, 34 Châteauneuf - Lucie SIBEROFF, 75001 Paris - Mlle PASSEGUÉ, 47 Layrac - J. JAMIN, 05 Nice - Floriane CHASSE, 44 Nantes - Jacques FERLAU, 75001 Paris - Laurent JOURNET, 38 Saint-Vérand - Nicolas OPPENHEIM, 75008 Paris - Patricia DUROS-PORTAC, 3 Vichy - Mme DENAT, 74 St-Martin Bellevue - Fabrice BARRAL, 88 Monaco - Martine JULIEN, 65 Sainte-Foy-Les-Landes - J.L. ROY, 21 Dijon - Yves HERNANDEZ, 27 Evreux - Marie ESTEVE, 75005 Paris - Emmanuel KEIDEL, 68 Baldersheim - LAUROUSSEAU, 75005 Paris - Germaine ETIENNE, 56 Lizio - Ginette VÉRET, 37 Tours - Yves VANDERWALCK, 59 Villeneuve d'Ascq - Corinne DANILOFF, 83 Plan d'Aups - Jean-Philippe BRÉTAGNE, 83 Les Arcs/Argens - C. PETIARD, 75006 Paris - Jean-Luc TOURNAILLE, 75012 Paris - Irène DELTOMBE, 62 Saint-Omer - Bertrand GUIRAUD, 65 St-Foy Les-Landes - Huguette COURANT, 75005 Paris - Myriam FAURE, 86 Poitiers - Céline JURGENSEN, 28 Fontenay s/Eure - Liliane TREMEA, 33 Saint-Macaire - D. DESCAMP, 59 Bredilles - SCHWARTZ, 67 Strasbourg - Myriam VINTER, 34 Vols de Fort - Félix LAURE, 78 St-Germain en Laye - Michel REMY, 57 Poully - Lucille LEFRANT, 86 Ligugé - Eliza TURRI, 64 Pau - Mikaela HENRIQUES, 49 Angers - Rés DELAGE, 86 Poitiers - J.L. TOURNAILLE, 75012 Paris - Thierry VALAT, 16 Marne - Jean GRISPOUX, 66 Perpignan - Emmanuel KEIDEL, 68 Baldersheim - Camille CELLIER, 44 Caen - Jacqueline CAHAPPE, 33 Bordeaux - Florence JULIEN, 65 Francheville - Brigitte MARTICHON, 75005 Paris - Claire FONTAINE, 35 Rennes - Robert CHRISTIAN, 50 Aboisourt - Guy DORMOY, 60 Tricot - Huguette FOISSAC, 12 La Louvière - Valérie MARCHAL, 34 Nogent-sur-Marne - Amina BOUDOU, 25 Tilsitt - Michel MARQUET, 63 Nice - Alain DUPONT, 8 Mouton - Lucille LUCIENNE, 42 Nancy - Hélène PÉRISSIER, 42 Vaires - Sophie HUSSER, 59 Lille - Corinne MALCORN, 13 Arles - Magali SAINT-CELY COCHARD, 95 Fosnes - Alexandre PRELIS, 13 Marignac - Bertrand LANCRENON, 69 Boulogne Billancourt - Raymond JAMIN, 6 Nice - Guy CHASSE, 44 Nantes - M. LAVALLEE, 80 Orvaux-les-Amiens - Monique CABANAC, 42 St-Etienne - C. COCHARD, 92 Neuilly s/Seine - Claude BUTIN, 27 Evreux - Alice MOYAT, 29 Brest - S. BONNY, 38 Grignon - Martine CODINOT, 60 Compiègne - J.L. ROY, 21 Dijon - Ingrid RIETVELD, 67 Strasbourg - Odette MARTICHON, 91 Vity-Châtillon - Philippe HEDOUX, 95 Argenteuil - Serge SMODIS, 20 Domerme en haye - L. VALAT, 16 Marne - F. PEIGNY, 63 Clermont-Ferrand - M. JUVENOT, 44 St-Nazaire - MATIE, 64 Hendaye-Plage - E. GAUDOUX, 69 Lissieux - Christiane CAC, 29 Guilers - Lucienne ODIN, 75001 Paris - Myriam FAURE, 86 Poitiers - Mohammed HAZMI, 21 Dijon - Pierrette PANU, 55 Fontenay en Auxois - Jeanne ROUX, 21 Dijon - Pierrette PANU, 55 Fontenay en Auxois - Jeanne ROUX, 29 Plouhinec - Nadine FANCELLI, 13 Marseille - R. ROUXEL, 55 Evreux - Régine LAOUR, 44 Caen - Elodie BOURGAIN, 21 Dijon - Bruno PANSU, 75016 Paris - Jean GASC, 78 Villepreux - Philippe GATTY, 83 La Garde - Etienne BAUDRY, 69 Ambles - Marie Jo LE CAL, 23 Saint-Divy - Anne Marie COQUELLES, 65 Levens - Philippe CORDEY, 94 Cliché - Elodie BOURGAIN, 21 Dijon - Bruno PANSU, 75016 Paris - Pierre MICHEL, 69 Lyon - Susanna WESSON, 94 Lille - P. RAHAYOU, 59 Sarcelles - M. BOTTIALL, 49 Basseux - Jean RIVIERE, 11 Villemeuble - Guillaume CHASTANG, 38 Grenoble - P. ROUCET, 63 Lyon 3 - M. SCOLLEN, 92 Issy-les-Moulineaux - Bertrand GUIRAUD, 65 St-Foy-Les-Landes - Julien BLERQUANT, 75005 Paris - Christian CARRE, 81 Als-Rex-François MAIRESSÉ, 75005 Paris - Bertrand LANCRENON, 69 Boulogne - François LACONNE, 45 Orléans - Anne SCHOENHALS, 30 Grenoble - C. LECOULRE, 84 Carpentras - Hélène ROIR, 59 Lille - Mme GERVAULT, 78 Plaisir - Yves RAOUIL, 44 Nantes - Georges TOURAT, 41 Vireuil - Alain ANTIER, 20 Meudon - Liliane TREMEA, 33 Saint-Macaire - Edouard DUPOUET, 75001 Paris - J. BAYVEL, 55 Fontenay en Auxois - André DAMANY, 91 Bures-sur-Yvette - Monique CABANAC, 42 St-Etienne - Claire MONTEL, 30 Nîmes - Etienne BAUDRY, 69 Ambles - Pierre LUC HERG, 45 - L. BADRINATH, 78 Buc - Thomas GUBERT, 75007 Paris - P. LEDEY, 55 Fontenay en Auxois - P. LEMELUNIER, 69 Beaumont - B. LECOMTE, 64 Pau - Claude PIERSON, 32 Auch - Jacques MOULIN, 7 Phivis - Bernard PANU, 55 Fontenay en Auxois - Rosa ARNAUTOU, 64 Escoubès - F. BRUNET, 75001 Paris - J.L. ROY, 21 Dijon - Stéphane VILLE, 16 Angoulême - B. TEROLE, 65 Orléans - Anne MINOT, 42 Unieux - Lucien LEGRAS, 77 Conches - David SULTAN, 75001 Paris - Brigitte MARTICHON, 75005 Paris - Marie-Jo MALCORN, 69 Lyon 3 - RIFFER, 90 Bavières - Marcel LAUCHE, 64 Arde - Michel REMY, 57 Poully - Evelyne ROBERT, 92 Neauphain - Jean RIVIERE, 11 Villemeuble - Guillaume CHASTANG, 38 Grenoble - P. ROUCET, 63 Lyon 3 - M. SCOLLEN, 92 Issy-les-Moulineaux - Bertrand GUIRAUD, 65 St-Foy-Les-Landes - Julien BLERQUANT, 75005 Paris - Christian CARRE, 81 Als-Rex-François MAIRESSÉ, 75005 Paris - Bertrand LANCRENON, 69 Boulogne - François LACONNE, 45 Orléans - Anne SCHOENHALS, 30 Grenoble - C. LECOULRE, 84 Carpentras - Hélène ROIR, 59 Lille - Mme GERVAULT, 78 Plaisir - Yves RAOUIL, 44 Nantes - Georges TOURAT, 41 Vireuil - Alain ANTIER, 20 Meudon - Liliane TREMEA, 33 Saint-Macaire - Edouard DUPOUET, 75001 Paris - J. BAYVEL, 55 Fontenay en Auxois - André DAMANY, 91 Bures-sur-Yvette - Monique CABANAC, 42 St-Etienne - Claire MONTEL, 30 Nîmes - Etienne BAUDRY, 69 Ambles - Pierre LUC HERG, 45 - L. BADRINATH, 78 Buc - Thomas GUBERT, 75007 Paris - P. LEDEY, 55 Fontenay en Auxois - P. LEMELUNIER, 69 Beaumont - B. LECOMTE, 64 Pau - Claude PIERSON, 32 Auch - Jacques MOULIN, 7 Phivis - Bernard PANU, 55 Fontenay en Auxois - Rosa ARNAUTOU, 64 Escoubès - F. BRUNET, 75001 Paris - J.L. ROY, 21 Dijon - Stéphane VILLE, 16 Angoulême - B. TEROLE, 65 Orléans - Anne MINOT, 42 Unieux - Lucien LEGRAS, 77 Conches - David SULTAN, 75001 Paris - Brigitte MARTICHON, 75005 Paris - Marie-Jo MALCORN, 69 Lyon 3 - RIFFER, 90 Bavières - Marcel LAUCHE, 64 Arde - Michel REMY, 57 Poully - Evelyne ROBERT, 92 Neauphain - Jean RIVIERE, 11 Villemeuble - Guillaume CHASTANG, 38 Grenoble - P. ROUCET, 63 Lyon 3 - M. SCOLLEN, 92 Issy-les-Moulineaux - Bertrand GUIRAUD, 65 St-Foy-Les-Landes - Julien BLERQUANT, 75005 Paris - Christian CARRE, 81 Als-Rex-François MAIRESSÉ, 75005 Paris - Bertrand LANCRENON, 69 Boulogne - François LACONNE, 45 Orléans - Anne SCHOENHALS, 30 Grenoble - C. LECOULRE, 84 Carpentras - Hélène ROIR, 59 Lille - Mme GERVAULT, 78 Plaisir - Yves RAOUIL, 44 Nantes - Georges TOURAT, 41 Vireuil - Alain ANTIER, 20 Meudon - Liliane TREMEA, 33 Saint-Macaire - Edouard DUPOUET, 75001 Paris - J. BAYVEL, 55 Fontenay en Auxois - André DAMANY, 91 Bures-sur-Yvette - Monique CABANAC, 42 St-Etienne - Claire MONTEL, 30 Nîmes - Etienne BAUDRY, 69 Ambles - Pierre LUC HERG, 45 - L. BADRINATH, 78 Buc - Thomas GUBERT, 75007 Paris - P. LEDEY, 55 Fontenay en Auxois - P. LEMELUNIER, 69 Beaumont - B. LECOMTE, 64 Pau - Claude PIERSON, 32 Auch - Jacques MOULIN, 7 Phivis - Bernard PANU, 55 Fontenay en Auxois - Rosa ARNAUTOU, 64 Escoubès - F. BRUNET, 75001 Paris - J.L. ROY, 21 Dijon - Stéphane VILLE, 16 Angoulême - B. TEROLE, 65 Orléans - Anne MINOT, 42 Unieux - Lucien LEGRAS, 77 Conches - David SULTAN, 75001 Paris - Brigitte MARTICHON, 75005 Paris - Marie-Jo MALCORN, 69 Lyon 3 - RIFFER, 90 Bavières - Marcel LAUCHE, 64 Arde - Michel REMY, 57 Poully - Evelyne ROBERT, 92 Neauphain - Jean RIVIERE, 11 Villemeuble - Guillaume CHASTANG, 38 Grenoble - P. ROUCET, 63 Lyon 3 - M. SCOLLEN, 92 Issy-les-Moulineaux - Bertrand GUIRAUD, 65 St-Foy-Les-Landes - Julien BLERQUANT, 75005 Paris - Christian CARRE, 81 Als-Rex-François MAIRESSÉ, 75005 Paris - Bertrand LANCRENON, 69 Boulogne - François LACONNE, 45 Orléans - Anne SCHOENHALS, 30 Grenoble - C. LECOULRE, 84 Carpentras - Hélène ROIR, 59 Lille - Mme GERVAULT, 78 Plaisir - Yves RAOUIL, 44 Nantes - Georges TOURAT, 41 Vireuil - Alain ANTIER, 20 Meudon - Liliane TREMEA, 33 Saint-Macaire - Edouard DUPOUET, 75001 Paris - J. BAYVEL, 55 Fontenay en Auxois - André DAMANY, 91 Bures-sur-Yvette - Monique CABANAC, 42 St-Etienne - Claire MONTEL, 30 Nîmes - Etienne BAUDRY, 69 Ambles - Pierre LUC HERG, 45 - L. BADRINATH, 78 Buc - Thomas GUBERT, 75007 Paris - P. LEDEY, 55 Fontenay en Auxois - P. LEMELUNIER, 69 Beaumont - B. LECOMTE, 64 Pau - Claude PIERSON, 32 Auch - Jacques MOULIN, 7 Phivis - Bernard PANU, 55 Fontenay en Auxois - Rosa ARNAUTOU, 64 Escoubès - F. BRUNET, 75001 Paris - J.L. ROY, 21 Dijon - Stéphane VILLE, 16 Angoulême - B. TEROLE, 65 Orléans - Anne MINOT, 42 Unieux - Lucien LEGRAS, 77 Conches - David SULTAN, 75001 Paris - Brigitte MARTICHON, 75005 Paris - Marie-Jo MALCORN, 69 Lyon 3 - RIFFER, 90 Bavières - Marcel LAUCHE, 64 Arde - Michel REMY, 57 Poully - Evelyne ROBERT, 92 Neauphain - Jean RIVIERE, 11 Villemeuble - Guillaume CHASTANG, 38 Grenoble - P. ROUCET, 63 Lyon 3 - M. SCOLLEN, 92 Issy-les-Moulineaux - Bertrand GUIRAUD, 65 St-Foy-Les-Landes - Julien BLERQUANT, 75005 Paris - Christian CARRE, 81 Als-Rex-François MAIRESSÉ, 75005 Paris - Bertrand LANCRENON, 69 Boulogne - François LACONNE, 45 Orléans - Anne SCHOENHALS, 30 Grenoble - C. LECOULRE, 84 Carpentras - Hélène ROIR, 59 Lille - Mme GERVAULT, 78 Plaisir - Yves RAOUIL, 44 Nantes - Georges TOURAT, 41 Vireuil - Alain ANTIER, 20 Meudon - Liliane TREMEA, 33 Saint-Macaire - Edouard DUPOUET, 75001 Paris - J. BAYVEL, 55 Fontenay en Auxois - André DAMANY, 91 Bures-sur-Yvette - Monique CABANAC, 42 St-Etienne - Claire MONTEL, 30 Nîmes - Etienne BAUDRY, 69 Ambles - Pierre LUC HERG, 45 - L. BADRINATH, 78 Buc - Thomas GUBERT, 75007 Paris - P. LEDEY, 55 Fontenay en Auxois - P. LEMELUNIER, 69 Beaumont - B. LECOMTE, 64 Pau - Claude PIERSON, 32 Auch - Jacques MOULIN, 7 Phivis - Bernard PANU, 55 Fontenay en Auxois - Rosa ARNAUTOU, 64 Escoubès - F. BRUNET, 75001 Paris - J.L. ROY, 21 Dijon - Stéphane VILLE, 16 Angoulême - B. TEROLE, 65 Orléans - Anne MINOT, 42 Unieux - Lucien LEGRAS, 77 Conches - David SULTAN, 75001 Paris - Brigitte MARTICHON, 75005 Paris - Marie-Jo MALCORN, 69 Lyon 3 - RIFFER, 90 Bavières - Marcel LAUCHE, 64 Arde - Michel REMY, 57 Poully - Evelyne ROBERT, 92 Neauphain - Jean RIVIERE, 11 Villemeuble - Guillaume CHASTANG, 38 Grenoble - P. ROUCET, 63 Lyon 3 - M. SCOLLEN, 92 Issy-les-Moulineaux - Bertrand GUIRAUD, 65 St-Foy-Les-Landes - Julien BLERQUANT, 75005 Paris - Christian CARRE, 81 Als-Rex-François MAIRESSÉ, 75005 Paris - Bertrand LANCRENON, 69 Boulogne - François LACONNE, 45 Orléans - Anne SCHOENHALS, 30 Grenoble - C. LECOULRE, 84 Carpentras - Hélène ROIR, 59 Lille - Mme GERVAULT, 78 Plaisir - Yves RAOUIL, 44 Nantes - Georges TOURAT, 41 Vireuil - Alain ANTIER, 20 Meudon - Liliane TREMEA, 33 Saint-Macaire - Edouard DUPOUET, 75001 Paris - J. BAYVEL, 55 Fontenay en Auxois - André DAMANY, 91 Bures-sur-Yvette - Monique CABANAC, 42 St-Etienne - Claire MONTEL, 30 Nîmes - Etienne BAUDRY, 69 Ambles - Pierre LUC HERG, 45 - L. BADRINATH, 78 Buc - Thomas GUBERT, 75007 Paris - P. LEDEY, 55 Fontenay en Auxois - P. LEMELUNIER, 69 Beaumont - B. LECOMTE, 64 Pau - Claude PIERSON, 32 Auch - Jacques MOULIN, 7 Phivis - Bernard PANU, 55 Fontenay en Auxois - Rosa ARNAUTOU, 64 Escoubès - F. BRUNET, 75001 Paris - J.L. ROY, 21 Dijon - Stéphane VILLE, 16 Angoulême - B. TEROLE, 65 Orléans - Anne MINOT, 42 Unieux - Lucien LEGRAS, 77 Conches - David SULTAN, 75001 Paris - Brigitte MARTICHON, 75005 Paris - Marie-Jo MALCORN, 69 Lyon 3 - RIFFER, 90 Bavières - Marcel LAUCHE, 64 Arde - Michel REMY, 57 Poully - Evelyne ROBERT, 92 Neauphain - Jean RIVIERE, 11 Villemeuble - Guillaume CHASTANG, 38 Grenoble - P. ROUCET, 63 Lyon 3 - M. SCOLLEN, 92 Issy-les-Moulineaux - Bertrand GUIRAUD, 65 St-Foy-Les-Landes - Julien BLERQUANT, 75005 Paris - Christian CARRE, 81 Als-Rex-François MAIRESSÉ, 75005 Paris - Bertrand LANCRENON, 69 Boulogne - François LACONNE, 45 Orléans - Anne SCHOENHALS, 30 Grenoble - C. LECOULRE, 84 Carpentras - Hélène ROIR, 59 Lille - Mme GERVAULT, 78 Plaisir - Yves RAOUIL, 44 Nantes - Georges TOURAT, 41 Vireuil - Alain ANTIER, 20 Meudon - Liliane TREMEA, 33 Saint-Macaire - Edouard DUPOUET, 75001 Paris - J. BAYVEL, 55 Fontenay en Auxois - André DAMANY, 91 Bures-sur-Yvette - Monique CABANAC, 42 St-Etienne - Claire MONTEL, 30 Nîmes - Etienne BAUDRY, 69 Ambles - Pierre LUC HERG, 45 - L. BADRINATH, 78 Buc - Thomas GUBERT, 75007 Paris - P. LEDEY, 55 Fontenay en Auxois - P. LEMELUNIER, 69 Beaumont - B. LECOMTE, 64 Pau - Claude PIERSON, 32 Auch - Jacques MOULIN, 7 Phivis - Bernard PANU, 55 Fontenay en Auxois - Rosa ARNAUTOU, 64 Escoubès - F. BRUNET, 75001 Paris - J.L. ROY, 21 Dijon - Stéphane VILLE, 16 Angoulême - B. TEROLE, 65 Orléans - Anne MINOT, 42 Unieux - Lucien LEGRAS, 77 Conches - David SULTAN, 75001 Paris - Brigitte MARTICHON, 75005 Paris - Marie-Jo MALCORN, 69 Lyon 3 - RIFFER, 90 Bavières - Marcel LAUCHE, 64 Arde - Michel REMY, 57 Poully - Evelyne ROBERT, 92 Neauphain - Jean RIVIERE, 11 Villemeuble - Guillaume CHASTANG, 38 Grenoble - P. ROUCET, 63 Lyon 3 - M. SCOLLEN, 92 Issy-les-Moulineaux - Bertrand GUIRAUD, 65 St-Foy-Les-Landes - Julien BLERQUANT, 75005 Paris - Christian CARRE, 81 Als-Rex-François MAIRESSÉ, 75005 Paris - Bertrand LANCRENON, 69 Boulogne - François LACONNE, 45 Orléans - Anne SCHOENHALS, 30 Grenoble - C. LECOULRE, 84 Carpentras - Hélène ROIR, 59 Lille - Mme GERVAULT, 78 Plaisir - Yves RAOUIL, 44 Nantes - Georges TOURAT, 41 Vireuil - Alain ANTIER, 20 Meudon - Liliane TREMEA, 33 Saint-Macaire - Edouard DUPOUET, 75001 Paris - J. BAYVEL, 55 Fontenay en Auxois - André DAMANY, 91 Bures-sur-Yvette - Monique CABANAC, 42 St-Etienne - Claire MONTEL, 30 Nîmes - Etienne BAUDRY, 69 Ambles - Pierre LUC HERG, 45 - L. BADRINATH, 78 Buc - Thomas GUBERT, 75007 Paris - P. LEDEY, 55 Fontenay en Auxois - P. LEMELUNIER, 69 Beaumont - B. LECOMTE, 64 Pau - Claude PIERSON, 32 Auch - Jacques MOULIN, 7 Phivis - Bernard PANU, 55 Fontenay en Auxois - Rosa ARNAUTOU, 64 Escoubès - F. BRUNET, 75001 Paris - J.L. ROY, 21 Dijon - Stéphane VILLE, 16 Angoulême - B. TEROLE, 65 Orléans - Anne MINOT, 42 Unieux - Lucien LEGRAS, 77 Conches - David SULTAN, 75001 Paris - Brigitte MARTICHON, 75005 Paris - Marie-Jo MALCORN, 69 Lyon 3 - RIFFER, 90 Bavières - Marcel LAUCHE, 64 Arde - Michel REMY, 57 Poully - Evelyne ROBERT, 92 Neauphain - Jean RIVIERE, 11 Villemeuble - Guillaume CHASTANG, 38 Grenoble - P. ROUCET, 63 Lyon 3 - M. SCOLLEN, 92 Issy-les-Moulineaux - Bertrand GUIRAUD, 65 St-Foy-Les-Landes - Julien BLERQUANT, 75005 Paris - Christian CARRE, 81 Als-Rex-François MAIRESSÉ, 75005 Paris - Bertrand LANCRENON, 69 Boulogne - François LACONNE, 45 Orléans - Anne SCHOENHALS, 30 Grenoble - C. LECOULRE, 84 Carpentras - Hélène ROIR, 59 Lille - Mme GERVAULT, 78 Plaisir - Yves RAOUIL, 44 Nantes - Georges TOURAT, 41 Vireuil - Alain ANTIER, 20 Meudon - Liliane TREMEA, 33 Saint-Macaire - Edouard DUPOUET, 75001 Paris - J. BAYVEL, 55 Fontenay en Auxois - André DAMANY, 91 Bures-sur-Yvette - Monique CABANAC, 42 St-Etienne - Claire MONTEL, 30 Nîmes - Etienne BAUDRY, 69 Ambles - Pierre LUC HERG, 45 - L. BADRINATH, 78 Buc - Thomas GUBERT, 75007 Paris - P. LEDEY, 55 Fontenay en Auxois - P. LEMELUNIER, 69 Beaumont - B. LECOMTE, 64 Pau - Claude PIERSON, 32 Auch - Jacques MOULIN, 7 Phivis - Bernard PANU, 55 Fontenay en Auxois - Rosa ARNAUTOU, 64 Escoubès - F. BRUNET, 75001 Paris - J.L. ROY, 21 Dijon - Stéphane VILLE, 16 Angoulême - B. TEROLE, 65 Orléans - Anne MINOT, 42 Unieux - Lucien LEGRAS, 77 Conches - David SULTAN, 75001 Paris - Brigitte MARTICHON, 75005 Paris - Marie-Jo MALCORN, 69 Lyon 3 - RIFFER, 90 Bavières - Marcel LAUCHE, 64 Arde - Michel REMY, 57 Poully - Evelyne ROBERT, 92 Neauphain - Jean RIVIERE, 11 Villemeuble - Guillaume CHASTANG, 38 Grenoble - P. ROUCET, 63 Lyon 3 - M. SCOLLEN, 92 Issy-les-Moulineaux - Bertrand GUIRAUD, 65 St-Foy-Les-Landes - Julien BLERQUANT, 75005 Paris - Christian CARRE, 81 Als-Rex-François MAIRESSÉ, 75005 Paris - Bertrand LANCRENON, 69 Boulogne - François LACONNE, 45 Orléans - Anne SCHOENHALS, 30 Grenoble - C. LECOULRE, 84 Carpentras - Hélène ROIR, 59 Lille - Mme GERVAULT, 78 Plaisir - Yves RAOUIL, 44 Nantes - Georges TOURAT, 41 Vireuil - Alain ANTIER, 20 Meudon - Liliane TREMEA, 33 Saint-Macaire - Edouard DUPOUET, 75001 Paris - J. BAYVEL, 55 Fontenay en Auxois - André DAMANY, 91 Bures-sur-Yvette - Monique CABANAC, 42 St-Etienne - Claire MONTEL, 30 Nîmes - Etienne BAUDRY, 69 Ambles - Pierre LUC HERG, 45 - L. BADRINATH, 78 Buc - Thomas GUBERT, 75007 Paris - P. LEDEY, 55 Fontenay en Auxois - P. LEMELUNIER, 69 Beaumont - B. LECOMTE, 64 Pau - Claude PIERSON, 32 Auch - Jacques MOULIN, 7 Phivis - Bernard PANU, 55 Fontenay en Auxois - Rosa ARNAUTOU, 64 Escoubès - F. BRUNET, 75001 Paris - J.L. ROY, 21 Dijon - Stéphane VILLE, 16 Angoulême - B. TEROLE, 65 Orléans - Anne MINOT, 42 Unieux - Lucien LEGRAS, 77 Conches - David SULTAN, 75001 Paris - Brigitte MARTICHON, 75005 Paris - Marie-Jo MALCORN, 69 Lyon 3 - RIFFER, 90 Bavières - Marcel LAUCHE, 64 Arde - Michel REMY, 57 Poully - Evelyne ROBERT, 92 Neauphain - Jean RIVIERE, 11 Villemeuble - Guillaume CHASTANG, 38 Grenoble - P. ROUCET, 63 Lyon 3 - M. SCOLLEN, 92 Issy-les-Moulineaux - Bertrand GUIRAUD, 65 St-Foy-Les-Landes - Julien BLERQUANT, 75005 Paris - Christian CARRE, 81 Als-Rex-François MAIRESSÉ, 75005 Paris - Bertrand LANCRENON, 69 Boulogne - François LACONNE, 45 Orléans - Anne SCHOENHALS, 30 Grenoble - C. LECOULRE, 84 Carpentras - Hélène ROIR, 59 Lille - Mme GERVAULT, 78 Plaisir - Yves RAOUIL, 44 Nantes - Georges TOURAT, 41 Vireuil - Alain ANTIER, 20 Meudon - Liliane TREMEA, 33 Saint-Macaire - Edouard DUPOUET, 75001 Paris - J. BAYVEL, 55 Fontenay en Auxois - André DAMANY, 91 Bures-sur-Yvette - Monique CABANAC, 42 St-Etienne - Claire MONTEL, 30 Nîmes - Etienne BAUDRY, 69 Ambles - Pierre LUC HERG, 45 - L. BADRINATH, 78 Buc - Thomas GUBERT, 75007 Paris - P. LEDEY, 55 Fontenay en Auxois - P. LEMELUNIER, 69 Beaumont - B. LECOMTE, 64 Pau - Claude PIERSON, 32 Auch - Jacques MOULIN, 7 Phivis - Bernard PANU, 55 Fontenay en Auxois - Rosa ARNAUTOU, 64 Escoubès - F. BRUNET, 75001 Paris - J.L. ROY, 21 Dijon - Stéphane VILLE, 16 Angoulême - B. TEROLE, 65 Orléans - Anne MINOT

Art Les slogans différents de Barbara Kruger



TOULOUSE Le 27 septembre, l'artiste américaine Barbara Kruger se trouvait à Toulouse pour le 2^e Printemps de septembre, le festival d'arts visuels (*Le Monde* du 3 octobre). La veille, elle avait recouvert à Francfort la façade d'un grand magasin avec ses panneaux-slogans sous le titre « Shopping ». Elle est aussi à Lille, dans l'exposition « Sans commune mesure » sur les relations images-textes dans l'art. A Toulouse, cette boule de feu de 57 ans, militante d'un art dans la rue, est doublement représentée : au Musée des Abattoirs, elle a tapissé le sol d'une salle immense de seize slogans sur fond de couleurs commerciales – « Achetez comme nous », « Vivez comme nous », « Haissez comme nous », « Mangez comme nous » ; sept de ces slogans,

inscrits sur des bâches rouges, sont visibles au centre-ville. A la demande des riverains, deux bâches ont été retirées – « Pleurez comme nous » et « Mourez comme nous » –, rappelant trop l'explosion de l'usine AZF, il y a un an.

« C'est une installation sur la peur de la différence », commente Barbara Kruger, qui regrette le faible nombre de bâches, limitant ainsi leur impact. Elle appartient à une génération d'artistes politiques et conceptuels qui, à la fin des années 1960, ont détourné le vocabulaire de l'affiche publicitaire et du journal pour créer des œuvres, sorties du musée et accrochées dans l'espace public afin de toucher la population. Elle ne feint pas une implication dans Toulouse : « Je trouve cynique d'aller dans une ville, de faire croire qu'on s'y intéresse et d'en tirer une œuvre. Mais je sais que l'explosion de l'usine a créé des peurs, qu'il y a aussi des problèmes de quartiers, de racisme, de pouvoir. »

Les slogans renvoient à son angoisse actuelle : « L'uniformité du monde et des esprits à cause de la peur et du repli sécuritaire. Je veux faire douter les gens ; un monde qui ne doute pas est dangereux. » Elle ajoute : « Je hais Bush. Heu-

rement que l'Europe nous déteste. Il y a des améliorations, mais il faut être une femme ou une personne de couleur pour s'en rendre compte. » D'où l'étiquette d'artiste politique ou féministe qu'on lui colle. « Je suis artiste, point. Je veux montrer comment tout pouvoir sans partage ni alternative est conforté par nos comportements stéréotypés. Je scrute ces comportements et les bouscule au moyen d'images, de mots, de vidéos, de sons, d'installations. »

Cette « junkie des médias » a grandi dans le design graphique – son premier travail était la mise en pages de magazines comme *Vogue*, où elle a pris conscience de l'impact des mots et photos, qu'elle détourne, recadre, coupe, associe, comme dans le photomontage militant des années 1930. Beaucoup d'artistes, désenchantés, sont revenus au bercail traditionnel de l'art. Barbara Kruger est autant dans la rue qu'au musée, représentée aussi par la galerie Yvon Lambert. Mais elle garde les pieds sur terre. « Je ne suis pas une romantique qui veut faire la révolution. Je ne vis pas dans un film de Godard des années 1960. On change les choses par petites touches. Ces petits changements sont encore une menace pour les pouvoirs en place. »

M. G.

Printemps de septembre : Les Abattoirs, 76, allée Charles-de-Fitte, 31300 Toulouse. Tél. : 05-34-51-10-60. Tous les jours, de 12 heures à 20 heures ; fermé le lundi. Installations dans la rue Gambetta. Jusqu'au 13 octobre.

Photo

PARIS
Florian Ebner

La jeune et à suivre galerie 779 présente les « Nomades » du photographe allemand Florian Ebner. Également enseignant et critique, ce dernier propose douze épreuves d'assez grand format, en couleur, représentant des personnages dans l'espace urbain et des chiens isolés dans le cadre. Ces nomades sont perdus dans leur songe, ils sont dans l'image mais en sont également absents. On ne sait le degré de complicité avec le photographe, s'ils jouent un rôle.

Peu importe. Il y a beaucoup de photographes dans le « créneau » d'Ebner. Soit : une photographie composée dans l'espace urbain, qui renvoie à des gestes du quotidien, avec des personnages qui portent un non-dit, une blessure ou un bonheur dont le spectateur n'a pas la clé. Son atout est de rendre l'image attractive avec des couleurs qui s'agencent bien, toutoient la décoration. On perçoit un photographe qui veut séduire. Mais le nomadisme des motifs ne marche pas toujours. Deux portraits en revanche se dégagent, celui d'une fille rousse attablée et d'une femme au manteau rouge tout droit sortie d'un film

de Hitchcock (tendance *Vertigo*), qui font vraiment décoller le spectateur.

Galerie 779, 19, rue de Poitou, Paris-3^e. Tél. : 01-42-77-42-02. Du mardi au samedi, de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 26 octobre. Catalogue.

Art

SÉRIGNAN
Erik Dietman

Erik Dietman est mort cet été. Depuis les années 1960, il était le plus inventif des sculpteurs, le plus doué pour les assemblages improbables et pour l'emploi d'absolument tous les matériaux,

des plus classiques aux moins attendus. Son œuvre de dessinateur fait triompher les mêmes qualités, la même maîtrise ahrissante des moyens employée dans le même ton irrespectueux, grinçant, sarcastique. Autrement dit, le Franco-Suédois Dietman était un grand artiste de la fin du XX^e siècle. L'exposition de Sérignan apparaît ainsi comme un hommage posthume, en attendant la rétrospective qui doit impérativement venir vite.

Erik Dietman, « Bain de grands dessins et cure de petites sculptures », Espace Gustave-Fayet, 34410 Sérignan. Tél. : 04-67-32-33-05. Du mercredi au lundi de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures. Entrée libre. Jusqu'au 9 novembre.

Contes

CHEVILLY-LARUE
Eclats d'histoires

Pendant deux ans, la Compagnie du Cercle, en résidence à la Maison du conte de Chevilly-Larue, a écouté et recueilli les petites histoires de la vie quotidienne des habitants de la ville nouvelle d'Evry. Elle y a puisé la matière du spectacle *Eclats d'histoires*, créé en mai 2001. La conteuse Praline Gay-Para en livre aujourd'hui une nouvelle version, accompagnée de portraits photographiques signés Nicolas Frémot. De visages en anecdotes, elle emmène le public dans le monde des entrées d'immeubles et des sorties d'écoles. Maison du conte, 6-8, rue Albert-Thuret, Chevilly-Larue (94). Tél. : 01-41-80-69-69. Les 9, 10 et 11 octobre à 20 h 30, et les 19 et 20 octobre à partir de 15 heures, dans le cadre des Rencontres d'octobre.

Revue d'architecture

d'A

Interrompue depuis le mois de mai, la publication du magazine *d'A* (pour *d'Architecture*), dont le sort a été confié par le Conseil national de l'ordre des architectes (CNOA) au groupe Innovapresse, vient de reprendre dans une formule assez fidèle à celle que son dernier rédacteur en chef, Francis Rambert, avait mise au point : rapide, réactive, informative. La nouvelle formule, dont le PDG d'Innovapresse, Jean Audoin, a confié la destinée à Emmanuel Caille, ancien collaborateur de la revue *AMC*, gagne sans doute en clarté tout en se rapprochant de la formule des revues. Les informations susceptibles de se périmier ont été regroupées au sein d'un cahier central qui a un avenir possible sur les rayons des bibliothèques. Moins réactif à cet égard, moins polémique aussi en raison du départ de Philippe Trétiack, *d'A* paraît cependant devoir rester le précieux outil imaginé en 1980 par François Lamarre et Francis Rambert. – F. E.

d'A, 9 €. Rens. : 01-48-24-08-97, ou : www.innovapresse.com

CHANSON • Mathieu Boogaerts et Alexandre Varlet ont charmé le festival de Mâcon

La jeune garde française écrit son premier Paragraphe

MÂCON

de notre envoyé spécial

A Mâcon, terroir chantant du saint-véran et autre pouilly-fuissé, on est rétif à l'esprit de clocher. Dans le cadre du festival Paragraphe, qui avait lieu du 3 au 5 octobre, *In vino musica* s'aventurait vers les vignobles du Sud-Ouest. Un compositeur, Nicolas Vérin, et une scénographe, Véronique Verstaete, ont choisi de décliner les correspondances électro-acoustiques de sensations visuelles, olfactives et gustatives. Chaque spectateur, devant un joli alignement de verres, interprète à sa façon ces étranges ballets sonores en trempant ses lèvres dans les cépages du Sud-Ouest : tintement de cloche et bruits cristallins pour l'acidulé lenc de l'elh, rugissement animal sur le cuir tannique du braucol.

A Mâcon, on trinque aussi aux chanteurs qui ont le courage de façonner un univers (*Le Monde* du 4 octobre). Accueillis en résidence ou le temps de premières répétitions par ce théâtre, scène nationale, organisateur du festival, ils peuvent écrire à Paragraphe le début d'une histoire. La discographie de Mathieu Boogaerts en est à son quatrième chapitre (si on compte le « live » sorti il y a deux ans), mais c'est avec une fraîcheur renouvelée que le jeune homme reprend la route en solo. Sous ses airs timides d'oisillon tombé du nid, Boogaerts cache un art véritable de l'échange, porté par son goût des comptines lunaires, des rythmes sautillants du reggae, du funk et des musiques africaines.

Pieds nus, accompagné de sa guitare sèche, il met en scène un petit itinéraire excentrique, jouant accroupi, se posant sur un rocher de carton-pâte, dialoguant avec un écran vidéo sur lequel sont projetées des images de pla-

ge normande ou celles de musiciens l'accompagnant virtuellement le temps d'un morceau. Ce charme gentiment absurde manquait autrefois de consistance quand on s'attardait sur les chansons. Mais son nouvel album, *2000*, vient de franchir un cap important en termes de solidité mélodique et d'histoires plus attachantes. En sortant du petit théâtre, beaucoup avaient en tête les refrains mutins de Vegas ou de *Quel été 2000*.

ÉNIGMES ET JEUX

Alexandre Varlet a lui aussi décoré son fond de scène d'un écran vidéo. Aux humeurs balnéaires, il préfère les traits brisés, les couleurs tourmentées de tableaux composés dans l'instant par un peintre complice. Accueilli à Mâcon en résidence chanson, ce jeune homme gracieux a travaillé, avec bassiste et guitariste, un parti pris de noirceur sonore. A la guitare sèche, il applique un jeu à la fois tranchant et délicat en phase avec un chant capable de passer de la douleur à vif à la préciosité ironique. Ses textes aiment les énigmes, les jeux qui mènent du trouble jusqu'à l'irritation. En tissant de sombres boucles, réminiscence du Cure le plus funèbre, il n'est pas sûr que ses partenaires servent au mieux des chansons et un univers qui ait besoin d'oxygène pour ne pas risquer la claustrophobie. Ce talent est pourtant suffisamment singulier pour qu'on guette, en janvier 2003, la sortie de son deuxième album, *Dragueuse de fond*, sur lequel figurera une reprise de *Chanson à tuer*, écrite par Norge pour Jeanne Moreau. Seul sur scène, Varlet habitait admirablement ce texte cruel.

Stéphane Davet

MUSIQUE • La cantatrice américaine interprète Schoenberg et Poulenc au Châtelet

Les chants d'automne de Jessye Norman

MÊMES TEMPS, autres mœurs : pour la seconde année d'affilée, la saison du Châtelet s'ouvre avec la somptueuse voix automnale de Jessye Norman. Si le *Voyage d'hiver* schubertien mis en scène par Robert Wilson avait déçu, il n'en sera rien du cru 2002. En choisissant l'exigeant doublé d'*Erwartung*, de Schoenberg, et de *La Voix humaine*, de Poulenc, la cantatrice américaine se met au défi d'incarner par deux fois, seule sur une scène, une femme en rupture d'amour et en danger de mort – mort violente de l'amant retrouvé assassiné dans une forêt après une course exacerbée, lente et poignante agonie de la femme trahie s'immolant vocalement dans le huis clos d'un salon bourgeois. Le premier Schoenberg expressionniste et le dernier Poulenc néoclassique ont a priori peu de choses en commun, mais il s'avère que leur juxtaposition opère comme un effet de transsubstantiation, Schoenberg gagnant en concentration et en force intérieure ce que Poulenc consent au pathétisme et au désespoir avoué.

Simple, efficace, la mise en scène d'André Heller, dont c'est la première prestation lyrique : trois murs enserrant leur victime à l'instar de la nouvelle d'Edgar Poe. Dans *Erwartung*, les familiers sont les monstres. Objets hétéroclites, signes cabalistiques, animaux à la Jérôme Bosch et statuaires primitifs peuplent cette forêt nocturne mimétique de l'inconscient, qu'animent les lumières feux follets d'André Heller, orchestrées comme une partition. Altière et folle, Jessye Norman se débat dans des rets visibles d'elle seule, doigts forant le vide ou portés soudain à la bouche. Seule fausse note, la fin quelque peu naïve, la cabane de bois du ren-

dez-vous manqué s'ouvrant comme un autel sur le « corps glorieux » de l'amant mort dans des irradiations extraterrestres.

Dans *La Voix humaine*, au contraire, les objets familiers deviennent monstrueux. Un assassinat par téléphone avec pour complices canapé blanc, banquette, table d'appoint. Cette fois, les murs gris terne (et découpes bleu gris) parleront par osmose, peu à peu envahis par une barre rouge verticale, hémorragie sur un buvard, tandis que se déroule le supplice de Jessye Norman abandonnée, amante aux cheveux dénoués. La parole n'est pas toujours compréhensible, l'intonation souvent basse dans les tenues, mais cette voix arrache des larmes – qui supplie et module et se tait et se tord dans la consommation d'une séduction ultime. Des larmes, que l'Orchestre national de Lyon, magnifique de compassion, regarde couler en retenant les siennes.

Marie-Aude Roux

ERWARTUNG, monogramme d'Arnold Schönberg, LA VOIX HUMAINE, tragédie lyrique de Francis Poulenc. Avec Jessye Norman (la femme), Mimmo Paladino (décor), Art for Art (décors et costumes) André Heller (mise en scène, décor, lumières), Othmar Schmiederer (images vidéo, décor), Annette Beaufrays (costumes), Patrick Woodroffe et Günter Jackle (lumières), Orchestre National de Lyon, David Robertson (direction). THÉÂTRE DU CHÂTELET, Le 5 octobre. 1, Place du Châtelet, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. Tél. 01-40-28-28-40. Prochaines représentations le 9 à 19 h 30 et le 13 à 17 heures. De 11 à 106 €. Diffusion sur France Musiques le 30 octobre à 20 heures.

Entrez dans la légende avec
NOSTALGIE
La Légende

THEATRE
MOGADOR
DIRECTION JACK-HENRI SOUMÈRE

Jean-Marie GHANASSIA, directeur, JACK-HENRI SOUMÈRE, directeur
PRÉSENTE

Émilie Jolie
UNE COMÉDIE MUSICALE DE PHILIPPE CHATEL

Mise en scène et Direction d'Orchestre : Philippe Chatel
NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2002
Location : 0 892 692 392* 01 53 32 32 00
Fnac, Carrefour, Réseau France Billet, Printemps Haussmann
Points de vente habituels, www.mogador.net, www.fnac.com.
Réservation sur le 3615 Nostalgie (0,34 €/mn)
Retrouvez toutes les Fréquences sur 3615 NOSTALGIE ou au 08 36 68 05 05 (0,34 €/mn) nostalgie.fr

Philippe Jamet, la vie dansée des gens

C'est un chorégraphe qui aime les rencontres : du Burkina Faso au Vietnam, il en a filmé 96, qui sont la matière de sa nouvelle installation

SES DANSEURS l'appellent « patron ». Allons bon ! Bonne blague ou blague à part ? « Bonne blague évidemment, rétorque Patrick Harlay, interprète et assistant du chorégraphe Philippe Jamet depuis sept ans. Philippe est d'une générosité dans le travail qu'on rencontre peu dans ce métier. Sauf qu'à force de donner, donner, sa confiance, ses idées, il a aussi envie de recevoir, et si ça ne marche pas, là ça fait mal, c'est brutal ! » Aïe, aïe, aïe ! Logique. Tâche proprement inhumaine que d'être à 100 % de son temps « un type vraiment sympa, un brave gars », comme le disaient de lui les retraités marseillais que Jamet a filmés dans *Faux départ* en 1996.

Pour l'heure – 10 heures, le jeudi 3 octobre –, le chorégraphe ressemble à un homme sous tension – regard creusé, front anxieux – qui trouve encore le moyen de faire bonne figure. Dans le long, très long corridor du Point P, usine de matériaux située en bordure du canal Saint-Martin (Paris-10^e), spécialement prêtée par la Mairie de Paris au Théâtre de l'Odéon, il ajuste les ultimes détails de son installation chorégraphique pour neuf danseurs et 96 vidéos intitulées *Portraits dansés, le tour du monde*. Soit, distribués dans quatre salles de projections, 96 petits films autour de 96 personnes de tous âges et tous milieux, réalisés au Burkina Faso, au Maroc, au Vietnam, au Japon, en Italie, au Brésil et aux Etats-Unis.

N'en jetez plus : le cœur de Philippe Jamet a menacé d'exploser au bout des quatorze mois de ce périple mondial dont il a rapporté au total 350 films. « J'avais tellement rencontré, filmé de gens que j'en rêvais la nuit, explique-t-il. Selon les pays, chaque rendez-vous prend plus ou moins de temps pour se fixer. Une fois pris, il faut encore mettre la personne en confiance – surtout quand on ne parle pas la langue ! –, la convaincre de répondre à mes questions, plutôt intimes, sans jouer la comédie. Les gens ont souvent une carapace qu'il faut éclater pour qu'il se passe quelque chose. Je me suis tellement battu pour ces portraits, tellement projeté vers ces hommes, ces femmes, ces enfants que j'avais mal partout. »

Philippe Jamet se palpe la poitrine comme pour vérifier que tout fonctionne de nouveau normalement. Voilà quatre ans que ses *Portraits dansés* ont commencé, d'abord avec des habitants de Brétigny-sur-Orge, en banlieue parisienne, puis à Marseille. Quelle mouche pique un chorégraphe irréprochable sous tous rapports (études à la Merce Cunningham School de New York, au Centre national de danse d'Angers, passage comme interprète dans les compagnies de Santiago Sempere, Hervé Diasnas) pour qu'il se détourne des théâtres après dix ans de chorégraphie tout

BIOGRAPHIE

► 1962

Naissance à Paris.

► 1982

Premier cours de danse classique avec Yves Casati, au Centre de danse du Marais.

► 1995

Réalise son premier film, « Faux départ », avec des retraités de Marseille.

► 1998

Début des « Portraits dansés » à Brétigny-sur-Orge et à Marseille.

ce qu'il y a de bien ? « Je ne supportais plus d'ajouter des mouvements qui n'avaient finalement aucun rapport avec ma vie, j'en avais marre de me regarder le nombril. Après la création de Traces en 1995 avec des retraités marseillais, en souvenir de ma grand-mère, j'ai eu le sentiment de retrouver mon histoire, de mettre enfin en scène ce que j'avais envie de vivre et non pas, comme c'était le cas auparavant, ce que je n'arrivais pas à vivre. » Philippe Jamet poursuit : « J'aime entrer chez les gens – des restes de mon passé de représentant chez France Loisirs, je me sens utile en leur posant les questions qui me hantent. Quand je les vois bouger, se lâcher, une entreprise difficile pour la majorité d'entre eux, j'ai non seulement du plaisir, mais je me sens à ma place d'homme et de chorégraphe. Je n'ai aucun point de vue sur l'art, mais j'en ai un sur la vie. »

UNE HISTOIRE DES SENTIMENTS

Parti de chez lui à 14 ans, devenu éducateur à 17, doublure d'Alain Chamfort le temps d'un show, danseur à 20 ans – par amour évidemment –, Philippe Jamet a bâti ses portraits autour d'une quinzaine de questions : Comment qualifiez-vous votre ville ? Votre maison ? Dans quelle position vous endormez-vous ? Quelle est la partie de votre corps que vous préférez ? Qu'est-ce qui

vous est arrivé de meilleur ? De quoi avez-vous peur ?... Chaque personne, filmée dans sa cuisine ou sa salle à manger, répond aux questions avant de danser ce qu'elle vient de confier. Des mots, souvent émouvants, des gestes parfaits jusque dans leur gaucherie, ces témoignages disent haut combien, grâce à Philippe Jamet, ces gens ont osé ce qu'ils sont : « Le plus beau jour de ma vie, c'est celui où je vous ai rencontré, raconte Monique. J'aurais jamais cru ça de ma vie, qu'elle puisse être filmée. »

Après le succès des premiers portraits en 1999 à la Cabane-Odéon (700 spectateurs se sont succédé dans un espace plutôt restreint), on craignait que le passage à l'international ne fasse virer la mayonnaise au système à recettes. Franchement non. De Marseille à Tokyo, chaque portrait rayonne de justesse, tissant une histoire universelle des sentiments. Parallèlement, quinze solos interprétés par neuf danseurs, autour de cinq émotions de base (bonheur, malheur, amour, peur, espoir) donnent un contrepoint chorégraphique aux vidéos. « Ce sont les pays, leurs habitants, qui ont été les plus forts dans cette affaire et ont empêché l'idée de devenir un truc, observe Philippe Jamet. C'était un risque à courir : je n'ai jamais pu m'empêcher d'aller le plus loin que je pouvais en tout. J'aime les

gens, je me nourris en les rencontrant. » Déclaration apparemment naïve, sauf pour Philippe Jamet, dont l'intensité semble toujours un poil supérieure à la moyenne. A ses débuts, il se fixait pour épreuve de danser devant un arrêt de bus, histoire de vérifier qu'il était vraiment danseur. Lors d'un voyage en Inde, il s'invite dans les villages et improvise pour les habitants, qui le remercient en chantant. A Salvador de Bahia, il est initié au candomblé et connaît la frousse de sa vie.

Philippe Jamet va avoir 40 ans le 29 octobre. A 37 ans, il se sentait déjà très vieux. Aujourd'hui, celui qui se sent désormais chez lui partout dans le monde (avec un faible pour le Brésil) a simplement « bouclé la moitié de sa vie ». Du coup, après ce grand périple au fil duquel sa vie privée s'est étiolée, retour à soi et aux questions fondamentales : qu'est-ce qui me fait du bien ? Qu'est-ce que j'aime manger ? Regarder ? Que signifie être un homme aujourd'hui ? Qu'ai-je envie de vivre ?

Rosita Boisseau

« Portraits dansés, le tour du monde ». Point P - Odéon, 188, quai de Valmy, Paris-10^e. Du mardi au samedi de 17 heures à 23 heures. Le dimanche de 15 heures à 21 heures. Tél. : 01-44-85-40-40. De 8 € à 12 €.



GUENTH BERTHOUX

LES GENS DU MONDE

■ Venue d'outre-Atlantique, la vogue des *power-lists* (recension des gens qui comptent) envahit la presse européenne. C'est ainsi que le magazine *Q*, mensuel britannique consacré à la musique populaire, a décerné que Paul Hewson, dit Bono, chanteur du groupe de rock'n'roll irlandais U2, était « l'homme le plus puissant de l'industrie musicale », sans doute parce qu'il a réussi à la fois à composer une chanson pour un James Bond et à faire une tournée en Afrique accompagné non pas par ses collègues musiciens, mais par le secrétaire d'Etat américain au Trésor, Paul O'Neill. Plus bas dans la liste viennent les dirigeants des multinationales du disque, et, curieusement, feu Kurt Cobain, du groupe Nirvana.

■ Ancien dirigeant du parti conservateur, romancier à succès, Lord Archer n'est pas un déteu modè- le. Il s'apprête à publier en feuilleton, dans un tabloïd londonien, le récit de ses trois premières années de détention. Jeffrey Archer avait été condamné pour faux témoignage et subornation de témoin dans un procès en diffamation qu'il avait intenté à un autre tabloïd, qui avait révélé sa liaison avec une prostituée. La publication de ses Mémoires de prison, alors qu'il est toujours détenu, contrevient à la loi et pourrait lui valoir de nouvelles sanctions. L'assouplissement de son régime de détention a déjà été révoqué après qu'il s'était rendu, sans autorisation, à un dîner mondain donné par un ancien ministre conservateur.

■ Dans une autre branche de l'aristocratie britannique, le guitariste Graham Coxon, du groupe Blur, a annoncé qu'il avait été renvoyé du groupe après quatre jours de sessions d'enregistrement du nouvel album de la formation dirigée par Damon Albarn. Coxon a fait part de son intention de partir vivre à la campagne.

■ Le *Pinocchio* de Roberto Benigni a été projeté aux seuls journalistes italiens, le 4 octobre à Rome. Premier film du réalisateur et comédien depuis *La vie est belle*, cette adaptation du roman de Colodi est, avec un budget de quarante millions d'euros, l'une des plus grosses productions de l'histoire récente du cinéma italien. Le film doit sortir le 11 octobre sur 800 écrans de la Péninsule dans une version plus longue que celle diffusée dans le reste du monde. Les critiques sont partagées, *La Repubblica* estimant que le film « manque de magie ».

■ Pour son deuxième film hollywoodien, Michel Gondry, jadis batteur du groupe français Oui Oui, renoue avec le scénariste Charlie Kaufman, qui avait déjà écrit *Human Nature*. *Eternal Sunshine of the Spotless Mind* devrait réunir Kirsten Dunst, Kate Winslet et Jim Carrey.

RADIO

MARDI 8 OCTOBRE

► Semaine « Culture ouvrière ». Le Vif du sujet : Bruay-en-Artois (1972)

15 heures, France-Culture
Le meurtre, il y a trente ans, de Brigitte Dewèvre dans cette ville du nord de la France – rebaptisée depuis Bruay-La-Buissière – puis l'accusation portée contre un notaire, M^r Pierre Leroy et sa compagne, et enfin la façon dont le juge Pascal instruit l'affaire. Sans oublier la façon dont la presse en fit l'axe d'un affrontement de classes. France-Culture revient sur ce fait divers hautement symbolique, dans sa semaine « Classes ouvrières, classes populaires : le grand chambardement » avec des témoins de l'époque et des journalistes.

► Matisse et la musique
20 h 40, Radio Classique
En marge de l'exposition Matisse-Picasso au Grand Palais, une émission qui montre à quel point l'auteur de *La Leçon de piano* fut, comme Ingres ou Kandinski, sensible à la musique. On le voit notamment dans ses œuvres où la gamme des accords chromatiques est l'écho d'accords musicaux dont l'altération d'un seul élément peut tout transformer.

— DOMINIQUE DHOMBRES —

Magnéto, Serge !

IL EST UN PEU DÉPOI- TRAILLÉ depuis qu'il est à la retraite, l'ancien commissaire divisionnaire Lucien Aimé-Blanc, qui balance tout ce qu'il sait sur l'affaire Mesrine. Elle est vraiment jolie et n'a pas sa langue dans sa poche, l'actrice Julie Delpy, qui vit désormais aux Etats-Unis. Il est drôlement gonflé, Noël Mamère, de s'en prendre à cet étrange M. Khalifa, qui est presque aussi riche que le calife, mais qui a eu le tort d'aller se mêler de ce qui ne le regardait pas. Le rugby, à Bègles, c'est sacré. Et son argent, il l'a trouvé où, M. Khalifa ? Il est bien l'ami des généraux algériens, M. Khalifa ? Comme souvent le samedi soir, l'auteur de ces lignes regarde Thierry Ardisson sur France 2. Et, chaque fois, c'est pareil. Il ne comprend strictement rien aux stratégies à l'œuvre dans le « blind test ». Les invités, drôlement calés question variétés, entrent en transe dès les premières secondes de la chanson.

C'est une épreuve, ce blind test, pour ceux qui n'ont pas bien révisé depuis le temps des Beach Boys et de *Blood, Sweat and Tears*. Encore heureux qu'on ne leur impose pas la techno. Ce qu'il y a de bien, avec la techno (la seule chose bien ?), c'est qu'il est presque

impossible de l'utiliser pour le blind test, vu son caractère répétitif. Ce qu'il y a de bien, avec Ardisson, c'est qu'il a inventé quelque chose, ce qui n'est pas si fréquent.

Qu'est-ce que c'est donc ? La réponse n'est pas facile. Disons que le parcours du meneur de jeu est atypique. Il ne doit pas y avoir tellement d'anciens monarchistes héroïnomanes qui courent le PAF. Le résultat est un singulier décalage avec le ton habituel de la télé, même à une heure tardive. Il y a ceux qui adorent, surtout parmi les jeunes. « Magnéto, Serge ! » est en passe de devenir la phrase culte d'une génération. Pour un chroniqueur de télévision, en tout cas, les rendez-vous de Thierry Ardisson sont de ceux qu'on ne saurait manquer. D'autant que, sur Paris Première, qui est quasiment une chaîne Ardisson, on découvre encore un autre personnage, celui qui économise un peu sur la dérision, et fait aimer les films, les livres et les disques dont il parle pour des raisons qui ne sont pas seulement anecdotiques, rigolotes ou salaces. Cela fait au moins deux Ardisson. Il y en a sûrement d'autres. Quel diable d'homme !

TÉLÉVISION

Au bonheur de la science

Quelques jours après que les 19^e Rencontres internationales « Image et science », lancées sous l'égide du CNRS, se sont terminées, vendredi 4 octobre, à Paris, par un palmarès des meilleures émissions scientifiques télévisées du monde, une Thema intitulée « Faut-il avoir peur de la science ? » s'aventure derrière le rideau des peurs liées à des expériences souvent sujettes à polémiques. Il en va ainsi du premier documentaire de cette soirée, *Demain les clones*, de Sophie Nahum. Au-delà des effets d'annonce sur les vaches laitières puis les hommes promis à un clonage à grande échelle, l'auteur tente de faire le point sur cette expérimentation en indiquant, et en appelant à la rescousse force experts et témoins, qu'elle peut avoir des buts thérapeutiques. Y compris de « permettre la guérison de maladies aujourd'hui incurables ». Le second film, tourné par Sophie Lepault, s'intéresse au sujet controversé des OGM. Avec son titre volontairement provocateur, *OGM, et si Bové avait tort ?* a le mérite de ne pas s'inscrire dans le « scientifiquement correct » français en livrant, après enquête, menée surtout aux Etats-Unis il est vrai, quelques éléments troublants sur la vraie nature des OGM, censés pouvoir concourir, en dépit de leur mauvaise presse, au bonheur humain. Reste à savoir si le débat qui suit ces deux films rendra son arbitrage, et dans quel sens... — Y.-M. L.

Thema « De quoi j'me mêle ! : Faut-il avoir peur de la science ? », mardi 8 octobre, 20 h 45, Arte.

MARDI 8 OCTOBRE

► Napoléon

20 h 55, France 2
Deuxième épisode de cette coproduction internationale, au budget aussi mirifique que sa distribution – de Christian Clavier à Isabella Rossellini et de Gérard Depardieu à Anouk Aimée – et dont France 2 espère à la fois un joli succès d'audience et une rentabilité publicitaire aussi fastueuse

que les ors et les stucs des salons du Directoire. Nous retrouvons notre héros en 1800. Devant la menace des monarchiques étrangers voisins, qui nient sa légitimité à un Napoléon encore Bonaparte, celui-ci fait arrêter puis exécuter le duc d'Enghien et se rallie les voix des héritiers de la Révolution, en apparaissant comme le seul rempart capable d'empêcher le retour de l'Ancien Régime. Sacre de l'empereur devenu

RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 7 OCTOBRE

TF1

16.25 Providence Mauvais esprits. Feuilleton. Ian Toynton. Avec M. Kanakarede ♦ 17.15 Melrose Place Série 18.10 Star Academy 18.55 Le Bigdil 19.50 Métiers de campagne Magazine ♦ 19.55 Météo, Journal, Météo.



20.55 FEMMES DE LOI : UN AMOUR DE JEUNESSE Téléfilm. Laurent Carcelles. Avec Natacha Amal, Ingrid Chauvin, Alain Doutey, Eric Savin (Fr., 2001, ♦) O. 5495397 *Un professeur du lycée Charlemagne, à Paris, a été assassiné pendant le gala de l'école. Une femme procureur, dont la fille est scolarisée dans l'établissement, mène l'enquête.*

22.35 A TORT OU À RAISON Débat présenté par Bernard Tapie. Au sommaire : Sécurité routière : tolérance zéro ? ; Ados : jusqu'où les médias et la littérature sont prêts à aller ? 492571

0.05 Rallye magazine 814250 **0.40** Star Academy 8464156 **1.15** Mode in France 5535408 **2.25** Sept à huit 6980311 **3.15** Reportages 2770243 **3.40** Très chasse Documentaire. 1066359 **4.35** Musique (25 min) 8789408.

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.20 Matrix ■ Andy Wachowski et Larry Wachowski (Etats-Unis, 1999, v.o., 130 min) O Cinéstar 2
14.05 Cible émuovante ■ Pierre Salvadori (France, 1993, 85 min) O Cinéféz
15.15 La Danse inachevée ■ Henry Koster (Etats-Unis, 1947, 105 min) TCM
16.50 Pepi, Luci, Bom et autres filles du quartier ■ Pedro Almodovar. Avec Carmen Maura (Espagne, 1980, v.o., 85 min) O cinécinéma Auteur
17.25 Kika ■ Pedro Almodovar (France - Espagne, 1993, v.o., 110 min) O Cinéstar 2
18.10 Le Choix de Sophie ■ Alan J. Pakula (Etats-Unis, 1982, 155 min) O cinécinéma Emotion
19.30 L'Étrange Noël de monsieur Jack ■ Henry Selick (Etats-Unis, 1993, 75 min) O Cinéféz
20.45 Clara et les chics types ■ Jacques Monnet (France, 1980, 105 min) O Cinéféz
21.50 Smoke ■ Wayne Wang (All. - EU, 1995, v.o., 110 min) O Paris Première
22.30 Andreï Roublev ■ Andreï Tarkovski (URSS, 1969, v.o., 185 min) O cinécinéma Auteur
23.10 Fenêtre sur cour ■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1954, 110 min) O Match TV
0.00 Vidéodrome ■ David Cronenberg (Canada, 1982, v.m., 85 min) O cinécinéma Premier

FRANCE 2

16.50 Un livre 17.00 Des chiffres et des lettres ♦ 17.30 Age sensible ♦ 18.00 Brigade des mers Série O 18.55 On a tout essayé 19.45 C'est pas banal 19.50 Un gars, une fille ♦ 19.55 Objectif Terre 20.00 Journal, Météo.



20.55 NAPOLÉON Téléfilm. Yves Simoneau. Avec Christian Clavier, Gérard Depardieu, Isabella Rossellini, Anouk Aimée [1/4] (Fr. - All. - It., 2002, ♦). 5494668 *Exilé à Sainte-Hélène, Napoléon se souvient. Sa première rencontre avec Joséphine de Beauharnais, son ascension au sein de l'armée...*

22.45 MOTS CROISÉS Incivilités, délinquance, échec scolaire, absentéisme : est-ce la faute des parents ? La folie Napoléon. Avec Dominique Perben, Julien Dray, François Bayron ; Max Gallo, Jean Tulard. 8367194

0.30 Journal de la nuit, Météo 0.55 Musiques au cœur d'Attila de Guisepppe Verdi. 60288392 **2.45** Mezzo 9228595 **3.10** J'ai rendez-vous avec vous 8817311 **3.30** Turquie Les troglodytes du XX^e siècle 250820 (5 min).

FRANCE 3

16.30 TO3 17.30 Mon Kanar 17.45 Foot 3 18.15 Un livre, un jour 18.20 Questions pour un champion 18.45 La Santé d'abord 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo 20.10 Tout le sport 20.25 Le Fabuleux Destin de...



20.55 COSA NOSTRA ■ Film. Terence Young. Avec Charles Bronson, Lino Ventura, Jill Ireland (Fr.- It., 1972, ♦) O. 2471736 *Un repenti de la mafia dénonce les secrets de l'Organisation. D'après une histoire authentique, une volonté de profiter opportunément du succès du Parrain.*

23.30 DOUBLE JEU ■ Film. Sondra Locke. Avec Theresa Russell, Jeff Fahey, Alan Rosenberg (EU, 1990, ♦) O. 4117216 **1.20** Libre court La polyclinique de l'amour 5566156 **1.35** Le Fabuleux Destin de...

2.00 Soir 3 **2.20** France Europe Express Invité : François Fillon. 2204137 **3.30** La Case de l'oncle Doc Les Enfants de Sam. 2132311 **4.20** Echappées sauvages La Tique et l'Oiseau. Documentaire (55 min, ♦) 5888088.

CANAL+

16.25 Liberty Heights ■ Film. B. Levinson (1997) O ► En clair jusqu'à 21.00 18.30 Hyper Show O 19.25 Zapping 19.30 Le Journal des bonnes nouvelles O 19.55 Les Guignols de l'Info 20.05 H O 20.30 Journal du sport, du cinéma.



21.00 LE PLACARD Film. Francis Veber. Avec Daniel Auteuil, Gérard Depardieu, Thierry Lhermitte, Michèle Laroque, Michel Aumont. Comédie (Fr., 2000, ♦) O. 4771200 *Pour éviter le licenciement, un cadre fait croire qu'il est homosexuel. Une comédie aux ressorts vieillots qui rencontrera pourtant un succès commercial.*

22.20 LUNDI INVESTIGATION JUSQU'ICI TOUT VA BIEN Les Mureaux, cité exemplaire. Documentaire. John Paul Lepers. Présenté par Paul Moreira O. 2113281

23.25 Capitaine Corelli Film. John Madden O 3258200 **1.25** Minutes en + 2041066 **1.35** Un bruit qui rend fou ■ Film. A. Robbe-Grillet et D. de Clercq O 2988214 **3.10** Petit pari entre amis Téléfilm. K. Griswold O (110 mn).

FRANCE 5 / ARTE

16.40 Traditions et saveurs Inde du Sud ♦ 17.35 100 % Question 18.05 C dans l'air L'Opus Dei 19.00 Flash info 19.01 Nature Magazine 19.45 Arte info, Météo 20.15 360°, le reportage géo En taule et en famille.



20.45 LA PETITE ■ Film. Louis Malle. Avec Brooke Shields, Keith Carradine, Susan Sarandon, Frances Faye, Antonio Fargas. Comédie dramatique (EU, 1978, v.o.). 571397 *Le portrait chaleureux et attendri d'une jeune prostituée dans une maison close de la Nouvelle-Orléans en 1917. Un sens de la provocation typique du cinéaste.*

22.30 MAÎTRES ET ESCLAVES Documentaire. Bernard Debord (Fr., 2001). 6497910 *Au Sahel nigérien, avec l'aide d'une ONG, deux femmes tentent de s'affranchir de leur condition d'esclave.*

23.55 Court-circuit 239945 **0.50** Ressources humaines ■ Film. Laurent Cantet. Avec Jaill Lespert. *Drame* (Fr., 1999) O 31692088 **2.30** Louise *Court métrage*. Nicolas Reyov. Avec Eda Erbeyli, Sophie Grivet (25 min) 9518224.

M6

17.05 80 à l'heure 17.55 Stargate SG-1 O 18.55 Charmed Série O 19.45 ET 20.40 Caméra café 19.50 Voile Spécial Coupe de l'America 19.54 Le Six Minutes, Météo 20.05 Une nounou d'enfer Série O 20.39 Faire simple Magazine.



20.50 RISQUE MAXIMUM Film. Ringo Lam. Avec Jean-Claude Van Damme, Natasha Henstridge, Jean-Hugues Anglade, Zach Grenier, Paul Ben-Victor. Action (Etats-Unis, 1996) O. 671397 *Un policier français se fait passer pour son frère jumeau assassiné afin de retrouver ses meurtriers. Un film d'action abracadabrants.*

22.45 UNIVERSAL SOLDIER, LE COMBAT ABSOLU Film. Mic Rodgers. Avec Jean-Claude Van Damme, Michael Jai White, Heidi Schanz, Xander Berkeley, Justin Lazard. Action (EU, 1999) O. 768026

0.15 Los Angeles Heat Série. Panique dans la nuit O 3567156 **1.05** Jazz 6 Gill Scott-Heron : le précurseur du rap. Magazine. 9775088 **2.04** Météo **2.05** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (295 mn) 68094156.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Décibels. Invité : François Caunac. **22.00** Journal. **22.10** Multipistes. **22.30** Surpris par la nuit. *Jouer l'hôpital*. **0.00** Du jour au lendemain. *L'Homme de mes rêves*, d'Olivia Rosenthal. **0.40** En écho. [1/5]. *La grand-mère Méditerranée*.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert. Par l'Orchestre philharmonique de Radio France : Œuvres de Wagner, Bruckner. **22.00** En attendant la nuit. **23.00** Jazz poursuit. *Le jazz cool*. **0.00** Le Cabinet des curiosités.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. *Symphonie en ré majeur*, de Donizetti, dir. R. Bader ; Œuvres de Chopin, Bellini, Rossini et Britten. 20.40 Glenn Gould interprète Beethoven. Œuvres de Beethoven, Beethoven et Liszt. **23.10** Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Grieg, Stenhammar, Sibelius. **0.00** Les Nuits de Radio Classique.

DÉBATS

16.10 Le Monde des idées. La gauche est en crise. Invités : Laurent Mauduit ; Gérard Desportes ; Eric Dupin. LCI

MAGAZINES

17.00 Explorer. Le naufrage du Kronan. Le langage des dauphins. Restauration de la Renaissance. Nat. Geo. **17.10** Les Lumières du music-hall. Vanina. Michèle Torr. Paris Première **18.15** Complément d'enquête. La voiture à tout prix. Au sommaire : Le jeu de la séduction ; Pas si sûres ; Tous couplable ; Les autos ne meurent jamais. Invités : Carlos Ghosn ; Philippe Guedon ; Geneviève Jurgensen ; etc. TV 5 **22.45** Arrêt sur images. Télé US : un parfum d'avant-guerre. Invités : John Vinocur ; Anne Morelli ; Emmanuel Todd. France 5 **23.00** Explorer. Les oiseaux macareux. A l'affût de l'instant : un photographe aux frontières du Brésil. Le berger et la bergère. National Geographic

DOCUMENTAIRES

18.35 Le Festival de Besançon. Le carillon ambulant. Mezzo **18.50** Les Sœurs Williams. Planète **19.45** 28 mars 67, Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir. La Chaîne Histoire **19.45** Tranches d'ados à Los Angeles. [8/14]. Planète

20.00 Sur les traces de Lawrence d'Arabie. **20.00** Jean Nouvel. L'esthétique du miracle. **20.00** Hollywood Stories. Jeff Bridges. **20.45** Ben Johnson. **20.55** Éternelle Tamise. **21.00** Du Zimbabwe à la Tanzanie en train. **21.00** Grandes épidémies. [1/3]. Tuberculose, la bombe à retardement. National Geographic **21.00** Jean Tulard. [1/4]. Le bon élève. **21.35** Dopage, le mur du silence. **22.00** Mémoire de l'Europe. [1/10]. Médias. **22.00** Sous la mer. Les grands dauphins d'Afrique du Sud. **22.15** Danger réel. Tueurs en série. **22.45** La Vie intime des geishas. **0.30** Derrière l'objectif. [6/13].

20.00 Sur les traces de Lawrence d'Arabie. **20.00** Jean Nouvel. L'esthétique du miracle. **20.00** Hollywood Stories. Jeff Bridges. **20.45** Ben Johnson. **20.55** Éternelle Tamise. **21.00** Du Zimbabwe à la Tanzanie en train. **21.00** Grandes épidémies. [1/3]. Tuberculose, la bombe à retardement. National Geographic **21.00** Jean Tulard. [1/4]. Le bon élève. **21.35** Dopage, le mur du silence. **22.00** Mémoire de l'Europe. [1/10]. Médias. **22.00** Sous la mer. Les grands dauphins d'Afrique du Sud. **22.15** Danger réel. Tueurs en série. **22.45** La Vie intime des geishas. **0.30** Derrière l'objectif. [6/13].

20.00 Sur les traces de Lawrence d'Arabie. **20.00** Jean Nouvel. L'esthétique du miracle. **20.00** Hollywood Stories. Jeff Bridges. **20.45** Ben Johnson. **20.55** Éternelle Tamise. **21.00** Du Zimbabwe à la Tanzanie en train. **21.00** Grandes épidémies. [1/3]. Tuberculose, la bombe à retardement. National Geographic **21.00** Jean Tulard. [1/4]. Le bon élève. **21.35** Dopage, le mur du silence. **22.00** Mémoire de l'Europe. [1/10]. Médias. **22.00** Sous la mer. Les grands dauphins d'Afrique du Sud. **22.15** Danger réel. Tueurs en série. **22.45** La Vie intime des geishas. **0.30** Derrière l'objectif. [6/13].

SPORTS EN DIRECT

17.30 Football. Match amical : Sélection croate-Sélection internationale. Eurosport

DANSE

20.45 Casse-Noisette Circus. Chorégraphie de Jean-Christophe Maillot. Musique de Tchaïkovski. Par les ballets de Monte-Carlo. Avec Nathalie Léger (Marie), Francesco Nappa (Fritz), etc. Mezzo

Voyage **Histoire** **Paris Première** **Planète** **Odyssée** **Voyage**

Voyage **Histoire** **Paris Première** **Planète** **Odyssée** **Voyage**

Voyage **13^{ème} RUE** **Odyssée** **Planète**

Voyage **13^{ème} RUE** **Odyssée** **Planète**

Voyage **13^{ème} RUE** **Odyssée** **Planète**

MUSIQUE

20.15 Musiciens en herbe. Avec A. Altmeyer (violoncelle), C. Charles (violin), M. Charles (violin), S. L. Trialou. Œuvres de Marais, Bach, Gallois-Montbrun. Mezzo **23.15** Dizzy Gillespie Quartet. Avec R. Jones (guitare), B. Franklin Brown (basse), Mickey Rocker (batterie). Mezzo

THÉÂTRE

22.10 La Navette. Pièce de Henri Becque. Mise en scène de Jacques Fabry. Festival

TÉLÉFILMS

20.50 Atomic Train. D. Lowry et D. Jackson [1 et 2/2]. TF 6 **22.15** Meurtre à Atlantic City. Sandor Stern O Canal Jimmy **22.45** La Captive. Xaver Schwarzenberger O Téva

SÉRIES

19.40 Ally McBeal. Des saints et des seins (s 2) O Téva **20.45** New York Police Blues. Le voyeur. La livre de chair (Saison 8, v.m.) O Canal Jimmy **23.00** Son of the Beach. Two Thongs Don't Make a Right (saison 1) [5/13] (v.o.) O Série Club

MARDI 8 OCTOBRE

TF1

12.50 A vrai dire Magazine 13.00 Journal 13.40 Du côté de chez vous 13.50 Météo 13.55 Les Feux de l'amour Feuilleton ♦ 14.45 Les Détours du cœur Téléfilm. Karola Zeisberg. Avec Andreas Herder (All., 1996). **16.25** Providence Série. Tout peut changer. ♦ **17.15** Melrose Place Série. Entre père et fils **18.10** Star Academy En direct 18.55 Le Bigdil Jeu 19.55 Météo, Journal, Tiercé, Météo.



20.55 TRUE LIES ■ Film. James Cameron. Avec Arnold Schwarzenegger, Jamie Lee Curtis, Art Malik, Tina Carrere, Eliza Dushku. Comédie (EU, 1994, ♦). 3098576 *Un agent secret découvre que sa femme est séduite par un escroc qui se fait passer pour un espion. Remake mouvementé d'une comédie de Claude Zidi.*

23.25 APPELS D'URGENCE Magazine présenté par Carole Rousseau. 8385069

0.35 Star Academy Jeu. 8432557 **1.10** Mode in France Prêt-à-porter printemps-été 2003. Magazine. 7943335 **2.12** Du côté de chez vous Magazine. 247031248 **2.15** Météo **2.20** Reportages Les filcs de Sao Paulo. Magazine ♦ 9206373 **2.45** Très pêche La pêche des carnassiers. Documentaire O 7651644.

3.40 Reportages Sur les sentiers du GR20. Documentaire. Philippe Tallois ♦ 5653731 **4.10** Histoires naturelles Au clair de la lune, nature sous influence. Documentaire. Jean-Pierre Fleury (50 min) 6417064.

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.20 Sous les verrous ■ James Parrott (Etats-Unis, 1931, N., 95 min) O Cinétoile **14.25** Le Caporal épinglé ■ Jean Renoir (France, 1962, N., 100 min) O cinécinéma Classic **15.10** Écrit sur du vent ■ Douglas Sirk (Etats-Unis, 1956, v.m., 95 min) O cinécinéma Succès **16.00** Petits meurtres entre amis ■ Danny Boyle (Grande-Bretagne, 1994, 90 min) O Cinéstar 1 **17.00** Soleil vert ■ Richard Fleischer (Etats-Unis, 1973, 110 min). TCM **18.15** Germinal ■ Yves Allégret (France, 1962, N., 100 min) O TV 5 **19.00** La Route de l'Ouest ■ Andrew V. McLaglen (Etats-Unis, 1967, 120 min) O Cinétoile **20.55** A nous la victoire ■ John Huston (Etats-Unis, 1981, 115 min). TMC **21.00** Summer Tale ■ Ulf Malmros (Suède, 2000, v.m., 90 min) O cinécinéma Auteur **22.15** Bells of Saint Mary's ■ Leo McCarey (EU, 1945, N., v.m., 125 min) O cinécinéma Classic **22.35** La Pianiste ■ Michael Haneke (France - Autriche, 2001, 125 min) O Canal + Vert **22.40** Comme elle respire ■ Pierre Salvadori (France, 1998, 100 min) O Cinéféz **0.10** Trop (peu) d'amour ■ Jacques Doillon (France, 1997, 120 min) O TPS Star **0.40** Loin ■ André Téchiné (France - Espagne, 2001, 120 min) O Canal + Vert

FRANCE 2

13.00 Journal, Météo 13.50 Expression directe 13.55 Inspecteur Derrick Série. Jeux dangereux O 15.00 Le Renard Une femme rebelle 16.05 Rex Série. Racket ♦ 16.50 Un livre *Qu'est-ce qu'une vie réussie?*, de Luc Ferry 17.00 Des chiffres et des lettres O 17.30 Age sensible Série O 18.00 Brigade des mers Série O 18.55 On a tout essayé 19.50 Un gars, une fille Série ♦ 20.00 Journal, Météo.



20.55 NAPOLÉON Téléfilm. Y. Simoneau. Avec Christian Clavier, Gérard Depardieu, I. Rossellini [2/4] (Fr. - All., 2002) ♦. 5454040 *Menacé par les monarchies limitrophes qui ne reconnaissent en rien sa légitimité, Napoléon décide de frapper un grand coup. Les héritiers de la Révolution se rallient à lui.*

22.50 DOLORES CLAIBORNE Film. Taylor Hackford. Avec Kathy Bates, Jennifer Jason Leigh, Judy Parfitt, Christopher Plummer. *Drame* (EU, 1995, ♦) O. 2018576 *Dolores est accusée d'avoir assassiné sa patronne. Lourdes explications mélodramatiques et psychologiques.*

1.00 Journal, Météo 1.25 Trains étroitement surveillés ■ Film. Jiri Menzel. *Comédie de mœurs* (Rép. Tch., 1966, N.) 27465606.

2.50 Chanter la vie 8785985 **3.40** 24 heures d'info, Météo **3.55** On est comme on est ! 90 minutes pour mieux se connaître Etes-vous plutôt dominant ou dominé ? Magazine (90 min) 5085199.

FRANCE 3

13.55 C'est mon choix 14.50 Le Magazine du Sénat 15.00 Questions au Gouvernement ♦ 16.05 Outremers Guadeloupe, terre de combat 16.35 TO3 17.30 Mon Kanar 17.45 C'est pas sorcier A pied, à mob ou en voiture, attention sur la route ! ♦ 18.15 Un livre, un jour *Seviteur*, de M. Nadeau 18.20 Questions pour un champion 18.50 Le 19-20 de l'Info, Météo 20.20 Le Fabuleux Destin de...



20.55 QUESTIONS POUR UN CHAMPION SPÉCIAL AUTOMNE 2002 Jeu présenté par Julien Lepers. Invités : Lorie et Billy Crawford. 2767156 *Les quarante meilleurs candidats du troisième trimestre vont revenir tester leurs connaissances sur le plateau de Julien Lepers.*

23.15 STRIP-TEASE Magazine proposé par Jean Libon et Marco Lamensch Au sommaire : Au pays des merveilles ; Je vous salue Marie ; Miami Vice ♦ 5081175 **0.15** Alvaro Domecq, le centaure andalou Documentaire. Philippe Molins ♦ 2384373 **1.05** Ombre et lumière Invité : Christiana Reali. Magazine. 1081847 **1.35** Le Fabuleux Destin de... Invités : Jean-Pierre Coffe et Michel Blanc. 7423267 **2.00** Soir 3.

2.25 Questions pour un champion Spécial automne 2002. Invités : Lorie et Billy Crawford **4.10** Explore Voisins des nuages : avec les oies sauvages. Documentaire. Franck Cuvelier (2000, 55 min) 5826248.

CANAL+

14.00 Loin ■ Film. André Téchiné. *Comédie dramatique* (Fr., 2000, ♦) O 15.55 Le Vrai Journal O 16.50 Making of « Spirit, l'étalon des plaines » 17.15 La Trompette magique Film. R. Rich et T.-L. Noss (EU, 2000, O) ► En clair jusqu'à 21.00 18.30 Hyper Show O 19.30 Le Journal des bonnes nouvelles O 19.55 Les Guignols 20.05 H Série 20.30 La Grande Course 20.45 Le Journal du cinéma O.



21.00 SOUVENIRS MORTELS Film. Alvaro Fernandez Armero. Avec Adria Collado, Fele Martinez, Maria Esteve Flores. *Suspense* (Espagne, 2000) O. 8881427 *La police décide de rouvrir l'affaire concernant la disparition d'un jeune homme, tué accidentellement par ses amis. Inquiets, ces derniers décident de cacher la corps à un autre endroit.*

22.40 FAST FOOD, FAST WOMEN ■ Film. Amos Kollek. Avec Anna Thomson, Jamie Harris, Louise Lasser, Robert Modica. *Comédie* (Etats-Unis, 2000) O. 595330 *Portrait d'une New-Yorkaise en quête d'amour. Un registre délibérément plus humoristique que les films précédents du cinéaste.*

0.10 Martha... ■ Film. S. Veysset. Avec V. Donzelli. *Drame* (Fr., 2001) 7931002. **1.45** Joe Caligula ■ Film. José Bénazéraf. Avec Gérard Blain, Jeanne Valérie. *Drame* (Fr., 1966, N.) 7529847 O **3.15** Football américain Championnat de la NFL. 3549286 **4.55** Surprises Magazine (25 min) 8752354.

FRANCE 5 / ARTE

13.45 Le Journal de la santé 14.05 Exploration planète Terres mayas. Documentaire 14.40 Dieux et démons [2/3]. Le requin... ancien dieu, nouvelle idole ♦ 15.35 La Liberté prête Documentaire ♦ 16.35 Mission invisible Documentaire ♦ 17.35 100 % Question 18.05 C dans l'air 19.00 Flash info 19.01 Archimède 19.45 Arte info, Météo 20.15 360°, le reportage géo Les Petits Non-Voyants du Tibet.



20.45 THEMA - « DE QUOI J'ME MÊLE » FAUT-IL AVOIR PEUR DE LA SCIENCE ? DEMAIN LES CLONES Documentaire. S. Nahum (Fr., 2002). 938999 **21.35** Thema - OGM : Et si José Bové avait tort ? Documentaire. Sophie Lepault (France

PIERRE GEORGES

Les jours déséquilibrés

NUIT BLANCHE, arme blanche. Tout est dit, un peu facilement sans doute, de cette course étrange et un peu désespérante à laquelle se livrent deux ennemis jurés de notre société : la convivialité, la quête de cette convivialité perdue, et la violence, l'expression de cette violence omniprésente.

Un homme en poignarde un autre dans les couloirs de l'Hôtel de Ville de Paris. Sans raison autre que celle de son propre délire : « J'aime pas les politiques, j'aime pas les homosexuels. » Ce n'est pas un mobile. Ce n'est pas une explication. Ce n'est que l'absurdité totale et incompréhensible d'un acte fou. Ou comme l'on dit quand on ne sait trop quoi dire : « L'acte isolé d'un déséquilibré ».

Après, quelques instants après, des témoins rapportent que l'auteur du coup de couteau aura, en son égarement, avec la lucidité à éclipses du malade, ces mots étranges : « Je savais bien qu'il ne fallait pas que je vienne ici. » Il y était venu, pourtant, un couteau dans la poche. Et puis il y a croisé le maire. Et puis voilà.

Le maire de Paris est à terre. Gravement blessé. Touché au ventre. Et il souffre évidemment. Et il le dit. Et dit aussi, rapporte une proche, qui déjà, sans le vouloir vraiment, peaufine la légende, quelque chose comme « Faites en sorte que la fête continue ! ».

Paris est en fête, une de ces étranges et formidables fêtes de nuit, dont le succès incroyable dit aussi l'attente et la nécessité pour échapper à l'inhumanité et à la morosité des temps. 400 000 à 500 000 personnes ont répondu à l'appel, qui n'est pas un appel, mais une invite géante à réconcilier la ville avec ses habitants. Et cette foule immense, désordon-

née, impatiente, heureuse aussi, fera la fête toute la nuit, sans trop savoir que l'homme qui a voulu cette fête, le maire, en a été la victime.

Et le lendemain, c'est la stupéfaction générale, l'émotion unanime, sans camps politiques, et l'interrogation commune. Pourquoi ? Question sans réponse. Il n'y a pas de réponse toute faite à des actes déments. Pourquoi Delanoë ? Pourquoi Nanterre ? Pourquoi Chirac ? Pourquoi les malades du temps font-ils cible des élus du moment ? « Les symboles de notre démocratie qui sont attaqués et menacés », constate le groupe UDF du conseil municipal de Paris. D'accord pour le constat, mais qui ne vaut pas explication.

C'est ainsi et c'est tragique. D'autant plus qu'on se dit, fût-ce un peu vite, qu'il n'y a pas grand-chose à faire contre cela. Ni protection ni assurance d'être protégé contre « l'acte isolé d'un déséquilibré » par définition improbable et imparable, ou presque. Simplement, oui constater que les actes isolés le sont de moins en moins isolés.

Et puis justement, parce que Bertrand Delanoë est la victime, et parce que, aussi, on l'a bien vu aux réactions, il est devenu un vrai personnage de l'époque, pas seulement par son mandat, mais par son souci de l'utiliser pour aider Paris à vivre avec son temps, on se sent comme immensément soulagé de savoir que l'affaire n'aura pas une issue tragique. Il nous suffit trop aux jours ordinairement gris de l'humanité déséquilibrée de savoir qu'un type a tué un jeune Maghrébin « parce qu'il n'aime pas les Arabes ». Ou qu'un gamin a immolé par le feu une gamine dans une cité de Vitry-sur-Seine.

BANSKA BYSTRICA (Slovaquie)

de notre envoyé spécial

Petra Prchalova, une Pragoise de 20 ans, se souviendra longtemps de la nuit du 16 août 2002. Réveillée par une ourse, en pleine nuit, sous la tente qu'elle avait plantée avec son ami, près de pouilles, au bord du torrent Bystrica, au cœur du parc national des Basses Tatras en Slovaquie, elle a reçu un violent coup de patte. Assommée, mais surtout scalpée par l'animal qui a eu sûrement aussi peur que les jeunes randonneurs, elle a passé quatre heures sur la table d'opération.

Le lendemain soir, alors qu'elle reprenait ses esprits, la bête était abattue par un chasseur agrémente par le ministère de l'environnement qui avait décidé de tuer l'ours agressif. La vox populi réclamait sa mort. « C'était le troisième conflit entre un ours et des humains en quelques semaines, dans cette région », raconte Stanislav Ondrus, zoologiste du parc national des Basses Tatras (Carpatés occidentales). Les tenanciers d'hôtel et de camping ont commencé à protester, ne se sentant plus en sécurité. Depuis que nous avons liquidé cette ourse, le calme est revenu. »

Deux ou trois ours, selon les empreintes, avaient pris l'habitude depuis le printemps de descendre des montagnes pour s'approcher de la civilisation. A 200 km à l'est de Bratislava, les Basses Tatras, situées au centre de la Slovaquie, comptent de nombreux hôtels, pensions, campings et chalets qui servent de résidences secondaires. Les animaux venaient chercher pittance en fouillant dans les grandes bennes à ordures installées près des lieux d'habitation et vidées seulement une fois par semaine.

« C'est sa fâcheuse tendance à aller chercher sa nourriture chez les hommes qui nous a permis de la retrouver et de l'abattre », poursuit M. Ondrus, qui avait déjà observé l'ours les semaines précédentes. Elle avait une forme particulière de tête, avec un museau allongé. « Le



Les ours recherchent la proximité des hommes, ce qui attire les touristes.

lendemain de son forfait, la bête, âgée de cinq à sept ans et qui pesait 91 kg, est entrée dans un chalet en cassant la porte. Alertés par le bruit, des voisins ont averti la police, qui nous a contactés. Comme nous étions sur le terrain en battue pour la retrouver, l'affaire a été réglée, à ma grande surprise, très rapidement. »

Le parc national des Basses Tatras, créé en 1978, est le deuxième en taille des neuf parcs nationaux existant en Slovaquie et l'un des plus précieux pour la protection des espèces menacées. Sur 74 000 hectares, la faune traditionnelle des Carpatés, ours, chats sauvages, loups, lynx et chamois, vit en pleine liberté et cohabite, plus ou moins en bonne entente, avec les humains. « Les habitants se plaignent qu'il y en a trop ou qu'ils causent des dommages, reconnaît M. Ondrus, mais, à notre avis, il n'y a pas surpopulation. Nous évaluons le nombre d'ours à cent vingt, et les dégâts provoqués par ces animaux – surtout des moutons dépe-



chés – s'élèvent par an à un demi-million de couronnes (11 500 euros) totalement remboursés par l'Etat : une peccadille. »

La richesse de la faune et le caractère sauvage de la nature luxuriante sur les pentes de la chaîne montagneuse qui s'étire d'ouest en est attire chaque année de plus en plus de touristes. Ils font le bonheur des hôteliers, mais moins celui des bêtes. Les randonneurs peuvent les apercevoir lorsqu'ils marchent sur les sentiers dûment balisés. Pour le voir de plus près ou pour réaliser la photo-souvenir, ils utilisent des appâts. Les ours en sont friands, et perdent l'habitude de trouver par eux-mêmes leur nourriture.

« Dans la vallée de Demänová, au pied du Chopok (2 024 m), le sommet le plus élevé des Basses Tatras, les ours sont de plus en plus dépendants des hommes et recherchent leur proximité, ce qui attire encore davantage de touristes », constate M. Ondrus. L'afflux spectaculaire de randonneurs dans la région perturbe l'équilibre naturel retrouvé grâce à la création des parcs protégés. En particulier, les vols touristiques en hélicoptère, les alpinistes, les adeptes du deltaplane troublent le calme de ces animaux habitués depuis toujours à une présence discrète des bergers.

Les ours ont failli disparaître de Slovaquie dans la première moitié du XX^e siècle. Ils n'étaient plus qu'une vingtaine de spécimens dans les années 1920, ils sont aujourd'hui entre 750 et 1 000, selon les estimations divergentes des écologistes et des chasseurs. Chaque année, le ministère slovaque de l'environnement autorise l'abattage de 70 à 75 ours pour maintenir la population au niveau actuel, mais à peine la moitié sont réellement tués. Une dizaine d'autres meurent dans des accidents, percutés par des automobiles ou des trains, les seuls à traverser des zones totalement vierges.

Martin Plichta

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Madeleine Lafon nommée danseuse étoile

L'OPÉRA A PROCÉDÉ à trois promotions dans son corps de ballet. M^{lle} Madeleine Lafon a été nommée première danseuse étoile de l'Opéra de Paris, tandis que M^{lle} Bessy et Clavier devenaient premières danseuses. M^{lle} Lafon, nommée première danseuse il y a quatre ans, est certainement la plus forte technicienne de la troupe. Son abattage est exceptionnel, sa « pointe » sans faiblesse, son souffle inépuisable. Depuis des

années, jour après jour, elle travaille dans les rotondes, en studio, ne négligeant pas une occasion de s'instruire. Est-ce précisément une trop grande préoccupation technique qui l'empêche d'être tout à fait lyrique ? M^{lle} Lafon, malgré tous ses efforts, n'a pas encore trouvé le secret d'une Chauviré, d'être sentimentale sur la scène sans cesser d'être « propre » dans ses moindres arabesques. L'air de santé, de fermeté presque athlétique,

qui convient à ses traits de blonde, l'orientent certainement bien plus vers les rôles de pure virtuosité que vers les rôles romantiques : on la voit mal dans *Giselle* ; et très bien dans *Suite en blanc*, *Suite de danses*, *Divertissement*, surtout dans *Sylvia*, où elle retrouverait la même aura que dans *Daphnis et Chloé*.

Olivier Merlin (8 octobre 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



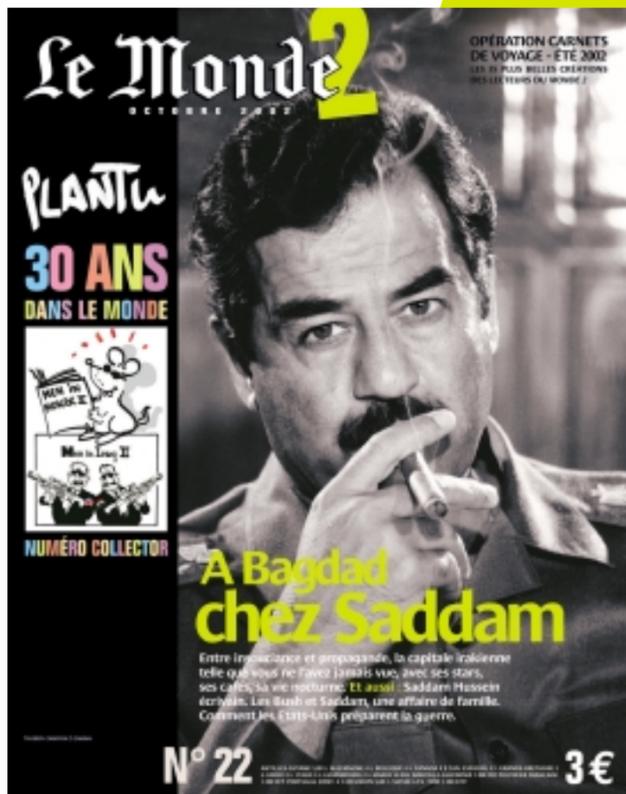
■ **Bourse.** Pour mesurer son évolution, les indices boursiers sont accessibles sur le tableau de bord Le Desk. Edition pour les abonnés. ■ **Intifada.** Une infographie interactive relate au jour le jour deux ans de cette seconde « guerre des pierres ». En séquence « International ». ■ Toute l'actualité sept jours sur sept, les dossiers et les photos du jour sur lemonde.fr

CONTACTS

► **RÉDACTION**
21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F
► **ABONNEMENTS**
Par téléphone : 01-44-97-54-54
Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>
Par courrier : bulletin p. 13
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)
► **INTERNET**
Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : <http://finances.lemonde.fr>
Site nouvelles technologies : <http://interactif.lemonde.fr>
Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi : <http://emploi.lemonde.fr>
Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>
Marché de l'immobilier : <http://immobilier.lemonde.fr>
► **TÉLÉMATIQUE**
3615 lemonde
► **DOCUMENTATION**
Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>
► **COLLECTION**
Le Monde sur CD-ROM : 01-44-09-43-21
Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30
► **LE MONDE 2**
Abonnements : 01-44-97-54-54
En vente : « A Bagdad chez Saddam ».

■ Tirage du Monde daté dimanche 6-lundi 7 octobre 2002 : 572 667 exemplaires. 1 - 3 Nos abonnés trouveront avec ce numéro le supplément « Le Monde Economie » et un encart publicitaire « Dell »

Le Monde 2
LIRE ET VOIR

A BAGDAD, CHEZ SADDAM LA CAPITALE IRAKIENNE COMME VOUS NE L'AVEZ JAMAIS VUE NUMÉRO COLLECTOR 30 ANS DE PLANTU DANS "LE MONDE" CARNETS DE VOYAGE - ÉTÉ 2002 LES PLUS BELLES CRÉATIONS DES LECTEURS DU "MONDE 2"

MAGAZINE MENSUEL 3 €

Le Monde

ECONOMIE

MARDI 8 OCTOBRE 2002

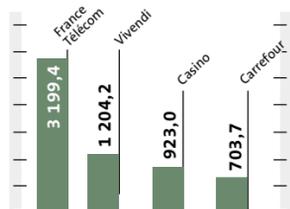
EUROPE

Le sixième programme-cadre de recherche et développement sera lancé en novembre. Les PME craignent de peu profiter du budget alloué par Bruxelles

p. IV

LES TÉLÉCOMS EN TÊTE

Investisseurs français en Pologne au 31 décembre 2001, en millions de dollars



Source : DREE-Missions économiques Pologne

FOCUS

La France est le premier investisseur étranger en Pologne. Grâce surtout aux projets réalisés dans les secteurs des télécoms et de la grande distribution

p. V

EMPLOI

• Les « forçats du tertiaire » commencent à s'affranchir. Une enquête sur les conditions sociales dans les centres d'appels nuance la mauvaise réputation du secteur

• Le Train de l'emploi bac + 2/+3, organisé par « Le Monde », a ouvert les portes du recrutement

p. VII

p. VIII

OFFRES D'EMPLOI

• Dirigeants p. IX

• Gestion et administration p. X et XI

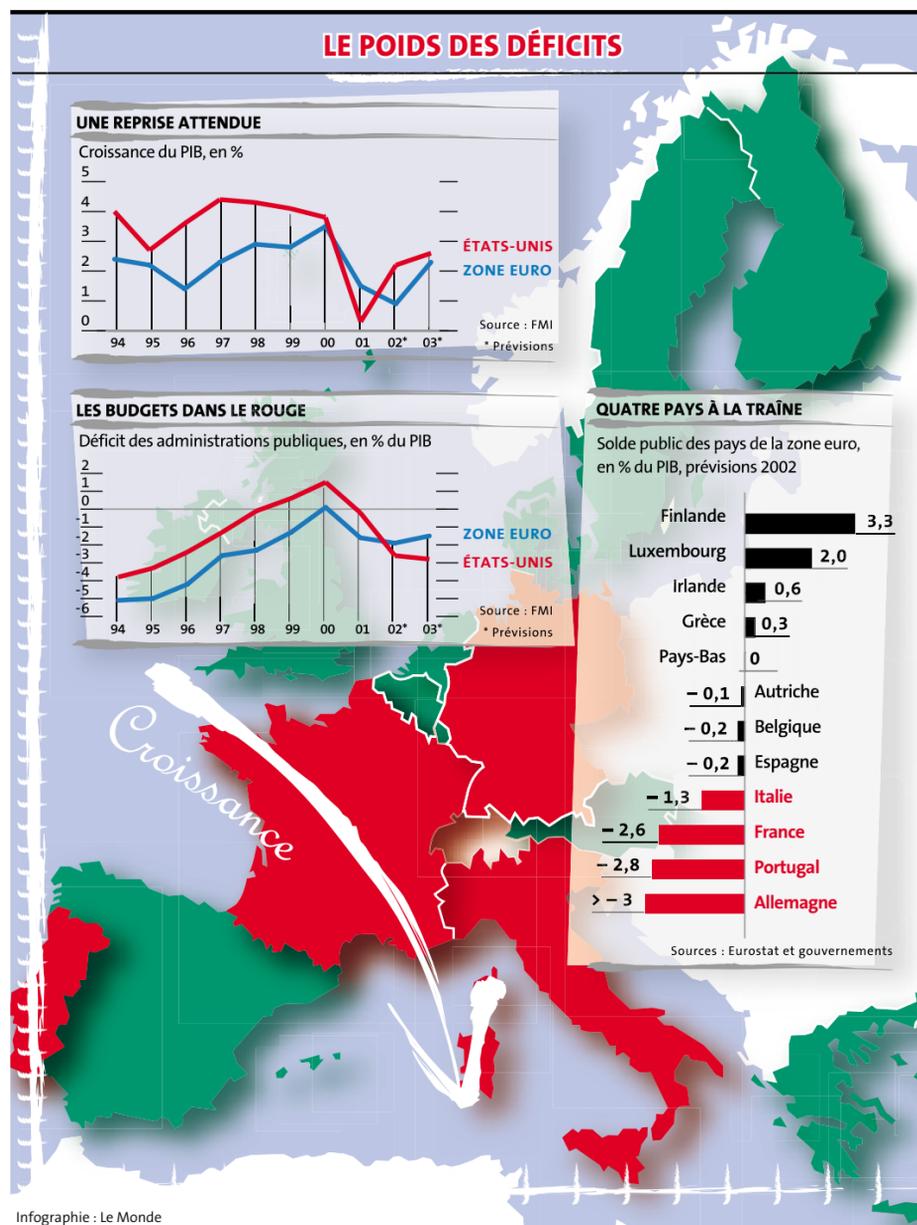
• Ingénieurs p. XI et XII

• International p. XIII

• Collectivités territoriales p. XV et XVI

LA CRISE DIVISE LES EUROPÉENS. LE 7 OCTOBRE, LES MINISTRES DES FINANCES EN DÉBATTRONT À LUXEMBOURG

Le pacte de stabilité a-t-il oublié la croissance ?



La croissance européenne mérite-t-elle un débat ? La question peut paraître surprenante. Force est de constater pourtant que, depuis quelques semaines, les discussions houleuses entre la Commission, les douze membres de la zone euro et, dans une posture plus discrète, la Banque centrale européenne (BCE), se sont focalisées sur un seul objectif : l'équilibre des finances publiques. Comme si, en cours de route, le pacte de stabilité et de croissance avait perdu son deuxième pilier. Bruxelles, qui par une volte-face inattendue, le 24 septembre, a suggéré de reporter de

2004 à 2006 la fameuse date-butoir montre qu'elle a pris acte de l'impossibilité pour les quatre cancras du groupe – Allemagne, France, Italie, Portugal – de parvenir au but sans un assouplissement. Il n'est pour l'heure pas question d'aller au-delà, 2006 soit ! mais il faudra respecter à la lettre le critère de 3 % de déficit public maximum fixé par le pacte. Sauf à s'exposer à des sanctions comme cela pend au nez du Portugal et peut-être bientôt de la France. Trop contents de la porte de sortie qui leur est offerte, les quatre coupables se sont empressés de jurer la main sur le cœur qu'ils rentreraient bientôt dans le rang. Tous – sauf la France –

afficheront une réduction de leur déficit budgétaire en 2003. Tout en restant proches de la zone interdite. Quoi qu'il en soit au final, chacun a joué son rôle en espérant que la crédibilité de l'Europe, et de l'euro, ne sortirait pas trop écornée de l'épisode. Rien n'est moins sûr. Qui ne voit pas, en effet, derrière les cris et les repentirs, le grand jeu de poker menteur dans lequel se sont engagés les Européens. Le ministre espagnol de l'économie, Fernando Rato, très critique sur l'initiative de la Commission, a été le premier personnage politique à mettre publiquement les pieds dans le plat, dans une interview publiée par le quotidien *El*

Pais, le 3 octobre. « Le problème principal est la croissance. Si nous continuons sur la voie ouverte la semaine dernière [par la Commission, NDRL], nous allons nous retrouver avec deux problèmes au lieu d'un. Nous n'aurons pas plus de croissance et les déficits publics se creuseront », explique-t-il. « C'est de cela que l'Eurogroupe et l'Ecofin [ministres des finances des Quinze, NDRL], qui se réunissent lundi [7 octobre à Luxembourg, NDRL], doivent parler. Sans une croissance plus élevée, l'objectif du pacte de stabilité ne pourra pas être atteint non plus en 2006. » La plupart des programmes de stabilité présentés par les membres de l'Eurogroupe ont en effet été calés sur des perspectives de croissance très optimistes. Comme si les belles années (1998-2000) étaient appelées à se poursuivre sans interruption. Malheureusement l'an dernier, c'est un tout autre scénario qui s'est installé. Même révisées à la baisse, ces prévisions misent, à court terme, sur une issue heureuse de la crise. Cette probabilité est loin de faire l'unanimité, et si le scénario noir devait l'emporter Fernando Rato n'aurait eu que davantage raison à réclamer très vite un débat de fond sur « la stratégie économique de l'Europe ».

Depuis la rentrée, les mauvaises nouvelles tombent comme de la grêle. Les marchés financiers, aux États-Unis comme sur le Vieux Continent, n'en finissent pas de rechuter, les entreprises, plombées par des dettes colossales, sont de plus en plus nombreuses à mettre la clé sous la porte et la perspective d'une intervention militaire américaine en Irak – outre qu'elle maintient les prix du pétrole au plus haut (autour de 28 dollars le baril) – alimente un climat d'attentisme et d'inquiétude. Bruxelles a reconnu qu'il ne fallait pas s'attendre à une croissance de plus de 1 % cette année en Europe et de 2 % en 2003.

Dans ce paysage morose, l'Allemagne – qui à elle seule pèse un tiers du produit intérieur brut (PIB) de l'Eurogroupe – apparaît comme la plus malade. Le gouvernement vient de ramener son hypothèse de croissance pour le budget de 2003 de 2,5 % à 1,5 %. Si le pays ne flirte pas d'ici là avec la récession comme ne l'excluent pas certaines analyses. En France, l'Insee n'attend plus qu'une progression de 1 % du PIB en 2002 rendant, ainsi, plus aléatoire encore, le pari de Jean-Pierre Raffarin, d'une croissance de 2,5 % l'an prochain. Dans ce contexte, le dogmatisme des Européens laisse perplexes de plus en plus d'économistes, qui mettent en garde contre des politiques de rigueur engagées alors que l'activité piétine. « Une baisse à marche forcée des déficits publics risquerait d'entraver la reprise »,

avertit Michel Didier, directeur de l'institut Rexecode, peu suspecté d'être un adepte des relances keynésiennes. Les critiques des économistes interviewés par « Le Monde Economie » portent autant sur l'incapacité des Douze et des institutions

que centrale européenne n'est pas non plus épargnée. « Elle porte la plus grande responsabilité », affirme Paul de Grauwe, professeur d'économie à l'Université catholique de Louvain, et ex-candidat de la Belgique au poste de vice-président de la BCE. Pour lui, Francfort devrait

En France, l'Insee n'attend plus qu'une progression de 1 % du PIB en 2002 rendant, ainsi, plus aléatoire encore le pari de Jean-Pierre Raffarin d'une croissance de 2,5 % l'an prochain

européennes à répondre à chaud à une situation qu'ils n'avaient pas prévue que sur les vices de forme d'un pacte de stabilité qu'il conviendrait, selon eux, de réformer, notamment en prenant mieux en compte les dépenses d'investissement. Le pragmatisme américain est mis en avant. En moins de deux ans, le gouvernement de George W. Bush aura injecté, dans l'économie, l'équivalent de 3 points de PIB, essentiellement sous forme de baisses d'impôts qui ont permis de soutenir la consommation. La Ban-

baïsser d'urgence ses taux d'intérêt pour ne pas continuer à mener une politique inutilement restrictive. En gardiens du Temple, la Commission et l'institut d'émission justifient leur position au nom de la défense de l'euro, qui n'a d'ailleurs pour l'instant subi aucune secousse. Comme si les marchés étaient finalement capables de tenir compte de l'assombrissement des perspectives économiques, bien mieux que les autorités européennes.

Laurence Caramel

Le CENTRE SAINT-GOBAIN
pour la recherche en économie

sous la présidence de **Robert Solow**
organise sa cinquième conférence

Les changements dans l'organisation des entreprises

les 7 et 8 novembre 2002
aux Miroirs: 18, avenue d'Alsace 92096 La Défense 3
métro ligne 1, station Esplanade

Judi 7, 9h30
La diversité des organisations productives
Contributeurs: Jean-Louis Boffa (Saint-Gobain), Takahiro Fujimoto (Université de Tokyo)
Discutant: Eve Chiappello (HEC)

Judi 7, 14h30
Le lien entre connaissance et incitation dans les entreprises
Contributeurs: Giovanni Dosi (Université de Pisa), Keith Pavitt (Université du Sussex)
Discutant: Xavier Rogot (CNRS)

Vendredi 8, 9h30
Études comparées de politiques industrielles
Contributeurs: Richard Locke (MIT), Edward Steinfeld (MIT)
Discutant: Robert Solow (MIT)

Vendredi 8, 14h30
L'émergence d'une nouvelle architecture industrielle
Contributeurs: Masahiko Aoki (Université Stanford), Carliss Baldwin (Université de Harvard)
Discutant: Mari Sako (Université d'Oxford)

pour assister à la conférence, veuillez vous inscrire sur le site
www.centresaint-gobain.org ou contacter le Centre
(courrier électronique: centre@centresaint-gobain.com - téléphone: 01 49 04 11 00) avant le 31 octobre.

QUESTIONS-RÉPONSES

Discipline

1 Quelles sont les contraintes que doivent assumer les États membres ayant adopté la monnaie unique ?

En adhérant à la monnaie unique, chacun des douze pays de la zone euro a accepté d'abandonner sa souveraineté monétaire en transférant ses pouvoirs à la Banque centrale européenne (BCE), qui gère seule et de façon indépendante la politique monétaire européenne avec pour mission la stabilité des prix.

Ce choix implique que les pays membres s'engagent, par ailleurs, à faire des efforts pour coordonner leurs politiques économiques et donc de se plier à une certaine discipline pour que la zone euro soit à la fois cohérente et stable. C'est tout le sens par exemple des « grandes orientations des politiques économiques » (GOPE) adoptées chaque printemps par le Conseil européen sur proposition de la Commission. Elles contiennent à la fois des recommandations générales et des recommandations pour chaque pays. La Commission est chargée de veiller à leur mise en œuvre à partir d'informations que sont tenus de lui fournir les États.

Dans ce travail de convergence, l'évolution des déficits publics tient une place centrale que traduit le pacte de stabilité et de croissance adopté au sommet d'Amsterdam en 1997. Ce pacte prévoit en effet que le déficit budgétaire d'un membre de l'Eurozone ne doit pas dépasser 3 % du produit intérieur brut (PIB) annuel et que l'objectif, à moyen terme, est d'atteindre l'équilibre ou mieux encore l'excédent budgétaire.

2 Que prévoient les traités européens pour sanctionner les États indisciplinés ?

Le pacte de stabilité et de croissance prévoit qu'en cas de déficit budgétaire supérieur à 3 % du PIB, le pays en infraction doit faire l'objet d'une procédure dite des « déficits excessifs », à moins que l'Union européenne ne juge cette situation temporaire ou résultant d'événements exceptionnels. Entre dans cette catégorie le cas d'un pays en butte à une sévère récession (PIB à -2 %). Dans le cas d'une récession comprise entre -0,75 % et -2 %, l'exemption de la procédure n'est pas systématique. C'est le Conseil européen, sur

recommandation de la Commission, qui prend la décision d'engager une procédure. Celle-ci se traduit, dans un premier temps, par des recommandations au pays visé qui doivent être suivies de mesures concrètes dans un délai de quatre mois. Si tel n'est pas le cas, le Conseil publie une nouvelle série de recommandations et si le pays ne s'est pas mis en règle dans les dix mois, des sanctions lui sont alors imposées.

Celles-ci prendront la forme de dépôts non rémunérés, avec une part fixe équivalente à 0,2 % du PIB et une part variable proportionnelle à la taille du déficit. Au total, l'amende ne peut dépasser 0,5 % du PIB par an. Si le déficit est résorbé dans les deux ans, les dépôts seront restitués sinon ils devront être considérés comme perdus par le pays.

3 Quels sont les États aujourd'hui dans une situation difficile au regard du pacte de stabilité et de croissance ?

Le déficit public de la zone euro s'est fortement dégradé passant de 0,2 % en 2000 à 1,4 % du PIB en 2001, selon les dernières statistiques d'Eurostat. Ce chiffre masque des situations très contrastées. Trois pays en 2001 arrivaient en queue du classement de la vertu budgétaire. Le Portugal pour avoir crevé le plafond des 3 % avec un déficit de 4,1 %, l'Allemagne pour l'avoir frôlé avec 2,8 % et l'Italie pour s'en rapprocher (2,2 %).

Le ralentissement de la croissance à partir de 2001 et une politique budgétaire non restrictive valent à la France de rejoindre ce peloton en 2002, avec un déficit programmé de 2,6 % du PIB. Ces quatre pays sont aujourd'hui dans le collimateur de la Commission. Huit États membres se trouvent, en revanche, proches de l'équilibre budgétaire (l'Espagne, la Belgique, l'Autriche, les Pays-Bas, la Grèce et l'Irlande) ou en net excédent (Luxembourg et Finlande).

Le ratio de la dette publique rapportée au PIB — autre critère de Maastricht — a continué de baisser dans tous les États membres en 2001, à l'exception de la Grèce et du Portugal où il a augmenté, et de la France et du Luxembourg où il est resté stable. En moyenne, ce ratio s'établit à 69,2 %, soit au-dessus des 60 % fixés par le traité de Maastricht. La Belgique (107,6 %), l'Italie (109,8 %), la Grèce (105,1 %) et l'Autriche (63,2 %) sont responsables de ce dépassement.

Le pacte de stabilité et de croissance à l'épreuve des critiques

DES ÉCONOMISTES SOUHAITENT OUVRIR UNE RÉFLEXION SUR LA CONTRAINTE COLLECTIVE QUE S'EST IMPOSÉE L'UNION

Le pacte de stabilité, c'est un peu le lit de Procuste. Trop grand pour les uns, trop petit pour les autres mais une torture pour tous. » La Commission de Bruxelles ne partage pas ce jugement d'un proche du ministre de l'économie français, Francis Mer. Pour elle, c'est le laxisme budgétaire qui vaut aujourd'hui à quatre pays — Allemagne, France, Italie et Portugal — de ne pas être en mesure de respecter le règlement de copropriété que se sont fixé les membres de la zone euro pour préserver la valeur de leur monnaie commune. Et non la rigidité de règles dont huit pays sur douze s'accrochent sans se plaindre.

La Commission a, en grande partie, raison. Pour autant, en proposant, le 24 septembre, de reporter de 2004 à 2006, l'objectif d'équilibre budgétaire auquel tous doivent parvenir, elle a admis que certains sup-

plices s'avéraient trop douloureux. Même pour les bonnets d'âne. Sauf à prendre le risque d'étouffer une croissance déjà faiblissante, ce dont personne n'aurait à gagner. Trois des « coupables » — Allemagne, France, Italie — produisent 75 % de la richesse de la zone et ne manqueraient pas d'entraîner dans leur chute les pays vertueux.

Cette concession n'est pas gratuite. Contre un assouplissement du calendrier, la Commission demande que les pays encore dans le rouge réduisent dès l'an prochain, leur déficit « structurel », de 0,5 point, ce qui impose un effort supplémentaire. En ciblant ses exigences sur le noyau dur du déficit, Bruxelles interdit en effet de jouer sur des recettes exceptionnelles pour afficher un redressement des comptes. Quant au plafond des 3 % de déficit public par rapport au produit intérieur brut (PIB), un quelconque dépassement reste hors de question.

C'est à l'intérieur de ces limites clairement tracées que devraient avoir lieu, dans les jours à venir, les discussions sur le pacte de stabilité entre les Douze et l'exécutif bruxellois. Autant dire bien en deçà du débat de fond qui monte actuellement parmi les économistes. Nombre d'entre eux toutes tendances confondues estiment qu'il est devenu urgent d'ouvrir une réflexion sur cette contrainte collective que s'est imposée l'Europe. Non pour remettre en cause la nécessité d'une discipline commune, qu'implique l'Union économique et monétaire, mais pour en rediscuter les modalités au regard d'un objectif qui devrait prévaloir sur les autres : la croissance.

Première question soulevée : le déficit zéro est-il la panacée ? Charles Wyplosz, professeur d'économie à l'Institut supérieur d'études internationales, à Genève, le conteste. Parmi d'autres. Aucune théorie économique n'étaye en effet une telle règle et dans les faits, force est de constater que le déficit zéro reste une exception. Selon les données de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), les États-Unis ont affiché en moyenne un déficit annuel de 3 % entre 1985 et 2000, les Pays-Bas 3,3 %, la France 3,18 % et l'Allemagne 1,95 %. Et bien plus, en période de faible croissance. Au sortir de la crise de 1991, les États-Unis ont enregistré, pendant plusieurs années, un déficit supérieur à 5 %. Le Prix Nobel d'économie Robert Solow juge ainsi la limite de 3 % fixée par le traité de Maastricht largement arbitraire. Elle prive, selon lui, les gouvernements de flexibilité pour affronter les retournements conjoncturels.

PRÉPARER L'AVENIR

On connaît le raisonnement de la Commission. Les 3 % ne sont pas une contrainte en situation de finances publiques à l'équilibre. Un impératif qu'elle justifie par ailleurs par la nécessité de faire reculer le poids de la dette publique, dont le service absorbe dans plusieurs pays une part importante des recettes de l'État. Faut-il pour autant demander le même effort à la Grèce, dont la dette dépasse 100 % du PIB ou aux Pays-Bas, où elle avoisine 50 % ? Les économistes de l'Office français des conjonctures économi-

ques (OFCE), ou ceux du DIW allemand, font valoir que cette obsession conduit les États à sacrifier l'investissement public, qui est censé préparer l'avenir et donc jouer un rôle-clé dans la croissance potentielle d'un pays. L'investissement public devrait donc, selon eux, être sorti du calcul du déficit. Cette proposition se heurte toutefois à une difficulté très concrète : la construction des budgets nationaux, qui rend compliquée et subjective d'un État à l'autre la définition de l'investissement.

Faut-il que s'appliquent à tous et au même moment des règles identiques ? C'est bien ce débat que tentent d'ouvrir les économistes à travers leurs critiques. Le pacte, dans sa configuration actuelle, a bien sûr l'avantage de la clarté. Les circonstances présentes montrent cependant qu'il pourrait vite devenir contre-productif. En annonçant au printemps qu'elle se montrerait plus attentive à la notion de déficit structurel et à la « qualité » des dépenses publiques, la Commission a reconnu qu'il était important d'affiner ses instruments d'appréciation des politiques budgétaires. Reste que le double langage de plusieurs gouvernements — chantres de l'orthodoxie budgétaire mais prêts à toutes les tricheries par derrière — conforte la méfiance de Bruxelles et ne l'incite pas à pousser la réflexion plus avant. Une attitude qu'approuve la Banque centrale européenne, l'autre garante de la stabilité économique de l'Europe. Et bien sûr de l'euro.

Laurence Caramel

Londres fait ses choux gras de la volte-face bruxelloise

LONDRES

de notre correspondant à la City

« L'EURO EST LIÉ AU DESTIN DE NOTRE PAYS. »

Le 1^{er} octobre, lors de son discours au congrès travailliste de Blackpool, Tony Blair a réitéré son soutien à l'adhésion du Royaume-Uni à la monnaie unique. Reste que, en entachant davantage la crédibilité du mécanisme européen des changes, la polémique créée par la volte-face de la Commission sur les objectifs d'équilibre budgétaire complique le dessein du premier ministre.

Certes, sur le papier, le projet de la Commission d'autoriser quatre États en déficit à reporter de 2004 à 2006 l'équilibre des comptes publics fait l'affaire de la Grande-Bretagne. Vu les milliards de livres engagés par le gouvernement travailliste au cours des trois prochaines années pour améliorer les services publics en cas d'amarrage de la livre à l'euro, Londres aura besoin d'accommodements similaires en matière de déficit budgétaire. Dans les faits, toutefois, l'assouplissement de la position des autorités européennes sur la rigueur conforte les préjugés de la City à l'encontre de la Commission, prête à toutes les « magouilles » pour protéger l'euro.

Les milieux d'affaires britanniques se méfient des idées, surtout étrangères. C'est pourquoi, dès le lancement de l'euro, les sphères dirigeantes de la City ont critiqué la rigidité et le côté abstrait du pacte de stabilité, et en particulier la limite de 3 % du produit intérieur brut pour le déficit public. Pour le ministre des finances, Gordon Brown, la situation budgétaire équilibrée doit être atteinte sur la longueur du cycle économique et non pas à une date déterminée. Le chancelier de l'Échiquier a d'ailleurs rejeté le récent appel de la Commission en faveur d'une baisse de déficit budgétaire des pays de l'Union d'un demi-point par an.

BON VIEUX PRAGMATISME

En politicien avisé, M. Brown sait que le succès des investissements massifs consacrés aux écoles, hôpitaux et trains déterminera, pour une large part, le résultat du prochain scrutin général qui doit avoir lieu, au plus tard, en 2006. Problèmes de l'Allemagne, attermolements français et italiens, difficultés du nouveau gouvernement portugais avec les syndicats... Les nuages qui s'amoncellent au-dessus de la zone euro renforcent la certitude du Trésor de Sa Majesté de détenir un outil de politique économique

bien supérieur à celui de l'Eurozone. La prise de décision au sein du comité monétaire de la Banque d'Angleterre chargé de fixer les taux d'intérêt est jugée plus transparente que celle de la Banque centrale européenne. Le bon vieux pragmatisme britannique permet, en période de faible croissance, comme c'est le cas aujourd'hui, de laisser creuser le déficit au lieu de tailler les dépenses. Par ailleurs, aux yeux de M. Brown, cette querelle sur le pacte de stabilité illustre la difficulté des Douze à se lancer dans les réformes économiques en profondeur, à commencer par la libéralisation du marché du travail.

Dans sa dernière note de conjoncture, le département européen de Citigroup, basé à Londres, estime que les propositions de Bruxelles sur le pacte font l'affaire des anti-euro, qui sont majoritaires au sein de l'opinion. L'auteur de l'étude, Michael Saunders, résume le sentiment général : « Les problèmes du pacte de stabilité soulignent la bonne tenue comparée de l'économie britannique par rapport aux grands pays de la zone euro : croissance plus rapide, inflation basse et taux de chômage inférieur. Dans ces circonstances, pourquoi rejoindre la monnaie unique ? »

Marc Roche

Le Portugal veut regagner la troupe des bons élèves

LISBONNE A ADOPTÉ UN PROGRAMME DE RIGUEUR POUR SE METTRE À L'ABRI DES SANCTIONS

LISBONNE
de notre envoyé spécial

Au premier semestre 2002, les faillites d'entreprises ont augmenté de 20 %. L'investissement devrait chuter fortement cette année (entre -1 % et -3 %), les industries traditionnelles (textile, cuir...) ferment et délocalisent en Europe de l'Est, le moral des ménages est inversement proportionnel à leur endettement. Et si la consommation reste positive (entre +0,5 % et +1 % pour 2002), le programme économique du gouvernement portugais de centre droit, appliqué d'une main de fer par Manuela Ferreira Leite, le ministre

des finances, risque fort de lui porter le coup de grâce.

La politique de rigueur (hausse de 2 points de la TVA, gel du recrutement public, non-renouvellement des contrats à durée déterminée, privatisations, hausse des impôts sur les footballeurs, etc.) a un fondement motivé. Avant d'être chassés du pouvoir, le 17 mars dernier, les socialistes ont, tout au long de 2001, laissé filer les dépenses. Aidés en cela par les communes entrées elles aussi en campagne électorale. Résultat : la limite du déficit des finances publiques, fixée par le pacte de stabilité à 3 % du produit intérieur brut (PIB), a atteint en 2001 4,1 %.

Le Portugal aurait bien aimé que l'Allemagne franchisse, elle aussi, la barre des 3 %, mais cet appui psychologique lui aura finalement manqué. L'un des plus petits pays de l'Union européenne (UE) pourrait affronter seul, si la proposition de la Commission est avalisée par le Conseil, l'ouverture d'une procédure pour déficit excessif. Si des mesures n'étaient pas prises pour redescendre dès 2002 en dessous des 3 %, les subventions pourraient être coupées, les amendes pleuvoir.

Un programme de rigueur a donc été mis en place avec un ensemble de mesures qui risquent fort de renforcer le ralentissement de la croissance. Nuno Jonet, porte-parole du ministre des finances, ne le nie nullement. « L'erreur des socialistes est de n'avoir pas profité de la période de croissance pour consolider les finances publiques. Nous sommes donc obligés de le faire aujourd'hui, même si le moment n'est pas bien choisi. Pour autant, laisser filer le déficit budgétaire serait, à long terme, une contrainte de plus sur la croissance. Seule la consolidation des finances publiques permettra de libérer des ressources pour l'investissement productif et,

par conséquent, le taux de croissance potentiel de l'économie. »

Rien d'étonnant donc si, pour 2002, les prévisions tablent sur une croissance située entre 0,5 % et 1 %. En 2003, le PIB croîtra au mieux de 1,25 % à 2,5 %.

Alors, la faute à l'Europe ? Si l'accusation fait sens à Paris, elle détonne à Lisbonne. « Les Portugais sont fiers d'être dans l'euro, ils sont à l'aise dans l'Union et ont clairement la perception que leur pays a été mal géré ces dernières années et que les pendules doivent être remises à l'heure », indique Jean-Claude Bernard, conseiller économique et commercial à l'ambassade de France.

POUR EN SAVOIR PLUS

► **La Règle et le choix, de la souveraineté économique en Europe**, de Jean-Paul Fitoussi, (Le Seuil, 2002, 96 p., 10,5 €, parution le 16 octobre).

► **« Questions européennes »**, rapport du Conseil d'analyse économique (La Documentation française, 2000, 271 p., 6,86 €).

► **La Zone euro et les enjeux**

de la politique budgétaire, sous la direction de Yann Echinard (Ed. PUG, 1999, 100 p., 9,95 €).

► **« Le gouvernement économique de la zone euro »**, rapport du Commissariat du Plan présidé par Robert Boyer (La Documentation française, 1999, 153 p., 10,67 €).

► **Union économique et monétaire, faits, défis et politiques**, OCDE, 1999, 227 p., 30 €.

Être ou ne pas être dans l'UE n'est pas un débat portugais. Si débat il y a, celui-ci tourne essentiellement autour du « rattrapage », explique Nuno Valerio, professeur d'économie à l'Institut supérieur d'économie et de gestion (ISEG). « La question est triple : ne pas être la lanterne rouge de l'Europe — laisser ce rôle à la Grèce —, ne pas laisser à l'Espagne le monopole des investissements étrangers, et faire progresser le revenu par habitant pour rattraper la moyenne européenne à une échéance pas trop lointaine. »

PLEIN-EMPLOI

L'ouverture du Portugal à l'Europe a permis une baisse des taux d'intérêt à deux chiffres de l'époque Salazar, un enrichissement des ménages, une croissance du PIB presque toujours supérieure à la moyenne européenne et surtout le plein-emploi (4 % de chômage environ).

Les anti-Maastricht sont donc plutôt rares à Lisbonne. Les experts sont, en effet, peu nombreux à imaginer un véritable ralentissement économique pour leur pays, dont l'appareil productif est en profonde mutation. De réservoir de main-d'œuvre bon marché, le Portugal

doit maintenant « jouer la carte de la main-d'œuvre qualifiée, accepter que le ministère des subventions devienne celui de la valeur ajoutée, que le capitalisme familial s'ouvre, que des marques portugaises se créent et s'internationalisent, que des gains de productivité puissent être organisés dans les entreprises », au risque de voir croître le chômage, « tel est l'enjeu », indique Pedro Pito Barros, professeur d'économie à l'Université neuve de Lisbonne.

Un raisonnement qu'approuve tout à fait Francisco Van Zeller, président de la Confédération des industries portugaises (CIP), exception faite des aides. Selon lui, il faut que l'État continue de faciliter l'investissement, « car pour un point d'aides publiques, c'est un point d'aides européennes qui est en jeu », dit le président de la CIP.

Quant aux syndicats, ils regardent d'autant moins les règles de Maastricht qu'ils sont tout entiers occupés à défendre la remise à plat du code du travail. Si des grèves se produisent, c'est sur ce terrain qu'elles auront lieu. Pas sur les critères européens.

Yves Mamou

LA POLITIQUE DE LA ZONE EURO EST-ELLE ADAPTÉE AUX DIFFICULTÉS ACTUELLES ? QUATRE ÉCONOMISTES EUROPÉENS RÉPONDENT

Patrick Artus, directeur des études économiques chez CDC Ixis

« Baisser les taux d'intérêt et oublier les 3 % »

LA SITUATION des entreprises en Europe est inquiétante. Les faillites se multiplient, leur taux d'autofinancement s'effondre et leur accès au crédit se raréfie. Il existe donc une vraie menace pour l'emploi et l'investissement. En France et en Espagne, la croissance résiste grâce à une consommation des ménages toujours dynamique. En revanche, ce maillon a déjà cédé en Allemagne et en Italie.

La Banque centrale européenne (BCE) devrait, de toute urgence, baisser ses taux d'intérêt pour éviter que les perspectives ne s'assombrissent davantage. C'est une mesure préventive indispensable. Je ne vois pas de danger à faire cela. Il faut, par ailleurs, adopter une attitude plus pragmatique à



l'égard du pacte de stabilité. En France, il n'est plus temps de se demander si, en 2003, la croissance sera de 2 % ou de 2,5 % mais ce que l'on fera si elle est de 1 % ou de 1,5 %, car alors il est clair que nous ne pourrions pas respecter la

limite des 3 % de déficit budgétaire imposée par le traité de Maastricht. Faudra-t-il au nom de son imprévoyance pendant les années de prospérité, obliger la France à une cure d'austérité ? Cela ne serait pas très intelligent.

De la même façon, je pense que l'Allemagne ne doit pas risquer de casser une activité déjà faible pour rester dans les clous. Personne n'aurait à y gagner. Il faut ouvrir une réflexion sur le pacte de stabilité et cesser de faire croire aux Européens que la recherche de l'équilibre budgétaire est un impératif. Rien dans la théorie économique ne permet une telle affirmation.

Propos recueillis par Laurence Caramel

Paolo Onofri, professeur à l'université de Bologne

« Un plan d'investissement pour doper l'activité »

LE RESPECT DU PACTE de stabilité est impératif parce que c'est un code de loyauté réciproque. C'est le seul moyen d'éviter que certains pays ne soient tentés de faire payer aux autres leur manque de discipline. Certes, à court terme, le respect du critère des 3 % de déficit public peut ne pas fournir de stimulants à la croissance. Mais, dans la mesure où il garantit la stabilité monétaire et financière, cela favorise les décisions à long terme des entreprises et des familles. L'Italie, malheureusement, ne prend pas les mesures nécessaires. Au lieu de réduire son déficit structurel, elle utilise des recettes conjoncturelles et des opérations de nature purement financières ou comptables pour améliorer ses comptes.



Les Européens ont néanmoins les moyens de stimuler la croissance sans renier leurs engagements. En se référant au Livre blanc de Jacques Delors (1993), ils pourraient décider de la construction de réseaux d'infrastructures dans

les transports ou dans les domaines informatiques et télématiques. Les dépenses ainsi engendrées devraient être, au préalable, approuvées par la Commission européenne et le Conseil européen. Elles pourraient ensuite être exclues du déficit de chaque pays, dès lors que le projet serait reconnu d'*intérêt européen*. On peut, par exemple, imaginer que le projet de liaison ferroviaire grande vitesse entre Turin et Lyon entre dans cette catégorie. La France pourrait ainsi déduire du calcul de son déficit le coût de construction de la liaison Lyon-Modane et l'Italie en faire autant sur le tronçon Modane-Turin.

Propos recueillis par Danielle Rouard, à Rome

Paul de Grauwe, professeur à l'Université catholique de Louvain

« Attention à ne pas aggraver les risques de déflation »

LES OBJECTIFS de la Banque centrale européenne (BCE) et le pacte de stabilité ont été façonnés par la peur de l'inflation. Et ils ont, jusqu'à présent, fait la preuve de leur efficacité. Il est à craindre qu'ils ne sachent pas nous protéger contre les risques déflationnistes, devenus plus probables aujourd'hui. En cherchant absolument à contenir la hausse des prix en dessous de 2 %, alors que la récession menace l'Europe, la BCE aggrave la situation.

Le pacte de stabilité pose un risque semblable. Quand la déflation frappe à la porte, le risque n'est plus la dette publique, mais les dettes privées. Dans un environnement de crise boursière se traduisant par un effondrement des valeurs des actifs financiers, les dettes des entreprises et des ménages, même faibles,



deviennent vite insupportables et les faillites se multiplient. La première tâche des gouvernements ne doit plus alors être la recherche de l'équilibre budgétaire, mais le soutien des acteurs privés, en les soulageant, si besoin, d'une partie de leurs dettes.

Que faire ? La BCE porte ici la plus grande responsabilité : elle doit réduire dès aujourd'hui ses taux d'intérêt et redéfinir son objectif d'inflation en le situant entre 2 % à 3 %, comme le font d'autres banques centrales. En second lieu, une plus grande flexibilité dans l'application du pacte de stabilité est nécessaire. Le retour vers l'équilibre budgétaire doit aujourd'hui céder aux exigences d'un soutien de la demande, au moins dans les pays qui, comme la France et l'Allemagne, ne connaissent pas des niveaux de dettes publiques insoutenables. Il serait dangereux pour la reprise que plusieurs grands pays mènent en même temps une politique de rigueur.

Propos recueillis par Laurence Caramel

Jürgen von Hagen, professeur à l'université de Bonn

« La reprise ne viendra pas de politiques budgétaires laxistes »

IL EST RAISONNABLE de réfléchir à une réforme du pacte de stabilité et de croissance. Il ne s'agit pas de mettre en cause l'instrument, mais l'ensemble du processus est, pour l'instant, beaucoup trop concentré sur l'objectif des 3 %. Cette obsession n'est pas très adaptée. La tendance à long terme vers un retour à l'équilibre est beaucoup plus importante.

Les 3 % devraient être compris comme un seuil qui incite à lancer une phase d'évaluation sur les problèmes budgétaires de tel ou tel pays. Actuellement, le problème est que cette évaluation est dans les mains de l'Ecofin [le club des ministres des finances des Quinze], c'est-à-dire des gouvernements, qui sont à la fois juges et parties. Il faudrait réfléchir à placer le processus sous le contrôle d'une instance indé-



pendante des Etats membres. S'il est difficile de créer une sorte de conseil de stabilité européen, on pourrait donner davantage de responsabilités à la Commission, dont les pouvoirs sont très faibles actuellement, ou à la Banque centrale européenne.

En suggérant de repousser à 2006 le retour à l'équilibre pour l'ensemble des pays de la zone, la Commission a réagi trop vite : elle a ainsi affaibli sa position pour inciter les gouvernements à mettre en œuvre les réformes nécessaires, et respecter leurs engagements budgétaires sur le long terme. Sur le fond, néanmoins, la reprise économique ne viendra pas d'un relâchement des politiques budgétaires. En particulier en Allemagne, il s'agit plutôt de lancer des réformes structurelles, d'alléger la fiscalité sur les entreprises et d'abaisser le coût du travail, des mesures qui ont un impact à court terme sur le déficit, sans remettre en cause l'objectif de long terme.

Propos recueillis par Philippe Ricard à Francfort

La monnaie unique indifférente aux tergiversations des Douze

LA BANQUE CENTRALE RESTE DISCRÈTE : AVEU DE FAIBLESSE OU PRAGMATISME DE BON AUGURE ?

FRANCFORT de notre correspondant

La polémique sur le pacte de stabilité et de croissance peut-elle susciter un conflit ouvert entre gouvernements et Banque centrale européenne (BCE) ? Pas nécessairement. Le président de la BCE, Wim Duisenberg, et ses collègues ne ratent pas une occasion, il est vrai, de donner leur avis sur l'état des déficits budgétaires. Pourtant, contrairement à la Commission européenne, la BCE ne peut se positionner comme la gardienne du traité et du pacte de stabilité et de croissance. Elle ne dispose d'aucun pouvoir institutionnel dans le processus d'autodiscipline mis en place au sein de la zone euro. Et se contente plutôt d'un rôle d'ordre « moral » plutôt modeste dans le contexte actuel.

Certes, l'institut d'émission n'a cessé de défendre les grands principes. Aux yeux des gardiens de l'euro, le respect du pacte de stabilité et de croissance est une obligation. « Il semble actuellement plus important que jamais que les pays de la zone restent fidèles aux engagements pris dans ce cadre », rappelait le dernier bulletin mensuel de la BCE, paru en septembre, quelques jours avant que la Commission ne propose de reporter à 2006 l'objectif d'un retour à l'équilibre.

A l'occasion, certains membres du conseil des gouverneurs n'hésitaient pas à recourir à la menace pour faire passer le message : « Des risques supplémentaires non négligeables pour la stabilité des prix proviennent de l'affaiblissement potentiel du pacte de stabilité et de croissance », a ainsi affirmé Ernst Welteke, le président de la Bundesbank, en laissant entendre récemment que le débat sur le pacte pourrait retarder une éventuelle baisse des taux. Sur le fond, les banquiers centraux considèrent que le respect des engagements pris est d'autant plus nécessaire qu'il s'agit de conforter la crédibilité de l'ensemble de l'union monétaire, pour garantir in fine la stabilité de la monnaie unique.

Pour le moment, l'impact sur l'euro des dérapages budgétaires et des discussions sur le pacte est resté faible. La monnaie euro-

péenne ne semble pas avoir trop souffert de la remise en cause progressive du corset censé accompagner son développement : depuis le début de l'année, elle a plutôt conforté ses positions vis-à-vis du billet vert.

La récente suggestion de la Commission de reporter à 2006 l'objectif d'équilibre budgétaire n'a pas non plus suscité de turbulences significatives. « Ce recadrage a été anticipé par les marchés : il ne s'agit pas d'un rejet de principe des objectifs, mais d'une adaptation à une situation conjoncturelle beaucoup moins favorable qu'escompté », note Theodor Schonebeck, un économiste de la Deutsche Bank. « La pression sur l'euro a été faible, car l'essentiel du pacte, les 3 %, n'est pas encore mis en cause. Le marché n'avait pas pris au sérieux l'engagement de 2004 formulé en supplément », analyse Antoine Brunet, de la banque HSBC/CCF, tout en notant néanmoins : « Depuis le début de l'année, tous les traders le confirment : les dérapages budgétaires observés et les débats sur le pacte expliquent l'écart des rendements réels sur le marché obligataire. Si la direction reste la même qu'aux Etats-Unis, les divergences de rythme sont sensibles, au détriment de l'Europe. »

Cependant, la BCE semble adopter un profil bas. L'épisode du bras de fer avec l'Allemagne en a donné

une première illustration en début d'année : après avoir mis en garde la première puissance économique de la zone, et soutenu la demande d'avertissement formulée par la Commission, l'institut d'émission a très vite donné sa bénédiction au compromis passé entre Berlin et Bruxelles.

REPORT

Le ministre allemand des finances, Hans Eichel, avait assuré vouloir revenir à une situation « proche de l'équilibre » en 2004. Quelques mois plus tard, Francfort semble à nouveau accepter sans plus de difficultés le report de deux ans suggéré par Bruxelles. Après avoir jugé « très décevantes » les politiques budgétaires menées par les Etats membres, Wim Duisenberg a ainsi affirmé fin septembre à Washington soutenir « totalement la Commission dans ses efforts ».

Comment s'explique cette apparente sérénité ? Différentes hypothèses sont avancées. Pour les uns, ce positionnement serait un aveu de faiblesse de la part de l'institut d'émission, qui ne serait toujours pas en mesure de jouer le rôle de la Bundesbank du temps du deutschemark. Pour les autres, la BCE ferait au contraire preuve d'un pragmatisme de bon augure. « En refusant de dramatiser sur le pacte, les partisans d'une

baisse des taux au sein du conseil des gouverneurs de la BCE coupent l'herbe sous le pied à ceux qui voudraient temporiser en raison des dérapages budgétaires », observe Antoine Brunet. Ce dernier esti-

me que l'hypothèse de reprécipitations monétaires semble dès lors difficile à imaginer, sans être tout à fait exclue.

P. R.

Consultant un métier qui s'apprend

Cadres, dirigeants, avez-vous pensé à votre seconde vie ? Et si vous songiez au conseil ...

L'IDCE®
le spécialiste de la formation au conseil

vous propose son parcours

" PROFESSIONNEL DU CONSEIL "
(diplôme de " Consultant " homologué par l'Etat au niveau II)

Rentrées le 6 janvier 2003 et le 1^{er} avril 2003
à Angers, Paris et Lyon

Réunions d'information mensuelles dans plusieurs villes de France

Pour tout renseignement, Sonia Raimbault au 0 825 161 333
IDCE® - 106 rue de Frémur - BP 624 - 49006 ANGERS Cedex 01
info@idce.com - http://www.idce.com

LE BUDGET DANS L'UNION

par Nicolas-Jean Brehon

Les dépenses agricoles à la loupe

JUSQUE DANS LES ANNÉES 1980, la politique agricole commune (PAC) était considérée comme un « colosse budgétaire » et, comme un colosse, on ne la regardait pas de trop près. Cette époque est révolue. Les dépenses agricoles sont de plus en plus contrôlées. Plusieurs facteurs sont à l'origine de ce développement.

Au début des années 1990, la peur des fraudes au budget communautaire, politiquement dévastatrices pour la construction européenne, a entraîné un renforcement des contrôles. Dans le cas de l'agriculture, premier poste du budget de l'Union (46 milliards d'euros en 2002), ce renforcement était aussi fondé sur des raisons financières : 1 % de fraude représente autant que l'enveloppe consacrée par l'Union à l'aide humanitaire !

ou par télédétection...). L'objectif du SIGC est de garantir que les aides sont correctement calculées et attribuées à des bénéficiaires éligibles.

Le deuxième niveau de contrôle prend la forme d'un examen des documents d'entreprise a posteriori, un ou deux ans après le versement des aides. Un programme de vérifications est décidé chaque année par la Commission interministérielle de coordination des contrôles (CICC) et mis en œuvre par l'Agence centrale des organismes d'intervention dans le secteur agricole (Acofa) et les services de l'Etat.

Le troisième niveau concerne les organismes payeurs. Les procédures et les comptes sont vérifiés par la Commission de certification des comptes des organismes payeurs – dite C3OP –, émanation de la Cour

Il ne s'agit plus de contrôler des entreprises ou des institutions, mais de s'assurer de la fiabilité des procédures mises en œuvre par les Etats membres

L'expérience motivait également un renforcement des contrôles. Selon le principe de subsidiarité, ceux-ci incombent avant tout aux Etats membres. Mais les limites des initiatives nationales étaient apparues alors que l'efficacité des contrôles mixtes, mêlant fonctionnaires de l'Etat membre et fonctionnaires européens, était patente. La Commission a alors multiplié ses interventions et adopté des règles beaucoup plus strictes pour faire cesser les soupçons de laxisme qui pesaient sur elle. Y compris en imposant aux Etats des sanctions financières lorsque les procédures nationales ne lui semblent pas suffisamment performantes.

Enfin, les contestations de la PAC militent également en faveur d'une surveillance accrue. Malgré la pression politique, écologique, financière, le budget de la PAC est probablement intouchable jusqu'en 2006, échéance de la programmation financière décidée au Conseil européen de Berlin en décembre 1999, mais rien n'empêche, d'ici là, « d'employer les ressources de manière plus efficace », comme l'a annoncé le commissaire Franz Fischler, chargé de l'agriculture.

La foison des contrôles qui en résulte forme aujourd'hui en France un maillage particulièrement dense et complexe. Les aides mises en place par la réforme de la PAC de 1992 sont en effet calculées selon les surfaces et les animaux « éligibles ». Le régime reposant sur des déclarations, un système de vérification efficace s'est avéré nécessaire. Tel est l'objet du « système intégré de gestion et de contrôle (SIGC) » qui repose sur l'identification des parcelles agricoles et des animaux.

Un premier niveau de contrôle sur les aides aux produits (aides de l'ancienne PAC) est exercé par les offices agricoles – organismes payeurs agréés par l'Etat – ou par les douanes. A ce stade, l'examen est physique (échantillons des produits aidés à l'exportation, par exemple...). Les aides aux producteurs, mises en place par la nouvelle PAC depuis 1992, sont régulées par les services déconcentrés de l'Etat (directions départementales de l'agriculture et de la forêt) ou par certains offices. Ce contrôle est administratif et matériel (vérification des mises en culture sur place

des comptes, qui a, quant à elle, la charge du contrôle externe des offices. La Cour n'a publié ses premiers rapports sur ces établissements qu'en 1992, soit vingt-cinq ans après leur création, mais son implication s'est beaucoup renforcée depuis. Ses observations sont souvent sévères, mettant en cause les pratiques « excessivement indulgentes » des offices et de l'Etat.

Le quatrième niveau, à l'initiative des services de la Commission européenne, procède d'une démarche radicalement différente. Il ne s'agit plus de contrôler des entreprises ou des institutions, mais de s'assurer de la fiabilité des procédures mises en œuvre par les Etats membres : les enquêtes ont-elles été assez nombreuses, l'échantillon des entreprises examinées est-il satisfaisant ? Cet examen est préalable à l'apurement des comptes, qui détermine le montant des dépenses qui seront finalement à la charge du budget communautaire.

Des corrections financières peuvent être alors décidées. Elles ne sanctionnent pas une fraude ou une irrégularité avérée, mais une fraude ou une irrégularité virtuelle dans la mesure où la Commission estime que les insuffisances des dispositifs nationaux ont fait courir un risque financier au budget communautaire. Les sommes en jeu sont très importantes, entre 2 % et 25 % de la dépense concernée au niveau national, en fonction de la gravité de la faute.

En cas d'échec de la conciliation, l'Etat membre dispose d'un ultime recours devant la Cour de justice européenne. En janvier, celle-ci a confirmé une correction financière de 86 millions d'euros imposée à la France pour l'exercice 1995. En 2000, la correction avait atteint le chiffre record de 228 millions d'euros. Les pénalités étant déduites des versements agricoles prévus pour l'année suivante, des instructions ont été données pour améliorer les procédures nationales ! Il est vrai qu'une simplification des règles faciliterait la tâche : entre 1992 et 1999, les principaux régimes d'aides ont été modifiés à quatre-vingts reprises.

Nicolas-Jean Brehon est enseignant en finances publiques à Paris-I-Sorbonne.

Les PME redoutent d'être les maltraitées de la recherche européenne

SEULS LES SOUS-TRAITANTS DES GRANDS GROUPES DEVRAIENT BÉNÉFICIER DES AIDES ACCORDÉES PAR BRUXELLES

LEEDS (Royaume-Uni)
de notre envoyée spéciale

Le 11 novembre, le sixième programme cadre européen de recherche et développement (PCRD) sera officiellement lancé. Doté d'un budget de 17,5 milliards d'euros sur la période 2002-2006, il fixe les règles d'attribution des aides européennes à la recherche, assez différentes de celles des programmes précédents. Des « réseaux d'excellence », d'une part, visent à fédérer, des laboratoires de recherche travaillant sur des thèmes voisins. Des « projets intégrés », d'autre part, concernent davantage les entreprises et doivent déboucher sur des produits, des services ou des procédés nouveaux. Les uns comme les autres devront relever de l'un des sept thèmes retenus : génomique et biotechnologie pour la santé, technologies de l'information, nanotechnologies et nanosciences, aéronautique et espace, qualité et sécurité alimentaire, développement durable, citoyen et gouvernance dans une société basée sur la connaissance. Par souci d'efficacité, les projets sélectionnés seront moins nombreux, mais de plus grande taille.

Autant de critères que les PME voient arriver avec crainte. « La participation des PME à ces projets de grande taille sera très difficile car ils nécessitent d'importants

investissements financiers et leur durée est trop longue », s'inquiète Hans-Werner Müller, secrétaire général de l'Union européenne de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises.

Et les propos qui se voulaient rassurants, tenus par les représentants de la Commission européenne, lors des quatrième Journées technologiques pour les PME organisées à Leeds (Angleterre) du 25 au 27 septembre, n'ont pas vraiment atteint leur but. « Les PME restent une priorité. Au moins 15 % du budget dédié aux sept programmes prioritaires leur sera alloué, ce qui représente une somme de 1,7 milliard d'euros. (...) Une amélioration sensible comparée aux 10 % du cinquième programme cadre », affirmait ainsi Richard Escritt, directeur à la Commission recherche de Bruxelles. En outre, 430 millions d'euros seront spécifiquement alloués aux PME pour des travaux de recherche coopératifs. Dans les coulisses de la rencontre, on estimait que de telles déclarations relevaient davantage de vœux pieux.

Tout d'abord, les montants annoncés restent faibles, comparés au poids économique des PME en Europe ; celles-ci emploient environ les deux tiers de la population active. Et, selon les chiffres de

la Commission elle-même, environ la moitié des deux millions de PME industrielles ont récemment introduit des innovations sur le marché.

Pour Olivier Personnic, consultant chez Altheis, un cabinet spécialisé dans le montage de dossiers d'aides à Bruxelles, une PME n'aura de chance de bénéficier des crédits du sixième PCRD, que si elle se positionne comme sous-traitant de grands groupes. Ce n'était pas le cas des précédents programmes cadres qui sélectionnaient des projets de plus petite taille et donc mieux adaptés aux PME. Or accepter d'être un sous-

traitement (R & D) en sous-traitance pour le compte de grands groupes risquent fort de se faire voler leur savoir-faire. C'est une stratégie de court terme, qui fait accepter un contrat avec un client, mais vide ensuite l'entreprise de son contenu », estime-t-elle.

Ces programmes déjà difficiles d'accès pour les petites entreprises technologiques, le seront encore davantage pour les firmes relevant d'autres secteurs mais ayant tout autant besoin d'innover. « Pourtant, ces entreprises de moyenne intensité technologique ont désespérément besoin d'inn-

« L'Europe n'a pas seulement besoin de prix Nobel, mais aussi d'innovations de moyenne intensité technologique »

HANS-WERNER MÜLLER, UNION EUROPÉENNE DE L'ARTISANAT ET DES PME

traitant est une stratégie extrêmement dangereuse, estime Florence Ghiron, responsable du développement international de Wallonia Space Logistics, un incubateur wallon de petites entreprises du domaine spatial. « Les PME qui effectuent de la recherche et déve-

loper et c'est chez elles que l'innovation a le plus grand coefficient multiplicateur ! L'Europe n'a pas seulement besoin de prix Nobel, mais aussi d'innovations de moyenne intensité technologique », insiste Hans-Werner Müller.

Conséquence, la réalité risque de diverger de l'objectif des 15 % affichés. Or, si dans les précédents PCRD, un coup de pouce des experts de la commission était possible pour rééquilibrer les chances des petits, ce ne serait plus le cas dans la nouvelle formule.

Conscient de ces lacunes, la commission serait en train d'étudier un certain nombre de modifications favorables aux PME, a déclaré Richard Escritt : des critères d'évaluation pourraient inciter à inclure un nombre important de PME dans les projets, et des appels à proposition pourraient n'être ouverts qu'aux PME.

Annie Kahn

DÉTECTER DES CHARANÇONS AU SONAR

Deux entreprises françaises, Cornéal et Systelia, figuraient parmi les trois lauréates (la troisième était hollandaise) du concours organisé par la Commission européenne pour récompenser des entreprises innovantes ayant bénéficié de son soutien. 150 projets avaient été préchoisis parmi des milliers de dossiers. Un jury de quinze experts a sélectionné les trois gagnants dont les prix ont été remis à Leeds (Royaume-Uni) le 26 septembre, à l'occasion des quatrième Journées technologiques pour les PME.

Pour Bernard Tomasini, directeur général de Systelia, l'aide de la Commission (270 000 euros, dont environ 40 % pour sa société et le reste pour l'Institut national d'agronomie de Bordeaux et d'autres firmes) fut vitale pour son entreprise. Grâce à cet argent, la PME, auparavant spécialisée dans l'électronique militaire, et confrontée à la baisse des budgets de son secteur, a pu se reconverter et développer des produits destinés au civil. A partir de sa connaissance des sonars conçus pour détecter les sous-marins, elle a mis au point un appareil pour repérer des charançons dans un camion ou un silo de blé !

La définition de la « précarité » varie d'un Etat membre à l'autre

LES ALLEMANDS PARLENT DE POSTES « MARGINAUX », LES ESPAGNOLS DE CONTRATS « TEMPORAIRES »

Depuis le sommet européen de Lisbonne, en mars 2000, l'objectif d'amélioration de la « qualité des emplois » – et non plus seulement de l'accroissement de leur nombre – se fraie un chemin dans la politique européenne. A tel point que le sommet de Laeken (Belgique), en décembre 2001, a fixé dix critères de qualité, chacun étant assorti d'un ou deux indicateurs permettant de le mesurer. Or, estime Jean-Claude Barbier, chercheur au Centre d'études de l'emploi, « l'application de tels critères relative le concept français de précarité » et, partant, la politique publique de l'emploi fortement articulée sur ce concept.

A vrai dire, aucun Etat n'a, pour le moment, modifié sa politique en fonction de ces critères, mais la place que prendra cet objectif dans la redéfinition des « grandes orientations politiques » de l'Union qui doit avoir lieu d'ici la fin de l'année sera, à cet égard, décisive.

Responsable pour la France du programme de recherche Esope (European Study of Precarious Employment) financé par la Commission européenne, Jean-Claude Bar-

bier a travaillé avec ses homologues allemands, espagnol, italien et britannique sur le vocabulaire employé pour désigner les situations que nous nommons en France « précarité ».

Le terme est utilisé en Espagne où la réforme du marché du travail a, au nom de la flexibilité, engendré une diversification des contrats de travail, au point que plus de 30 % de la population active occuperait des emplois dits « temporaires » (« à durée déterminée » ; temporary, en anglais, ne désignant pas le statut d'intérimaire). « C'est la proportion la plus importante en Europe », note Jean-Claude Barbier, et la precarietà fait l'objet des principaux conflits sociaux outre-Pyrénées.

CRÉATION DE STATUT

En Italie aussi, la precarietà est au centre des débats entre les syndicats et le gouvernement Berlusconi. Mais la problématique est différente : il s'agissait d'apporter une protection sociale minimum aux

acteurs du travail au noir ou des « contrats occasionnels », extrêmement importants dans la péninsule. D'où la création du statut de « parasubordonné ». C'est son utilisation dans des situations où la norme de l'emploi régulier pourrait être appliquée qui pose problème.

Dans ces deux pays toutefois, « le terme de précarité n'est utilisé qu'au sujet de l'emploi », remarque Jean-Claude Barbier. Il n'est donc pas accompagné, comme c'est le cas en France, d'une connotation d'exclusion sociale.

En Allemagne, les situations d'emplois « précaires » sont dénommées geringfügig (marginiaux), essentiellement décrites par le nombre d'heures effectuées ou la rémunération. C'est d'ailleurs ce critère, et non le statut, qui détermine la politique publique puisque la législation a fixé à 325 euros par mois (il est question de passer à 600 euros) le seuil en deçà duquel se déclenchent des allègements des charges sociales payées par le salarié (et

non par l'employeur, comme en France), afin d'augmenter le salaire net et de lutter contre le travail au noir.

Au Royaume-Uni enfin, supposé être le champion de la flexibilité, le mot même de précarité n'existe pas ! L'expression utilisée est dead-end jobs, c'est-à-dire emplois sans perspectives de carrière, de formation ou d'augmentation. « La précarité est ici perçue comme un risque quant à la capacité d'insertion ou de maintien sur le marché du travail, et non comme un état. » Et c'est dans ce pays que la réflexion sur les emplois de mauvaise qualité a le plus influencé la politique publique. Après l'objectif de « remise au travail », le constat de la mauvaise qualité des emplois obtenus a amené le gouvernement de Tony Blair à réorienter sa politique selon le slogan « le travail doit payer », avec pour objectif de limiter les risques attachés à la mauvaise qualité de l'emploi (protection sociale, formation).

La diversité des concepts et des définitions n'est pas sans conséquence sur le fonctionnement du marché de l'emploi. Avec des résultats parfois inattendus : étudiant dans son rapport sur « L'emploi en Europe 2002 » les transitions depuis l'emploi « temporaire » vers d'autres situations, la direction générale de l'emploi de la Commission constate que si, en Grande-Bretagne, un travailleur « temporaire » devient au bout de trois ans « permanent » dans plus de 60 % et chômeur dans 5 % des cas, ces chiffres sont respectivement de 40 % et 20 % en France. Finalement, la notion de précarité décrit assez bien la situation d'une bonne part des travailleurs français.

Antoine Reverchon

EMPOIGNADE STATISTIQUE

L'hétérogénéité des concepts induit bien entendu une bagarre sur les statistiques. Eurostat distingue dans la population active les « permanents » et les « temporaires ». A cette aune, en 2001, 13 % de la population active européenne avait un emploi temporaire : 12 % en Allemagne, 32 % en Espagne, 15 % en France, 9,5 % en Italie, 7,5 % au Royaume-Uni.

Mais l'Insee, pour la France, ne comptabilise que 9 % d'emplois sous la rubrique « diverses formes d'emploi », sur la seule base du statut : contrats à durée déterminée, contrats aidés, intérimaires... « Cette différence s'explique, en partie, par le fait que l'Insee, au contraire d'Eurostat, ne compte pas les statuts précaires de la fonction publique, soit 500 000 auxiliaires, vacataires, contractuels, et 150 000 élèves fonctionnaires », explique Jean-Claude Barbier. Mais un énarque en début de carrière peut-il être considéré comme « précaire » ?

En utilisant les critères de qualité définis en décembre 2001 à Laeken (Belgique), la DG emploi de la commission distingue pour sa part quatre types d'emplois, fortement influencés par l'approche nord-européenne : « sans perspectives », « faible rémunération », « qualité raisonnable », « bonne qualité ». A cette aune, la population active européenne se répartissait entre ces quatre catégories respectivement à hauteur de 7 %, 19 %, 47 % et 26 %.

La crise malmène les investissements français en Pologne

700 FILIALES D'ENTREPRISES DE L'HEXAGONE SONT PRÉSENTES DANS L'UN DES PREMIERS PAYS D'EUROPE CENTRALE À INTÉGRER L'UNION EN 2004

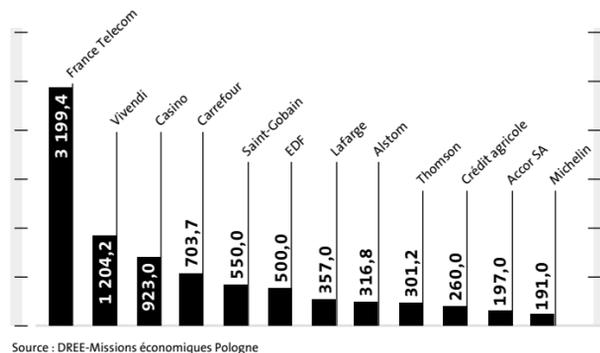
VARSOVIE
de notre envoyé spécial

Depuis l'année 2000, la France est le premier investisseur étranger à Varsovie, devant l'Allemagne et les États-Unis. Elle n'occupait que le cinquième rang en 1999. De tous les pays d'Europe centrale et orientale (PECO), la Pologne concentre le plus de financiers étrangers. Entre pays investisseurs, la concurrence est rude, même si en 2002, l'Agence polonaise pour l'investissement étranger (PAIZ) anticipe un ralentissement du flux des investissements directs étrangers (IDE), déjà amorcé en 2001, conséquence directe de la morosité économique mondiale et des incertitudes internationales générées par les suites du 11 septembre 2001. Toutes ces raisons ont présidé au choix de la Pologne, puis de l'Estonie et de la Lituanie, pour le premier déplacement, du 23 au 27 septembre, du nouveau ministre délégué au commerce extérieur, François Loos, accompagné d'une vingtaine de chefs d'entreprise.

La Pologne fait partie du premier groupe des PECO qui sont censés intégrer l'Union européenne (UE), au 1^{er} janvier 2004. Les autorités polonaises entendent achever leurs négociations avec la

LA FORTE PRÉSENCE DE FRANCE TELECOM

Principaux investisseurs français au 31 décembre 2001, en millions de dollars



Source : DREE-Missions économiques Pologne

Commission, avant la fin de l'année et ont annoncé la tenue probable d'un référendum national sur l'adhésion à l'UE, le 11 mai 2003. Pour François Loos, « l'élargissement constitue un processus gagnant-gagnant ». Après les grandes entreprises, ce sont désormais « les PME françaises qui ont compris que la Pologne faisait partie de notre marché domestique », a-t-il ajouté. Les 700 filiales de firmes françaises, présentes sur place, emploient près de 150 000 salariés. En termes de parité de pouvoir d'achat, la Pologne a aujourd'hui un PIB par habitant, comparable à celui du Portugal juste avant son adhésion à l'UE, en 1986. Avec près de 39 millions d'habitants, sa population équivaut à celle de l'Espagne. L'ensemble fait du marché polonais un des plus attractifs pour les entrepreneurs.

TROIS PILIERS

Avec 14 milliards d'euros, la France restera, en 2002, le premier investisseur étranger. Sa présence repose sur trois piliers : les télécoms, la grande distribution et un secteur plus diversifié qui comprend à la fois de l'industrie et des services. Avec toutes les marques françaises présentes – en particulier Auchan, Carrefour et Casino –, la grande distribution française domine largement le marché

polonais. En revanche, le pilier des télécommunications, encore très important, est fragilisé : les deux principaux investisseurs étant France Télécom et Vivendi.

Dès mars 2002, avant le départ de Jean-Marie Messier, Vivendi, qui a investi 1,36 milliard d'euros, avait annoncé son intention de se retirer d'Elektrim Telekomunikacja qui contrôle Era, le numéro un de la téléphonie mobile en Pologne. Par ailleurs, Canal Plus Pologne ne fait pas partie des actifs stratégiques au regard de la nouvelle équipe dirigeante de Vivendi. Si ces cessions se confirmaient, il s'agirait alors du plus important retrait d'une entreprise française en Europe centrale et

orientale. Pour l'instant, ces opérations butent encore sur l'absence de repreneurs. Dans ces conditions, l'embellie dans le ciel nuageux des investissements français pourrait venir du constructeur automobile Peugeot qui doit annoncer, avant fin 2002, l'implantation d'une nouvelle usine et dont un des sites étudiés se trouve en Pologne.

Concernant les échanges commerciaux, la Pologne connaît un déficit d'une dizaine de milliards d'euros avec l'UE. La France n'échappe pas à la règle. Depuis six ans, sa balance est excédentaire (+ 728 millions d'euros) sur les six premiers mois de 2002. En valeur, les échanges franco-polonais ont été multipliés par plus de sept, depuis le début de la période de transition et ont pratiquement doublé, depuis 1997. La France n'est pourtant que le troisième client de la Pologne, avec 5,4 % de parts de marchés et son quatrième fournisseur (6,8 %) très loin derrière l'Allemagne, dont la puissance commerciale est hors d'atteinte – cette dernière est à la fois le premier client et premier fournisseur de la Pologne, avec respectivement 34,4 % et 24 % de parts de marché –, mais la France est considérée par les autorités polonaises, comme son deuxième partenaire commercial, devant l'Italie.

Alain Beuve-Méry

UN CAPITAL DE SYMPATHIE À DÉVELOPPER

Selon une étude réalisée au premier semestre 2002 par la Mission économique (ME) de Varsovie auprès de représentants de médias polonais, les investisseurs français auraient une image plus négative... que les Américains !

Ils sont considérés comme arrogants, ont la réputation de se comporter en pays conquis et ne reconnaissent pas suffisamment les mérites de la main-d'œuvre locale. Ces critiques sont toutefois à relativiser, explique la ME, car, d'une part, elles sont en partie dues à l'importance des investissements dans le domaine de la grande distribution où tout était à faire ; d'autre part, comme le reconnaît Marek Borowski, actuel président de la Diète (Assemblée nationale), la société polonaise éprouve des « sentiments mêlés » face à l'afflux des capitaux étrangers. Dans ces conditions, la ME de Varsovie a décidé de mettre en place un baromètre d'image auprès des étudiants et des journalistes polonais, pour développer le capital de sympathie pour la France.

Katrin Saks rêve de réconcilier Estoniens et Russes

L'EX-MINISTRE DES « ETHNIES » CONTINUE DE SE BATTRE POUR IMPOSER UNE STRATÉGIE D'INTÉGRATION



KATRIN SAKS

► 1999 Membre du Parti des modérés (Mõdukad), elle entre au gouvernement du premier ministre Mart Laar comme ministre des « ethnies », c'est-à-dire de la population et des minorités. Le gouvernement chute en janvier 2002.
► 1978 Elle commence sa carrière de journaliste à la télévision estonienne (jusqu'en 1997).

TALLINN
de notre envoyé spécial

Les trois États dits « baltes » n'ont en commun que leurs envahisseurs successifs au fil du temps, les Suédois d'abord, puis les Allemands et enfin les Russes, de la deuxième guerre mondiale à 1991.

A la fois le plus septentrional et le moins peuplé, avec 1,4 million d'habitants, l'Estonie a retrouvé depuis dix ans, ses contacts naturels avec les autres pays riverains de la mer Baltique : la Suède et la Finlande. Tallinn, sa capitale où se rassemblent 400 000 habitants n'est d'ailleurs située qu'à 11 minutes en hélicoptère d'Helsinki, et accueille volontiers les week-ends de nombreux touristes finlandais venus, par navette, bénéficier sur la rive d'en face d'une législation beaucoup moins stricte pour la consommation d'alcool. Cette proximité retrouvée avec deux pays membres de l'Union européenne (UE) explique en partie pourquoi l'Esto-

nie a entamé ses négociations pour adhérer à l'UE, dès mars 1998, soit pratiquement avec deux ans d'avance sur la Lettonie et la Lituanie (février 2000). Reste que le grand frère russe – mais plus soviétique – avec lequel l'Estonie partage une frontière de 294 kilomètres garde une grande influence dans la région et que la question des nationalités y demeure particulièrement sensible.

C'est sur ce dossier explosif que Katrin Saks, journaliste de formation, s'est illustrée dans le gouvernement de l'historien Mart Laar (Union Pro Patria), qui fut premier ministre de mars 1999 à jan-

vier 2002, soit un record de longévité dans les trois pays baltes. D'elle, dans son pays, on dit que c'est une « figure ». En charge du portefeuille des « ethnies » c'est-à-dire de l'intégration des non-estoniens, elle a pu déployer tous ses talents de négociatrice et de diplomate.

Les Estoniens (deux tiers de la population) cohabitent, en effet, avec des Russes, des Biélorusses, des Ukrainiens et des Finnois. Depuis l'indépendance, pour obtenir la nationalité, il faut savoir parler l'estonien. Résultat : près de 200 000 habitants sont apatrides, n'ayant plus la nationalité russe, mais n'étant pas considérés comme citoyens estoniens.

SÉJOURS D'ÉTÉ

Sans administration sous ses ordres, Katrin Saks a travaillé avec un cabinet d'une dizaine de personnes. La ministre s'est efforcée de définir une nouvelle stratégie d'intégration. Entre les russophones et les estophones, les rapports relèvent plus de l'indifférence que de l'animosité. Katrin Saks a su s'entourer de conseils de sociologues, d'éducateurs, d'employeurs et de diplomates pour mettre en place un « plan national d'intégration ». Le problème principal était – et demeure – celui des moyens financiers. Elle a réussi à intéresser à son projet des partenaires étrangers. Elle a ainsi obtenu le financement, sur plusieurs années, de séjours d'été de jeunes russophones dans des familles estophones, projet qui s'est révélé très populaire et efficace. Le Danemark, la Suède, la Finlande, la

Norvège et le Royaume-Uni ont fait partie des contributeurs.

Ancienne directrice des programmes à la télévision estonienne, Katrin Saks a aussi mené à bien un projet de connaissance mutuelle entre médias estophones et russophones, cherchant à sensibiliser l'opinion publique et à rapprocher les deux communautés linguistiques par des émissions télé et radio et par des campagnes d'affichage notamment sur le lieu de travail. Une campagne publicitaire mettant en scène Ivan (russophone) et Kert (estophone), qui travaillent ensemble sans difficulté, fut déclinée de manière percutante, dans un cabinet de poids lourd, sur un chantier de construction, etc.

Depuis la démission du gouvernement Laar, Katrin Saks est revenue travailler à la Fondation pour une Estonie ouverte, où, en 1998, elle avait fait ses premiers pas dans la vie publique afin – déjà – de coordonner des projets visant à faciliter l'intégration des non-Estoniens. Sur le plan politique, le Parti des modérés (Mõdukad) dont elle est membre est dans une situation paradoxale. Bas dans les sondages (5 %), son président, Toomas Hendrik Ilves, est pourtant la personnalité politique la plus populaire du pays après l'actuel président de la République, Arnold Ruutel. Ce parti, qui entretient des liens avec de nombreuses formations de la social-démocratie en Europe, compte plusieurs personnalités de premier plan qui se sont clairement prononcées en faveur de l'adhésion de l'Estonie à l'Union européenne.

A. B.-M.

PENSÉE ÉCONOMIQUE

par Jean-Marc Daniel

Le professeur Charles Gide

LE MOIS D'OCTOBRE est celui de la rentrée universitaire. Et celle de 2002 sera particulière puisque nous fêtons le 125^e anniversaire de l'enseignement d'économie au sein de l'Université.

C'est en effet, en 1877, qu'est créée dans douze académies, dans les facultés de droit, une chaire d'économie. Après la défaite de 1870, la France veut réformer la formation de ses élites. Paul Leroy-Baulieu, qui a étudié à Bonn, supervise la définition des programmes de la toute nouvelle Ecole libre des sciences politiques et impose un cours d'économie, brisant un tabou qui veut que l'économie ne soit pas une matière suffisamment fiable pour être enseignée en tant que telle.

qu'il façonne la personnalité de son neveu André. Ce dernier, appelé à devenir l'écrivain de génie que tout le monde connaît, est orphelin de père à 11 ans et grandit sous la coupe intellectuelle de son oncle.

Sur le plan professionnel, Charles Gide adopte des attitudes qui d'abord surprennent et parfois irritent quand ce timide introverti se fait péremptoire, voire cassant. C'est ainsi que ce juriste est le lecteur averti des thèses mathématiques de Jevons et de Walras. C'est ainsi que ce bourgeois libéral critique et impose un cours d'économie, brisant un tabou qui veut que l'économie ne soit pas une matière suffisamment fiable pour être enseignée en tant que telle.

Malgré quelques intuitions remarquables, comme celle de l'effacement de l'or au profit d'une monnaie fiduciaire née du crédit, l'œuvre de l'économiste paraît de fait aujourd'hui assez courte sur le plan théorique

Au début du XIX^e siècle, Jean-Baptiste Say avait créé un cours d'économie, d'abord au Conservatoire des arts et métiers, puis à l'Ecole spéciale de commerce, l'ancêtre de l'Ecole supérieure de commerce de Paris. Mais, à l'époque, on assimilait économie et libéralisme, si bien que tant l'autoritarisme napoléonien que le conservatisme de la Restauration s'en méfiaient.

Après 1848, l'utilisation des idées de Ricardo par Marx pour démontrer la nécessité économique de la révolution renforce ceux qui voient dans l'économie politique un danger. Pour acquiescer sa légitimité, l'économie doit adopter un tour plus scientifique. Walras propose dès la fin de la guerre de 1870 de créer un enseignement économique à part entière dont la qualité serait garantie par sa mathématisation. Commence alors un débat entre ceux qui croient au nécessaire usage des mathématiques et ceux qui restent attachés à une approche littéraire et historique. Le compromis se fait en rattachant l'enseignement de l'économie au droit, qui fournit la rigueur de son raisonnement et la qualité littéraire de son expression.

L'homme qui s'illustre dans l'affirmation de ce compromis est un juriste en rupture et à l'esprit curieux, du nom de Charles Gide. Il naît le 29 juin 1847 à Uzès, dans le Gard. Sa famille, aisée, rêve de carrière universitaire prestigieuse. Son frère Paul, de 15 ans son aîné, est professeur de droit. L'exemple semble s'imposer naturellement à Charles, qui, après une thèse en 1872 sur le « droit d'association en matière religieuse », obtient l'agrégation en 1874. Mais ses goûts intellectuels comme sa volonté d'exister face au modèle très présent du frère le portent vers l'économie, dont il devient professeur à Bordeaux, en 1877.

Toute sa vie, il manifeste un caractère double : au besoin de se conformer aux attentes de son entourage s'oppose le souci de s'affirmer dans le culte de l'originalité et de la curiosité. Sur le plan familial, c'est dans ce sens

trop uniformément libéral, il crée en 1887 la *Revue d'économie politique*, où il accueille des économistes peu orthodoxes comme Paul Cauwès, chantre du protectionnisme. Estimant que la concurrence ne peut tout résoudre, et par ailleurs profondément attaché aux valeurs chrétiennes, il devient le propagandiste du mouvement coopératif. Mais, alors que celui-ci, né dans la logique du socialisme antiétatique de Proudhon, défend surtout les coopératives de production, il milite pour des associations de consommateurs.

Edgeworth ayant démontré que la concurrence n'est efficace que s'il y a une infinité de consommateurs, elle est pour Charles Gide une utopie impraticable. Dans le monde réel, il faut que les consommateurs se regroupent pour négocier les prix et ne pas subir la loi des producteurs. Son engagement militant est si fort qu'en 1921 le Collège de France lui confie une chaire de « coopération », couronnement d'un parcours universitaire quasi parfait.

Après Bordeaux, il enseigne à Montpellier, puis, à partir de 1900, à l'Ecole des ponts et chaussées. En 1884, il publie des *Principes d'économie politique* et en 1910, en collaboration avec Charles Rist, une *Histoire des doctrines économiques*, textes qui reprennent ses cours et constituent des manuels de référence. Son ultime combat d'enseignant est d'obtenir en 1922 que, à l'agrégation d'économie créée en 1896, le jury soit en majorité constitué d'économistes...

Avant sa mort, le 15 février 1932, il est envahi par le doute sur la pertinence de ses engagements et la consistance de son œuvre. Malgré quelques intuitions remarquables, comme celle de l'effacement de l'or au profit d'une monnaie fiduciaire née du crédit, celle-ci paraît de fait aujourd'hui assez courte sur le plan théorique. Mais il a su former tant d'économistes qu'elle est considérable, car il n'est jamais négligeable d'être un bon professeur.

Jean-Marc Daniel est professeur à l'ESCP-EAP.

LIVRES

par Philippe ARNAUD

Régime bio-tech

► LA CROISSANCE, DÉBUT DE SIÈCLE - DE L'OCTET AU GÈNE, de Robert Boyer (éditions Albin Michel, 233 p., 22,50 €).

QUI SE SOUVIENT encore de la nouvelle économie ? C'était avant que les Bourses mondiales piquent du nez, que les taux de croissance frôlent l'anémie, que la productivité défaille et que le spectre de la déflation se révèle. On parlait de nouveaux « paradigmes » de croissance. On prophétisait la fin des cycles économiques... C'était il y a moins de trois ans. Depuis lors, « certains mythes fondateurs de la nouvelle économie ont été réévalués, au point que le terme lui-même n'est plus employé qu'au passé », écrit Robert Boyer, directeur de recherche au CNRS, et auteur également de *La Théorie de la régulation, une analyse critique* (La Découverte, 1986).

La « fiction » a éclaté, en même temps que la bulle Internet. Ce qui ne veut pas dire qu'il faille enterrer l'idée d'une croissance tirée par les technologies de l'information et de communication (les TIC). A l'heure où l'on annonce la mort du Neuer Markt allemand, Robert Boyer constate « l'abandon de la distinction entre "ancienne" et "nouvelle" économie ».

Mais c'est pour affirmer que « la nouvelle économie a eu le mérite de polariser les réflexions d'un grand nombre de chercheurs appartenant à diverses disciplines sur la question de l'innovation technologique ». Après une analyse du régime de croissance qui a prévalu durant les dix dernières années – croissance mondiale tractée (ou non ?) par la révolution informatique, remarquable dynamisme américain, mais aussi, en parallèle, importants changements institutionnels –, Robert Boyer explique comment les pays nordiques ont atteint un meilleur compro-

mis entre efficacité économique et justice sociale, grâce à une « architecture institutionnelle » aux antipodes de la Silicon Valley.

A trop se focaliser sur la révolution Internet, affirme également Robert Boyer, on a occulté une autre révolution à l'œuvre, plus souterraine, celle des biotechnologies. La Netéconomie a été l'arbre qui cachait la forêt. Elle a dissimulé un modèle de croissance « anthropogénétique », fondé sur « la mobilisation des ressources et des savoirs autour de la production de l'homme par l'homme ». Un « régime » bio-tech, où le facteur humain est le moteur du dynamisme économique et son carburant.

« PROCHAINE BULLE »

Après le « modèle japonais » dans les années 1980, la Netéconomie dans les années 1990, la « croyance » en l'avenir des biotechnologies connaîtra-t-elle, dans la décennie 2000, la même dévaluation brutale ? « La prochaine bulle portera-t-elle sur les applications des percées des sciences de la vie ? », se demande l'auteur. Ou bien, au contraire, celles-ci représentent-elles une chance de concilier modernité et solidarité ? Afin que cette « économie de la connaissance » ne soit pas un mirage, M. Boyer suggère un effort de vision à long terme. Il faut, estime-t-il, explorer d'ores et déjà « le contexte institutionnel qui en permettrait l'émergence, tout particulièrement pour les pays européens ».

Les gouvernements de l'Union ont raison d'être obnubilés par l'équilibre des budgets sociaux et publics. Mais ils doivent aussi se préoccuper du « temps long de l'histoire ».

Raisons et leçons des scandales financiers

par Bahram Soltani

Les scandales boursiers et comptables des sociétés Enron, WorldCom, Adelphia Communication, Global Crossing, Halliburton, Tyco, Harken, Providian, et d'autres... ont suscité une grande inquiétude dans les milieux économiques, financiers, voire politiques. Aux pertes morales et matérielles subies par plusieurs milliers d'employés de ces groupes, de leurs filiales et sous-traitants et à la perte financière de milliers d'investisseurs, il faut aussi ajouter l'impact de ces affaires sur le comportement des investisseurs. Plusieurs facteurs expliquent ces affaires : 1. Des lacunes dans le domaine de l'infrastructure institutionnelle de l'économie de marché ; 2. La bulle spéculative de la fin des années 1990 ; 3. L'accroissement irrationnel de la capitalisation boursière des sociétés aux taux de 10 % à 20 % par an alors que les économies occidentales ne progressent dans le même temps que de 3 % à 5 % ; 4. L'incohérence entre la politique monétaire des banques centrales et la gestion des bulles spéculatives dans certains domaines ; 5. La complexité de plusieurs normes comptables, la différence fondamentale entre l'application de certaines méthodes comptables et la réalité économique ; 6. L'insuffisance de l'approche traditionnelle de l'audit et la non-prise en compte permanent des notions telles que l'intégrité et l'indépendance ; 7. Des lacunes en matière d'application des principes du gouvernement d'entreprise et la responsabilité des dirigeants dans le cadre du principe dit d'"accountability".

Un élément majeur dans les scandales financiers récents est certainement né de la domination des instruments financiers et de leur utilisation systématique dans l'économie de marché. Parallèlement, une conception particulière du rôle des marchés financiers est devenue hégémonique – conception qui n'est pas souvent conforme aux intérêts des différents agents économiques. Dans ce contexte, la structure et les mécanismes actuels des marchés financiers ne permettent pas d'identifier les lacunes et les manipula-

tions éventuelles. Hormis des changements fondamentaux au sein des marchés financiers et la révision du rôle attribué aux forces régulatrices, il faut donner la priorité aux projets d'investissement et à l'équilibre financier des entreprises, notamment lorsqu'il s'agit de la relation entre l'entreprise, d'une part, en tant qu'entité indépendante de ses actionnaires principaux, et ses dirigeants d'autre part.

Par exemple, l'attribution des montants importants sous la forme des salaires, primes, stock-options et de dividendes, lorsque la situation économique est favorable et lorsque les entreprises prospèrent, ne repose pas sur une

pleur de ces malversations a gravement influencé le comportement des investisseurs sur le marché. Il faut mentionner que la pluralité des mécanismes de contrôle et la qualité jusque-là reconnue des systèmes d'audit aux Etats Unis, contrairement à l'unicité de ce système dans la plupart des autres pays développés, conféraient au modèle américain une notoriété mondiale sur les places financières internationales.

En effet, contrairement à certaines informations véhiculées récemment dans plusieurs organes de presse, il faut préciser que ce n'est pas l'absence de mécanismes du contrôle dans le domaine boursier et comptable qui permet

d'audit et les divers services tels que le conseil en matière financière, fiscale, comptable, stratégie, etc., n'offrent pas les meilleures conditions pour garantir « l'indépendance » de cette mission. Dans ce contexte, l'indépendance de l'auditeur est considérée comme élément décisif qui doit l'inciter à « dire la vérité », notamment lorsque cette « vérité » contient une mauvaise nouvelle pour son client. Un troisième point essentiel est lié à la définition de l'audit et au contenu de sa mission. Malgré le développement de l'économie du marché et tous ses changements structurels, la définition du rôle de l'audit se limite toujours aux aspects traditionnels, c'est-à-dire la certification des comptes annuels préparés par les dirigeants des entreprises.

Il convient de préciser que, au-delà de la mission traditionnelle de l'auditeur, l'audit externe a également pour objectif de réduire les incertitudes qui pèsent sur l'environnement de l'entreprise et de veiller à la fiabilité des informations publiées par celle-ci. Par conséquent, il est impératif d'engager une réflexion approfondie sur le rôle de l'auditeur au regard de la situation financière de l'entreprise.

Pour réduire à l'avenir le risque d'autres scandales, on peut suggérer les pistes suivantes : la création d'infrastructures institutionnelles efficaces adaptées à l'économie de marché, le renforcement des systèmes de contrôle de la fiabilité des informations comptables et financières des sociétés cotées, la valorisation des principes de transparence et d'intégrité au sein des marchés boursiers, la nécessité d'une transformation du métier de l'audit dans sa forme traditionnelle en lui associant un autre concept, celui de l'assurance-services et/ou du risque-assurance, enfin, le renforcement de pouvoir du gouvernement d'entreprise, notamment celui du comité d'audit au sein de cette instance, de façon à maintenir un bon équilibre entre les actionnaires, le marché et les dirigeants.

Bahram Soltani est maître de conférences à l'université Paris-I-Sorbonne-Panthéon.

« Ce n'est pas l'absence de mécanismes du contrôle dans le domaine boursier et comptable qui permet ce type de manipulation et d'abus, mais le manque de volonté des instances de réglementation de jouer leur rôle d'une manière indépendante et efficace »

logique économique, car dans le cas contraire, lorsque pour des raisons conjoncturelles les conditions favorables ne sont pas réunies, on n'est pas en mesure de demander la participation des dirigeants à la perte comptable des entreprises. En outre, dans le domaine de rémunération des dirigeants, il faut instaurer un véritable système de contrôle tel que le comité de rémunération, dans le cadre du gouvernement d'entreprise, tout en s'appuyant sur le principe-clé de la transparence des informations financières et comptables en la matière.

Il est vrai que les scandales financiers de quelques groupes parmi les 17 000 entreprises cotées aux Etats-Unis (en comparaison avec les 7 000 sociétés sur les marchés financiers de l'Union européenne) ne signifient pas le dysfonctionnement de l'ensemble des mécanismes du contrôle mis en place aux Etats-Unis. Toutefois, il faut admettre que l'am-

ce type de manipulation et d'abus, mais le manque de volonté des instances de réglementation de jouer leur rôle d'une manière indépendante et efficace.

Cependant, plusieurs facteurs, la plupart de nature éthique et professionnelle, ne permettent pas d'atteindre les objectifs établis par ces instances. Premièrement, le caractère monopolistique du marché de l'audit. Il y avait seulement huit cabinets – « Big 8 » – qui dominaient ce marché jusqu'au début des années 1970. Par la suite ce nombre a été réduit à 6, et actuellement le marché est concentré entre les mains des « Big 4 ». Or la compétition peut être utilisée en tant qu'instrument de contrôle pour réduire le comportement monopolistique de grandes firmes d'audit, en sachant que l'auditeur lui-même est un agent économique qui est soumis à l'exigence de rentabilité économique. Deuxièmement, les conflits d'intérêts entre la mission

PARUTIONS

■ MOTS ET MÉCANIQUES DE L'ÉCONOMIE, de Jean-Paul Betbèze

Parler d'économie à l'envi est relativement aisé. Disséquer cette discipline pour en faire ressortir rouages et mécanismes est plus compliqué. Professeur de sciences économiques à l'université de Paris-Panthéon-Assas, directeur des études économiques au Crédit lyonnais, l'auteur, chroniqueur du « Monde Economie », s'y est employé avec succès. En appliquant sa grille de lecture à l'actualité comme à des thèmes plus intemporels.

Tornades financières, économie du terrorisme, volatilité des marchés et des taux de change figurent en bonne place au fronton d'un monde incertain. Globalisé et soumis aux vents contraires, celui-ci est fait de concurrence aiguë, de lutte pour la position dominante, de calculs et d'hypothèses sur la croissance, de nouvelles régulations venues conforter la libéralisation, autant de sujets que l'universitaire et le praticien réunis se plaisent à tricoter pour les expliquer.

Enfin, et ce n'est pas le moindre mérite de l'ouvrage de Jean-Paul Betbèze, l'entreprise, souvent délaissée par les macro-économistes, occupe une place de choix. Mariages, découpages, capitalisations boursières, produits, prestations, c'est toute son activité qui est passée en revue. Au total, un moyen de mieux comprendre « le monde de l'économie comme il va », s'il fallait parodier Voltaire, ce que n'hésite pas à faire l'auteur (Economica, 2002, 169 p., 15 €). S. M.

■ LE SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE, de Jean Peyrony, avec la collaboration de Marie-Clotilde Hingray

La Documentation française et la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale publient un opuscule sur « le schéma de développement de l'espace communautaire ». Les élus et les décideurs locaux apprendront avec profit les mécanismes que ce schéma implique et qui sont régis par trois principes : le développement d'un système urbain équilibré et polycentrique et une nouvelle relation ville-campagne ; l'assurance d'une parité d'accès aux infrastructures et au savoir ; le développement durable (La Documentation française, 2002, 104 p., 7 €). A. F.

A nouveau cycle, nouvelle stratégie d'investissement

par Gilles du Fretay

Une révision drastique des stratégies d'investissement est la conséquence de la profonde correction boursière enregistrée depuis le milieu de l'année 2000. De 1982 à 2000, les Bourses d'actions ont vécu l'une des périodes les plus prospères de l'histoire financière. La conjonction de plusieurs facteurs sur la même période a permis aux marchés de surfer sur la vague haussière avec le vent dans le dos. Citons parmi les plus importants : la chute du communisme et la globalisation des économies ; la désinflation et son corollaire la baisse des taux d'intérêt ; la révolution technologique et une relative stabilité de la situation géo-politique internationale.

Les indices des grands marchés actions ont pu ainsi, à l'exception du Japon, progresser de plus de 15 % par an sur une très longue période. Mais ne rêvons pas : les arbres ne montent jamais au ciel. La forte progression des indices de 1982 à 2000 a été accentuée par le recours massif des investisseurs, notamment institutionnels, aux techniques de gestion indicelle ou « benchmarkée ». Plus un titre ou un indice montait, plus il attirait de nouveaux capitaux. Ces nouveaux apports faisaient monter les cours, et le cycle pervers de la gestion indicelle pouvait se poursuivre. C'est ainsi que des valorisa-

tions ridicules (avec des *price earning ratio* – PER, rapport entre les bénéfices et la valeur de l'action – supérieurs à 100) ont pu apparaître. Un observateur objectif constatait une déconnexion complète entre la sphère financière et la sphère économique. Le sommet de la bulle boursière de l'année 2000 fut finalement le résultat de la conjonction de plusieurs bulles : celle de la technologie, celle des valorisations aggravée par la gestion indicelle et la gestion « benchmarkée », et enfin celle inconnue à l'époque, la bulle des comptes d'exploitation et des bilans truqués.

L'investisseur se trouve aujourd'hui bien perplexe pour définir sa politique d'investissement pour les années à venir. Doit-il conserver les positions qu'il détient et attendre des jours meilleurs ou doit-il envisager une politique d'investissement différente ? Il devra tout d'abord être réaliste. Les rendements obtenus dans les années 1982 à 2000 sont de l'histoire ancienne. La phase de baisse de taux d'intérêt est terminée, ce qui veut dire que les marchés auront dorénavant le vent de face, une situation qui rend la progression plus difficile.

La croissance modeste de l'économie mondiale et la faible capacité de la majorité des entreprises d'augmenter leurs prix face à la concurrence internationale ne laissent pas espérer une croissance des bénéfices très élevée. Un objec-

tif de rendement annuel moyen autour de 7 % pour les cinq à dix années à venir paraît raisonnable, ainsi que l'évoquait récemment Warren Buffet, un investisseur américain.

Devant cet environnement plus difficile, quelles stratégies d'investissement faut-il adopter ? Chaque investisseur devra répondre en fonction de ses propres objectifs

Réduire également les positions en gestions indicelles ou « benchmarkées » qui resteront volatiles et insuffisamment sélectives. Augmenter aussi sensiblement les stratégies d'investissement en actions « long/short » qui permettent l'approche la plus fine de la sélection de titres puisque le gérant peut à la fois prendre des positions à la hausse sur des titres surévalués ou

« Se méfier des portefeuilles d'obligations d'Etat à long terme qui pourraient souffrir un jour de la reprise de l'économie mondiale et d'une tension sur les taux d'intérêt »

d'investissement et de la structure de son portefeuille en termes de classes d'actifs. Cependant, quelques grandes lignes peuvent être proposées. D'abord se méfier des portefeuilles d'obligations d'Etat à long terme qui pourraient souffrir un jour de la reprise de l'économie mondiale et d'une tension sur les taux d'intérêt, ainsi que d'un reflux de capitaux des obligations d'Etat vers des obligations « corporate ».

Ensuite, augmenter les stratégies d'investissement de « stock picking » pur, c'est-à-dire une gestion concentrée sur les choix des meilleurs titres, sans se soucier de l'évolution des indices ou des « benchmarks ».

à la baisse sur des titres sous-évalués. Cette stratégie est pratiquée aujourd'hui par un nombre limité de très bons gérants de « stock picking » et donc souvent difficilement accessible à l'investisseur en direct. En revanche, il existe un certain nombre d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) en multigestion alternative long/short actions, agréés par la Commission des opérations de Bourse (COB), qui sont de très intéressants véhicules d'accès à ces stratégies.

Gilles du Fretay est président de HDF Finance, société spécialisée dans la gestion alternative (www.hdf-finance.fr).

WORLD MBA TOUR The Official MBA Fairs

Rencontrez les Responsables d'Admissions de plus de 120 MBA et Exec MBA Internationaux

PARIS

Samedi 12 Octobre 2002

14h-18h La Bourse de Paris

Palais Brongniart - Métro La Bourse - rue Vienne - 75002 Paris

Mharron, INSEAD, Stanford, HEC, Kellogg, LBS, Bocconi, NYU, Harvard, IESE, Columbia, ESSEC, EDHEC, Dukes, UCLA, Rotterdam, Michigan, IMD...

Inscrivez-vous :

MBA MasterClass in Leadership, Séminaires, Bourses d'études, ...

www.topmba.com

Les forçats des centres d'appels commencent à s'affranchir

UNE ENQUÊTE
MENÉE DANS SEPT
PAYS EUROPÉENS
SUR LES
CONDITIONS
SOCIALES DANS
LES CENTRES
D'APPELS NUANCE
LA MAUVAISE
RÉPUTATION
DE L'ENSEMBLE
DU SECTEUR.
SI LA PRÉCARITÉ
PRÉVAUT ENCORE
DANS NOMBRE
D'ENTRE EUX, UNE
SOCIÉTÉ DU NORD
A CHOISI, AVEC
SUCCÈS, DE « FAIRE
DANS L'HUMANITÉ »

En Europe, le travail dans les centres d'appels est sans doute la forme d'emploi la plus florissante, mais elle est également la plus controversée. Les deux millions d'Européens actuellement recensés comme travaillant sur des plates-formes téléphoniques sont-ils encore les forçats du tertiaire, comme on les a souvent qualifiés ? Les résultats d'une vaste enquête menée dans sept pays européens sur les conditions sociales dans les centres d'appels via le projet Tosca dirigé par la Confédération européenne des syndicats (CES), et dévoilés la semaine dernière, nuancent la mauvaise réputation de l'ensemble du secteur. « La très grande diversité des centres d'appels et la rapidité des changements auxquels ils sont sans cesse soumis doivent être prises en compte », avertit la chercheuse britannique Ursula Haws, qui a conduit les recherches. « On ne peut plus se cantonner à une image de centre d'appels passif et taylorien où les salariés seraient seulement des victimes. »

Sous l'appellation de centres d'appels se cache, en effet, une réalité complexe. Leur nombre d'abord est déjà sujet à polémique. « Les centres d'appels sont un phénomène nouveau et inexistant dans les statistiques nationales et professionnelles, et par conséquent difficile à observer », souligne Quynh Delaunay, chargée de recherche au CNRS et mandatée par l'Institut syndical d'études et de recherches pour mener le volet français de l'enquête. Selon les sources, l'emploi varie entre 130 000 et 250 000 personnes en

com, qui est le plus gros employeur du secteur. Ces plates-formes téléphoniques se répartissent en deux principales catégories : les centres d'appels dits externalisés et les plates-formes internes, largement majoritaires puisqu'elles représenteraient autour de 80 % du marché. Les deux catégories sont loin d'être étanches. Comme le souligne Martine Zuber, secrétaire nationale à la fédération CFDT communication et culture, « la plu-

part des entreprises jouent sur les deux leviers. Une même société peut choisir d'internaliser une partie de son service téléphonique et d'en externaliser une autre, en fonction du degré de complexité de la relation au client et du service qu'elle souhaite rendre. Elle peut aussi choisir de décharger sur un prestataire

extérieur les appels non satisfaits en cas de saturation ou les appels du soir ou du week-end ». Ces prestataires ont souvent une mauvaise réputation. Les conditions de travail y seraient plus mauvaises qu'ailleurs et les salaires plus bas. Selon une enquête menée par la CFDT en mars 2002 auprès de 3 500 salariés, on trouverait aux deux extrémités le personnel de France Télécom, rémunéré en moyenne autour de 1 372 euros nets, et celui des centres externalisés, plutôt autour de 914 euros. « Il existe des canards boiteux partout, s'insurge Eric Dadian, président de l'AFRC et PDG de la société IntraCall Center. Une solution en interne ne signifie pas toujours une forte technicité des opérateurs, de bonnes conditions de travail et une meilleure rémunération. » « C'est pourtant souvent l'argument que les entreprises brandissent quand elles décident de rapatrier leur service de relation clients en interne », rappelle Ivan Béraud, secrétaire général du Betor-Pub CFDT.

Si tout n'est pas rose au royaume des centres d'appels, les récentes affaires de fermeture de site en témoignent, beaucoup d'observateurs constatent que le secteur est devenu plus mature. Avait-il d'ailleurs le choix ? « Beaucoup d'employeurs se sont rendu compte que les taux de turnover à deux chiffres commençaient à coûter cher », souligne Ursula Haws. Sur le terrain, la situation s'est souvent améliorée avec la mise en place d'une vie syndicale. « En trois ans, témoigne ce salarié de Teleperformance, le numéro un de la sous-traitance, les choses ont un peu changé. Nous avons obtenu des chèques-vacances, une grille salariale plus transparente... »

Un contre-pouvoir s'ébauche. La seule chose qui n'a pas changé, c'est que les gens qui travaillent comme télé-opérateurs le font souvent faute de trouver autre chose. Malgré la mise en place d'un début de filière professionnelle et la bonne volonté de certains employeurs, l'absence de perspectives professionnelles pèse encore lourdement sur la mauvaise image du métier. Et explique que les opérateurs ne sont qu'un quart, selon l'enquête CFDT, à envisager de vieillir dans cette profession.

Catherine Rollot

« Beaucoup d'employeurs se sont rendu compte que les taux de turnover à deux chiffres commençaient à coûter cher »

URSULA HAWS, CHERCHEUSE BRITANNIQUE

France. La principale association patronale du secteur, l'Association française des centres de relation client (AFRC), qui regroupe 150 employeurs, avance, elle, le chiffre de 183 000 postes d'agents et 3 000 centres d'appels de plus de 10 postes, dont environ 800 pour France Télé-

com, qui est le plus gros employeur du secteur. Ces plates-formes téléphoniques se répartissent en deux principales catégories : les centres d'appels dits externalisés et les plates-formes internes, largement majoritaires puisqu'elles représenteraient autour de 80 % du marché. Les deux catégories sont loin d'être étanches. Comme le souligne Martine Zuber, secrétaire nationale à la fédération CFDT communication et culture, « la plu-

Flandre Appels, une alternative de qualité

ENTRE LE « TOUT-ÉCONOMIQUE » ET LE « TOUT-SOCIAL », UNE ENTREPRISE DU NORD A EXPLORÉ UNE TROISIÈME VOIE

rigole bien, dit Catherine. Ici, nous avons tous des problèmes de santé et il y a toujours un cas plus grave que le nôtre. Résultat : nous sommes plus à l'écoute les uns des autres et nous nous soucions moins de nos propres problèmes. »

Maryvonne et Catherine ont passé toutes deux un bac professionnel bureautique avant d'être embauchées. Mais cela n'était pas vraiment nécessaire. « La volonté de s'en sortir est notre seul critère », explique Hervé Knecht, le fondateur du centre, qui préfère le terme de fragilité à celui de handicap. « Nous sommes tous fragiles, à la merci d'un accident. Les gens arrivent ici avec leur valise vide, chahutée ou chiffonnée par la vie. Ils peuvent la poser. On leur fournit un contrat de travail, un salaire normal, on les forme si cela est nécessaire. Au bout d'un certain temps, quand le moment est venu pour eux, ils peuvent ouvrir leur valise, se demander avec nous où ils veulent aller, ce qu'ils veulent faire de leur vie. »

TREMPLIN

L'espace carrière, aménagé dans les locaux du centre, est là pour les aider. Les salariés, qui bénéficient tous d'un contrat à durée indéterminée, peuvent quitter Flandre Appels immédiatement (sans période de préavis) s'ils trouvent un autre emploi, et y revenir en cas d'échec. En dix ans, 140 d'entre eux ont pu bénéficier de ce tremplin. Une entreprise de vente par correspondance (VPC), cliente du centre, est même venue y embaucher d'un coup 35 personnes.

Car le handicap des salariés de Flandre Appels ne les empêche nullement d'assurer leur service (par équipes), de 7 heures à 22 heures, sept jours sur sept, avec un savoir-faire reconnu. S'il est qualifié d'« adapté », le centre n'a rien d'une structure d'insertion, martèle Hervé Knecht. « Nous bénéficions exactement des mêmes aides que peut obtenir toute entreprise quand elle emploie des salariés handicapés. Notre chiffre d'affaires était de 1,36 million d'euros l'an dernier et nous faisons des bénéfices, que nous réinvestissons. Au plan économique,

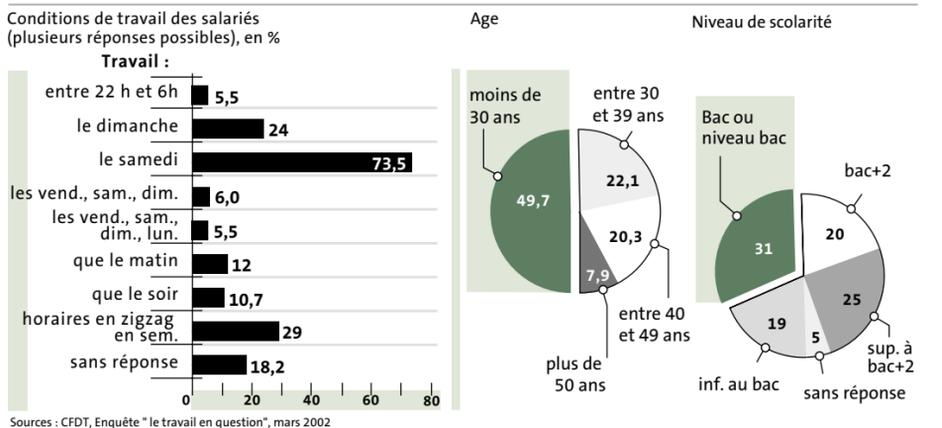
notre seule particularité est d'être une SA coopérative : mon capital provient de mutuelles, de coopératives ou d'associations issues de l'économie solidaire ou sociale. Je n'ai pas d'actionnaires qui exigent 15 % de dividendes. Cela procure une extraordinaire tranquillité d'esprit. »

Sa règle de conduite : « Faire dans l'humanité ; pas dans l'humanité. » M. Knecht a signé la convention collective, « alors que beaucoup de centres d'appels ignorent encore - ou feignent d'ignorer - qu'elle existe depuis septembre 2000 » et va un peu au-delà de sa stricte application. « Le CHSCT n'est pas obligatoire dans les centres comme celui-ci, mais nous en avons un et il se réunit tous les mois, et non tous les trimestres comme le prévoit la convention. » Pourquoi ? « Mais parce qu'il est plus simple de dialoguer quand on veut progresser ; cela crée un climat de confiance et une plus grande efficacité. » Catherine, qui est déléguée du personnel, confirme. « Nos propositions sont généralement acceptées. C'est ainsi que nous tentons actuellement de nous organiser pour avoir des horaires fixes, sans coupure. C'est très difficile, car certains clients exigent une adaptation étroite à la fréquence des appels et le nombre de téléopérateurs sur un marché peut varier de 5 à 20 d'une heure à l'autre. Afin d'y parvenir, nous nous sommes donc formés pour être opérationnels sur les quatre ou cinq marchés détenus par le centre. Ailleurs, ils sont spécialisés sur un seul marché. »

Ce professionnalisme a été remarqué par la chambre professionnelle des télé-services, qui a choisi Flandre Appels comme premier lauréat de son « label qualité », décerné après audit d'un cabinet d'experts indépendant sur onze critères précis concernant les rapports avec les clients. Hervé Knecht est très fier de ce diplôme qui confirme sa conviction que, entre le « tout-économique » et le « tout-social », une troisième voie est possible pour des entreprises qui donnent toute leur place aux hommes, même aux plus fragiles.

Jean-Paul Dufour

DES JEUNES SURQUALIFIÉS ET SOUMIS À DES HORAIRES ATYPIQUES



La tentation du salarié jetable

FERMETURES DE CENTRES ET DÉLOCALISATIONS EN PROVINCE SE MULTIPLIENT

D'un côté, l'image positive d'un secteur qui crée des emplois avec, selon une étude conduite par le cabinet Cesium, pour le compte de l'Association française des centres de relation client (AFRC), une croissance de 8,4 % des effectifs en 2002 par rapport à 2001. De l'autre, le versant, plus sombre, d'une activité destructrice d'emplois et de salariés ballottés au gré des fermetures de sites. Les centres d'appels jouent sur les deux tableaux.

Depuis le conflit chez Freesbee au début 2001, qui s'était achevé par l'un des premiers plans sociaux de la nouvelle économie, les exemples de fermetures ou de délocalisations en province se sont multipliés, souvent dans l'indifférence générale. Petite taille, faible mobilisation collective en l'absence de représentation syndicale, rapidité de la décision de fermeture, favori-

sent l'inertie. Et le contexte de crise que connaissent actuellement les télécoms principaux clients des centres d'appels, augure de lendemains difficiles.

Le 20 septembre, la société de téléphonie SNT France a annoncé son projet de fermer d'ici à janvier 2003 son centre d'appels de Rennes, qui emploie 230 personnes. Raison officielle invoquée : la décision de Bouygues de mettre fin au contrat de prestations assurées par le site breton. Quelques semaines auparavant, c'était au tour de la société e-contact appartenant au groupe Snarx, de mettre la clé sous la porte, laissant sur le bord de la route 137 salariés. « Les centres d'appels externalisés sont les plus fragiles », explique Ivan Béraud, secrétaire général du syndicat Betor-Pub CFDT. Ils sont à la merci des changements de stratégie de leurs clients. Il suffit que ceux-ci les lâchent, et leur survie est en jeu. »

DÉSAGRÉABLE SURPRISE

Le sort des salariés pèse très peu dans un tel contexte. Comme on pu s'en rendre compte les 216 téléopérateurs de la société Euro CRM TMK basée au Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne), qui, le 28 juin, ont eu la désagréable surprise d'apprendre que la perte d'un contrat les liant au câble-opérateur Noos les obligeait à être transférés dans deux sociétés différentes, IntraCall Center, à Amiens, et Multilignes, à

Paris. Trois mois après, l'affaire traîne en longueur. La liquidation judiciaire d'Euro CRM TMK a été officialisée le 26 septembre, mais les salariés occupent les anciens locaux et cherchent à négocier avec leurs reprenneurs des solutions de reclassement acceptables.

Pourtant il serait injuste de tout mettre sur le dos des clients. Les prestataires eux-mêmes multiplient fermetures et ouvertures de sites, souvent au bénéfice de la province. Si la région parisienne concentre encore 32 % des centres, le mouvement Paris-province semble en effet bien amorcé. La présence d'une main-d'œuvre plus captive et moins chère y est pour beaucoup.

C. Ro.

MARKETING INDUSTRIEL
Conservatoire National des Arts et Métiers

Cours et séminaires d'études de cas (150 heures sur 9 mois : soirs et samedis)
Coût : 216 €

Brochure sur demande écrite au :
CNAM - Marketing Industriel
292, rue Saint-Martin - 75003 PARIS
☎ 01 40 27 29 78 - mail : nehme@cnam.fr

Limite d'inscription :
15 octobre 2002

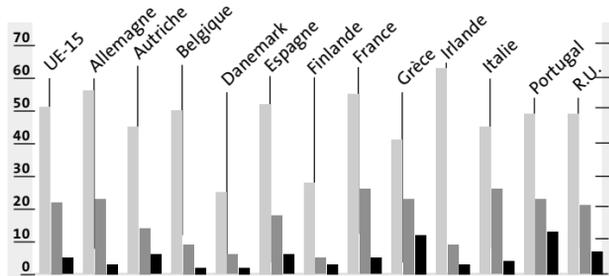
3ème Cycle
CNAM

EUROPE

L'EMPLOI N'ÉLIMINE PAS LA PAUVRETÉ

Part des personnes à faible revenu, selon l'activité des membres du ménage

■ Aucun emploi ■ Au moins une personne a un emploi ■ Tous ont un emploi



Source : Eurostat.

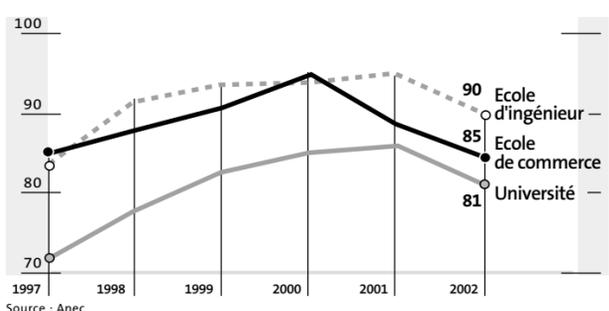
■ DANS L'UNION, LES MEMBRES D'UN MÉNAGE sans emploi risquent environ 2,3 fois plus de vivre sous le seuil de pauvreté que dans un ménage où au moins une personne travaille. En Belgique, en Irlande ou en Finlande, le rapport est d'au moins de cinq pour un, contre moins de deux pour un en Grèce, en Italie ou au Portugal. En 1998, en Allemagne, en Espagne, en France et en Irlande, plus de 50 % des membres d'un ménage sans emploi vivaient sous le seuil de pauvreté. Cette proportion était moindre au Danemark (25 %) et en Finlande (28 % en 1997). La Belgique, la Grèce, l'Italie, l'Autriche, le Portugal et le Royaume-Uni avaient des taux de 41 % à 50 %.

■ LE NIVEAU DE VIE n'est que partiellement déterminé par le salaire. Il dépend aussi d'éventuels autres revenus, de la taille du ménage, de ses caractéristiques économiques (nombre de personnes occupées) et démographiques.

FLASH APEC/ « LE MONDE »

PETITE DÉGRADATION DE L'EMPLOI POUR LES DIPLÔMÉS

Taux d'insertion professionnelle en fonction de la nature du diplôme, en %



■ DIPLÔMÉS DES ÉCOLES DE COMMERCE ET UNIVERSITAIRES pâtissent de la dégradation du marché de l'emploi dans des proportions égales, comme l'indique la dernière enquête de l'Association pour l'emploi des cadres (APEC) : « Insertion professionnelle des jeunes diplômés » (septembre 2002).

■ FACE AUX DIFFICULTÉS CONJONCTURELLES, la hiérarchie des diplômés se maintient. Les plus protégés du chômage restent les ingénieurs, suivis des diplômés des écoles de commerce puis des jeunes issus de l'université. Ce constat est valable aussi bien en ce qui concerne l'insertion professionnelle que les conditions d'emploi (accès au statut cadre, nature du contrat, etc.).

AGENDA

■ NUCLÉAIRE

La sûreté nucléaire n'est pas qu'une question de technologie ; la place de l'homme et des organisations – le « facteur humain » – est aujourd'hui reconnue comme primordiale. Comment cette affirmation se traduit-elle dans le travail quotidien des agents d'EDF et des sous-traitants ? Ce sujet sera débattu lors du colloque « Le nucléaire et l'homme », organisé les 9 et 10 octobre à Paris, à l'auditorium du Forum des images, par le conseil supérieur consultatif des comités mixtes à la production EDF-GDF (l'équivalent d'un comité central d'entreprise).

Renseignements : 01-56-02-39-00.

■ CROISSANCE

Comment démarrer une entreprise à croissance rapide ? Et ensuite naviguer dans un contexte perturbé ? Ces questions seront abordées au cours du 6^e forum GrowthPlus entrepreneurs, le 18 octobre à Bruxelles, où seront notamment présentés les premiers résultats de l'édition 2002 de l'Europe 500, présentant 500 entreprises qui se sont vite développées.

Renseignements : 00-32-2 743-15-88 et www.growthplus.org

■ INNOVATION

La 8^e édition de Capital-IT se tiendra les 29 et 30 octobre à Paris, l'occasion, pour 40 sociétés innovantes, de rencontrer des investisseurs et des partenaires potentiels. La veille aura lieu l'Entrepreneur Workshop, une formation pour les dirigeants d'entreprises de croissance.

Renseignements : 01-58-36-10-60.

**UNIVERSITE PARIS-SUD XI
FACULTE JEAN MONNET**

■ **PREPARATION DECF + DU AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER**
Dates : Octobre 2002 - Septembre 2003
Public : Toute personne ayant un DPECF, un BTS ou un diplôme BAC + 2. Validation des acquis professionnels et personnels possible

■ **DIPLOME UNIVERSITAIRE E.A.O. WEB DESIGNER**
Dates : Octobre 2002 - Janvier 2003
Public : Graphiste, infographiste, ou maquetiste de formation ayant une expérience professionnelle dans le métier, validation des acquis professionnels et personnels possible

■ **DIPLOME UNIVERSITAIRE DE JURISTE EN DROIT EUROPEEN DES AFFAIRES**
Dates : Novembre 2002 - Mai 2003
Public : BAC + 4 et/ou expérience professionnelle avec responsabilités d'encadrement ou entreprise. Validation des acquis professionnels et personnels possible.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
Département de la formation permanente - Bureau D 208
Tél. : 01 40 91 18 20 - Fax : 01 40 91 18 24 - Mail fp@jm.u-psud.fr

LES INDICATEURS SOCIAUX INTERNATIONAUX « LE MONDE »/EUROSTAT

	UE 15	EURO 12	ALL.	BELG.	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	E.-Unis	JAPON
Evolution de l'emploi au 4^e trim. 2001 (en % sur un an)	0,9	0,9	-0,2	0,5	1,8	1,5	1,3	1,8	0,9	-	-
Structure de l'emploi 2001											
Part de l'emploi salarié	84,3	83,1	88,9	84,8	79,5	89,1	72,1	89,1	88,3	n. d.	n. d.
Part de l'emploi à temps partiel	17,9	16,4	20,3	14,6	7,6	16,4	9,1	40,8	17,1	13**	23**
Taux d'emploi 2001 (en %)											
Hommes + femmes (15-64 ans)	63,8	61,8	65,7	59,7	56,1	62,7	54,5	74,1	71,6	74**	69**
Hommes + femmes (55-64 ans)	38,2	34,6	37,7	25,2	38,7	30,7	26,9	39,3	52,2	58**	63**
Durée du travail salarié à temps plein 2001 (h/semaine)	40,1	39,6	39,4	39,2	40,5	38,3	38,5	39,0	43,5	n. d.	n. d.
Evolution du coût du travail (en % sur un an - 4 ^e trimestre 2001)	3,0	3,0	2,3	0,4*	5,5	3,5	1,8	5,0	2,6	4,2	n. d.
Taux de chômage en juillet 2002 (en %)											
Hommes + femmes	7,7	8,3	8,3	6,9	11,3	8,9	9,0 (avril 02)	2,8 (juin 02)	5,1 (mai 02)	5,8	5,4
Moins de 25 ans	15,3	16,4	9,3	19,1	22,2	21,1	27,2	5,7	11,7	12,3	nd
Part de chômage de plus d'un an 2001 (en %)	44,4	47,0	50,4	51,7	39,1	36,8	64,6	32,7**	27,7	6**	25**

*4^e trimestre 2000 **2000

LE MARCHÉ DU TRAVAIL FRANÇAIS

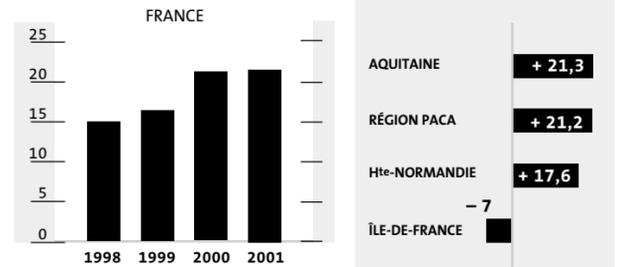
	Dernier mois connu	Variation sur un an
Taux de chômage des jeunes	21,4 % (août)	+ 1,2*
Part du chômage de longue durée	29,5 % (août)	- 1,3*
Emplois précaires (en milliers) :		
CDD	897	- 3,4 %
Intérim	514	- 15,0 %
Apprentis	274	+ 5,4 %
Contrats aidés	421	+ 3,2 %
Salaire net médian (en euros constants) :		
Femmes	1 197	+ 2,9 %
Hommes	1 448	+ 0,03 %
SMIC (en euros)		
Horaire	6,83 (juillet)	+ 2,4 %
Mensuel	1 154,27 (juillet)	+ 2,4 %
Nombre d'allocataires du revenu minimum d'insertion	1 096 900	- 4,2 %

Source : Insee, Dares, CNAF. * En points

FLASH SETT/ « LE MONDE »

MOINS DE PERMANENTS

Nombre de salariés permanents dans les agences d'intérim, en milliers



Source : Unedic/SETT

■ FIN 2001, LE NOMBRE DE SALARIÉS permanents des entreprises de travail temporaire a progressé de 1 % par rapport à 2000. Ce résultat traduit le ralentissement de l'activité de l'intérim. Cette évolution varie fortement d'une région à l'autre. Alors que les permanents ont augmenté de 21 % en Aquitaine, ils ont diminué en Ile-de-France de 7 %.

■ LES 21 498 SALARIÉS PERMANENTS sont en majorité des femmes (75,3 %). Ils ont fait travailler l'équivalent de 2,2 millions de personnes en missions d'intérim au cours de l'année 2001. En moyenne, on comptabilise 4 permanents par agence.

Le Train de l'emploi bac +2/+3 a ouvert les portes du recrutement

AVEC 5 000 RECRUTEMENTS PAR AN, LA MARINE PROPOSE DES CONTRATS DE HUIT ANS, « EMBARQUÉS OU NON »

Des milliers de CV, dans les circuits de recrutement des vingt entreprises présentes sur le Train de l'emploi, des embauches déjà réalisées... le bilan – provisoire – de l'opération dédiée aux jeunes diplômés bac +2/+3 ferait presque rougir la mauvaise conjoncture actuelle. Pour autant, pas question de fanfaronnade !

Si l'ambiance tout au long des quinze jours de voyage au sein de l'Hexagone – départ de Lille le 23 septembre, arrivée à Paris le 4 octobre – était largement enthousiaste, c'est aussi parce que les recruteurs présents se trouvaient en grande majorité dans une problématique de développement capable de supporter un flux ralenti d'embauches, mais sûrement pas leur gel. C'est particulièrement le cas, par exemple, du ministère de la défense et de ses armées. Au Sirpa marine,

on avance un flux permanent de 5 000 recrutements par an. La marine souffre moins que la gendarmerie ou l'armée de terre de la fin de la conscription, mais les « bac +2/+3 sont désormais notre cœur de cible ». Aux candidats venus découvrir l'éventail des métiers offert par les bérêts à pompon – spécialistes en nucléaire, en informatique, océanographie, météo, etc. –, la marine propose le plus généralement des contrats de huit ans « embarqués ou non ». « Soit ils décident ensuite de poursuivre leur carrière avec nous, ajoute-t-on au Sirpa marine, soit ils peuvent rebondir sans difficulté après cette expérience professionnelle. »

Des techniciens qualifiés, vite opérationnels, dont la rémunération « bon marché » est un atout supplémentaire, sont évidemment des cibles privilégiées. Frédéric Clausier, chef de service recrutement et mobilité interne de Bombardier Transport, avait d'abord pour objectif en montant à bord du Train « de mieux

faire connaître aux jeunes [son] entreprise », leader mondial de la conception et de la construction de matériels de transports roulants sur rail.

« A Tours, nous avons vu peu de candidats, mais nous avons trouvé des profils que nous cherchions depuis longtemps »

GAËLLE BLANCHARD

« Nous allons ouvrir en France, l'année prochaine, vingt sites de service clients et le contrat que nous avons signé en 2002 avec la SNCF pour construire 500 trains express régionaux (TER) nous assure des perspectives importantes. » Bref, assure-t-il, le

DES CANDIDATS AUX PROFILS TRÈS VARIÉS

Les visiteurs du train se conjuguent majoritairement (58 %) au masculin. L'âge moyen est de 24,6 ans, mais les entreprises ont reçu aussi bien des jeunes de 18 ans que des candidats confirmés de 40 ans.

La qualification varie, elle aussi. 60 % des inscrits aux entretiens ont un bac + 2 et 40 % un bac + 3. 41 % ont une formation de BTS, 19 % une licence, 15 % un DUT, le reste se répartissant entre le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), les écoles spécialisées ou l'université (titulaires d'un DEUG), etc. Concernant les compétences, les commerciaux et les experts en marketing ont été les plus nombreux à se présenter (23 %), suivis des spécialistes en informatique, en télécoms ou en électronique (16 %).

67 % ont déjà une expérience – dont 47 % sont aujourd'hui au chômage –, 33 % recherchent leur premier emploi.

carnet de commandes de cette filiale du géant canadien serait « rempli sur les dix prochaines années ».

Pour 2003, Frédéric Clausier parle de 250 à 300 recrutements avec une priorité donnée à des techniciens de maintenance polyvalents, si possible mobiles, afin qu'ils puissent se déplacer sur l'ensemble du territoire. Gaëlle Blanchard, qui travaille dans le service développement des ressources humaines du Bureau Veritas, société de contrôle technique, prévoit, elle aussi, « beaucoup d'embauches pour 2003 ». La jeune femme justifie ses prévisions en raison du développement des nombreuses agences destinées à vérifier la conformité des process, qu'il s'agisse de l'industrie de l'environnement, de l'agroalimentaire ou des transports.

« A Tours, l'une des étapes du Train, raconte-elle, c'est vrai que nous avons vu peu de candidats, mais en revanche nous avons trouvé deux ou trois profils que nous cherchions depuis longtemps. » Au point que les procédures de recrutement sont déjà lancées.

Une aubaine pour ces candidats. Tous n'ont pas été aussi chanceux. Il n'a pas échappé aux entreprises du Train de l'emploi que la présence de bac +4/+5 venus eux aussi tenter leur chance en dépit de leur qualification trop élevée signifie bien que le vent de la conjoncture avait tourné. Le temps des postes occupés par des diplômés surqualifiés est de retour.

Marie-Béatrice Baudet